
LIBRARIES
central library
Canadian
reference
History

RECHERCHES HISTORIQUES

BULLETIN D'ARCHÉOLOGIE, D'HISTOIRE, DE BIOGRAPHIE, DE BIBLIOGRAPHIE, DE NUMISMATIQUE, ETC., ETC.

PUBLIÉ

PAR

PIERRE-GEORGES ROY

VOLUME SEPTIÈME

LÉVIS

1901

VOL. 7 JANVIER 1901 No. 1

BULLETIN

— DES —

RECHERCHES HISTORIQUES

ARCHÉOLOGIE—HISTOIRE—BIOGRAPHIE
BIBLIOGRAPHIE—NUMISMATIQUE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

Qui manet in patriâ et patriam cognoscere temnit,
Is mihi non civis sed peregrinus erit.

PIERRE-GEORGES ROY
ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE
RUE WOLFE
LÉVIS

RECHERCHES HISTORIQUES

Sommaire de la livraison de janvier: Saint-Ferréol ; Maires des Trois-Rivières ; Gilles Hocquart, Régis Roy ; L'Annonciation de Notre-Dame de Bonsecours de l'Islet ; Académie Commerciale Saint-François-Xavier, P.-G. R. ; Origine des noms de lieux ; Charles François Lienard Villemonble de Beaujeu ; Le photographe Saroni, R. ; Le nom de Nicolet, Benjamin Sulte ; François de Ré, sieur de Gand, R. ; Sir Edmund Cox, J.-C. Saint-Amant ; Le marquis de Feuquières, vice-roi de la Nouvelle France. R. ; Le sieur Timothée Sylvain, l'abbé Faillon ; Les compagnons du comte de Puisaye, R. ; Le major-général Ralph Burton, E. B. O'Callaghan ; Questions, etc.

On peut se procurer gratuitement une livraison spécimen des *Recherches Historiques* en s'adressant au directeur de la revue, Pierre-Georges Roy, rue Wolfe, Lévis.

Abonnement : $2 par annee.

Publications récentes

History and General Description of New France, by Rev. P. F. X. de Charlevoix, S. J., translated by John Gilmary Shea—The Burrows Brothers Company, Cleveland, Ohio, U. S.

La tête de Martin, comédie en un acte, arrangée pour cercles de jeunes gens, par Régis Roy—Montréal, C.-O. Beauchemin & fils—1900.

Québec et Lévis à l'aurore du vingtième siècle.

Le diocèse de Montréal à la fin du dix-neuvième siècle.

Les vieilles familles d'Yamachiche, par F.-L. Desaulniers. Volume troisième.—1900.





EGLISE DE SAINT-FERRÉOL

BULLETIN
DES
RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. 7 JANVIER 1901 No. 1

SAINT-FERRÉOL

Saint-Ferréol, en arrière de Saint-Joachim, côte de Beaupré, commença d'être colonisée sous les soins de Mgr de Laval vers 1693.

" Le 9 novembre de cette année, M. J. Soumande, chanoine, lui écrit de Saint-Joachim qu'il a pris avec lui trois habitants et Robert Dufour qui sont des plus expérimentés dans le pays. " Ils ont trouvé deux côtes, dit-il, chacune le long d'une rivière (la rivière Sainte-Anne ou Grande-Rivière sans doute). Dans la première il y a de quoi placer cinquante habitants à trois arpents chacun, et dans la seconde il y a du terrain pour en mettre au moins quarante. Le plus beau pays du monde, où il est facile d'y faire un chemin."

" M. Soumande fait marquer un chemin et abattre deux arpents de bois afin d'y pouvoir semer le printemps et éprouver la terre. Il demande à l'évêque de ne point ébruiter la chose afin que l'on ne le tourmente pas pour y aller prendre habitation. Il demande aussi un arpenteur pour tirer les lignes. " Il faut, dit-il, battre le fer pendant qu'il est chaud, il ne faut pas laisser refroidir le monde ; car quoique ce soit de très belles terres, elles ne sont pas des meilleures." (Notes de M. J.-Edmond Roy).

Saint-Ferréol comprend une étendue de sept milles et deux tiers de front sur environ quatre milles de profondeur.

Cette paroisse doit son nom à M. Jean-Lyon de Saint-Ferréol, docteur de Sorbonne, supérieur du séminaire de

Québec, qui possédait la seigneurie de Beaupré dans laquelle se trouve Saint-Ferréol. Elle est sous l'invocation de saint Ferréol, martyr, dont la fête se célèbre le 18 septembre.

La première chapelle a été construite et bénite en 1767, mais ce ne fut que le 17 juin 1801 que Mgr J.-O. Plessis, évêque de Canathe et coadjuteur de l'évêque de Québec, pourvut à la desserte régulière de cette mission, en obligeant le curé de Sainte-Anne de Beaupré à y faire l'office paroissial chaque quatrième dimanche ou fête d'obligation ou de dévotion.

L'église actuelle a été bâtie sur l'emplacement de la première chapelle. L'ouvrage fut commencé le 17 juin 1842 et terminé le 28 octobre de la même année. Le clocher a été construit en 1853 et la cloche bénite le 27 octobre de la même année.

Les curés de Saint-Ferréol ont été MM. Charles Beaumont, 1843-1852 ; J.-B. Côté, 1852-1854 ; Edouard Richard, 1854-1861 ; Prisque Gariépy, 1861-1862 ; François McDonnell, 1862-1866 ; Charles F. Cloutier, 1866-1875 ; C. Bérubé, 1875-1887 ; A.-H. Gosselin, 1887-1893 ; G.-A. Lemieux, 1893-1900 ; J.-E. Galerneau, curé actuel.

MAIRES DES TROIS-RIVIERES

Antoine Polette, 1846 ; P.-B. Dumoulin, 1853 ; John McDougall, 1854 ; J.-B. Lajoie, 1855 ; Jos.-E. Turcotte, 1857 ; C. Boucher de Niverville ; Sévère Dumoulin, 1865 ; J.-M. Désilets, 1869 ; J.-N. Bureau, 1872 ; T.-E. Normand, 1873 ; Arthur Turcotte 1876 ; J.-N. Bureau, 1877 ; Sévère Dumoulin, 1879 ; H.-G. Malhiot, 1885 ; J.-E. Hétu, 1888 ; T.-E. Normand, 1889 ; P.-E. Panneton, 1894 ; R.-S. Cooke, 1896 ; Arthur Olivier, 1898 ; L.-D. Paquin, 1900.

GILLES HOCQUART

La famille Hocquart est originaire de la Champagne. D'Hozier, juge d'Armes de France, nous dit que le nom de cette famille est indifféremment orthographié dans les actes qu'ils a examiné : Hocar, Hocart, Haccard, Hoccart, Hocquard, Hocquart et Hoquart. Cependant il nous assure que les seigneurs de Montfermeil et de Coubron, quatrième branche des Hocart, établie à Paris, se sont fixés depuis 1644 à orthographier leur nom : *Hocquart.* La noblesse des Hocart a été justifiée par titres originaux par devant le juge d'armes, d'Hozier, en 1536.

La famille était ainsi divisée :

I. Hocart, (en Champagne).

II. Hocart, (Claude) de Ste-Ménéhould.

III. Hocart, (François) seigneur de Felcourt.

IV. Hocquart, (Jean-Hyacinthe) chevalier, seigneur d'Essenlis et de Muscourt.

V. Hocart, (Etienne) Ecr, sieur de la Motte.

Gilles Hocquart descendait de la quatrième branche. Son père seigneur d'Essenlis et de Muscourt fut conseiller du Roi en ses conseils, et Intendant de Justice, Police et Finance de la Marine au département de Toulon, par provisions du 30 avril 1716. Il mourut à Paris le 17 octobre 1723, à l'âge de 74 ans. Il eut 14 enfants, dont 5 mourûrent en bas âge.

Gilles était le troisième fils de Jean-Hyacinthe. Il est qualifié de chevalier. Il fut d'abord Commissaire de la Marine, et obtint du roi, le 8 mars 1729, une commission en qualité de Commissaire Général de la Marine, et d'Ordonnateur en la Nouvelle-France, pour faire au défaut de l'Intendant, les fonctions qu'il serait en droit d'y faire lui-mê-

me. Il arriva à Québec vers la fin d'août 1729, et se présenta au Conseil Souverain, le 6 septembre suivant, pour faire enregistrer sa commission afin d'agir comme intendant. Le 21 février 1731, il fut nommé à Versailles, Intendant de Justice, Police et Finance ès pays de Canada, Acadie et Isles de Terreneuve, et autres pays de la France septentrionale, en considération de la sage conduite qu'il avait tenu dans les différents emplois que le Roi lui avait donné, dont il s'était acquitté à l'entière satisfaction de Sa Majesté. Cette nouvelle commission fut enregistrée à Québec, le 20 août 1731.

Hocquart règla les poids et mesures et travailla activement a développer les ressources du pays. Sous son administration et malgré les embarras financiers de la France, le Canada sembla prospérer. (1)

Hocquart fut remplacé en Canada par Bigot. De retour en France, nous le retrouvons aussitôt Intendant de Brest, en Bretagne, le 1er avril 1749, et enfin conseiller d'Etat, le 29 décembre 1753.

En 1756, le général de Montcalm s'embarqua de France pour diriger les opérations militaires en Canada, contre les Anglais. Il dit dans son *Journal* (page 30) qu'à son passage à Brest il y fut très bien reçu par M. le comte DuGuay, chef d'escadre, qui commande la Marine, et par M. Hocquart, intendant...... Pour M. et Madame Hocquart, c'est un couple bien assorti ; ce sont d'honnêtes gens, vertueux, bien intentionnés, tenant une bonne maison. Aussi M. Hocquart a-t-il été vingt ans intendant en Canada sans avoir augmenté sa fortune, contre l'ordinaire des intendants des colonies qui n'y font que de trop grands profits aux dépens de la colonie."

Hocquart épousa par contrat du 23 août 1750, demoiselle Anne Catherine de la Lande, fille de Claude de la Lande,

(1) A. Béchard, Monographies, p. 59.



GILLES HOCQUART



ARMES DE GILLES HOCQUART

comte de Câlan, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

Garneau (1) dit : " M. de Choiseul rapporte que M. Hocquart qui commandait l'*Alcyde*, étant à portée de la voix du *Dunkerque*, de 60 canons, fit crier en anglais— " *Sommes-nous en paix ou en guerre ?* " On lui répondit— " *Nous n'entendons point* ". M. Hocquart répéta lui-même la question en français, le capitaine anglais répondit par deux fois :—*La paix ! la paix !* On connaît ce qui s'ensuivit. L'*Alcyde* et le *Lys*, deux des vaisseaux de l'escadre du duc d'Anville, séparés des autres bâtiments par une forte tempête qui sévît sur les côtes de l'Acadie, tombèrent quelques jours plus tard avec des vaisseaux anglais. Malgré que le capitaine anglais eut répondu :—" En paix ! " l'*Alcyde* et le *Lys* n'en furent pas moins capturés après combat.

Ce M. Hocquart (Toussaint) qui commandait l'*Alcyde*, était frère de Gilles Hocquart. Il fut chef d'escadre en 1761. Il naquit à Nantes, et fut baptisé le 29 octobre 1700 Jean Hyacinthe Hocquart de Montfermeil, neveu de Gilles et de Toussaint, enseigne à bord de l'*Alcyde*, fut tué durant l'action ci-haut mentionnée.

Ce M. de Choiseul cité par Garneau, avait épousé une Hocquart.

Les seigneurs de Montfermeil et de Coubron avaient fait de belles et bonnes alliances. Il est intéressant d'en noter une : celle de l'un des proches parents de Gilles Hocquart avec une parente de Colbert, le célèbre ministre de Louis XIV.

Les Hocquart blasonnaient :—*De gueules à trois roses d'argent, posées deux et une.*

Nous devons à l'obligeance de M. Sulte le portrait de Hocquart donné ici.

Régis Roy

(1) Vol II, p. 215.

L'ANNONCIATION DE NOTRE-DAME DE BONSECOURS DE L'ISLET

LES VICAIRES DE L'ISLET

M. François Xavier Delâge-dit-Lavigueur né en 1805 ; vicaire à l'Islet du 1er octobre 1832 au 20 février 1833 ; desservant jusqu'au 1er octobre 1833 ; curé de l'Islet jusqu'à octobre 1881 ; décédé à l'Islet le 12 août 1887.

M. Jean-Baptiste Côté né à Saint-Henri-de-Lauzon le 2 février 1814 ; ordonné le 9 février 1840 ; vicaire à l'Islet jusqu'à octobre 1844 ; décédé à Lévis le 10 mars 1894.

M. Pierre-Jacques Bédard né à Beauport le 17 novembre 1816 ; ordonné le 29 janvier 1844 ; vicaire à l'Islet de octobre 1844 à octobre 1845 ; décédé à Yorkton, Dakota, Etats-Unis, le 26 décembre 1876.

M. Edouard-François Moore né à Québec le 14 juin 1821 ; ordonné le 20 décembre 1845 ; vicaire à l'Islet jusqu'à octobre 1849 ; décédé à Saint-Frédéric de Beauce le 1er juillet 1873.

M. Louis Desjardins né le 25 avril 1821 à Kamouraska ; ordonné le 5 novembre 1849 ; vicaire à l'Islet pendant environ un mois ; décédé le 8 octobre 1887 curé de Sainte-Cécile-du-Bic.

M. Joseph-Edouard Martineau né le 24 juin 1823 à Saint-Michel de Bellechasse ; ordonné le 3 janvier 1850 ; vicaire à l'Islet jusqu'à octobre 1851 ; décédé à Grande-Rivière, Gaspé, le 11 juin 1852.

M. Frédéric-Auguste Oliva né le 4 juillet 1828 à Saint-Thomas de Montmagny ; ordonné le 11 mai 1851 ; vicaire à l'Islet jusqu'à octobre 1855 ; décédé curé de Saint-François de la Rivière-du-Sud le 4 janvier 1898.

M. Louis-Charles-Ovide Grenier né à Québec le 19 février 1830 ; ordonné le 22 septembre 1855 ; vicaire à l'Islet jusqu'à octobre 1857 ; devenu aveugle en 1863, il se retire à Saint-Isidore de Dorchester où il vit encore.

M. Maximin Fortin né le 22 août 1829, à Saint-Jean Port-Joli ; ordonné le 17 décembre 1853 ; vicaire à l'Islet de mars 1857 à octobre de la même année ; décédé curé du Cap-Santé le 22 février 1887.

M. Pierre-Stanislas Vallée né à Saint-Thomas de Montmagny le 29 juin 1830 ; ordonné le 19 septembre 1857 ; vicaire à l'Islet jusqu'à octobre 1862 ; décédé à Saint-Jérôme du Lac Saint-Jean en 1875.

M. Antoine Chouinard né le 29 mars 1838 à Saint Jean-Port-Joli ; ordonné le 29 septembre 1861 ; vicaire à l'Islet jusqu'en janvier 1862 ; actuellement curé de Sainte-Cécile du Bic.

M. Ducroux ordonné en France où il est né, vicaire à l'Islet de mars 1862 à octobre de la même année ; actuellement missionnaire dans l'ouest américain.

M. Charles Galerneau né le 11 juillet 1837, à Charlesbourg ; ordonné le 28 septembre 1862 ; vicaire à l'Islet jusqu'à octobre 1865 ; en 1900, retiré du ministère pour raison de santé.

M. François-Xavier Delâge né à Charlesbourg le 17 mars 1837 ; ordonné le 22 février 1863 ; vicaire à l'Islet de octobre 1863 à octobre 1865 ; en 1900, curé de Saint-Louis de Chambord, Lac Saint-Jean.

M. Charles-Eugène Frenette né le 23 décembre 1838 au Cap-Santé ; ordonné à l'Islet le 31 juillet 1864 ; vicaire à l'Islet de octobre 1865 à septembre 1873 ; actuellement curé de Saint-Jean-Port-Joli.

M. Joseph-Louis-Edouard Lauriot né à Québec le 30 août 1845 ; ordonné le 26 mars 1871 ; vicaire à l'Islet de

octobre 1873 à octobre 1874 ; en 1900, curé de Saint-Prime, Lac Saint Jean.

M. Louis Sanfaçon né à Québec le 8 décembre 1843, ordonné le 11 juin 1870 ; vicaire à l'Islet de octobre 1873 à octobre 1881 ; en 1900 retiré du ministère pour cause de santé.

M. Joseph-Zéphirin Ananie Girard, né le 18 décembre 1839 à la Baie Saint-Paul ; ordonné le 15 septembre 1867 ; vicaire à l'Islet de octobre 1874 à octobre 1875 ; en 1900, curé de Notre-Dame du Portage.

M. Joseph-Félix Gendron né le 30 septembre 1845 à Saint-Casimir ; ordonné le 30 mai 1874 ; vicaire à l'Islet de octobre 1877 à octobre 1878 ; en 1900, vicaire-général de l'évêque de Chicoutimi et curé de la Pointe-aux-Esquimaux.

M, André-Joseph-Adrien Papineau né le 6 mars 1845 ; ordonné le 26 mars 1871 ; vicaire à l'Islet de octobre 1877 à octobre 1878 ; décédé à Québec le 10 septembre 1880.

M. Flavien-Edouard Casault né le 22 décembre 1842 à Saint-Thomas de Montmagny ; ordonné le 28 janvier 1872 ; vicaire à l'Islet de octobre 1877 à janvier 1879 ; en 1900, retiré du ministère pour cause de santé.

M. Pierre Savoie né le 19 avril 1843 à Sainte-Marie, Beauce ; ordonné le 23 septembre 1866 ; vicaire à l'Islet de octobre 1879 à octobre 1881 ; décédé à Saint-Sylvestre le 5 juillet 1894.

M. Jean-Baptiste-Couillard Dupuis né à Saint-Thomas de Montmagny le 23 novembre 1852 ; ordonné le 12 mars 1881 ; vicaire à l'Islet de octobre 1881 à octobre 1882 ; en 1900, curé de Surette Island, diocèse d'Halifax.

M. Onésiphore-Anselme-Joseph Cantin né le 28 juillet 1857 à Notre-Dame de Lévis ; ordonné le 17 septembre 1882 ; vicaire à l'Islet jusqu'à octobre 1889 ; en 1900, curé de Saint-Maxime, Beauce.

M. Joseph Valin né à Saint-Augustin le 15 février 1852 ;

ordonné le 30 avril 1882 ; vicaire à l'Islet de janvier à mai 1883 ; en 1900, curé de Saint-Edouard de Lotbinière.

M. Louis-Magloire-Antoine Bacon né le 24 septembre 1863 à Saint-Thomas de Montmagny ; ordonné le 15 mai 1887 ; vicaire à l'Islet de octobre 1889 à juillet 1892 ; 1900, religieux au couvent des Dominicains de Saint-Hyacinthe.

M. Louis-Georges Fournier né à l'Islet le 6 mai 1837 ; ordonné le 20 septembre 1863 ; vicaire à l'Islet de septembre 1894 à février 1895 ; en 1900, exerçant le saint ministère à Minneapolis, Minnesota, Etats Unis.

M. François-Xavier-Adolphe Dulac né à Saint-Georges, Beauce, le 22 avril 1865 ; ordonné le 26 mai 1892 : vicaire à l'Islet jusqu'à septembre 1894 ; actuellement curé de Saint-Marcel de l'Islet.

M. Armand Proulx né le 15 mars 1870 à Sainte-Anne de LaPocatière ; ordonné le 2 septembre 1893 ; vicaire à l'Islet de février 1894 à juin 1899 ; en 1900, vicaire à Saint-Joseph de Lévis.

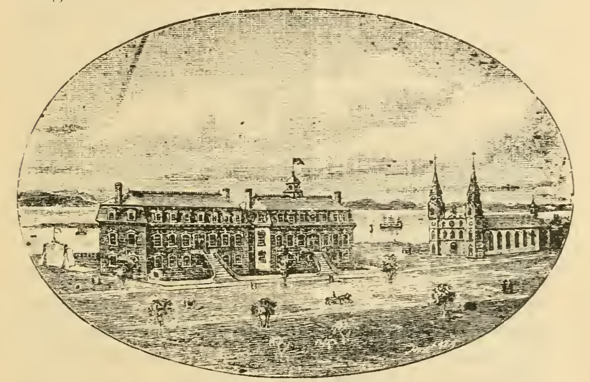
M. Charles Auger né le 23 avril 1872 à Sainte-Emelie de Lotbinière, ordonné le 27 mai 1899 ; vicaire à l'Islet, en 1900.

ACADÉMIE COMMERCIALE SAINT-FRANÇOIS XAVIER

Ce bel établissement est situé à quelques pas au sud-est de l'église, sur le bord du Saint-Laurent. Il a été fondé en 1853 par M. F.-X. Delâge, curé de l'Islet, et le frère Facile, provincial et visiteur des Frères des Écoles Chrétiennes.

Il comprend deux corps de bâtisses : l'une en pierre et l'autre en bois. La maison en pierre appartient aux commissaires d'écoles qui l'achetèrent en 1852. Elle fut allongée de vingt pieds en 1870, ce qui porta sa longueur à quatre

vingt pieds, et on l'exhaussa d'un étage. En 1872, elle fut augmentée d'une aile en brique rouge. L'intérieur a été en grande partie refait en 1880 et on remodela le toit en lui donnant la forme actuelle. La maison en bois est la propriété des Frères ; ils l'ont achetée de défunte dame J.-O. Fafard en 1888. En 1890, ils l'exhaussèrent d'une étage et firent la chapelle actuelle. Les deux bâtisses mesurent cent-cinquante-deux pieds de longueur sur trente-deux de largeur.



ACADÉMIE COMMERCIALE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER

Cet établissement possède un pensionnat qui fut ouvert en même temps que l'externat, le 1er septembre 1853. Dès ce premier jour, quatre-vingt-six élèves furent admis, et depuis lors leur nombre s'est toujours accru. Actuellement les classes sont fréquentées par près de cent-cinquante élèves dont plus de soixante pensionnaires.

Bon nombre des élèves passés par l'Académie commer-

ciale de l'Islet sont prêtres ; plusieurs sont entrés dans les professions libérales ; quelques-uns occupent des charges importantes dans l'administration civile du pays ; un certain nombre se livrent à l'agriculture. C'est la carrière commerciale qui a été embrassée le plus généralement.

Le premier directeur de l'Académie Commerciale fut le Frère Alexandre, de 1853 à 1856. Il eut pour successeurs les Frères Blaise, de 1856 à 1858 ; Chrysostôme, de 1858 à 1889 ; Mathias, de 1889 à 1896 ; Maximien, arrivé en 1896.

P.-G. R.

ORIGINE DE NOMS DE LIEUX

Témiscaming : Le lac Témiscaming a donné son nom au village des indiens bâti sur ses bords. Témiscaming veut dire en sauvage *eau profonde.* En effet, parait-il, le lac Témiscaming n'en cède rien, pour la profondeur, au lac Supérieur lui-même.

Mattawa : La prononciation ancienne et véritable de ce mot est Mattawan ; pour le rendre plus euphonique on en a fait Mattawa. On sait que la ville de Mattawa s'élève au confluent des rivières Mattawa et Ottawa. Or, Mattawan, en langue algonquine, signifie *rencontre des eaux.* Les anciens voyageurs auraient dit : *La Fourche.* C'est un nom qui revient souvent dans le vocabulaire topographique des sauvages ; car, en voyageant en canot, rien de plus commun que de rencontrer un cours d'eau qui se jette dans un autre.

RÉPONSES

Charles-Francois Lienard Villemonble de Beaujeu. (VI, X, 748.)—Le comte Charles-François Liénard Villemonble de Beaujeu, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'Honneur, naquit à Québec le 8 novembre 1756. Il était fils de Louis Liénard de Beaujeu, sieur de Villemonble, chevalier de Saint-Louis, gouverneur et commandant militaire à Michillimakinac sous le gouvernement français, seigneur de Beaujeu ou Lacolle, et des îles aux Oies et aux Grues. Le héros de la Monongahéla était son oncle.

Il passa en France le 27 septembre 1766, avec son oncle maternel, Paul-Joseph Lemoine, chevalier de Longueuil, chevalier de Saint-Louis, gouverneur de Trois-Rivières, et commandant, en 1756, la ville et le gouvernement de Québec.

On l'envoya au collège à Paris, où il reçut une brillante éducation. Il entra ensuite à l'école militaire et il s'y distingua par ses talents et son application à une profession dans laquelle, et dans tout temps, et partout, s'étaient distingués ses ancêtres.

A sa sortie de l'école militaire il acheta une réforme à la suite du régiment du Roy-Dragons ; puis passa capitaine de remplacement dans le régiment des Chasseurs des Vosges.

Ce fut à cette époque qu'il fut présenté à la cour par son proche parent, le comte Gravier de Vergennes, ministre secrétaire d'état au département des affaires étrangères. Il y prit la place qu'il avait le droit d'occuper comme descendant d'une maison (elle tire son origine du Dauphiné et Villefranche, et elle date au-delà des croisades) dont les membres ont été décorés des premières charges de l'État.

La guerre entre la France et l'Angleterre s'étant rallumée en 1778, il abandonna les plaisirs sans nombre de la cour de Louis XVI, pour voler où l'appelait son devoir. Il s'embarqua avec son régiment, qui faisait partie des troupes de débarquement dont le célèbre navigateur La Pérouse avait le commandement, sur l'*Amazone*, et qui faisait partie de l'escadre du comte d'Estaing. M. de Beaujeu se distingua à la prise d'une frégate anglaise nommée l'*Ariel*.

Il se rendit, toujours sous le même commandement, à bord de l'*Astréa*, sur les côtes de la Nouvelle Angleterre, où la frégate l'*Hermine*, commandée par M. de La Touche-Tréville, se trouvait, et fut présent au combat qui se livra près de l'île Royale (aujourd'hui île du Cap-Breton) à une frégate ennemie et cinq bâtiments.

Il alla ensuite avec LaPérouse au Cap Français et ce fut là que celui-ci, qui avait déjà dans plusieurs occasions distingué la belle conduite de M. de Beaujeu, se l'attacha comme aide major-général, dans l'expédition qu'il était chargé de faire contre les établissements anglais de la baie d'Hudson. M. de Beaujeu accepta ce grade avec reconnaissance, ne voulant pas laisser échapper une si belle occasion d'aller lui aussi combattre dans des parages qui avaient été si bien connus, et dont les côtes avaient été si souvent teintes du sang de ces braves marins canadiens du nom d'Iberville, de Sérigny, de Bienville, de Châteauguay et de Sainte-Hélène, ses grands-oncles, et descendants comme lui du brave Charles Lemoine, premier baron de Longueuil.

Les préparatifs de cette expédition furent faits avec activité, et le 31 mai 1782, elle sortit de la rade du Gap. M. de Beaujeu était à bord du *Sceptre*, de 74 canons, et que commandait La Pérouse, avec trois ou quatre autres frégates.

Le 17 juillet, l'escadre eut connaissance de l'île de la Résolution au milieu de l'entrée du détroit d'Hudson. M. de

Beaujeu fut envoyé le 30 pour reconnaître les approches du fort *Prince of Wales*, ce qu'il fit à la satisfaction de son chef, et le fort fut pris le 8 août.

Il aida aussi à prendre le fort *York* qui s'était appelé autrefois le fort *Bourbon* et qui fut détruit.

La Pérouse qui connaissait à M. de Beaujeu le talent de faire la carte d'un pays et du dessin, lui ordonna de faire les plans des combats et de la prise des forts qui venaient d'être soumis à la France, pour les porter au roi. Il s'embarqua sur une frégate, et le même soir de son arrivée à Paris, il eut l'honneur d'être présenté au roi par M. de Castries, ministre de la marine, et d'apporter à Sa Majesté la nouvelle de la reddition des forts anglais situés à la baie d'Hudson.

Le roi le reçut avec bonté et prit intérêt à lui entendre raconter le voyage que l'expédition venait de faire dans des parages peu connus, et où elle avait eu à surmonter, dans un espace très rétréci, la plupart des dangers que la navigation peut offrir dans toute l'étendue du globe.

Ce fut à son retour de cette expédition que M. de Beaujeu reçut du roi et des ministres des compliments flatteurs, sur sa belle conduite ; et qu'ils lui promirent de l'avancement, et en conséquence il reçut, en 1783, le grade de colonel.

Quand l'affreuse tempête de 1789 éclata, il fut un des premiers à abandonner tous ses biens, ainsi que la belle carrière qui s'offrait à lui sous les armées de la république, pour émigrer ; et, après avoir été sous les drapeaux des princes offrir à son roi sa fortune, ses bras et sa vie, lors de leur retraite, il suivit la brave armée du prince de Condé, et il était du nombre des 80 gentilshommes qui, enhardis par M. de Salines, lieutenant-colonel du régiment de Condé, défendirent contre 300 républicains la redoute de Bethune

aux cris de *Vive le roi* ; et ce fut cette action héroïque du 19 juillet 1793, qui inspira à Delisle ces vers du *Poème de la Pitié* :

> Sparte ne parle plus de tes trois cents guerriers,
> Un seul de leurs combats égale tes lauriers.

M. de Beaujeu suivit le corps du prince de Condé jusqu'au moment où il fut licencié ; alors il passa avec beaucoup d'autres émigrés en Angleterre, et ne revint en France qu'en 1803.

A la Restauration, le comte de Beaujeu fut continué dans ses anciens grades et reçut des mains de Louis XVIII la croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

Il mourut à Senlis, département de l'Oise, le 6 janvier 1846.

M. de Beaujeu avait épousé en première noces, à Paris, en 1784, Emilie de Bongars, fille du comte de Bongars, intendant de Saint-Domingue, et président à mortier à Metz. Elle lui donna un fils qui entra dans le corps des Gendarmes d'Ordonnance de la garde de Napoléon, et qui après s'être distingué dans un grand nombre de combats, trouva la mort à la suite des désastres de la grande armée, dans les champs glacés de la Russie.

En secondes noces, il épousa une cousine de sa première femme, Mademoiselle de Bongard, qui n'eut pas d'enfants.

Le photographe Saroni. (I, X, 87.)—Le père de Saroni était un officier autrichien qui se battit contre Napoléon à Leipsic. Il haïssait Napoléon 1er mais proclamait hautement ses qualités militaires. C'est à Québec où l'ex-officier autrichien vint s'établir que naquit Napoléon Saroni en 1821.

Il est universellement reconnu que c'est à M. Saroni que l'on doit les progrès qu'a fait la photographie aux Etats-Unis. M. Saroni n'avait que dix ans lorsqu'il alla s'établir

à New-York. Il montra, dans sa jeunesse, beaucoup de goût pour le dessin et apprit l'art d'illustrer les livres. M. Saroni fonda ensuite, sous le nom de Saroni, Major & Knapp, une des premières maisons de lithographie de New-York. Mais juste avant la guerre de Sécession, il vendit sa part à ses associés et entreprit un voyage en Europe. Il avait placé sa petite fortune à New-York ; mais, pendant son absence, il la perdit tout entière par suite de l'incapacité et de la négligence de ses agents, de sorte qu'un bon jour il se trouva presque sans ressources à Paris. C'est alors que M. Saroni s'adonna à la photographie. Après avoir tenu un atelier pendant six ans à Bermingham, Angleterre, il revint à New-York en 1867 et y réforma complètement la manière de poser. M. Saroni devint ainsi rapidement le photographe le plus populaire de New-York et eut bientôt la clientèle des artistes les plus en vue au théâtre et de toutes les célébrités et notabilités de la ville.

M. Saroni est mort en novembre 1896.

R.

Le nom de Nicolet. (VI, XII, 761.)—On me demande qui a donné le nom de Nicolet à la rivière et à la seigneurie qui forment les localités sud-est du lac Saint-Pierre.

Ce nom a dû être imposé par les colons des Trois-Rivières du vivant de Jean Nicolet, ou mieux, alors que cet interprète demeurait dans la ville naissante : de 1635 à 1642.

Champlain avait appelé la rivière en question d'après Pontgravé, son assistant. De 1603 à 1629, il écrit toujours ce nom à propos du même lieu. Personne après lui ne paraît avoir suivi sa coutume sous ce rapport.

Les colons commencèrent à se fixer aux Trois-Rivières en 1633 ou 1634. Jean Nicolet y conduisait la traite des pelleteries de 1635 à 1642, date où il mourut.

Après cela, je ne trouve aucune mention de la rivière qui nous occupe, durant vingt ans.

Dans son mémoire de 1663 sur les fortifications dont le pays a besoin, M. d'Avaugour, gouverneur général, dit qu'il est nécessaire de construire un fort vis-à-vis les Trois-Rivières, rive sud du fleuve ; il recommande aussi d'élever deux forts plus considérables, munis d'artillerie, à la Pointe-du-Lac et a "l'embouchure de la rivière Nicolet," d'après l'idée que voici : demi-bastions faisant face au lac et au fleuve ; le restant en forme de redoute.

Ces travaux restèrent en plan et ne furent jamais exécutés parce que le roi décida d'envoyer des troupes pour réduire les Iroquois.

Il importe de remarquer que M. d'Avaugour écrit : "la rivière Nicolet," indiquant ainsi le nom populaire ou officiel de ce cours d'eau. Dans les deux cas, officiel ou simplement populaire l'usage de ce nom fait voir que Jean Nicolet avait laissé son souvenir en ce lieu.

Le gouverneur se servait de ce nom pour le rendre officiel, si toutefois il ne l'était déjà.

Par la suite, c'est-à-dire de 1667 à 1673, on mentionne la rivière sous le nom de Loubias, et, de 1674 à 1700, sous le nom de Cressé, à cause des deux hommes qui se succédèrent, dans la possession de la seigneurie, mais cela n'empêche pas "Nicolet" de figurer en même temps dans les actes des notaires, les pièces du gouvernement et les inscriptions au registre des baptêmes, mariages et sépultures tenus aux Trois-Rivières.

Aux environs de Cherbourg, où naquit Jean Nicolet, il y a un village presque entièrement composé de familles portant le nom de Nicolet. Non loin de là, un hameau est habité par des gens du nom de Delamer—qui est le nom de la mère de Jean Nicolet.

Les Delamer et les Nicolet sont, là-bas, comme les Gagnon et les Trudel parmi nous. " Près de Cherbourg, m'écrit un Français natif du voisinage de la ville de Cherbourg, on ne rencontre que des Nicolet et des Delamer et cela me fait penser aux Parent de Beauport, aux Gélinas des Trois-Rivières, aux Lesieur d'Yamachiche ".

Une partie du terrain de Spencer Wood, résidence du lieutenant-gouverneur de Québec, appartenait à Jean Nicolet, qui est qualifié dans les écrits de 1637-42 de sieur de Belleborne. Le ruisseau qui traverse la propriété est encore connu sous le nom de Belleborne. Je l'ai suivi jusqu'à l'endroit où il tombe dans le Saint-Laurent. Wolfe avec ses soldats est monté par cette coulée à l'assaut du poste français qui gardait les plaines d'Abraham.

BENJAMIN SULTE

Francois de Re, sieur de Gand. (IV, IX, 504.) François de Ré, De Ré ou Derré, sieur de Gand, était membre de la Compagnie des Cent Associés.

Dès 1635, il était commissaire général de la Compagnie à Québec.

En 1637, ayant obtenu une concession de terres voisine de celle des pères Jésuites, à Sillery, il la donna à la mission.

En 1640, il avait charge du greffe.

M. de Ré mourut le 20 mai 1641. Le même jour on chanta les vêpres des trépassés pour lui, et le lendemain, après l'office des morts et la messe chantée solennellement, il fut enterré en la chapelle de Champlain. R.

Sir Edmond Cox. (V, I, 565.)—Sir Edmund Cox était un vieux militaire qui avait conquis son titre d'honneur par sa bravoure et sa valeur dans les Indes.

Lors de son arrivée au Canada, il alla s'établir à Kingsey,

comté de Drummond, sur une terre située à un endroit admirable où la rivière Saint-François, faisant un détour gracieux, forme une anse tranquille encadrée de hautes falaises.

C'est là que sir Edmund Cox se fit construire une maison dont la forme étrange fait penser un peu aux châteaux crénelés des seigneurs du moyen âge.

Le 26 mai 1848, Sir Edmund Cox fut nommé régistrateur du comté de Drummond.

Il mourut en octobre 1877.

J.-C. SAINT-AMANT

Le marquis de Feuquieres, vice-roi de la Nouvelle-France. (VI, IX, 742.)—Isaac de Pas, marquis de Feuquières, remplaça, en 1660, François-Christophe de Lévy, duc de Danville, comme vice-roi de la Nouvelle-France. On a aucun renseignement biographique sur ce marquis de Feuquières. Dans le récit de son voyage en France, sous le gouvernement de M. d'Avaugour, Pierre Boucher parle de ce vice-roi : " J'ai oublié de dire que M. de Lauzon étant repassé en France en 1657, et faisant ses visites à Paris, alla voir M. le marquis de Feuquières qui était pour lors vice-roi de toute l'Amérique."

R.

Le sieur Timothee Sylvain. (VI, XII, 767.)—Timothée O'Sullivan, né en 1696, était fils de Daniel O'Sullivan et de Elizabeth Macarthy, de Saint-Philibert, diocèse de Cork, en Irlande.

Après avoir servi seize ans en Espagne en qualité de capitaine de dragons, il fut chargé, en 1716, d'aller recruter en Irlande pour son régiment. Pris par des pirates, il fut mené à la Nouvelle-Angleterre, d'où il passa dans la Nouvelle-France.

Peu de temps après son arrivée ici, en janvier 1720, il épousa Marie Gautier, veuve de Christophe Dufros de la Jemmerais, la mère de Mme d'Youville qui devait fonder les Sœurs de la Charité.

M. O'Sullivan changea insensiblement son nom en celui de Silvain ou Sylvain, sans doute pour le rendre par là plus conforme à la manière dont les Canadiens prononçaient alors ce nom étranger ; et c'est ainsi qu'il est nommé dans les actes et les lettres de ses contemporains. M. Deschambault et d'autres le qualifient même M. de Silvain, apparemment parce qu'il était reconnu pour gentilhomme irlandais par la cour de France.

Sur la demande des prêtres du séminaire de Saint-Sulpice et des citoyens de Montréal, et sur les instances de la famille de Varennes, la cour, en 1724, accorda à M. Silvain, à la recommandation de M. de Vaudreuil, des lettres de naturalité et un brevet de médecin du roi, afin que, par ses connaissances en médecine, il pût se rendre utile à la ville et aux environs, qui manquaient alors de médecin. En vertu de ce brevet, purement honorifique, il exerça la médecine et la chirurgie à la satisfaction du public, qui témoignait pour lui une grande confiance. Mais à la mort de M. de Vaudreuil, son protecteur, les autres médecins du Canada se liguèrent pour le faire interdire comme incapable ; et M. de Beauharnois, qui entra dans leur dessein, servit M. Silvain sans le vouloir, en écrivant contre lui au ministre en des termes qui laissaient paraître trop d'emportement. " A l'égard du sieur Silvain, médecin du roi à Montréal, lui répondit le ministre, je ne sais si vous êtes bien informé de ses talents. Les principaux officiers de Montréal, les ecclésiastiques et les religieuses de l'Hôtel-Dieu en ont rendu des témoignages bien avantageux. Je suspendrai ma décision jusqu'à ce que, par une plus ample connaissance, vous

ayez pu en dire votre sentiment sans prévention." La conclusion fut que M. Silvain conserva son brevet de médecin du roi, et exerça son état comme auparavant. Ayant même été obligé de faire un voyage en France pour des affaires de famille, il obtint du ministre en 1733, et en sa qualité de médecin du roi à Montréal, son passage gratuit sur le vaisseau le *Rubis*, et sa place à la table du capitaine ; et n'ayant pu jouir de cette faveur l'année 1733, il l'obtint de nouveau l'année suivante. M. de Beauharnois, se doutant qu'il passait alors en France pour demander la place de médecin du roi à Québec, vacante par la mort de M. Sarrasin, et à laquelle étaient attachées 800 livres de pension annuelle, écrivit encore au ministre d'une manière très-défavorable à la capacité de M. Silvain ; et, comme, d'ailleurs, personne en France ne s'était présenté pour aller remplir cette place, la cour en disposa, par expectative, en faveur du fils même de M. Sarrasin, qui étudiait alors à Paris, au moyen d'une pension de 450 livres que le roi lui faisait ; mais qui ne put exercer cet emploi, étant mort en France durant l'été de 1739.

M. Silvain aida Mme de la Jemmerais à élever les enfants qu'elle avait eus de son premier mariage Du moins c'est le témoignage que lui rendait, en 1727, Mme la marquise de Vaudreuil auprès du ministre de la marine, à l'occasion d'une demande qu'elle lui adressait en faveur du plus jeune des fils de Mme de la Jemmerais, qui était alors cadet dans les troupes. "Le sieur Silvain, gentilhomme irlandais, dont le père était aussi médecin, écrivait-elle, ayant épousé la veuve de feu M. de Lajemmerais, capitaine qui avait six enfants sans un sol de bien, en a usé pour cette famille en vrai père. Il s'est privé de son nécessaire pour élever ses enfants et leur donner toute l'éducation qui lui a été possible.

M. Silvain eut, en 1744, de fâcheux démêlés avec le sieur

de Monrepos, juge de Montréal, qui obtint même un décret de prise de corps contre lui. Le capitaine de garde à qui on s'adressa, selon l'usage, pour l'exécution de ce décret, était ce jour là M. de Varennes, beau-frère de M. Silvain : il refusa main-forte ; et comme la garde ne devait être relevée que le lendemain, M. Silvain eut la facilité de s'enfuir, et même de faire enlever tous les meubles de sa maison. M. de Varennes fit plus encore ; il souleva tous les officiers de la garnison contre le sieur de Lavaltrie, qui, étant venu le lendemain relever la garde, voulut prêter main-forte ; et on répandit enfin des chansons, dans lesquelles on ne respectait pas plus les officiers de la justice que les chefs de la colonie. Cependant le roi, informé d'une violation si inouïe de la discipline militaire, cassa M. de Varennes ; et quoique toutes les puissances du Canada intercédassent pour lui à plusieurs reprises, le roi ne crut pas devoir se relâcher de la sévérité de cet acte, afin de réhabiter par cet exemple la vigueur de la discipline, qui avait été bien affaiblie sous le gouvernement de M. de Beauharnois.

L'ABBÉ FAILLON

Les compagnons du comte de Puisaye. (VI, X, 751.)—*Liste des royalistes venus de Londres au Canada, avec le comte de Puisaye :*

1. Lieutenant général comte Joseph Depuisaye.
2. Comte de Chalus major général.
3. D'Allègre colonel.
4. Marquis de Beaupoil colonel.
5. Vicomte de Chalus colonel.
6. Coster de Saint-Victor colonel.
7. De Marseuil lieutenant colonel
8. Queton de Saint-Georges lieutenant colonel
9. Boiton capitaine
10. De farcy capitaine

11. De Poret capitaine
12. Gui de Beaupoil lieutenant
13. Lambert de la Richerie lieutenant
14. Hippolite de Beaupoil
15. Champagne
16. Nathaniel Thompson
17. John Thompson
18. John ficerel, perdu à Montréal, pas remplacé
19. Thomas Jones, perdu à Québec, remplacé par Boyer
20. Joseph Donavant, perdu à Québec, pas remplacé
21. Abraham Berne
22. Padioux
23. Fauchard
24. Renoux
25. Segent
26. Bugle
27. Auguste, décédé à Québec
28. Polard
29. Letourneux
30. Langel
31. Bagot
32. Réné Fouquet, dit Lacouille, perdu à Plymouth
33. Deybach, dit Quiberon, décédé à Québec
34. Furon
35. Brigage, perdu à Plymouth
36. Marchand
37. William Smithers

Femmes :

38. Madame la marquise de Beaupoil
39. Madame la vicomtesse de Chalus
40. Madame Smithers
41. Mary Donavant, perdue à Québec, remplacée par Saly Robinson

42. Catherine Donavant, perdue à Québec, remplacée par Catherine
43. Betsy, perdue à Plymouth et remplacée par Barbe
44. Françoise Letourneux

Etat de la situation presente des émigrants français sous les ordres du comte Joseph de Puisaye.

Résidant à Niagara 5, *à savoir :*

1. Le comte de Puisaye, lieutenant-général
2. Le comte de Chalus, major général
3. Marchand, soldat.
4. Madame Smithers, femme de charge du comte de Puisaye
5. John Thompson, domestique du comte de Puisaye

Etablis à Windham 20, *à savoir :*

6. Monsieur d'Allègre, colonel
7. Le vicomte de Chalus, colonel
8. Monsieur de Marseuil, lieutenant-colonel
9. Monsieur Queton de Saint-Georges, major
10. Monsieur Boiton, capitaine
11. Monsieur de Farcy, capitaine
12. Monsieur de la Richerie, lieutenant
13. Madame la vicomtesse de Chalus
14. Renou, soldat
15. Fauchard, soldat
16. Sejan (Segent ?) soldat
17. Le Bugle "
18. Champagne "
19. Polard "
20. Furau "
21. Letourneux dit Langevin "
22. Fanny, sa femme

23. Langel, soldat
24. Boyer "
25. ?
26. Le marquis de Beaupoil, colonel
27. M. de Saint-Victor, colonel
28. M. Saint-Auclaire, sous-lieutenant
29. Monsieur de Beaupoil, jeune
30. Madame la marquise de Beaupoil
31. Betsey, servante
32. Williams Smithers, domestique
33. Nathaniel Thompson "
34. Thomas Jones "
35. John Fitzgerald "
36. John Donovan "
37. Mary Donovan "
38. Catherine Donovan "
39. Lambert, soldat "
40. Bagot " "
41. John Bern "

Ont perdu leur passage d'Angleterre 2, à savoir :

42. Réné Fouget, soldat
43. Michel Breguié "

Accidents 3, a savoir ;

44. John Deybach, soldat, noyé à Québec
45. Auguste " " " "
46. Padiou ou le Drama, décédé à Windham

Domestiques canadiens en tout, 21 savoir :

Valière et sa famille, forgeron
Gareau "
Mainville et sa famille, journalier
Antoine Laflèche
Le Bonhomme

Ces listes furent dressées par le comte de Puisaye lui-même.

R.

Le major-general Ralph Burton. (IV, VII, 478.) —Ralph Burton fut nommé lieutenant-colonel du 48ème Régiment en pied le 14 octobre 1754. Il accompagna Braddock à la bataille de la Monongahéla, où il fut blessé.

Le 10 janvier 1758, il obtenait le grade de colonel pour le temps qu'il servirait en Amérique. Cette même année, il commandait la troisième brigade dans l'expédition contre Louisbourg.

En 1759, avec son régiment il accompagna Wolfe à Québec. Il fut blessé dans les opérations devant cette ville, ce qui ne l'empêcha pas d'être à son poste à la mémorable bataille des plaines d'Abraham, où il avait le commandemant de la réserve. C'est à Burton que Wolfe donna son dernier ordre après avoir été blessé mortellement. C'était de couper la retraite aux fuyards.

Après la reddition de Québec, le colonel Burton fut nommé (23 octobre 1759) lieutenant-gouverneur de la ville et du district. Burton fut donc le premier lieutenant-gouverneur de Québec.

En 1760, il fut promu au grade de brigadier, et il accompagna Murray dans ses opérations pour la réduction du district de Montréal. Dans cette campagne il commandait la 1ère brigade, ou brigade de droite.

Le 10 décembre de la même année, il était nommé colonel du 95ème régiment servant alors en Amérique.

Le 10 juillet 1762, il était promu major-général.

Il devint colonel du 3ième Buffs le 22 novembre 1764.

Comme son nom ne se trouve pas dans l'*Army List* de 1769, on suppose qu'il mourut en 1768.

E. B. O'Callaghan

QUESTIONS

769—Qui peut me donner des renseignements biographiques sur MM. Adhémar et Delisle qui furent députés en Angleterre en 1783 pour demander pour le Canada une Chambre d'Assemblée et le maintien des lois françaises ?

V.

770—En 1837, une récompense de $2,000 fut offerte pour l'arrestation de Jean-Joseph Girouard, le célèbre patriote de Saint-Benoit. Caché chez un meunier du comté de Soulanges, M. Girouard préfera se livrer à M. Simpson, du Coteau-du-Lac, plutôt que de compromettre son hôte. Il est de tradition dans la famille Simpson que ce brave homme remit à M. Girouard le $2,000 que le gouvernement lui avait donnés pour son arrestation. L'histoire confirme-t-elle la tradition ?

XXX.

771—Pouvez-vous me dire ce que c'était que la seigneurie de la Rivière-du-Sud ? Par qui fut elle instituée et à qui fut-elle octroyée ?

Hut.

772—En 1802, la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada adoptait un bill pour rendre Charles-Baptiste Bouc inhabile et incapable d'être élu et de siéger ou de voter comme membre de la dite Chambre d'Assemblée. Pourquoi nos législateurs adoptèrent-ils cette loi d'exclusion contre un compatriote ?

773—Connait-on l'endroit précis de la côte de l'île du Prince-Edouard où périt l'*Auguste* en novembre 1761 ?

Alb. S.

VOL. 7 FÉVRIER 1901 No. 2

BULLETIN

— DES —

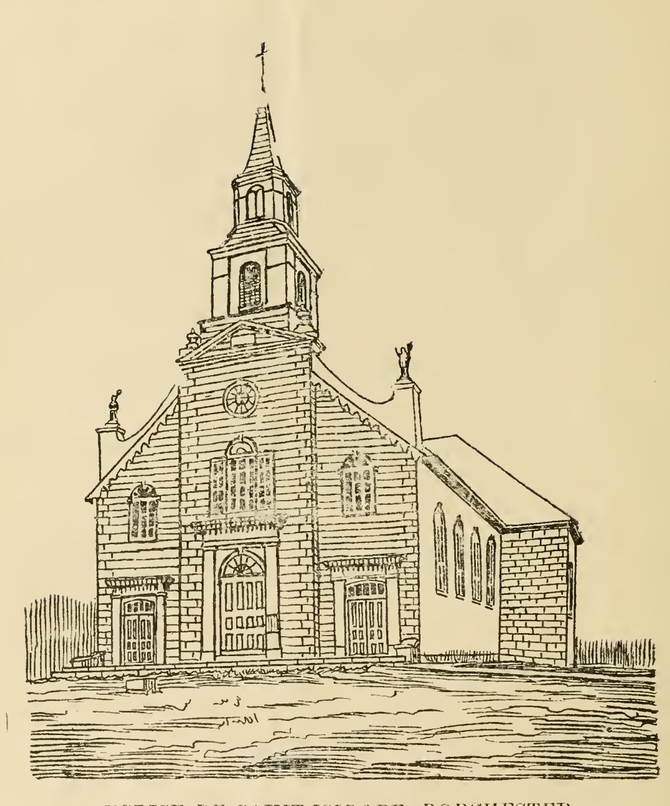
RECHERCHES HISTORIQUES

ARCHÉOLOGIE—HISTOIRE—BIOGRAPHIE
BIBLIOGRAPHIE—NUMISMATIQUE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

Qui manet in patriâ et patriam cognoscere temnit,
Is mihi non civis sed peregrinus erit.

PIERRE-GEORGES ROY
ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE
RUE WOLFE
LÉVIS



EGLISE DE SAINT-ISIDORE, DORCHESTER

BULLETIN
DES
RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. 7 FÉVRIER 1901 No. 2

L'ANNONCIATION DE NOTRE-DAME DE BONSECOURS DE L'ISLET

—

LES PRÊTRES NÉS À L'ISLET

—

M. Barthélemi Fortin, né le 22 mai 1779, du mariage de Charles Fortin et de Madeleine Pin. Ordonné prêtre le 24 septembre 1808. Vicaire à Saint-Hyacinthe ; 1809, à Québec, et desservant Notre-Dame de Foye ; 1812, chapelain de l'Hôpital-Général de Québec ; 1815, curé de Saint-André ; 1816, de la Pointe-Claire et de Sainte-Anne du Bout-de-l'île ; 1830, du Sault au-Récollet ; 1831, chapelain des Ursulines de Trois-Rivières, où il décède le 2 mars 1850.

M. Jacques Lebourdais-dit-Lapierre, né le 12 octobre 1783. Fils de Joseph Lebourdais, marchand et cultivateur, et de Geneviève-Victoire Panet, sœur de Mgr Panet et de M. Panet, curé de l'Islet. Ordonné prêtre le 22 février 1809 ; vicaire et secrétaire de Mgr Panet à la Rivière-Ouelle ; 1812, curé de Sainte-Geneviève, avec la desserte de Saint-Stanislas ; 1813, curé de la Rivière-du-Loup (en haut); 1835, accompagne en France et en Italie, Mgr Provencher. Décédé à la Rivière-du-Loup, le 23 septembre 1860.

M. Jean-Cléophas Cloutier, né le 4 décembre 1815, du mariage de Jean-Baptiste Cloutier et de Modeste Giasson. Ordonné prêtre à Québec le 10 août 1845. professeur au collège Sainte-Anne de la Pocatière ; 1848, vicaire à Sainte-Marie de Beauce ; 1849, à Saint-Henri de Lauzon ; 1850,

curé de Cacouna, où il décède le 25 décembre 1887. Il jouissait d'une grande réputation de sainteté. Il était archiprêtre et chanoine du diocèse de Rimouski.

M. Hospice-Anthelme Verreau, né le 6 septembre 1828. Fils de Germain-Alexandre Verreau, notaire, et d'Ursule Fournier. Ordonné prêtre à Montréal le 3 août 1851. Professeur au séminaire de Sainte-Thérèse ; 1856, premier principal de l'école normale Jacques-Cartier, à Montréal. Il occupe encore cette charge importante. M. Verreau a publié un grand nombre d'études sur l'éducation, l'histoire et a bibliographie. Il est membre de la Société Royale du Canada et officier d'Académie de France.

M. Edouard-Séverin Fafard, né le 16 mars 1829 du mariage de Joseph Fafard, marchand, et de Marie-Angèle Fortin. Ordonné prêtre à Québec le 24 septembre 1853. Vicaire à Notre-Dame de Québec ; 1854, missionnaire à Douglastown ; 1860, premier curé de Portneuf ; 1862, curé de Saint-Sylvestre ; 1873, curé de Saint-Joseph de Lévis, où il est encore. Il a laissé partout des preuves admirables de son zèle et de sa charité.

M. George Casgrain, né le 11 janvier 1834, du mariage d'Eugène Casgrain, seigneur de l'Islet, et de Marie-Hortense Dionne. Ordonné prêtre à Québec, le 20 septembre 1856 ; vicaire à Saint-Roch des Aulnaies ; 1858, à Saint-Gervais ; 1859, à Saint-Anselme ; 1860, curé de Saint-Flavien ; 1865, vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec ; 1866, curé de Saint-Etienne de Lauzon ; 1873, de Saint-Jean Deschaillons ; décédé à l'Islet, où il a été inhumé le 9 mars 1884. Bienfaiteur des missions catholiques et du collège de Sainte-Anne de la Pocatière.

M. François Gagné, né le 10 octobre 1836. Fils d'Hilaire Gagné, cultivateur, et de Marguerite Rodrigue. Ordonné prêtre à Québec le 20 septembre 1862. Vicaire à Saint-Raphaël ; 1863, à Saint-Thomas de Montmagny ; 1865, à

Chicoutimi ; 1866, curé de Saint Dominique de Jonquières ; 1872, missionnaire à Mont-Louis ; 1874, curé de Cascapédiac et desservant de Saint-Charles de Caplan ; décédé le 24 avril 1881, inhumé à Maria.

M. Louis-Georges Fournier, né le 6 mai 1837 ; fils de Jacques Fournier, cultivateur, et de Basilisse Méthot. Ordonné prêtre à Québec le 20 septembre 1862 ; professeur au collège de Sainte Anne de la Pocatière ; 1870, vicaire à Sillery ; curé de Saint-Pierre de Broughton, de Saint-Lambert ; 1887, entre chez les RR. PP. du Saint-Sacrement, en Belgique. Il en sort après quelques années, pour raison de santé, et reprend l'exercice du saint ministère à Québec ; 1895, missionnaire dans le Minnesota.

M. Hubert Kéroack, né le 22 mai 1839. Fils d'Emmanuel Kéroack, cultivateur, et de Marceline Caron. Ordonné prêtre à Saint-Charles de Bellechasse, le 30 septembre 1866. Vicaire à Sillery ; 1867, à Notre-Dame de Foye ; 1868, à Saint-Joseph de Lévis ; 1872, procureur au collège de Sainte-Anne de la Pocatière ; 1874, curé de Saint-Dominique de Jonquière, où il est encore.

M. Thomas-Marie-Olivier Maurault, né le 27 septembre 1839, du mariage de Thomas Maurault et d'Eléonore Renaud. Ordonné prêtre à Saint-Thomas de Pierreville le 18 septembre 1864 ; professeur au séminaire de Nicolet ; décédé le 9 octobre 1887 et inhumé dans la chapelle du séminaire. Il était doué d'un talent rare pour les lettres et les arts et d'une aptitude extraordinaire pour l'étude des langues. Il fut toujours humble et d'une piété douce et aimable.

M. Ambroise-Martial Fafard, né le 24 novembre 1840. Frère de M. Edouard-Séverin Fafard. Ordonné à Québec le 26 février 1865. Vicaire à Saint-Roch de Québec ; 1866, curé d'Inverness et de Leeds ; 1872, de Saint-Sylvestre ; 1873, de Saint-Urbain ; 1880, supérieur du séminaire de

Chicoutimi et curé d'office de la cathédrale ; 1890, curé de la Baie Saint-Paul, où il décède le 12 août 1899. Remarquable par la droiture de son esprit et son dévouement pour ses paroissiens. Les œuvres qu'il a accomplies à la Baie Saint-Paul ne seront jamais oubliées.

M. Louis-Arthur Caron, né le 28 décembre 1841, du mariage de Louis-Marie Caron, cultivateur, et de Marie-Apolline Dessaint dit Saint-Pierre. Admis à la pratique du notariat. Ordonné prêtre à Chicoutimi le 6 janvier 1882. Curé de Tadoussac, du Sacré-Cœur et de la Petite Rivière ; curé de la paroisse Saint-Joseph, à Marinette, Wisconsin, Etats-Unis. Il a bâti un grand couvent où les enfants de ses compatriotes reçoivent l'instruction.

M. Lucien-Elzéar-Anthime Gagné, né le 27 avril 1845. Fils de Calixte Gagné, cultivateur, et d'Apolline Giasson. Ordonné prêtre à Québec le 1er octobre 1871 ; assistant-directeur au collège de Sainte-Anne de la Pocatière ; 1872, vicaire à Saint-Joseph de Lévis ; 1875, curé de Saint-Cajétan d'Armagh ; 1886, de Saint-Ferdinand d'Halifax. Grand zélateur de l'éducation et fondateur d'un beau collège commercial.

M. François-Xavier Casgrain, né le 4 novembre 1861, fils de Pierre-Amable-Eugène Casgrain, arpenteur, et de Marie-Philomène Pouliot. Ordonné prêtre le 13 juin 1872. Vicaire à Saint-Joseph de Lévis, à Saint-Augustin, à Saint-François de Montmagny ; 1890, missionnaire aux Etats-Unis ; 1900, fixé à Arctic-Centre, Rhode-Island.

M. Joseph-Edouard-Antoine Lavoie, né le 8 janvier 1862, du mariage de Napoléon Lavoie, médecin, et de Marie-Aurélie-Joséphine Casgrain. Ordonné prêtre le 13 juin 1886. Vicaire à Saint-Romuald ; 1890, assistant-aumônier des Sœurs de la Charité de Québec, fonction qu'il exerce encore.

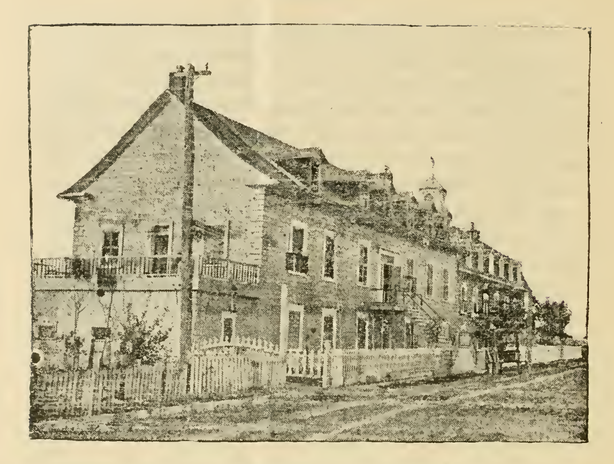
M. Charles-Alexandre-Renald Fournier, né le 23 novembre 1866, fils de Célestin Fournier, notaire, et de Marie-Rosalie Lebourdais. Ordonné prêtre à Saint-Boniface (Man) le 4 août 1895 ; curé de Carrolton, diocèse de Grands-Rapids, Etats-Unis, pendant deux ans ; professeur au collège de Lévis ; actuellement missionnaire dans le diocèse de Saint-Albert, dans le Territoire du Nord-Ouest.

M. Georges Lavoie, né le 23 novembre 1867. Ordonné prêtre le 17 janvier 1892 ; vicaire à Saint-Jean Port-Joli, au Cap Saint-Ignace ; 1894, missionnaire à Nashua (N. H.) et Biddeford (Me), Etats-Unis ; 1896, aumônier de l'Hospice des Sœurs de la Charité, à Saint-Ferdinand d'Halifax ; décédé le 18 août 1897.

LE COUVENT DE L'ISLET

Le couvent de l'Islet est situé à cinq minutes de l'église. Assis sur le bord du fleuve Saint Laurent qui borne la cour, ombragé par de superbes érables, embaumé du parfum de mille fleurs, cet édifice avec son dôme élégant, présente un coup d'œil magnifique. Il fut fondé en 1877 par M. le curé Delâge. Ami de cœur de Mgr Cazeau, chapelain du Bon-Pasteur, M. Delâge fut un des plus chaleureux approbateurs et soutiens de cette congrégation ; il invita donc la communauté du Bon-Pasteur à venir établir et ouvrir des classes dans sa paroisse.

Le vénéré fondateur avait fait don du terrain sur lequel se trouve situé le couvent, et par un sentiment de cette délicatesse qui le caractérisait, il dirigea vers son futur couvent les dons qui lui furent offerts lors de la célébration de ses noces d'or, lesquelles, disait-il, coïncidaient si bien avec



LE COUVENT DE L'ISLET

sa chère fondation. Moyennant ces riches offrandes ajoutées à son avoir, il put payer une grande partie du prix de la construction de la bâtisse ; la paroisse souscrivit aussi généreusement, de sorte qu'il ne restait plus à donner que quelques centaines de piastres pour la mission.

Le 25 août 1878 arrivaient les premières religieuses. Sœur M. de l'Assomption, supérieure, sœur M. de St-Patrice, sœur M. de St Jérome, sœur M. de St-Basile.

M. Delâge fut remplacé en 1881 par M. Bacon. C'est lui qui a fait construire le quai magnifique qui a agrandi considérablement la cour du côté du fleuve ; c'est un lieu de promenade tout à fait gentil pour les élèves.

" Le couvent de l'Islet, lisons-nous dans l'*Histoire du Bon-Pasteur de Québec*, n'a pas trompé les espérances qu'il avait

faît naître ; il est devenu comme une ruche d'abeilles toujours bourdonnantes de vie, d'intelligences qui s'épanouissent, de cœurs qui se forment à la vertu ".

Dans ses vingt-deux ans d'existence cette maison compte 45 élèves qui ont obtenu un brevet pour écoles élémentaires, 77 un brevet modèle, 25 un certificat d'honneur avec médaille d'or de graduée.

ORDRE DE M. D'AVAUGOUR AU Sr COUTURE POUR ALLER AU NORD

Pierre d'Avaugour lieutenant général pour le Roy en la nouvelle france.

Certiffie avoir donné congé au sieur (1) Couture luy sixe d'accompagner les sauvages du costé du nord jusques et si long têms qu'il le jugera à propos pour le service du roy et le bien du païs et pourra aller ou envoyer hiverner avec eux s'il y trouve sa sureté et quelque avantage pour le public.

fait à Québec le dixiesme may mil six cent soixante trois.

(signé) Dubois Davaugour et scellé de ses armes.

Collationné à l'original trouvé en liasse du greffe du Conseil Souverain de la Nouvelle France par moy Coner secretaire de Sa Majesté et greffier en chef du d. Conseil soussigné

PEUVRET

Collationné à Québec ce 12e novembre 1712.

VAUDREUIL
BEGON

---

(1) Guillaume.

L'HONORABLE ADAM MABANE

Adam Mabane naquit à Edimbourg, en Ecosse, vers 1734. Son père, protestant contre la foi catholique romaine, était en outre un affilié à cette caste des *Non Jurante* (Non Jurors) parti qui exista en Ecosse de 1714, lors de l'accession de la maison Brunswick à la couronne d'Angleterre, jusqu'en 1746, c'est-à-dire jusqu'à la ruine de la maison des Stuarts, après la bataille de Culloden. Adam Mabane était cousin de l'immortel auteur des *Saisons*, James Thompson.

Sur l'avis de ses parents et des amis de sa famille, Mabane dut se décider à étudier la médecine et la chirurgie, quoiqu'il se senti peu d'inclination pour ces sciences. Il entra donc à l'université d'Edimbourg. Après s'être appliqué durant quelques années à l'étude de la médecine et de la chirurgie, le disciple d'Hippocrate se plaça sous la tutelle d'un excellent praticien, à Edimbourg. Enfin, il fut muni d'un diplôme qui lui fut conféré avec des éloges et avec de grandes démonstrations concomitantes au milieu de ses condisciples.

Le jeune médecin et chirurgien songeait à venir s'établir au Canada, lorsqu'on lui offrit l'emploi d'assistant-chirurgien sur un vaisseau du roi. Il accepta. Six mois plus tard, trouvant que la vie sur mer ne convenait pas à sa complexion, Mabane résolut de s'en tenir à cet essai et d'abandonner une profession qu'il désespérait ne pouvoir jamais exercer avec satisfaction, surtout s'il était forcé de rester dans la marine.

Dès que le vaisseau atteignit le port, le Dr Mabane se rendit à Londres et demanda de l'emploi aux chefs des départements militaires. On lui proposa d'aller joindre, en Amérique, les troupes que commandait le général Amherst. Mabane débarqua à New-York, où il exerça sa profession quelque temps. Il dut, avant tout, quitter le service mili-

taire parce qu'il ne pouvait pas suivre les bataillons dans leurs marches.

Cependant, Mabane avait été recommandé à lord Elibank, père du général Murray, alors gouverneur des nouvelles possessions anglaires du Canada. Le noble lord avait écrit à son sujet au général Murray. Dès que le docteur eut reçu, à New-York, information des dispositions du général anglais, il se décida à se rendre en cette province.

Peu après son arrivée à Québec, le docteur Mabane obtint des marques de bienveillance et de distinction du gouverneur Murray qui lui donna de l'emploi à l'hôpital militaire, à Québec.

Lorsqu'en 1764, on jugea à propos d'abolir le *régime militaire* au Canada, au moyen duquel on avait quelque temps régi la province de Québec, Murray, qui avait une haute idée de l'aptitude et du savoir de Mabane, accueillit bien la suggestion qui lui fut faite de le choisir pour présider les cours de justice. Bref ! le gouverneur lui fit faire des ouvertures et lui offrit la charge de juge. Le médecin essaya de décliner, il voulut se défendre, objecter ; mais le gouverneur insista, et si bien que M. Mabane dut se soumettre.

Ce fut avec une grande répugnance que le juge Mabane consentit à diriger les premières cours de justice érigées en cette province, sous la domination anglaise. Il lui fallut changer d'occupation, entreprendre de nouvelles études ; son esprit d'équité, son jugement sain ne suffisant pas seuls pour apprécier les plaintes portées devant le tribunal. Il prit la résolution d'étudier les lois anglaises et françaises. Il aimait la solitude de la campagne. Pour se conformer à ses goûts, il acheta la maison de Samos—aujourd'hui Woodfield—à un peu plus d'une demi-lieue de Québec. Partageant avec sa sœur sa champêtre demeure, le juge Mabane y vécut sans remords et sans reproches, exerçant l'hospitalité franche et cordiale envers un nombre d'amis fort restreint.

Lors de l'invasion américaine de 1775-1776, les bandes indisciplinées envoyées par le Congrès, s'emparèrent de la belle propriété du juge Mabane, y installèrent leurs blessés et leurs autres invalides comme dans un de leurs hôpitaux, et y causèrent des dégats considérables ainsi qu'aux dépendances. Le propriétaire ayant exposé au gouvernement ce qu'il avait eu à souffrir des déprédations et des autres dommages causés par ces aventuriers à son habitation, en fut promptement indemnisé, ce qui le mit en état de réparer sa demeure et de l'occuper encore quelques années.

Enfin, les jours d'épreuves arrivèrent. C'est dans l'instabilité du pouvoir, dans les changements administratifs et dans l'incertitude de la législation de cette époque qu'il faudrait chercher les causes des épreuves que subit M. Mabane

La liberté ne peut s'établir dans un pays que par des lois. Hélas ! tout le monde sait en quelle confusion elles étaient en cette colonie à l'époque où nous nous reportons. Dans le fonctionnement simultané des lois françaises et anglaises, quelle bigarure ! Comme elles fonctionnaient lourdement !

Pour remédier au malaise, on se décida de donner à nos pères le pouvoir de prendre part à une législation plus en rapport avec les besoins de la colonie. On appela quelques Canadiens-Français dans un *Conseil* composé en grande partie d'étrangers,et ce dans le but de faire croire que les ordonnances émanées de ce corps législatif mixte seraient par eux mieux appréciées, et par conséquent plus facilement acceptées. Ceux-ci s'opposèrent à ces dispositions, parce qu'ils voyaient que ceux qui avaient en mains le pouvoir législatif tenaient aussi le pouvoir exécutif à leur exclusion entière.

Le juge Mabane prit trop ouvertement le parti des Canadiens-Français dans ces *conseils du gouverneur*, qui se succédèrent les uns aux autres si fréquemment,pendant une

vingtaine d'années. De plus, ce digne fonctionnaire était en butte à l'animadversion de quelques subalternes dont il avait jugé à propos de redresser les allures.

D'un côté, les Anglais lui reprochaient de trop favoriser les Canadiens, pendant que ceux-ci le voyaient trop anglais et se plaignaient souvent des lois anglaises dont il était obligé de faire constamment l'application.

Le juge Mabane était membre du conseil, en 1766, et chirurgien de la garnison de Québec. Le gouverneur Murray avait été rappelé et le lieutenant-gouverneur Carleton lui avait succédé. De ce moment, l'opposition que le juge Mabane fit au gouvernement devint telle que le gouverneur Carleton crut qu'il était de l'honneur du roi et de l'intérêt du gouvernement de demander sa destitution comme conseiller. Peu après, il fut suspendu, et un ordre général du commandant-en-chef fut publié dans la colonie, dans la forme des *ordres militaires*, annonçant qu'il allait être destitué de ses fonctions et séparé de la garnison, s'il continuait ses pratiques traîtresses, ses menées séditieuses et ses discours inflammatoires.

Il y a plus. On demanda du vivant de M. Mabane (1), un changement dans l'administration de la justice. On pensai que la justice serait mieux administrée par des hommes de loi. Quelques-uns pensèrent que les auteurs de cette démarche étaient pour la plupart mus par le désir d'éloigner le juge du banc judiciaire, comme il avait été éliminé du conseil du gouverneur. Sur ce, on demanda d'indiquer des faits qui démontreraient les malversations ou l'incapacité du juge. Les registres de la cour depuis son érection furent compulsés pour y trouver des jugements illégaux ou irréguliers. On cita bien des cas réels ou imaginaires, et les procédés de défense furent dressés par le juge inculpé. Les commissaires nommés pour l'enquête envoyèrent leurs déci-

(1) En 1785 et 1786.

sions en Angleterre. On a dit, dans le temps, qu'il avait rendu, en cette occasion, de grands services à la cause canadienne, pour avoir fait entendre jusqu'au pied du trône des vérités utiles, franchement et nettement exprimées.

Le juge Mabane était accusé ; il s'était disculpé, et n'avait pu jusque-là connaître le résultat de ses représentations. Il attendit pendant deux ans la réponse du gouvernement à son mémoire. Puis il apprit sa destitution sans en connaître les motifs.

M. Mabane souffrit beaucoup d'être dépossédé de sa charge et d'avoir été éliminé sans avoir été entendu. Cette circonstance affligea ce brave cœur plus que toutes les épreuves qu'il eut à souffrir dans sa vie. Il se voyait trop âgé pour chercher refuge ailleurs et puiser de nouvelles forces dans des distractions d'une autre nature. Après ce triste événement, il devint, malgré lui accablé sous le poids de ses pensées. Il avait toujours l'air triste et sombre. Il se promenait distrait et pensif, cherchant dans le grand air de la plaine à la ville, un soulagement aux blessures profondes de son cœur.

Pour avoir été en opposition de vues avec le gouverneur Carleton, M. Mabane ne fut pas pour cela méconnu par ses successeurs. Le général Haldimand l'employa souvent et le chargea de diverses missions officielles. Il se plaisait dans son intimité. Le général allemand, Riedesel, qui avait le commandement des troupes du Brunswick, envoyées en Amérique au soutien du drapeau britannique dans la guerre de l'indépendance des Etats-Unis, était le commensal du docteur Mabane, lorsqu'il pouvait venir prendre quelque repos à Québec.

M. Mabane mourut le 3 janvier 1792. Le chagrin, les soucis avaient usé avant le temps sa complexion forte et vigoureuse. Il avait alors environ cinquante-huit ans.

L'Abbé L.-E. Bois

L'ILE AUX OIES

L'Ile-aux-Oies a plus d'une lieue et demie de longueur, et trente arpents dans sa plus grande largeur sans compter les battures à foin, qui s'étendent fort loin. Elle a plus de cinq mille arpents en superficie, et se trouve par le travers de la paroisse du Cap Saint-Ignace, à environ douze lieues en bas de Québec.

L'histoire de l'Ile-aux-Oies remonte au commencement de la colonie. Le chevalier de Montmagny, deuxième gouverneur de la Nouvelle-France, en fut le premier concessionnaire. En 1645, il s'y rendit lui-même en compagnie de l'abbé Gilles Nicolet, afin de s'assurer si elle valait la peine d'être cultivée. C'était bien son intention d'en tirer parti, puisqu'il y avait envoyé au printemps sept ouvriers. Ce fut en 1646 que le gouverneur reçut de la Compagnie des Cent-Associés son contrat de concession. Le gouverneur Montmagny dut quitter la Nouvelle-France en 1648, et il mit alors en vente cette seigneurie à peu près dans le même état qu'il l'avait reçue.

Le second seigneur de l'Ile-aux-Oies fut Jean-Baptiste Moyen, sieur des Granges, marié, en 1641, à Elizabeth Lebret. Moyen avait acheté l'île par contrat passé devant Richer et Chapperon, notaires, à Paris, le 10 janvier 1654.

Jean Moyen alla se fixer avec sa famille sur l'Ile-aux Oies. Son exploitation marchait à merveille, lorsqu'un jour—c'était à la Fête-Dieu 1655—des Agniers surprirent sa famille au moment où ses serviteurs étaient à leur besogne dans les champs. Moyen fut lâchement assassiné par ces barbares, sa femme subit le même sort malheureux. Leurs enfants, deux fillettes du nom de Marie et d'Elizabeth, âgées respectivement de six et quatorze ans, ainsi qu'une de leurs petites amies, Geneviève Mocart, furent

amenées captives. Elizabeth Moyen et Marie Mocart étaient élèves au pensionnat des Ursulines. On s'imagine, aisément la détresse de ces enfants qui se trouvaient livrées sans protection à la merci de ces sauvages impitoyables. Mais la Providence veillait sur elles. Peu de temps après, la Grande-Armée, l'un des principaux chefs iroquois, proposa l'échange de ses prisonnières pour quelques Agniers dont les Français s'étaient emparé dans les environs de Montréal. L'offre fut agréée, comme bien on pense, et les jeunes demoiselles furent mises en liberté.

Le troisième seigneur de l'Ile-aux-Oies fut Louis Couillard, sieur de l'Espinay. Nous n'avons pu vérifier la date précise de son achat, mais il nous paraît assez probable que ce fut peu de temps après le massacre des époux Moyen. D'après Ferland, Couillard aurait acheté la moitié de la seigneurie sur la terre ferme de Jean de Lauzon, et l'autre moitié, c'est-à-dire, l'Ile-aux-Oies, de Jean Moyen. Quoiqu'il en soit, nous constatons que, le 10 octobre 1671, Paul Dupuis, gendre de Louis Couillard et aussi son héritier, passe un écrit conjointement avec Pierre Bécart, sieur de Granville, sous seing privé, par lequel le premier s'oblige à prendre la grosse Ile-aux-Oies, et le second la petite île du même nom.

Paul Dupuis fut donc le quatrième seigneur de l'Ile-aux-Oies. Il l'avait acquise du chef de sa femme, fille de Louis Couillard de l'Espinay qu'il avait épousée le 22 octobre 1668.

Ce fut sous l'administration de cet homme de bien que cette petite île, peu connue jusqu'alors, prit un nouvel essor. Dupuis s'y établit avec sa famille. Il y fit de la culture et de l'élevage. Plusieurs chefs de famille, encouragés par un exemple venant d'aussi haut, attachèrent leur fortune à la sienne, et bientôt l'on vit sur cet ilôt près de quarante per-

sonnes, y compris les femmes et les enfants, menant la vie la plus heureuse qui se puis c ncevoir.

Paul Dupuis mourut à Québec le 21 décembre 1713, et il fut inhumé dans la cath'drale. Dans le cours de l'hiver précédent il avait vendu aux religieuses de l'Hôtel-Dieu sa seigneurie de l'Ile aux-Oies, bien que l'*Histoire de l'Hôtel-Dieu* dise qu'il la leur avait cédée en 1711. Le contrat de concession n'en fut pass' que le 14 février 1713.

Les Religieuses de l'Hôtel-Dieu avaient un peu hésité tout d'abord à acheter cette île que leur offrait Dupuis. Celui ci y mit même tant d'insistance, en les assurant que c'était la volonté de Dieu, que l'île ferait leur affaire, enfin qu'il la leur céderait à bon marché, que ces bonnes Dames finirent par accepter le marché, s'en rapportant plutôt au témoignage de Dupuis qu'à la connaissance exacte de la valeur du domaine acquis.

Les sœurs voulurent un jour s'assurer par elles-mêmes de la valeur de leur acquisition. Huit d'entre elles s'y rendirent au mois de juillet 1714, accompagnées de M. Thiboult, leur confesseur.

Bref, les nobles voyageuses revinrent enchant'es de tout ce qu'elles avaient vu, et dès lors elles résolurent de consacrer chaque ann'e une certaine somme afin d'a n'liorer les terres de l'île, et d'en retirer ensuite le meilleur revenu possible. En quittant l'île, elles y laissèrent une chapelle complète, afin qu'un prêtre pût y dire la messe pour la consolation des habitants et leur avancement spirituel.

Il n'y avait pas encore de chapelle sur l'Ile-aux-Oies, mais il en a certainement existé une, qui fut incendiée le 5 juin 1764. Les Dames Religieuses ont fait élever récemment un petit monument commémoratif surmonté d'une croix, sur le site même de cette chapelle où les parents de la génération actuelle de l'Ile-aux-Oies conduisaient leurs enfants pour les y faire prier le dimanche, dans la saison où

le mauvais état des chemins ne leur permettait pas de se rendre à l'église de l'Ile-aux-Grues.

Voici ce qu'en écrit la mère Godfroi de Normanville de St-Gabriel dans les notes qu'elle a laissées sur un voyage qu'elle a fait à l'Ile-aux-Oies, le 23 juillet 1809, en compagnie de la mère Viger de Saint-Martin, et de messieurs L'Ecuyer, arpenteur de l'Hôtel-Dieu, et Bélanger, procureur : " J'ai été voir l'endroit où était bâtie la chapelle, dont on voit encore les fondements. Elle pouvait être de vingt pieds sur trente, ou peut-être quarante. C'est sur un rocher d'où la vue est charmante. Il y avait là aussi une maison dont on voit encore quelque chose."

Par un acte capitulaire du 5 juillet 1764, on voit que tous les bâtiments de l'Ile-aux-Oies furent brûlés le 5 juin de la même année, à l'exception de la maison de résidence. Une personne qui était alors sur les lieux, dit que des messieurs de bord demandèrent au fermier la permission de chasser, et que celui-ci la leur accorda, en leur recommandant de s'éloigner des bâtisses. Cependant, ces messieurs, voyant le gibier se poser sur les granges, tirèrent dessus, et y mirent ainsi le feu."

Dans l'incendie du 5 juin 1764, tous les papiers d'affaires concernant l'Ile-aux-Oies furent détruits ; mais on sait par la tradition que cette propriété a été cultivée alternativement par des fermiers à prix fait, et par des domestiques à gages.

En 1764, pour faire rétablir les bâtiments incendiés, on la confia, moyennant un prix très modique, à Jean Vézina. Il y était encore à la date du 30 avril 1770 ; la Mère de Gaspé de Saint-Ignace, alors supérieure, chargea M. l'abbé Pressart, directeur du séminaire, ainsi que le procureur de la communauté de faire rendre compte au dit Vézina, et de passer un nouveau bail avec Augustin Simard, ou tout autre jugé convenable.

En 1789, on donna la ferme pour la moitié du revenu. Vers cette époque le fermier est Jacques Simard.

De 1807 à 1809, Etienne Simard est fermier ; en 1820 c'est un nommé Asselin.

En 1838, un nommé Saint-Hilaire est à la " Grande Ferme ", et père de 23 enfants.

Vers 1858, lors du naufrage d'un navire vis-à-vis " Grêlon," la ferme était dirigée par un monsieur Fortin.

Depuis la division de l'Ile-aux-Oies en fermes, trois générations s'y sont succédé, les Bolduc aux " Prairies Hautes," les Coulombe sur diverses fermes, et les Lapierre. George-Lecomte qui dirige aujourd'hui la " Grande Ferme ", et dont une sœur est religieuse à l'Hôtel-Dieu, a vu son père vieillir et mourir sur la ferme de " Conti ", où il avait remplacé Simon Lindor. On voit encore aux " Prairies Hautes," Joseph Bolduc, à la " Coulée." Pierre Coulombe, à " Conti," son frère Olivier Coulombe et à " Grêlon," Alfred Lapierre.

Le 3 mars 1875, d'après un acte de vente consenti en sa faveur par MM. McPherson Lemoine et Benjamin-Henri Lemoine, l'Hôtel-Dieu est devenu possesseur d'une grande partie de la petite Ile aux-Oies séparée de la grosse par une rivière, qui n'est aujourd'hui qu'un ruisseau, mais dans laquelle passaient autrefois des petits vaisseaux. Cette petite île est située au nord-ouest de la grosse. Elle avait appartenu à Pierre Bécart de Grandville, à son fils, Bécart de Fonville, et enfin à Madame Liénard de Beaujeu, née de Longueuil, qui y avait demeuré avec sa famille (M. McPherson l'avait achetée en 1802 de Louis Liénard de Beaujeu. Pierre Bécart l'avait eue de Louis Couillard de l'Epinay.) Dans une lettre non datée, elle se plaint du fermier Jacques Simard, qui ne voulait pas la laisser jouir de la permission qu'elle avait obtenue de l'Hôtel-Dieu de prendre sur la grosse île le bois nécessaire à la construction d'une grange.

N.-E. Dionne

RÉPONSES

La seigneurie de Maur. (VI, VIII, 735.)—La seigneurie de Maur, de Maure, Des Maures, ou de More (1) qui comprend la paroisse de St Augustin, et dont on prétend que le titre de concession a été perdu depuis longtemps, fut concédée à Jean Juchereau, sieur de Maur, par Huault de Montmagny, le 18 septembre 1647, suivant les pouvoirs à lui donnés par la Compagnie de la Nouvelle-France et sous le bon plaisir d'icelle. Montmagny fit cette concession dans les termes suivants : "...cinquante arpents de terres situées en la nouvelle france, le long du fleuve St Laurent, proche Kebecq, a la charge d'en prendre par luy concession de nostre compagni..."

La compagnie ratifie cette concession le 29 mars 1649, comme suit : "...nous avons donné concédé et octryé en vertu du pouvoir accordé à nostre compagnie par le Roy nostre souverain seigneur, donnons concédons et octroyons aud. sieur Juchereau les cinquante arpans de terres ou environ ainsi qu'ils sont désignés par led. acte. Pour en jouir par led. sieur Juchereau ses successeurs ou ayans cause a tousiours aux conditions portées par ycelluy, en outre à la charge du cens qui sera deues pour arpant par chacun au led. cens portant lots et ventes saisines et amande et ce au cas et ainsy qu'il y échet en la coustume de la Prevosté et Vicomté de Paris". Ce document se trouve aux archives judiciaires de ce district ; il est écrit sur parchemin et signé de Lamy, secrétaire de la compagnie de la Nouvelle-France.

---

(1) Maur est la véritable orthographe. Saint-Maur est un lieu de pélerinage célèbre situé à quelques kilomètres de la Ferté-Vidame, d'où partirent Noël Juchereau des Châtelets et Jean Juchereau de Maur pour venir s'établir dans la Nouvelle-France.

Juchereau fut mis en possession de sa seigneurie par le gouverneur D'Aillebout, le avril 1653. Cette mise en possession est écrite sur le dos de la ratification de cette concession par la compagnie et signée de Boujonnyer, secrétaire de D'Aillebout.

PHILÉAS GAGNON

Charles-Baptiste Bouc. (VIII, 772).—Au mois de février 1798, Charles-Baptiste Bouc, député de Effingham, acheta une quantité considérable de blé de Etienne Drouin, cultivateur de la paroisse de Terrebonne.

Bouc mouilla son blé et accusa ensuite Drouin de lui avoir vendu du mauvais blé, l'informant en même temps que la loi punissait une semblable offense de la corde.

Le pauvre Drouin, honnête mais naïf, crut Bouc sur parole et pour s'éviter un procès qui l'aurait peut-être conduit à la potence, il consentit à lui signer un billet de dix-huit cents livres payable à demande. Bouc se montra bon prince et pour une somme de quatorze cents livres, Drouin se libéra de sa dette.

Plus tard, Drouin s'informa et reconnut qu'il avait été floué. Il porta plainte et Bouc et ses complices Charles Renault, Jean-Baptiste Coll, Antoine Lauzon et la femme Madeleine Collard furent traduits devant la Cour du Banc du Roi pour le district de Montréal.

Le 9 mars 1799, Bouc fut condamné à un emprisonnement de trois mois, à une amende de vingt livres et à donner des cautions de sa bonne conduite pendant l'espace de trois ans. Renault, Coll, Lauzon et la femme Collard s'en tirèrent avec trois semaines d'emprisonnement et chacun une amende de six chelins et huit deniers.

La Chambre d'Assemblée du Bas-Canada était alors en session et, sur la proposition du procureur-général, elle prit

fficiellement connaissance de cette affaire qui affectait l'honneur d'un de ses membres.

Le 12 avril 1799, M. Lynd, député greffier de la Couronne, déposa devant la Chambre copie des pièces du procès. A la séance suivante, lecture en fut donnée et le procureur-général proposa de prendre l'affaire en considération le 24 avril. Mais Bouc avait des amis. Ceux-ci parvinrent à faire remettre la prise en considération au 20 juin suivant. Et le 20 juin tous les députés étaient rendus dans leurs foyers, la Chambre ayant été prorogée le 3 du même mois.

A la session de 1800, Bouc fut moins heureux. Malgré les efforts de MM. Papineau, Berthelot, Martineau, Dumas, son expulsion fut votée avec une majorité de treize voix.

Bouc s'était fait défendre à la barre de la Chambre par un avocat de Montréal, M. Alexis Caron. Celui-ci s'acquitta, parait-il, de son ingrate tâche avec beaucoup de talent.

Bouc, évidemment, était très populaire dans le comté de Effingham, car il y fut encore élu aux élections générales de juillet 1800.

Il fut de nouveau expulsé pendant la première session de [illegible]. MM. Bédard, Berthelot, Ménard, Poulin, Archambault, Tellier et Nadon votèrent contre l'expulsion.

A la fin de janvier 1801, le greffier de la couronne en chancellerie émana son writ pour une nouvelle élection dans le comté de Effingham. Le 9 mars suivant, Bouc se fit facilement élire.

La Chambre d'Assemblée l'expulsa une troisième fois le 20 mars 1801. Cette fois trois députés seulement, MM. Berthelot, Bédard et Tellier, restèrent fidèles à Bouc et votèrent contre son expulsion.

Une nouvelle élection eut lieu dans le comté de Effingham en avril 1801 et Bouc l'emporta encore.

Le 17 février 1802, MM. Mesnard Lafontaine et Bernier, députés, informèrent la Chambre d'Assemblée que M. Bouc le nouvel élu de Effingham, avait prêté le serment d'office en leur présence, qu'il était à la porte et demandait à être admis à prendre son siège.

Pour empêcher Bouc de prendre son siège, M. DeBonne, député de Trois-Rivières, proposa l'ajournement de la Chambre au vendredi suivant. La motion fut renvoyée et Bouc, *fut introduit* dans la Chambre par MM. Berthelot, Vondenvelden et " d'autres membres."

Bouc, cette fois, alla au devant de ses accusateurs. Il prétendit qu'il n'était pas coupable du crime pour lequel il avait été condamné en Cour du Banc du Roi et il soumit une liste des témoins qu'il avait à faire entendre pour l'exonérer. On décida alors de lui donner un certain délai pour préparer sa justification.

Le 22 mars, jour fixé pour rencontrer ses accusateurs Bouc, au lieu de faire entendre ses témoins, fit comparaître son avocat, Alexis Caron à la barre de la Chambre.

En dépit du discours éloquent de son défenseur, Bouc, pour la quatrième fois fut expulsé de la Chambre.

Avec une persévérance digne d'une meilleure cause, Bouc préparait ses malles pour aller se faire réélire dans Effingham lorsque la Chambre d'Assemblée mit fin à sa carrière en adoptant un "acte pour rendre Charles-Baptiste Bouc inhabile et incapable d'être élu et de siéger ou de voter comme membre de la Chambre d'Assemblée."

Angus Shaw le remplaça comme député de Effingham.

P.-G. R.

Le chevalier Johnstone (IV, IV, 440.)—La carrière du chevalier Johnstone vous produit l'effet d'un roman hérissé d'aventures désespérées, de périls imprévus, de hasards incroyables ; l'on dirait un des émouvants récits de l'auteur de *Waverley*. Ça rappelle les incidents et les héros de sir Walter Scott.

Le chevalier était fils unique de James Johnstone, marchand d'Edimbourg. Par son origine et ses alliances, sa famille se rattachait à quelques-unes des première maisons de l'Ecosse.

Sa sœur, Cécilia, épousa lord Rollo, qui hérita en 1765, du titre et des propriétés de cette noble famille. Quant à lui il avait ses entrées dans les premiers cercles de la capitale ; lady Jane Douglas, alors en grand crédit, lui fit l'accueil affectueux d'une parente.

Elevé dans les principes religieux des Jacobites, à la première nouvelle de l'apparition du prince Charles Edouard en Ecosse, il quitta Edimbourg—se réfugia à la résidence de lord Rollo, près de Perth, où il attendit l'approche du prince—lui-même fut l'un des premiers gentilhommes, parmi les *low landers*, à se ranger sous le drapeau de l'héritier des Stuart.

Il servit comme aide de camp de lord George Murray, et aussi du prince Charles Edouard ; après la bataille de Preston Pans, on lui conféra un brevet de capitaine. Il prit part à tous les mouvements des insurgés qui précédèrent la défaite de Culloden.

De ce sanglant champ de bataille, il s'esquiva et après des périls sans nombre, il se réfugia à Killihunthy ; la châtelaine de céans, Madame Gordon, lui offrit avec une hutte dans les montagnes le soin d'un petit troupeau de moutons, afin de faire croire qu'il était un pâtre ; mais son caractère remuant, énergique, lui rendit impossible ce genre de vie.

Il s'enfuit, et vint à Rothiemurchus, dont le jeune seigneur le pressa de faire sa soumission aux autorités, conseil qu'il avait donné à d'autres, voire à lord Balmerino. Pour lui cet acte eût été, comme il le fut pour lord Balmerino, un arrêt de mort.

De maison en maison, de ville en ville il trouvait moyen de s'évader après d'incroyables hasards et sous toutes les espèces de déguisements. Il allait et venait, entouré de soldats anglais, dont la mission était de tout dévaster ; son sang bouillonnait à la vue de toutes ces atrocités, mais se faire connaître, manifester la moindre émotion, lui eût valu une mort certaine.

Il s'installa pendant dix-sept jours sous le toit d'un paysan très pauvre, du nom de Samuel, à Glen-Passen, tandis que la fille de la maison était de garde au sentier de la montagne qui menait à Glen-Passen. Revenir à Edimbourg, tel était son rêve, si c'était réalisable ; puis s'évader et se cacher en Angleterre ; enfin traverser la Manche : il avait cent chances contre une de ne pas réussir dans ce projet désespéré.

Des soldats à tous les points, les issues soigneusement gardées, fortes pénalités et punitions exemplaires contre les bateliers qui oseraient transporter un rebelle à la rive opposée de la Tay ou du Forth. Ses instances engagèrent deux jeunes demoiselles à le conduire à la rame de l'autre côté de la Tay, mais il éprouva toutes les peines imaginables, après un voyage fatiguant à l'extrême dans le Fifeshire, à pénétrer dans Edimbourg en traversant le Forth.

Le récit de ses négociations et de ses désappointements à Dubbiesïdes, où des pêcheurs avaient d'abord refusé de le traverser, mais où il réussit enfin à trouver un jeune gentilhomme aidé d'un pêcheur ivre, qui lui rendit ce service—

ressemble fort aux dramatiques aventures de Wawerley. A Leith, une cachette sûre l'attendait, grâce à l'amitié de sa vieille nourrice ; à Drumsleagh, Lady Jane Douglas lui rendit un semblable office. Puis, il se dirigea vers la frontière anglaise déguisé comme un colporteur écossais, avec un pony pour monture.

Chemin faisant, il fit rencontre d'une espèce de Cartouche, un voleur de grand chemin ; plus tard, d'un personnage mystérieux qui le suivit dans l'auberge à Stainford, s'installa à la même table et après un copieux repas, le questionna sur les insurgés en Ecosse. Il parvint à éluder cet importun atroce, en lui cédant à moitié prix quelques mouchoirs indiens de sa pacotille. Arrivé à Londres, où ses amis le tinrent longtemps caché, il eut une aventure très intéressante pour lui où l'amour joua son rôle. Pendant cette captivité, plus d'une fois il put voir passer, de ses fenêtres, quelques-uns de ses infortunés compatriotes, que l'on menait à la boucherie à Tower Hill. Un jour, son hôte le convia, comme passe-temps, à l'accompagner à Tower Hill pour y voir exécuter deux rebelles : les lords Kilmarnock et Balmerino.

En fin de compte, il mit le pied en Hollande,—déguisé comme l'un des serviteurs de son amie Lady Jane Douglas ; —il accepta une commission d'enseigne dans l'armée française, vint à Louisbourg, en Amérique, (fit la campagne de Québec et de Montréal, 1759-1760) et revint en France où l'attendaient l'indigence et la vieillesse. Tel vécut, tel expira, un des Jacobites de 1745. Combien d'autres, et de plus infortunés encore, dont l'histoire ne fait aucune mention. (1)

William Howitt

(1) La Société Littéraire et Historique de Québec a publié en 1867 trois mémoires trouvés aux archives de la guerre à Paris et attribués au chevalier Johnstone : " Campaign of Louisbourg," 1750-58 , " Dialogue in Hades, between Montcalm and Wolfe, 1759 ; " " Campaign of 1760 in Canada ".

Consuls de France a Quebec. (VI, XII, 762)—Voici la liste des consuls de France à Québec :

E. Ryan... 1855-1860 ;
Baron de Gauldrée-Boilleau, consul-général... 1860-1864 ;
Abel-Frédéric Gauthier, " " ... 1864-1872 ;
Martial Chevalier " " .... 1872-1875 ;
Albert Lefaivre " " .... 1875-1881 ;
Comte de Sesmaisons (1) " " ... 1881-1885 ;
Marquis de Ripert-Montclar " " ... 1885-1886 ;
George Dubail " " .... 1886-1890 ;
L. Duchastel, consul général intérimaire..... 1886 ;
Comte de Turenne d'Aynac, consul-général... 1890-1894 ;
Maxime Durand, consul-général intérimaire... 1893-1894 ;
Alfred Kleczkowski, consul-général (2)...... 1894-1901.

F.-J. Audet

Jean-Joseph Girouard et le colonel Simpson. (VII, I, 770.)—Comme M. Girouard avait pris une part active, quoique modérée, à l'insurrection, le gouvernement avait offert une récompense de $2000 pour son arrestation.

Il partit donc de Saint-Benoit, jeudi, le 14 décembre 1837, vers le soir, abandonnant, bien malgré lui, tout ce qu'il y possédait à la merci des soldats anglais et des volontaires sous les ordres de sir John Colborne, le preux chevalier qui, malgré les promesses de la veille et malgré qu'aucun coup de fusil ne fût tiré sur ses troupes, laissa brûler l'église et les maisons des habitants.

M Girouard passa la nuit du 14 au 15 dans l'Anse-des-

(1) M. Lanen fut nommé consul-général en février 1885, pour remplacer le comte de Sesmaisons, mais il ne vint pas au Canada.

(2) De 1892 à 1895, M. le baron de Saint-Laurent est vice-consul à Québec. En 1895, M. Maxime Durand est consul suppléant à Montréal.

Eboulis où il fut en grand danger d'être pris par les volontaires lancés à sa poursuite ; mais aucun des braves gens chez qui il se réfugia ne fut tenté de le trahir par l'appat des $2000 qu'on leur offrait.

Le samedi suivant, M. Girouard se fit traverser à Vaudreuil d'où il se rendit chez M. Lanthier, à Saint-Polycarpe, auquel il communiqua son intention de se rendre aux Etats-Unis. Celui-ci, craignant qu'il eût de la difficulté à traverser le Saint-Laurent, à cause des glaces obstruant alors le passage, lui conseilla d'aller se réfugier chez un M. Saint-Amant, gardien du moulin à scie du seigneur de Beaujeu, à la côte Saint-Emmanuel, dans le comté de Soulanges.

Il y avait déjà une dizaine de jours que M. Girouard était réfugié chez cet honnête patriote, quand Saint-Amant rencontra trois volontaires qui lui apprirent qu'ils étaient à la recherche de son hôte et qu'ils allaient faire une perquisition chez lui. " Vous avez grand tort, leur répondit-il, de prendre cette peine ; aucun patriote ne s'est présenté chez moi." Ceux-ci s'éloignèrent et Saint-Amant s'empressa de raconter à M. Girouard ce qui venait de se passer.

M. Girouard voyant qu'il ne pouvait mettre à exécution son projet de passer aux Etats-Unis, se décida alors à se livrer pour ne pas compromettre davantage la famille qui l'avait si bien accueilli.

Il se fit alors connaître à Saint-Amant, lui communiqua sa décision de se livrer, et lui parla de la récompense promise à celui qui le livrerait. Cet homme qui était pauvre refusa de s'enrichir en trahissant un de ses compatriotes.

M. Girouard écrivit alors au lieutenant-colonel John Simpson (1), du Coteau-Landing, la lettre suivante :

---

(1) Décédé en 1873 à l'âge de 85 ans. Percepteur des douanes à Côteau-Landing. Son fils, W.-B. Simpson, fut collecteur des douanes à Montréal.

" D'après ce que j'ai entendu dire (car il y a longtemps que je n'ai pas vu les journaux) il parait qu'une proclamation du gouverneur m'a mis au nombre des proscrits. Quoique ma conscience ne me reproche rien, ni dans ma conduite comme représentant du peuple, ni comme simple sujet britannique, j'ai dû, néanmoins, me soustraire aux poursuites de ceux qui ont parcouru mon comté, en y répandant la désolation et le pillage. Je ne suis pas en faute et je suis prêt à partager le sort de ceux de mes amis qui ont suivi honorablement la même ligne de conduite que la mienne ; mais je ne veux pas devenir la victime, ni le jouet de ceux qu'une indigne récompense engagerait à commettre le crime. Je n'ai aucune objection à me confier et à me livrer entre les mains d'un homme généreux et que j'ai toujours connu pour être honorable dans sa conduite. La retraite que j'ai choisie est sûre et je ne la quitterai que pour aller chez vous et pour me mettre sous votre protection. Je n'ai pas besoin de garde ; ma parole d'honneur vous suffit, et la démarche que je fais, vous est un garant de mes motifs et de mes intentions.

' Le porteur est un pauvre homme, mais il a des sentiments bien au-dessus de son état ; lui seul connaît ma retraitu, et il ignore encore mon nom. Vous pouvez lui confier votre réponse et vos ordres.

J'ai l'honneur d'être,

J. Simpson, Ecr,
Côteau du Lac.

Monsieur,
Votre très humble serviteur,
J. J. Girouard.

M. Simpson vint immédiatement à la maison de Saint-Amant,et le même soir il conduisait M. Girouard chez Godefroy Beaudet, marchand et juge de paix, au Côteau-du-Lac. Celui-ci lui donna une généreuse hospitalité.

Le lendemain, 25 décembre, le lieutenant-colonel Simpson,

accompagné de deux amis bien armés, conduisit lui-meme son prisonnier à la prison de Montréal.

M. Simpson reçut la récompense de $2000 promises par le gouvernement pour l'arrestation de M. Girouard.

Le sénateur Dumouchel, qui avait bien connu M. Girouard, prétendait que M. Simpson avait remis cette somme à M. Girouard ou à sa première femme.

La veuve de W.-B. Simpson, fils du lieutenant-colonel Simpson, m'écrivait le 20 février 1892, que ce fait lui était inconnu.

La deuxième femme de M. Girouard et ses enfants disent que l'honorable sénateur Dumouchel se trompait ; du moins ils n'ont jamais entendu parler de la chose.

La lettre suivante de M. Girouard à M. Morin prouve que les $2000 en question n'ont pas été données à M. Girouard :

" Je n'ai reçu aucune lettre de vous depuis votre départ, si ce n'est celle par le Dr Vallée où vous me parlez de l'application faite pour les cinq cent louis de récompense, offerte pour mon arrestation. C'est M. Simpson qui demande cette somme. Il m'en a parlé et je n'ai pu m'empêcher de lui faire apercevoir ce que j'en pensais. Il m'a dit qu'il avait envoyé ma lettre à l'autorité et n'avait rien caché, et qu'en tous cas, je devais être bien assuré qu'il ne ferait rien de déshonorant et qui pût le faire baisser dans mon estime."

G.-F. BAILLAIRGÉ

Lieutenants-gouverneurs de Quebec. (IV, VII, 478.)—Deux nouveaux noms à ajouter à la liste des lieutenants-gouverneurs de Québec publiée dans les *Recherches Historiques*, volume IV, pages 283 et 367 : Patrick Bellew et John Callow. Ils me sont signalés par sir James-M. LeMoine et M. J.-M. O'Leary.

Le 1er octobre 1793, Patrick Bellew était nommé gentilhomme écuyer de la chambre de Sa Majesté.

Le 19 juillet 1797, le même Patrick Bellew devenu major-général était nommé lieutenant-gouverneur de Québec.

Il mourut le 7 juillet 1799. Un journal du temps annonçait sa mort dans les termes suivants : " A sa résidence à Bath, est décédé le major-général Bellew, lieutenant-gouverneur de Québec, gentilhomme de la chambre privée de la Reine, et autrefois major au Régiment des Gardes à pied. Cet excellent officier a souffert pendant plusieurs années des blessures reçues au cours de son long service, pendant lequel il se distingua comme un galant soldat et un officier de mérite. particulièrement à l'assaut du fort Moro, sur lequel il arbora le drapeau du 50ième Régiment."

Le 27 juillet 1799, le colonel John Callow, du 3ième Dragons, était nommé lieutenant-gouverneur de Québec, en remplacement du major-général Bellew, décédé le 7 du même mois.

Le colonel Callow mourut le 31 janvier 1810, à Reading, à son retour de Londres à Bristol. Sa femme était morte le 28 octobre 1804.

Jusqu'à plus amples informations la liste des lieutenants-gouverneurs de Québec doit donc se lire comme suit :

Colonel Ralph Burton, 23 octobre 1759 ; Guy Carleton, 7 avril 1766 au 23 octobre 1768 ; Theophilus Cramahé, 1775 ; Henry Hamilton, 1780 à 1784 ; Henry Hope, 1785 au 13 avril 1789 ; Alured Clarke, 1790 à 1795 ; Robert Prescott, 1796 à 1797 ; major-général Patrick Bellew, 19 juillet 1797 ; colonel John Callow, 27 juillet 1799 ; Robert-Shore Milnes, 1800 à 1807 ; Francis-Nathaniel Burton, 29 novembre 1808 au 27 janvier 1832.

P.-G. R.

QUESTIONS

774—Où l'abbé de Saint-Marc, chapelain des Ursulines des Trois-Rivières, avait-il gagné son titre de chevalier de la Légion d'Honneur ? FRANÇAIS

775—En quelle année le premier bateau à vapeur a-t-il sillonné les eaux du Saint-Laurent ? MAR

776—Avons-nous plusieurs avocats de St-Pierre au Canada ? LÉG.

777—De 1760 à 1855, année du passage de la *Capricieuse* dans le port de Québec, des vaisseaux de guerre français ont-ils remonté le Saint-Laurent ? M. O.

778—Où pourrais-je me procurer une liste complète, avec dates de nomination, des membres du fameux Conseil Spécial ? P. O. BICH

779—Lorsque Champlain construisit l'église de N.-D. de Recouvrance en 1633-34, à Québec, y avait-il en France un sanctuaire dédié à Marie sous ce vocable ? Ou est ce que le pieux gouverneur ne dédia ainsi sa chapelle qu'en mémoire de la faveur venue de la sainte Vierge (le recouvrement de la colonie)? E. R., Ptre

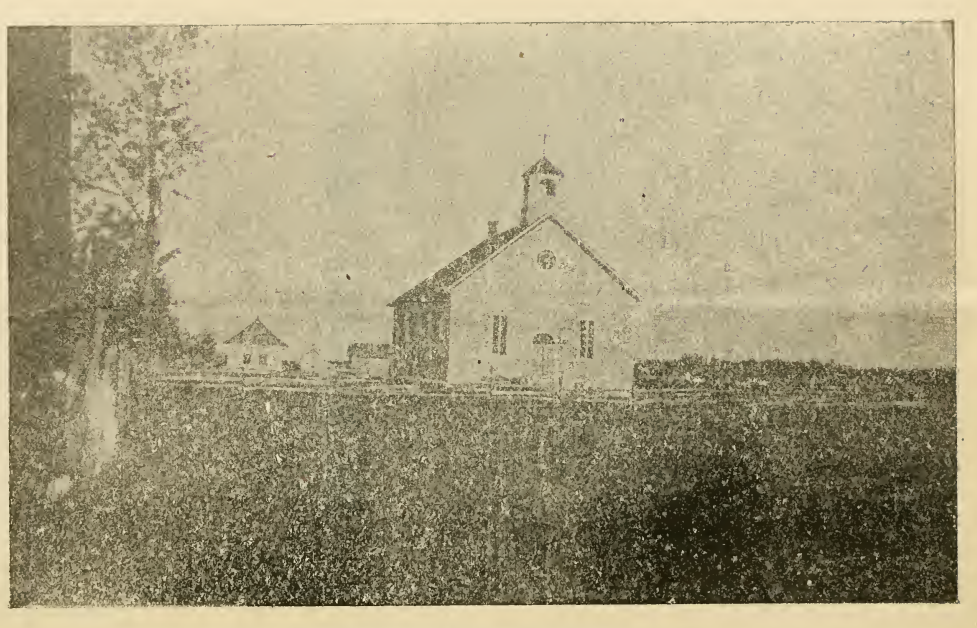
780—Louis XVI n'a-t-il pas eu un Canadien pour confesseur ordinaire ? PRIOT

781—La famille de Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, est-elle d'origine italienne ? XXX

782—Le monument qu'on avait élevé à Wolfe, à Westerham, comté de Kent, en Angleterre, existe-t-il encore ?

PATRIOTE

783—L'histoire de la célèbre famille canadienne Juchereau a-t-elle été faite ? BIBLIO.



SAINTE-MARIE DE SAYABEC

BULLETIN
DES
RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. 7 MARS 1901 No. 3

SAINTE MARIE DE SAYABEC

Sainte-Marie de Sayabec est une paroisse nouvelle, agréablement située à la tête du lac Matapedia et sur les rives de la rivière Sayabec. Sa distance de Québec est de 227 milles.

" Sayabec est un mot micmac que les Canadiens et les Anglais prononcent *Sébec.* Il signifie " rivière remplie." En effet, la rivière Sayabec n'est presque pas navigable pour les esquifs même les plus légers. Elle est remplie de bois et surtout de chaussées de castors " (P. G. R.).

L'église de Sainte-Marie de Sayabec a été érigée en 1892, par les soins de M. Chouinard, curé de Saint-Moïse, et elle se trouve à quelques arpents seulement de la station du chemin de fer Intercolonial.

M. l'abbé J.-C. Saindon est le premier curé résidant de Sainte-Marie de Sayabec, et c'est par ses soins qu'ont été construites près de l'église, deux bonnes maisons à deux étages, l'une servant de maison d'école, l'autre de presbytère.

La population actuelle de cette paroisse est d'à peu près 800 âmes, et grâce au commerce de bois qui s'y fait, à la fécondité du sol et à la facilité du défrichement, elle sera en peu d'années très prospère.

EUGÈNE ROUILLARD

TESTAMENT DE M. DE FRONTENAC

Pardevant les not^res Gardenotes du Roy en la ville et Prevosté de Québec soussignez ;

Fut présent haut & puissant Seig^r Messire Louis de Buade, Comte de Palluau et de Frontenac, Con^se du Roy en ses Con^es, Chevalier de l'ordre de St Louis, Gouv^eur Lieutenant General pour Sa Majesté en tout ce pays de la France Septentrionale, Syndic apostolique, Père & protecteur spirituel de l'ordre des Très R^ls P. Recollets en ce dit pays, gisant grièvement malade en son fauteuil, dans sa chambre, au chateau de cette ville ; mais cependant sain d'esprit, mémoire et entendement ainsi qu'est apparu aux dicts notaires ; lequel Seigneur a dit que le grief mal qui le travaille ne luy permettant pas de songer a l'état de ses affaires et biens temporels pour en disposer présentement comme il voudrait le pouvoir faire : Qu'au moins, ayant toujours eu singulière intention et dévotion d'estre inhumé et enterré en l'Eglise des d^s Pères Recollets de cette ville, il veut en ce chef, faire, par ces présentes, son testament et ordonnance de dernière volonté, pour éviter les obstacles et contradictions qui pourraient y être apportées, sans cela, s'il arrive qu'il plaise à Dieu le retirer de cette vye mortelle par cette maladie sans avoir le temps de faire plus ample testament : Pourquoi déclare le dit Seigneur qu'yl ordonne, veut et entend, en ce cas, même prye & requiert que son corps soit, après son décez, porté, inhumé & enterré dans la dite église des R^ls Pères Recollets de cette d ville, en la manière et avec les simples cérémonyes que les d pères jugeront à propos luy être convenables en la dite qualité de Syndic Apostolique, père et protecteur spirituel de leur ordre en ce dit pays ; Souhaitant et désirant que sa dévotion et piété soit satisfaite à cet égard, sans empêchement ny obstacle de quelque part que ce soit, telle étant sa dernière volonté.

Et comme Madame anne de la grange son épouse, peut souhaiter comme luy, que le cœur de luy seigneur testateur soit transporté en la Chapelle de Messrs de Montmort, dans l'Eglise St. Nicolas des Champs à Paris, en laquelle sont inhumés Mad^e de Montmort sa sœur, et Monsieur l'abbé d'Obasine son oncle ; il veut qu'à cet effet son cœur soit séparé de son corps & mis en garde dans une boîte de plomb ou d'argent. Et au surplus donne et aumone en faveur des dits Rev^ds P. Recollets de ce pays, entre les mains du Sieur Boutteville, le syndic ordinaire et receveur de le^r aumones la Somme de quinze cents livres monnoye de France, pour être employée à l'achevement de la bâtisse ou autres nécessités de leur couvent de cette ville, à prendre sur les biens et effets qui se trouveront appartenans à luy seigneur testateur en ce d. pays au jour de son décez ; et ce à la charge de dire et célèbrer par les d^s Rev^ds P. Recollets en le^r dite Eglise de cette ville, tous les jours, une messebasse pendant l'an du décez du dit Seigneur testateur pour le repos de son âme ; en outre un service annuel tous les ans à perpétuité a pareil jour de son d'décez ; lequel service annuel il désire et veut être appliqué conjointement pour la dite Dame son épouse lors qu'elle sera décédée—Et pour faire éxécuter son d' présent testament a nommé et eleu les Sieurs François Hazeur, marchand bourg^s de cette ville conjointement avec le Sieur Charles de Monseignat, son premier Sécrétaire : comme aussi pour prendre soin de l'état du reste de ses affaires & biens qui peuvent être à présent ou luy venir cy-après en ce dit pays par les vaisseaux de l'an prochain : Pourquoy luy seigneur testateur prye Monsieur de Champigny Intendant de les appuyer de sa protection et authorité pour l'accomplissement de ce que dessus ; le priant aussy de règler ce qu'il jugera à propos à l'égard de tous ces domestiques pour qu'ils soient satisfaits—Donnant

et lèguant iceluy Seign testateur à Duchouquet son valet de chambre, toute sa garde-robe, consistant en ses habits linge & autre hardes d'ycelle avec la petite vaisselle d'argent dépendante de la d garde-robe ; et ce en considération des services que le d Duchouquet luy a rendu jusqu'à présent.

Et pour marque de la confiance qu'à luy Seign^r testateur aux protestations d'amitié que le dit Seign^r Intendant luy a faites, il le prye d'accepter un crucifix de bois de Calambourg que Mad de Montmort, sa sœur lui a laissé en mourant et q a toujo gardé depuis comme une véritable relique et prye aussi Madame l'Intendante de vouloir recevoir le Reliquaire ql avait accoutumé de porter, et qui est remply des plus rares et plus précieuses reliques qui se peuvent rencontrer.

Et le dit présent testament accomply, ses domestiques et dettes contractées en ce pays étant payés auront soin les d^s Exécuteurs de remettre en main de Madame la Comtesse, épouse de luy seigneur testateur, ce qui se trouvera du reste de ses dits biens en ce pays.

Ce fut ainsi fait, dicté et nommé de mot à mot, par le dit Seigneur testateur et à luy leu et relu par Génaple l'un des d Notaires, l'autre présent que le dit Seigneur a dit avoir bien entendu et être sa vraye intention et ordon^ce de dernière volonté à laquelle il s'arrête seule ; déclarant qu'il révoque tous autres testaments qu'yl pourrait avoir cy-devant faits, se tenant uniquement au présent.

Faict et passé en la dite chambre du dit Seig testateur, après midy, sur les quatre heures le vingt deuxième jour de Novembre mil six cens quatre vingt-dix huit.

Et a le dit Seign^r testateur avec nous Not^res signé.

Louis de Buade Frontenac

Rageot Génaple

SAINT-LUC

La paroisse de Saint-Luc, dans le diocèse de Montréal, le district d'Iberville, et le comté de Saint-Jean, est située sur la rive nord du Richelieu (dont elle comprend l'île Sainte Thérèse), entre les paroisses de Chambly, La Prairie, L'Acadie et Saint-Jean.

Les habitants de la Côte des-Saints-Anges en la seigneurie de La Prairie, et du Côteau-des-Hêtres, en la baronie de Longueuil, firent, le 22 octobre 1798, une requête à Mgr Denault, évêque de Québec résidant à Longueuil, le suppliant d'ériger leur territoire en paroisse. Jusque-là ils avaient été desservis, d'abord à La Prairie, puis, depuis 1784, à Sainte-Marguerite de Blairfindie aussi appelée l'Acadie.

L'évêque ayant agrée leur demande, érigea leur paroisse sous le vocable de Saint-Luc, évangéliste, par son décret du 16 mai 1799. (1) L'établissement religieux en fut fixé, non sur les bords de la rivière, mais à l'intérieur des terres, au Côteau-des-Hêtres, à l'ouest du chemin de Saint-Jean, sur les terres de Jean Moreau, mon bisaïeul paternel, et de Jean Molleur, mon aïeul maternel, qui fournirent chacun trois arpents de terre en superficie. L'église, le presbytère et le cimetière y sont encore : l'église et le cimetière, au nord, sur le terrain de Jean Moreau ; le presbytère et les dépendances curiales, au sud, sur le terrain de Jean Molleur.

Le presbytère, pour la construction duquel on prit les formalités légales en 1800, fut construit en 1801. C'était une longue bâtisse de pierre servant de presbytère et de salle-des-habitants, au rez-de-chaussée, et de chapelle pour le culte, au premier étage. Il subsista jusque vers 1894, où il

---

(1) La notice historique de Saint-Luc dans " Le diocèse de Montréal à la fin du XIXème siècle ", dit que cette paroisse a été érigée en 1801 ; mais cette notice est tellement remplie de fautes historiques, qu'on n'en peut rien croire.

fut remplacé par une élégante bâtisse de briques rouges qui existe encore à la même place que l'ancienne.

L'église de pierre, ayant deux chapelles latérales et formant une croix latine, fut construite en 1826, et détruite accidentellement par un incendie (dans lequel périt le maire de la paroisse) dans la nuit du 3 au 4 juillet 1875. Elle fut reconstruite, en 1877, sur les mêmes murs latéraux, auxquels on fit subir de grandes réparations, et dont on enleva les chapelles latérales. La première église avait deux clochers : l'église actuelle n'en a qu'un. Les églises et les presbytères ont toujours été tournés vers l'est.

L'érection de la paroisse de Saint-Jean, en 1828, ayant beaucoup diminué le territoire et la population de Saint-Luc, les paroissiens de cette époque, se rappelant une promesse de Mgr J. J. Lartigue, alors auxiliaire de l'évêque de Québec pour le district de Montréal, demandèrent un agrandissement par ailleurs. Ce que leur accorda Mgr B. C. Panet, par son décret du 9 mai 1832, où certaines côtes de Sainte-Marguerite et de Chambly furent définitivement adjugées à Saint-Luc.

Enfin, le 25 juin 1878, Mgr E. C. Fabre, évêque de Montréal, donnait à Saint-Luc ses limites actuelles, en lui annexant plusieurs terres des seigneurie et paroisse de Chambly.

Saint-Luc a donné cinq prêtres à l'Eglise, savoir : MM. David Charland, ancien curé de Beauharnois ; Etienne Normandin, ancien curé de Lachenaie ; Hypolite Moreau, mon oncle, ancien curé des Cèdres et de Saint-Eustache, puis chanoine titulaire et vicaire général ; le révérend Père Dandurand, et moi-même, curé de Saint-Jacques-le-Mineur.

Les familles Denault, Marcil et Moreau, de Saint-Luc, ont aussi donné des religieuses à plusieurs communautés.

Saint-Luc a eu vingt-deux curés, dont suivent les noms :

1o. M. François Plessis-Bélair, 5 nov. 1801—14 août 1807 ; 2o. M. Charles Berthelot, 15 août 1807—21 juin 1813. (Inhumé à Saint Luc, le 16 avril 1830) ; 3o. M. Pierre Martin, 2 oct 1813—25 sept. 1819 ; 4o. M. François Demers, 30 sept. 1819—26 sept. 1821 (1) ; 5o. M. Isidore Poirier, 30 sept. 1821—4 oct. 1822 ; 6o. M. Rémi Gaulin, 4 déc. 1822—6 janv. 1825 (2) ; 7o. M. Jean-Olivier Giroux, 25 janv. 1825—3 oct. 1826 ; 8o. M. Magloire Blanchet, 10 oct. 1826—20 oct. 1828 (3) ; 9o. M. Edouard Crevier, 25 oct. 1828—5 sept. 1832 (4) ; 10o. M. Jean-Zéphirin Caron, 1er oct. 1832—15 sept. 1840 (5) ; 11o. M. Adrien Théberge, 14 oct. 1840—6 nov. 1841 ; 12o. M. Augustin Tessier, 15 nov. 1841—20 avril 1842 (6) ; 13o. M. Toussaint-Victor Papineau, 24 sept. 1842—22 sept. 1844 (7) ; 14o. M. Amable Blais, 1er oct. 1844—20 sept. 1847 ; 15o. M. Pierre Ménard, 12 oct. 1847—23 sept. 1850 ; 16o. M. Michel Quintal, 7 oct. 1850—22 oct. 1854 (8); 17o. M. Pierre Ménard, 30 oct. 1854—20 sept. 1856 ; 18o. M. Henri Morin, 30 sept. 1856—21 sept. 1866 ; 19o. M. Norbert Barret, 25 sept. 1866—7 mars 1884 ; 20o. M. Charles Coallier, 30 juin 1884—16 sept. 1896 ; 21o. M. Azarie Nicolas Dugas, 22 sept. 1896—18 sept. 1900 ; 22o. M. Jean-Baptiste Beauchemin, curé actuel, 23 sept. 1900.

---

(1) Il devint vicaire général.

(2) Il mourut évêque de Kingston.

(3) Frère de Mgr Norbert Blanchet, archevêque d'Oregon-City. Il devint lui-même évêque de Nesqualy.

(4) Il devint vicaire général et fonda le Petit Séminaire de Sainte-Marie-de-Monnoir.

(5) Il mourut vicaire général.

(6) Inhumé à Saint-Luc, le 8 oct. 1842. Les "Mélanges Religieux" en donnent une courte, mais élogieuse notice nécrologique.

(7) Frère de l'hon. Louis-Joseph Papineau. Il signa d'abord comme desservant, et n'a pris le titre de curé qu'après la mort de M. Tessier.

(8) Il s'est retiré à Saint Luc, où il a été domicilié jusqu'à sa mort. Inhumé à Boucherville, où il mourut.

Entre MM. Berthelot et Martin, MM. Pierre Nicolas Leduc et René Paschal Lanctôt, vicaire et curé de l'Acadie, et Pierre Robitaille, aumônier des troupes à l'Ile-aux-Noix et à Chambly, ont signé plusieurs actes, en venant porter secours au curé malade de Saint-Luc.

Entre M. M. Poirier et Gaulin, M. Bernard Benjamin Decoigne a signé des actes comme desservant.

De même, MM. Lamothe, entre MM. Caron et Crevier ; Hypolite Moreau, entre MM. Caron et Théberge ; J.-Bte-A. Brouillet, entre MM. Tessier et Papineau ; et V. Dupuis, entre MM. Barret et Coallier, ont signé comme desservants ; mais aucun d'eux n'a été curé de Saint-Luc.

La paroisse de Saint-Luc, où se sont fait 199 baptêmes, 39 mariages et 70 sépultures en 1822 (le nombre des baptêmes ayant dépassé 200 en 1821) n'a plus guère qu'une moyenne de 25 baptêmes, 4 mariages et 8 sépultures par année. Le nombre de ses communiants, après avoir dépassé vers 1825 le chiffre de mille, est aujourd'hui réduit à environ 450. C'est un centre religieux, qui a décliné depuis l'établissement de Saint-Jean, il est vrai, mais encore, pourtant, les prêtres le disent une des plus jolies petites paroisses du diocèse de Montréal.

S.-A. Moreau, Ptre

LES PRÊTRES NÉS À L'ISLET (ADDITION)

M. Charles-Onésime Cloutier, né le 23 décembre 1862, du mariage de François Cloutier et d'Elisabeth Caron. Ordonné prêtre à Saint-Joseph de Lévis, le 23 juin 1889. Professeur au collège de Lévis jusqu'en 1897. Aumônier de l'Hospice Saint-Joseph de la Délivrance, à Lévis, pendant quelques mois, puis vicaire à la paroisse de l'Immaculée Conception de Taunton, Mass, E. U., pendant 11 mois. Depuis septembre 1898, M. Cloutier remplit avec beaucoup de zèle et de succès les fonctions de directeur des élèves au collège de Lévis.

GUILLAUME DE CHAZELLES

Le 2 novembre 1724, M. Bégon remerciait le ministre de l'avoir nommé intendant du Hâvre.

M. de Chazelles fut nommé pour le remplacer, à l'intendance de la Nouvelle-France. Il s'embarqua, probablement à Rochefort, en juillet 1725, sur la flûte *Le Chameau.*

Garneau, (Vol. II, p. 114, *Histoire du Canada*) dit qu'une tempête surprit ce bâtiment à l'entrée du golfe St-Laurent. et le jeta, au milieu de la nuit, sur les récifs de l'île du Cap Breton, et que personne ne fut sauvé.

M. le ministre, écrivant de Fontainebleau, le 21 octobre 1725, à M. de Beauharnois : " La flute *Le Chameau* a péri à trois lieues de Louisbourg, la nuit du 27 au 28 août, par un coup de vent du sud-est, très violent, et personne n'a échappé. On me mande, ajoute-t il, que le corps de M. Chazelles, a été reconnu parmi les noyés qui sont venus à la côte,et tant d'autres circonstances qu'il n'y a pas à douter de la perte. On présume que ce bâtiment avait une voie d'eau qui avait déterminé M. de Saint-James, de relâcher à Louisbourg pour radouber ; car par les débris qui ont été trouvés à la côte sa mâture était entière." (1)

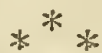
L'on remarquera que le ministre attribue d'abord la perte du *Chameau* à un violent coup de vent du sud-est, ce qui ne ressemble pas à une tempête. Plus loin, il dit qu'il est présumable que ce vaisseau fit une voie d'eau, et que le commandant dévia de sa course pour le radouber à Louisbourg.

Montcalm s'en venant au Canada, en 1756, nous fait voir, dans son *Journal*, combien la navigation transatlantique n'était rien moins que sûre. Le bâtiment qui le portait approchait de l'Amérique, mais on ne savait pas au juste où l'on était. De temps en temps, on faisait descendre

(1) Documents relatifs à la Nouvelle-France, Québec 1884, Vol. III, p. 124.

la sonde dans la mer afin de reconnaître si l'on avait enfin sous quille l'un des bancs de Terreneuve. On s'y trouve enfin, ce qui permet de se fixer, mais bientôt voilà qu'un brouillard épais couvre la surface des eaux et que la route devient encore incertaine. La brume se dissipant, quelque temps après, on se trouve à la hauteur du Cap Raye. C'est ce qui fait dire à Montcalm (en passant), dans son *Journal :* " Le brouillard occasionna en 1725, la perte du *Chameau*, commandé par de très bons officiers et conduit par le pilote Chavitau, le plus pratique de ces mers ; *il se croyait à la hauteur du Cap Raye et il se brisa contre l'île Royale.* " (1)

Est-il ici question de tempête ? Nullement.



Il existait dans la Haute Auvergne, jadis, deux fiefs importants du nom de Chazelles : l'un, dans la paroisse d'Auriac, entre Bresle et Massiac, possédé de temps immémorial par la maison de Chavagnac ; l'autre est un chef-lieu de commune du canton de Ruines, près de Saint-Flour, et c'est vraisemblablement ce dernier qui a donné son nom à la famille de *Chazelles*, de noblesse d'ancienne extraction qui fait l'objet de cette notice, qui est connue depuis Géraud de Chazelles, vivant en 1266, et Pons de Chazelles, damoiseau en 1286.

Guillaume de Chazelles, forme le huitième chaînon dans la filiation. Il était Ecuyer ; conseiller du Roi ; lieutenant et magistrat en la viguerie royale de Roquemaure. Il épousa le 26 octobre 1660, Jeanne de Zanobis dont il eut :

Jean Pierre ;

Henri, mort en 1725, Intendant du Canada ;

---

(1) Journal de Montcalm, p. 48.

François ;

Jean ;

Guilhem (ou Guillaume) de Chazelles, qui fut appelé à l'intendance du Canada et périt en revenant en France, sur le vaisseau du Roi, *le Chameau ;*

Et Jeanne de Chazelles. (1)

Bon ! Le juge d'Armes qui a enregistré ces détails généalogiques a fait son ouvrage d'une manière médiocre, n'est-ce pas ? Car, en notant que M. Henri avait été intendant du Canada, il aurait du avoir des données, pour appuyer cette assertion. Mais à mon idée c'est plutôt Guillaume de Chazelles qui porte le même nom que son père, qui fut notre intendant. Le généalogiste l'inscrit comme ayant péri en mer en revenant du Canada, sur le *Chameau*, en 1725.

Il fournit plus de détails sur celui-ci sans toutefois s'empêcher de faire erreur, car, comme on le sait le bâtiment royal fit naufrage en allant au Canada.

Les Chazelles étaient d'Auvergne et de Languedoc, comtes de Chazelles et de Chusclan ; barons de Lunac ; seigneurs de la Boissière, Luc, Bagnet, Poujols, Beauregard, Aillet, Roche Salesse, Courdes, Montirat, Rieux, etc...

Leurs armes dont nous donnons plus loin un dessin sont décrites comme suit : " *D'azur, à une tête de léopart d'or, lampassée de gueules ; au chef cousu de gueules, chargé à dextre d'un croissant d'argent, et à senestre, d'une étoile du même.*

Supports : *deux lions.*

Couronne : *de comte.*

Devise : *Toujours prêt a servir, et à s'effacer quand il a servi.*

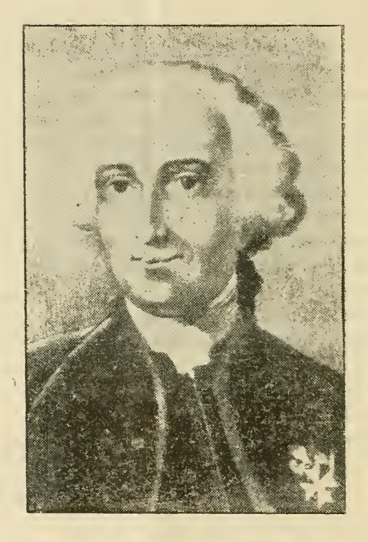
Régis Roy

---

(1) " Nobiliaire Universel," Vte de Magny, vol II, p. 68, 1855.



ARMES DES CHAZELLES



MONTCALM

LETTRE DE M. DE SALABERRY, PÈRE DU HÉROS DE CHATEAUGUAY, À SIR GEORGE PREVOST

A Son Excellence Sir George Prevost, etc., etc.

Qu'il plaise à Votre Excellence

Me permettre d'écrire, puisque je ne peux sortir. J'en suis empêché par une maladie opiniâtre et apparemment dangereuse, puisqu'encore hier j'ai tombé sans connaissance sur le plancher. Je suis bien privé par les accidents d'aller vous rendre mes respects, avant que vous nous laissiez.

Sir George, vous partez pour vous justifier—Quoi ! une justification de vous ! Qui pouvait s'y attendre ! Mais s'il en faut une, la voici d'un mot : *Le Canada est encore à l'Angleterre.* Cela répond à tout. Le résultat est tout, il est frappant, il est grand. Voilà *un fait*, celui-là : on ne peut le nier. Devant lui doivent disparaître les vaines paroles, les accusations sophistiques ; sous lui doivent succomber les efforts de la malveillance, l'envie, les passions haineuses ; mais le mérite et la vertu sont sujets à la persécution. Vous en triompherez glorieusement : J'ose vous le prédire avec assurance, et je le souhaite du profond de mon cœur, comme je souhaite aussi tou les bonheurs pour vous, Sir George, et pour ce qui vous est cher. Avec ces vrais sentiments, et ceux du plus grand respect, j'ai l'honneur de me souscrire,

Mon général,
De Votre Excellence,
Le très humble, très-obéissant
Et très dévoué serviteur.
L. de Salaberry, Col. M.
Québec.

A Beauport, 28 mars 1815.

P. S. Oui, les Canadiens sont encore à l'Angleterre. mais

n'y seraient plus sans un effort persévérant de prudence, d'activité, de patience courageuse, et d'habileté consommée, dans un commandement et un genre de guerre aussi difficiles dont la conduite exige un art tout particulier. Voilà ce qu'avoueront tous ceux qui ont de vraies connaissances de la nature de ces pays de situations si extraordinaires, à des prodigieuses distances, à travers des forêts immenses.

Ce ne sont pas des guerres d'Europe, où sous un beau ciel et dans des riches plaines cultivées, toutes les parties d'armées se touchent, ou sont toujours à portée de se donner la main, dans des localités rapprochées et dont les communications sont si faciles. Daignez, mon Général, traiter mes réflexions avec indulgence, puisqu'elles viennent d'un vieux et loyal soldat, qui a commencé à faire la guerre, il y a précisément quarante ans cette année.

JUGES CANADIENS-FRANÇAIS NOMMÉS DE 1775 à 1812

A QUÉBEC

Jean-Claude Panet... 1775-78
Pierre Panet (frère du précédent)..................... 1778-93
Pierre Amable de Bonne........ 1794-1812
Olivier Perrault... 1812 1827

A MONTRÉAL

René-Ovide Hertel de Rouville..................... 1775-1793
Jean Antoine Panet, (fils de Jean-Claude)...... . 1794-1795
Pierre-Louis Panet, (fils de Pierre et cousin du
précédent)... 1795-1812
Louis-Charles Foucher................................ 1812-1829

AUX TROIS-RIVIERES

Pierre-Louis Descheneaux........................ 1795-1802
Louis-Charles Foucher.............................. 1803-1812
Pierre Bédard... 1812-1829

IGNOTUS

LE CARÊME AUTREFOIS

On ne badinait pas sur l'observation du carême dans les premiers temps de la colonie française au Canada.

Pendant le carême de 1670, Louis Gaboury, habitant de l'île d'Orléans, ayant mangé de la viande sans en demander permission à l'Eglise, fut dénoncé au juge prévôt de Liret par Etienne Beaufils, un de ses voisins.

Gaboury fut condamné à être attaché au poteau public pendant trois heures, puis à être conduit à la porte de la chapelle de l'île d'Orléans, et là, à genoux, mains jointes et tête nue, demander pardon à Dieu, au Roi et à la justice. Il devait en outre payer une amende de vingt livres applicable aux œuvres pies de sa paroisse et donner à son dénonciateur une vache et une somme équivalente à son profit pendant un an.

Gaboury trouvant la sentence un peu forte appela au Conseil Souverain. Celui-ci mit l'appel à néant, mais corrigea le jugement du juge de Liret en condamnant Gaboury à donner à Beaufils une somme de soixante livres au lieu d'une vache. L'amende fut portée à vingt-cinq livres, dont la moitié payable à l'œuvre de l'église paroissiale de l'île d'Orléans et l'autre moitié à l'huissier LeVasseur en déduction de ce qui lui était dû.

P. G. R.

BAIE DES PUANTS

Aujourd'hui Green Bay—Baie Verte—sur la côte ouest du lac Michigan.

L'origine de ce nom est contestée. Les uns disent qu'il signifie simplement baie de l'eau amère ou salée ; Marquette combat cette opinion ; pour lui ce nom s'explique par le caractère marécageux des rives de la baie, d'où s'élèvent "de méchantes vapeurs."

RÉPONSES

Membres du Conseil Special. (VII, II, 778.) — Le Conseil Spécial du Bas-Canada fut créé le 15 février 1838, et le 2 avril suivant des commissions nommaient les messieurs suivants membres de ce conseil :

Honorables James Cuthbert, Berthier ; Toussaint Pothier, de Montréal ; Chs. Etienne C. de Léry, de Québec ; James Stuart, de Québec ; Peter McGill, de Montréal ; Marc P. de S. Laterrière, des Eboulements ; Barthélemy Joliette, de l'Industrie (Joliette) ; Pierre de Rocheblave, de Montréal ; John Neilson, de Québec ; Amable Dionne, de Kamouraska ; Samuel Gerrard, de Montréal ; Jules Quesnel, de Montréal ; Wm-P. Christie ; Chs.-E. Casgrain, de la Rivière-Ouelle ; William Walker, de Québec ; Joseph-E. Faribeault, de l'Assomption ; John Molson, de Montréal ; Etienne Mayrand, de la Rivière du Loup ; Paul Holland Knowlton, de Brome ; Turton Penn, de Montréal ; Joseph Dionne, de St-Pierre de Nicolet ; Ichabod Smith, de Stanstead ; Thomas Brown Anderson, de Mégantic ; Thomas Austin, d'Ascot.

Ces commissions furent révoquées le 1er juin suivant et le 2 novembre 1838, de nouvelles lettres patentes nommaient tous les anciens membres à l'exception de trois : MM. Jas. Stuart, Ichabod Smith et Thos. B. Anderson ; et les noms de MM. George Moffatt et Dominique Mondelet, tous deux de Montréal, étaient ajoutés aux anciens.

Le 28 juin 1838, les messieurs suivants avaient été nommés :

Honorables Charles Buller ; colonel George Couper ; Lt colonel Charles Grey ; major général James McDonnell, K. C. B., K. C. H. ; Sir Charles Paget, G. C. H., vice-amiral, etc.

Le 4 juillet, le nom du major général John Clitherow fut

ajouté ainsi que celui d'Arthur Buller, le 22 août. Ces six commissions furent annulées le 2 novembre 1838.

Le 19 janvier 1839 de nouvelles commissions furent données à tous ceux qui avaient été nommés le 2 novembre 1838.

M. M. Robert U. Harwood, de Vaudreuil, et Edward Hale, de Sherbroke, furent nommés le 1er août 1839.

Le 19 septembre suivant, de nouvelles commissions nommaient MM. Robert U. Harwood, Edward Hale, de Sherbrooke, John Wainwright, d'Argenteuil, et Edward Hale, de Portneuf.

M. Jean Baptiste Taché, de Kamouraska, fut fait membre du Conseil le 30 septembre 1839, et M. James Stuart, le 11 novembre suivant.

MM. Charles Richard Ogden, de Québec ; Dominick Daly, de Québec ; colonel Frederick Geo. Heriot, C. B., de Drummundville, furent nommés le 16 avril 1840.

Enfin M. Henry Black, de Québec, devint membre du Conseil Spécial le 18 avril et M. Charles C. Day, de Montréal, le 23 mai 1840.

F. J. Audet

Le premier bateau a vapeur canadien. (VII, II, 775.)—En 1809, deux ans seulement après que le premier bateau à vapeur, le *Clermont*, eût franchi la rivière Hudson, aux acclamations de toute une population émerveillée d'un pareil phénomène, un industriel canadien, de Montréal, l'honorable John Molson, concevait à son tour l'ingénieuse idée d'établir une ligne de navigation à vapeur entre la grande métropole commerciale et Québec.

Comme c'était une première expérience et que l'on ne pouvait pressentir à cette époque si l'entreprise serait lucrative, M. Molson ne se décida tout d'abord qu'à construire un petit vaisseau jaugeant tout au plus quarante ton-

nes, avec soixante-quinze pieds de quille et mesurant quatre-vingt-cinq pieds de longueur sur le pont.

Ajoutons que le nouveau bateau—que l'on baptisa l'*Accomodation*—était pourvu d'un engin fabriqué aux anciennes usines de Trois-Rivières, et muni, sur ses côtés, de roues perpendiculaires à double rayon, sur bande circulaire.

Nos annales, qui sont assez sobres de détails sur la construction du premier bateau à vapeur canadien qui ait fait connaissance avec le Saint-Laurent, nous ont conservé toutefois la date du premier voyage de l'*Accomodation*.

Ce fut le premier novembre 1809, à deux heures et demie de l'après-midi d'un mercredi, que l'*Accomodation*, pourvue d'une machine à vapeur, se mit en route pour Québec.

Il arriva dans notre ville, le samedi matin, 4 novembre, à huit heures précises. Le trajet ne se fit pas tout d'un trait, car les annales rapportent que l'*Accomodation* fit halte sur son parcours—probablement la nuit—et resta trente heures à l'ancre.

En somme, la traversée s'était faite en trente-six heures, avec le courant, et la vitesse moyenne avait été un peu moins de cinq milles à l'heure. Sur ces trente-six heures, l'on en avait pris vingt-quatre pour atteindre la ville de Trois-Rivières.

Sans être aménagé princièrement comme les bateaux qui circulent présentement entre les deux villes, l'*Accomodation* offrait néanmoins un certain comfort aux passagers. L'on y avait installé des cabines pour une vingtaine de passagers, mais pour le premier voyage, dix passagers seulement s'étaient inscrits pour Québec.

Le prix du passage n'était pas exorbitant. L'on payait huit piastres pour descendre et neuf piastres pour monter.

Le retour de l'*Accomodation*—pour une raison ou pour une autre—fut moins heureux que la descente. L'on prit un peu plus d'une semaine avant de parvenir à Montréal.

EUGÈNE ROUILLARD

L'abbe de Saint-Marc. (VII, II, 774.)—M. l'abbé Joseph-Jean-Baptiste de Saint-Marc, aumônier des Ursulines des Trois-Rivières de 1796 à 1802, appartenait au diocèse d'Aire et de Dax. Il avait été curé de Grenade sur l'Adour dans les Landes. La Révolution le força d'émigrer.

Après le Concordat, il rentra en France, et fut nommé curé de Mont-de-Marsan. C'est là qu'il mourut en 1842. Il est inhumé dans le cimetière de la ville

Son souvenir est encore vivant et vénéré dans les Landes.

M. l'abbé de Saint-Marc était chevalier de la Légion d'honneur.

Les dames du couvent de Lorette à Mont-de-Marsan possèdent un beau portraït très ressemblant de M. de Saint-Marc. Les Ursulines des Trois-Rivières ont obtenu une photographie de ce portrait. P. G. R.

Superieurs du Seminaire de Quebec. (V, X, 670.)—MM. Henri de Bernières, 1665 ; Louis Ango des Maizerets, 1672 ; Henri de Bernières, 1673 ; Louis Ango des Maizerets, 1683 ; Henri de Bernières, 1685 ; Louis Ango des Maizerets, 1688 ; Henri de Bernières, 1693 ; Louis Ango des Maizerets, 1698 ; Charles Glandelet, 1721 ; Thomas Thiboult, 1723 ; Etienne Boullard, 1724 ; Jean Lyon Saint-Ferréol, 1726 ; François-Elzéar Vallier, 1734 ; André-Joseph-Mathurin Jacrau, 1747 ; Augustin Lalane, 1748 ; François-Sorbier de Villars, 1750 ; Colomban-Sébastien Pressard, 1756 ; Urbain Boiret, 1762 ; Henri-François

Gravé de la Rive, 1768 ; Urbain Boiret (décédé le 5 novembre), 1774 ; Jean-François Hubert, 1774 ; Henri-François Gravé, 1778 ; Thomas-Laurent Bédard, 1781 ; Henri-François Gravé, 1787 ; Thomas-Laurent Bédard, 1793 ; Antoine-Bernardin Robert, 1795 ; Henri-François Gravé, 1798 ; Antoine-Bernardin Robert, 1802 ; Jean-Baptiste Lahaille, 1805 ; Antoine-Bernardin Robert, 1809 ; Jérôme Demers, 1815 ; Antoine Parant, 1821 ; Jérôme Demers, 1824 ; Antoine Parant, 1830 ; Jérôme Demers, 1836 ; Antoine Parant, 1842 ; Louis Gingras, 1848 ; Louis-Jacques Casault, 1851 ; Elzéar-Alexandre Taschereau, 1860 ; Michel-Edouard Méthot, 1866 ; Elzéar-Alexandre Taschereau, 1869 ; Thomas-Etienne Hamel, 1871 ; Michel-Edouard Méthot, 1880 ; Thomas-Etienne Hamel, 1883 ; Michel-Edouard Méthot, 1886 ; Benjamin Pâquet, 1887 ; J.-Clovis-K. Laflamme, 1893 ; Olivier-E. Mathieu, 1899. R.

La Sœur Marie Morin. (VI, XII, 763.)—La sœur Marie Morin a bien été la première religieuse canadienne à Montréal. Mais à Québec, plusieurs enfants du sol l'avaient précédée dans la vie monastique.

La première en date est Marie Françoise Giffard. Le 4 juin 1634, jour de la Pentecôte, Robert Giffard, originaire du Perche, arrivait à Québec à bord d'un navire commandé par le capitaine de Nesle. Sa femme l'accompagnait. Huit jours après son arrivée, le dimanche de la Sainte-Trinité, elle donnait le jour à une fille, qui fut baptisée le lendemain sous les noms de Marie-Françoise. Il y a quelque confusion à ce sujet dans le *Dictionnaire généalogique.* Il fait marier cette enfant, née le 11 juin 1634, avec Jean Juchereau, le 21 novembre 1645. Elle n'aurait eu que 11 ans. Cela paraît un peu prématuré. Il est plus naturel de croire que monsieur et madame Giffard avaient une fille née en France, et que c'est celle-là qui devint madame Juchereau en 1645.

Marie-Françoise Giffard n'avait pas encore 13 ans lorsqu'elle demanda son entrée à l'Hôtel-Dieu de Québec en octobre 1646. Elle fit profession le 10 août 1650. Elle mourut le 15 mars 1657, à l'âge de vingt-trois ans, moins trois mois. On lit à son sujet dans l'*Histoire de l'Hôtel-Dieu :*

" La même année (15 mars 1657), mourut la mère Marie-Françoise Giffard de Saint-Ignace, à l'âge de vingt-trois ans. Elle était fille du sieur Robert Giffard, seigneur de Beauport, cet excellent ami dont les services, comme médecin de la communauté, avaient été inappréciables depuis l'origine de la fondation. On lui avait donné en religion le nom de la première supérieure de Québec pour perpétuer le souvenir de ses vertus. Mademoiselle Giffard fut la première canadienne qui se soit consacrée à Dieu par la profession religieuse. " Elle s'acquittait de toutes ses obligations, disent les Annales, avec une ferveur et une perfection que nous admirons. Elle était pleine d'esprit, d'une grande douceur et d'une prudence au-dessus de son âge. Son innocence et sa piété étaient angéliques. Elle avait une humilité sincère et profonde, une charité ardente et une fidélité exacte à tout souffrir pour Dieu. Tout le pays accourut à ses funérailles, bénissant le Seigneur de ce que cette colonie avait donné au ciel une si belle fleur. Comme sa vie était un modèle de toutes les vertus, sa mort nous causa une affliction sensible, quoiqu'elle fut adoucie par une consolation secrète qui nous assurait de son bonheur."

" Peu de temps avant sa mort, madame Juchereau de La Ferté, sa sœur, lui ayant amené une de ses enfants, Jeanne-Françoise, qui n'était encore âgée que de six ans et demi, la mère de Saint-Ignace la fit approcher de son lit, et l'ayant bénie avec une vive expression de tendresse, elle lui dit d'un ton inspiré : " Ma chère petite fille, sois toujours bien bonne et bien pieuse ; car Dieu te destine à devenir une sainte hospitalière. Je te lègue mon nom de religion

que tu porteras un jour dans cette communauté ! " En effet, cette enfant devint plus tard la célèbre mère Juchereau de Saint-Ignace.

Marie-Françoise Giffard fut incontestablement la première religieuse canadienne de naissance. Son entrée en religion date de 1646. Fouillez tant que vous voudrez les annales de nos communautés, vous n'en trouverez pas d'antérieures.

La seconde religieuse canadienne fut une ursuline, Geneviève Bourdon, fille de Jean Bourdon, ingénieur, dessinateur, procureur général, etc.

Elle prononça ses vœux le 25 novembre 1654.

L'exemple de Geneviève Bourdon fut contagieux. Ses quatre sœurs entrèrent après elle en religion. Marie Bourdon, née en 1640, fut admise à l'Hôtel-Dieu, le 27 avril 1653, et fit profession le 7 novembre 1656. Elle fut la troisième religieuse canadienne.

La quatrième, fut encore une demoiselle Bourdon, sœur des deux précédentes. Marie-Marguerite Bourdon, née à Québec le 12 octobre 1642, entra à l'Hôtel-Dieu le 23 janvier 1657, et fit profession le 15 octobre 1658. Elle fut une des fondatrices de l'Hôpital Général, et mourut en 1706.

La liste se continue par une jeune huronne, Geneviève-Agnès Skannud-Haroï, qui fut admise au noviciat de l'Hôtel-Dieu, le 25 mars 1657, et à la profession le 3 novembre 1657, jour même de sa mort. " C'est le seul exemple que fournissent nos annales d'une fille sauvagesse qui ait fait des vœux de religion," écrit l'auteur de l'*Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*. Cette hospitalière de race huronne fut la cinquième religieuse née au Canada.

La sixième fut encore une fille du sieur Jean Bourdon. Anne Bourdon, née le 29 août 1644, entra au noviciat des Ursulines le 8 septembre 1658 et prononça ses vœux le 30 septembre 1660.

La septième religieuse canadienne fut Melle Jeanne Godefroy, fille de Jean Godefroy, sieur de Linctôt, et de Marie LeNeuf de la Potherie. Elle était née aux Trois-Rivières, le 11 avril 1644, et était entrée comme pensionnaire aux Ursulines, à l'âge de cinq ans. Elle fut l'élève chérie de la Mère de l'Incarnation. Elle prit le saint habit le 9 octobre 1659. Mgr de Laval présida à la cérémonie et prononça le sermon. Ce fut la première prise d'habit présidée par un évêque, sur les bords du Saint-Laurent. Jeanne Godefroy fit profession le 1er août 1661.

Enfin, la huitième religieuse canadienne, fut Melle Marie Morin, née le 19 mars 1649 ; élève des Ursulines en 1660 ; entrée au noviciat de l'Hôtel-Dieu de Montréal en 1662 ; supérieure, lors de l'incendie de cette maison en 1695, morte en 1733.

IGNOTUS

Le service postal au commencement du regime anglais. (II, III, 165.)—Peu après la guerre de la Révolution Américaine, le général Haldimand, convaincu de la nécessité d'une voie de communication, par terre, entre Québec et le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse, fit percer un chemin de pied à travers la forêt épaisse qui s'étendait alors de Kamouraska au lac Témiscouata. et de là le long de la Madawaska et de la rivière Saint-Jean jusqu'aux établissements de la baie de Fundy. A l'été de 1787, Hugh Finlay, qui avait été député maître-général des postes pour le Massachusetts avant la révolte de cette province, fut envoyé par lord Dorchester, successeur de Haldimand, au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Ecosse, pour établir, pendant les mois d'hiver, une malle mensuelle entre Québec et Halifax, parce que la communication entre Québec et l'Angleterre par voie de New-York n'était pas sûre.

Cette malle devait se transporter par le chemin ouvert par Haldimand.

Le 3 octobre, Dorchester informait lord Sydney que Finlay était de retour et qu'il avait fait des arrangements satisfaisants avec les députés-maîtres des postes de ces provinces pour l'emploi de " messagers à pied " pour porter les lettres. Six malles par année, estimait-il, paieront les dépenses de ce chemin, et comme chaque province vantait les avantages de son propre port, il suggérait que les malles d'Angleterre fussent envoyées alternativement à Halifax et à Saint-Jean, jusqu'à ce que l'expérience démontrât lequel de ces deux ports était le meilleur. Il conseillait aussi de se servir de la route de New-York jusqu'à ce que la nouvelle voie fut assez en ordre pour permettre aux chevaux d'y passer. Dorchester recommandait que les bureaux de poste fussent placés sous le contrôle d'un seul officiel qui serait connu sous le nom de député-maître général des postes pour l'Amérique Britannique du Nord.

Il suggérait Finlay comme la personne la plus capable de remplir cette position. Un mois plus tard, le 8 novembre 1787, Finlay était nommé ; et Sydney informait le gouverneur-général qu'un service mensuel des malles était établi entre Londres et Halifax. Toutes les dépenses devaient être sous le contrôle des agents du bureau de poste.

Lorsque, six ans plus tard, la guerre fut déclarée entre la France et l'Angleterre, les nombreux corsaires qui sillonnèrent la mer, forcèrent les paquebots à abandonner leur route ordinaire à New-York ; ils se rendirent directement à Halifax, hiver comme été. Ce ne fut qu'après deux années qu'ils purent reprendre leur ancienne route.

Le 5 avril 1800, Finlay était remplacé par George Heriot, plus connu aujourd'hui par un récit de voyages au Canada publié sept ans plus tard. Le service postal fut graduellement étendu et amélioré par lui, mais pas assez rapidement

pour satisfaire un certain nombre de marchands. Le 26 janvier 1811, un mémoire était adressé aux lords du Conseil Privé par Simon McGillivray, A. Gillespie, William Hamilton, Charles Idle, Thomas Forsyth, John Inglis, John Bainbridge et sept autres. Ils se plaignaient que la malle mettait trois semaines à franchir l'espace entre Québec et Halifax, et trois semaines également pour franchir la distance entre Québec et York, quand on pouvait faire le trajet dans l'une ou l'autre direction en six jours. Plusieurs marchands préféraient envoyer leurs lettres plutôt par des *occasions* que par la malle. En conséquence, les marchands qui se servaient de la malle ne pouvaient lutter avec les marchands qui avaient la chance de trouver des messagers.

Heriot remarque que franchir la distance entre Québec et Halifax en six jours est une marche extraordinairement rapide, car la distance est de 633 milles dont 368 à parcourir à pied et de jour seulement à cause des rivières qu'il était dangereux de traverser la nuit. Le 23 avril 1811, il fait à Francis Freeling un rapport général sur le service postal de toutes les provinces.

La malle est transportée du Nouveau-Brunswick à Québec et vice versa par deux courriers, dont l'un part de Québec et l'autre de Fredericton tous les quinze jours en été et tous les mois en hiver. La distance est de 361 milles ; le coût du transport des malles, 240 louis. Il y a une malle une fois par semaine entre Fredericton et Saint-Jean, N.B., distance de 82 milles, au prix de 91 louis et 5 shellings. Il y a deux paquebots par semaine à travers la baie de Fundy, entre Saint-Jean et Digby, N. E., 36½ milles, au coût de 350 louis. Il y a un courrier deux fois par semaine entre Digby et Annapolis, distance de 20 milles, à 50 louis, et un courrier entre Annapolis et Halifax une fois par semaine, 133½ milles au prix de 260 louis. Un courrier laisse Montréal le lundi

soir pour Swanton, Vermont, où il attend la malle des Etats-Unis et revient le samedi soir avec la dernière malle de Boston. (Les malles d'Angleterre viennent d'ordinaire par cette route). Il a un salaire de 156 louis par année. Depuis le commencement de cette année la poste est établie de Montréal à Kingston. La distance est de deux cent milles. Le courrier fait ce trajet une fois par quinze jours et a un salaire de 100 louis. On se propose d'établir la poste jusqu'à York, pendant les mois où la navigation est arrêtée. La dépense sera d'environ 80 louis. La poste entre Québec et Montréal se transporte deux fois par semaine de chacune de ces deux villes. Les courriers laissent les maisons de poste le lundi soir à 5 heures et arrivent le mercredi suivant. Ils partent de nouveau le jeudi soir et arrivent le samedi soir. Entre ces deux villes il y a trois ville-postes : Trois-Rivières, à 90 milles de Québec et à la même distance de Montréal ; Berthier, à 45 milles de Trois-Rivières et à égale distance de Montréal ; et l'Assomption, à 22 milles de Montréal. On charge 8 sous pour le transport d'une lettre de Québec à Montréal. Les dépenses pour le transport des malles pour une année s'élèvent à 604 louis sterling. C'est le 5 avril 1800 que j'ai pris la direction du département de la poste dans la province de l'Amérique du Nord. Le revenu pour l'année qui suivit fut de 884 louis et pour les derniers douze mois il s'est élevé à 2,514 louis sterling. Il y a sur la route entre Québec et Montréal environ 27 personnes dont les maisons sont à sept ou huit milles les unes des autres et qui tiennent 4 ou 5 chevaux chacune, avec des voiturss appelées communément calèches. Ces véhicules font en moyenne six milles à l'heure. On perd un temps considérable aux relais, et les voyageurs attendent souvent une demi-heure à chaque relai, de sorte qu'ils perdent 14 heures de Montréal à Québec. Le prix légal du

transport est de un chelin par lieue pour une personne si la voiture est attelée d'un seul cheval. S'il y a deux chevaux, le prix est de trente-six sous. Il n'y a pas d'hôtel le long de la route. Les voyageurs sont obligés d'emporter avec eux provisions et liqueurs. Il n'y a pas moins de six rivières à traverser sur la route de Montréal. Celle de Trois-Rivières a trois milles de largeur et celle de Montréal troisquarts de mille de large. Les chemins sont généralement dans un très mauvais état. Les grands voyers qui sont chargés de faire exécuter les lois relatives à l'entretien des chemins ne s'occupent guère de leur affaire à cause du maigre salaire qu'on leur donne."

Environ un an plus tard (16 mars 1812), sir George Prevost déclarait que M. Heriot avait fait des arrangements pour le transport de la malle entre Québec et Halifax. Mais pour mettre ces arrangements à effet, il était nécessaire d'ouvrir un chemin à travers le pays inoccupé entre Québec et Fredericton, et de donner certains avantages aux colons qui voudraient s'établir le long de ce chemin. " La nécessité d'une route sûre devient chaque jour de plus en plus évidente, si on considère l'état de choses aux Etats-Unis. " C'étaii l'opinion de Prevost que la malle viendrait aussi vite en hiver, par voie de Halifax que par la route de New-York et il recommandait que la malle fut envoyée par Halifax le plus tôt possible.

L'établissement d'une ligne de bateaux à vapeur entre Québec et Montréal améliora aussi sensiblement le service des postes.

Sous Prevost, la navigation océanique s'améliora beaucoup car les dépêches de Québec étaient souvent délivrées à Londres cinq ou six semaines après leur départ de la capitale. La dépêche de Prevost datée de Montréal le 22 octobre 1812 fut remise à lord Bathurst le 26 novembre suivant.

E. Cruikshank

La famille Bruchesi. (VII, II, 781.)—Le premier Bruchési qui vint s'établir au Canada, Paul Dominique, était né à Rome, vers 1790. Il vint ici en qualité d'officier dans l'armée anglaise. Il épousa à Montréal, en 1815, Carmel Parfetti, née à Naples et arrivée au Canada vers 1809. Elle mourut à Montréal le 16 mai 1883. Son époux était mort depuis 1832. Ils eurent deux enfants : 1o Catherine Bruchési, née en 1817 et morte non mariée le 31 décembre 1882 ; 2o Paul-Dominique Bruchési, né à Montréal le 9 juillet 1819.

Paul-Dominique Bruchési, négociant, épousa Caroline Aubry, fille de Jean-Baptiste Aubry et de Adelaïde Martin dit Ladouceur. M. Bruchési décéda à Montréal le 17 mai 1881. Madame Bruchési vit encore.

Elle fut mère de sept enfants : 1o Marie-Caroline, née et décédée en 1854 ; 2o Louis-Joseph-Paul-Napoléon, archevêque de Montréal ; 3o Joseph-Barthélemy, négociant à Montréal ; 4o André-Fortunat, décédé à l'âge de un an en 1860 ; 5o Charles-Benjamin, avocat à Montréal ; 6o Jacques-Denis-Avila, décédé à Montréal, le 30 novembre 1889 ; 7o Marie-Carmélia, mariée à J.-A. Plessis-Belair, marchand de Saint-Eustache.

G.-F. Baillargé

Le Capitaine William G. Robins. (IV, IX, 512). En 1812, deux régiments étrangers, les Meurons et les Wattevilles, passèrent au Canada. C'est en qualité de lieutenant dans le premier de ces régiments que William G. Robins vint ici.

Après la guerre ces deux régiments furent licenciés et plusieurs officiers s'établirent dans notre pays, entre autres William-G. Robins.

Robins vint, en 1815, s'établir à Drummondville avec son ancien chef, le colonel F.-G. Herriot.

Le 11 décembre 1830, il était nommé régistrateur du comté de Drummond.

Il mourut en juin 1847.

M. Robins était un homme de haute intelligence et d'une éducation soignée ; tout respirait en lui le parfait gentilhomme.

L'histoire de sa conversion au catholicisme est palpitante d'intérêt.

Homme de conviction, M. Robins cherchait la vérité avec ardeur. Souvent il conversait avec le vieux notaire David, de Nicolet, qui était fort en controverse.

M Robins était convaincu de la vérité de la religion catholique, excepté sur un point : La présence réelle de Jésus-Christ au saint Sacrement.

Il expose son dernier doute à M. David en lui disant : " Si ce n'était point de ce dernier dogme que l'Eglise propose à votre croyance, je serais des vôtres."

Le notaire réfléchit et dit :

—Dieu n'est pas tout-puissant ?

—Comment, vous blasphémez !

—Non, mais c'est vous qui le faites, puisque vous refusez à Dieu le pouvoir de changer le pain en son corps et le vin en son sang adorable.

—Notaire, vous avez raison ; je n'hésite plus : je suis catholique.

La conversion de M. Robins fut sincère ; sa vie et sa mort surtout, furent édifiantes.

L'ABBÉ J.-O. PRINCE

QUESTIONS

784—Est-il vrai que le grand explorateur, sir John Franklin, a fait du service au Canada ? NAVIG.

785—Paul Dupuis, seigneur de l'Ile-aux-Oies était-il le Paul Dupuis, sieur de Lislois, qui fut lieutenant de la prévôté de Québec ? A. B. R.

786—Où et quand est mort le célèbre apostat abénaquis Pierre-Paul Osunkhirhine, plus connu sous le nom de Masta ? REL.

787—Les deux fils de Jean Bourdon, les sieurs de Dombourg et d'Autray, ont-ils laissé des descendants au Canada ? C. A. R.

788—A-t-on fait plusieurs recensements du Canada sous le régime français ? Le *détail* de ces différents recensements a-t-il été conservé quelque part ? ENUMÉ.

789—Que devint l'apostat Gavazzi, qui fut la cause d'une si sanglante émeute à Montréal il y a un demi-siècle, après son passage en notre pays ? REL.

790—Est on enfin fixé sur l'origine et la signification du mot Québec ? QUEB.

791—Je lis dans le *Répertoire du clergé canadien* : " En 1779, il (M. Huet de La Valinière) passa dans le diocèse de Baltimore par ordre du gouvernement d'alors." Pourquoi ce prêtre fut-il expulsé du Canada ? XXX

792—M. Dufrost, mort curé de Boucherville, en 1790, n'a-t-il pas écrit une vie de sa mère, la vénérable madame d'Youville, née Marie-Marguerite Dufrost de Lajemmerais, fondatrice des Sœurs Grises de Montréal ? Cette vie a-t-elle été publiée ? CURÉ





ÉGLISE SAINTE-JULIE DE SOMERSET

BULLETIN
DES
RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. 7 AVRIL 1901 No. 4

SAINTE-JULIE DE SOMERSET

Le canton Somerset comprend trois paroisses : Saint-Calixte, Sainte-Julie et Notre-Dame de Lourdes.

C'est vers 1840 que le premier colon, M. Laurent Poliquin, vint se fixer au neuvième rang du canton Somerset, au milieu de la forêt. Il abattit lui-même le premier arbre sur sa terre pour se construire une cabane. Cette terre est aujourd'hui la propriété de M. Honoré Gingras. M. Poliquin mourut le 10 novembre 1864, à Sainte-Julie, à l'âge de 78 ans.

Ce courageux colon trouva des imitateurs. Plusieurs jeunes gens des paroisses des environs de Québec, sur la rive sud du Saint-Laurent, entendant parler de la grande fertilité des terres des Bois-Francs, vinrent successivement se fixer dans les diverses localités où l'on voit aujourd'hui de belles et florissantes paroisses. La Rivière-Noire—c'est ainsi qu'on désignait alors Sainte-Julie—eut son contingent. Bientôt M. Poliquin eut des compagnons. Tous s'encourageaient mutuellement, et non sans raison, car la grande difficulté n'était pas le dur et pénible travail du défrichement, mais bien le manque de chemins. Il fallait transporter à dos toutes les charges, les *mollières* ne permettant pas de se servir de bêtes de somme.

Les jeunes gens d'aujourd'hui ne savent pas suffisamment admirer, et surtout imiter ces beaux exemples de cou-

rage. Au lieu de se fixer au sol de leur pays natal, bon nombre préfèrent s'exiler pour gagner quelques piastres qu'ils gaspillent pour satisfaire les exigences d'un luxe effréné, sans souci de leur avenir, et au détriment de leur santé, de leur foi et de leur pays.

Les premiers colons de la Rivière-Noire s'adressaient au missionnaire de Saint-Calixte pour les besoins religieux.

C'est M. Edouard Dufour, missionnaire de Saint-Calixte, qui célébra la première messe à la Rivière-Noire, vers 1846, dans la maison de M. François Rousseau, sur la propriété occupée aujourd'hui par M. Onésime Côté. C'est là que le missionnaire continua de donner la mission jusqu'à ce que la chapelle—le presbytère actuel—fut bâtie et prête à recevoir les colons. C'est aussi M. Dufour qui fixa le site de l'église et fit l'acquisition de la terre de la fabrique. Dans l'automne de 1850, ce zélé missionnaire laissa Saint-Calixte pour Saint-Lazare.

M. Dufour partagea les peines et les privations des premiers colons de la Rivière-Noire. Dévoué, compatissant, charitable, il se montra en toute circonstance rempli de zèle pour le bien spirituel et temporel de ses paroissiens. Ceux qui l'ont connu n'ont pas oublié la bonté de son cœur.

M. Dufour eut pour successeur M. Charles Trudelle. C'est lui qui a construit l'église actuelle, édifice en bois de 110 pieds de longueur sur 45 de largeur. Elle fut mise sous le patronage de Sainte Julie.

La première visite épiscopale à Sainte-Julie eut lieu en 1852. Le 26 juillet, Mgr Turgeon y administra le sacrement de confirmation à 206 personnes.

C'est pendant qu'il était missionnaire de Somerset et desservant à Sainte-Julie que M. Trudelle signa le fameux mémoire des douze missionnaires des Cantons de l'Est, le *Canadien Emigrant*.

Sous les soins intelligents de M. Trudelle, Sainte-Julie grandit rapidement, et bientôt elle put recevoir son premier curé, M. Joseph-Octave Béland, qui arriva en octobre 1854. Pour un jeune prêtre qui n'avait connu que nos anciennes paroisses, Sainte-Julie, malgré ses progrès réels, n'avait encore rien de bien attrayant. Le presbytère servait de chapelle et ne pouvait donner logement au curé qui fut accueilli de grand cœur par M. Ignace Roberge. L'église n'était pas prête pour le culte, elle ne fut bénite que le 4 décembre 1854.

M. Béland était bien le curé qu'il fallait à Sainte-Julie. Courageux, d'une santé robuste, d'une charité et d'un zèle apostoliques, il ne se laissait jamais abattre par les difficultés. Son temps se partageait entre les travaux du ministère et les travaux des champs. Il était prêtre et défricheur. C'est lui qui a commencé le défrichement de la terre de la fabrique. Au besoin il se mêlait aux ouvriers et travaillait comme eux. M. Béland a fait terminer l'intérieur de l'église. Il a été sept ans curé de Sainte-Julie.

M. Joseph-Stanislas Martel lui succéda en décembre 1861. Plein de talents, énergique et d'une activité dévorante, M. Martel continua ce qu'avait commencé son prédécesseur. Il acheva l'église. C'est sous sa direction que les nouveaux bancs ont été faits et le chœur terminé. La sacristie actuelle est son œuvre, et, de l'aveu de tout le monde, c'est une belle sacristie. Il a pourvu l'église de vases sacrés, d'ornements et de lingerie. Il avait à cœur que tout fut à l'ordre. Aussi pendant son séjour à Sainte-Julie il a fait un bien incalculable.

Homme de goût, il a su entourer la demeure presbytérale de beaux jardins. Tous les arbres fruitiers et d'ornement qu'on y voit aujourd'hui ont été plantés de sa main. Il n'a pas non plus négligé la culture de la terre.

En octobre 1870, M. Martel eut pour successeur M. Louis-Théodore Bernard.

Rempli de zèle et de charité, M. Bernard s'est dévoué de cœur et d'âme au bien de ses ouailles. Doué de talents supérieurs et d'érudition, il était un bon guide, un conseiller éclairé. Il a fait réparer le presbytère et agrandir le jubé de l'église. Il résida près de trois ans à Sainte-Julie, mais, à cause de sa santé chancelante, toujours assisté d'un vicaire.

Le curé actuel, M. Paschal-Prudent Dubé, lui a succédé le 10 mai 1873. Il ne faut pas faire l'éloge des vivants. Cependant dire qu'il continue avec succès l'œuvre de son prédécesseur lui rend à peine justice.

Le premier cimetière de Sainte-Julie était de très petite dimension. En 1874, il en a fait ouvrir un autre de 300 par 150 pieds. En 1895, on a entouré ce cimetière d'une belle et forte clôture en broche. Peu de temps après on y a installé un beau calvaire : le Christ, de grandeur naturelle, et les statues de la sainte Vierge et de saint Jean l'Evangéliste toutes trois en bronze, ont été importées de Paris. M. Dubé a aussi érigé un chemin de croix dans son cimetière.

En 1877, M. Dubé a fait construire, avec l'aide de la Propagation de la Foi, dans la mission de Notre-Dame de Lourdes de Mégantic, autrefois connue sous le nom d'Augmentation de Somerset, sur les bords de la belle rivière Bécancour, une chapelle en bois de 52 pieds sur 35. Cette mission est éloignée de Sainte-Julie de neuf milles, et est bornée au nord par la seigneurie Joly et la paroisse de Saint-Jean Deschaillons. Notre-Dame de Lourdes doit être prochainement érigée en paroisse. On est actuellement à construire une nouvelle église dans cette paroisse qui a un curé résidant depuis 1893.

En 1876, les paroissiens de Sainte-Julie, en témoignage d'estime et de reconnaissance, ont fait faire au crayon les

portraits de leurs anciens desservants et curés. Ces portraits, qui ornent les murs de leur sacristie, apprendront aux jeunes générations à conserver le souvenir de ceux qui furent les premiers bienfaiteurs de la paroisse. C'est un bon exemple qui honore ceux qui le donnent.

De 1880 à 1885, la fabrique fit lambrisser l'église, poser des tambours à l'intérieur, puis réparer et augmenter les dépendances du presbytère.

En 1887, de grandes réparations furent faites à l'intérieur de l'église. Les planchers du chœur et de la nef furent redoublés et les bancs peinturés. Trois magnifiques autels faits par M. David Ouellet, de Québec, furent placés dans l'église. Un bel oratoire fut aussi installé dans la sacristie. L'autel de cet oratoire est un don des jeunes filles de la paroisse.

En 1891, trois riches lampes furent placées dans le sanctuaire.

Trois années plus tard, en 1894, la fabrique faisait l'acquisition d'un beau carillon de trois cloches du poids de 3746 livres de la fonderie Havard, de Villedieu, en France. La cérémonie de la bénédiction de ces cloches eut lieu dans l'après-midi du dimanche, 15 juillet 1894. Mgr Henri Têtu, procureur de l'archevêché de Québec, fit le sermon de circonstance et présida lui-même à la bénédiction au milieu d'un nombreux clergé et d'une foule considérable de fidèles.

En 1896, on a acheté de M. Rigali, de Québec, une belle et grande statue de sainte Anne et celle de sainte Julie, patronne de la paroisse. On avait acheté auparavant les statues du Rosaire, de Notre-Dame de Pitié, et une belle crèche d'Enfant Jésus.

Peu de temps après, une dame pieuse de la paroisse, voulant témoigner sa reconnaissance à saint Antoine de Padoue

pour une faveur reçue, fit don à l'église d'une belle statue de saint Antoine. Il y eut à cette occasion une grande fête.

En 1897, il fut décidé de couvrir le clocher et le toit de l'église, ainsi que celui de la sacristie, en tôle galvanisée, la vieille couverture faisant eau partout. L'ouvrage fut fait à l'entière satisfaction de tous les fabriciens par M. Alfred Langlais, de Saint-Sauveur de Québec.

A l'arrivée de M. Dubé dans la paroisse la fabrique avait une dette de $5000. Ce n'est qu'après l'extinction de cette dette qu'on a commencé les travaux énumérés plus haut. A l'heure présente la fabrique n'a pas un sou de dettes.

Comme on le voit, pour une paroisse qui compte un demi-siècle d'existence, c'est un beau résultat. Comment en est-on arrivé là ? C'est par l'union et la concorde.

P. G. R.

PRÊTRES NÉS À SAINTE-JULIE

M. J.-B.-T. Martineau

M. Jean-Baptiste-Théodore Martineau, né le 22 février 1860, fils de Jean-Baptiste Martineau, cultivateur, et d'Archange Garneau ; ordonné prêtre à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, en octobre 1900 ; actuellement curé de Richibouctou-Village, comté de Kent, Nouveau-Brunswick.

M. J.-E. Genest

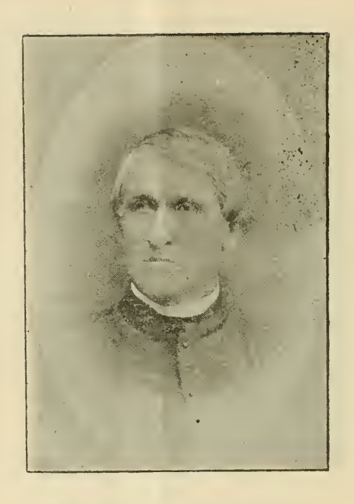
M. J. Emile Genest, né le 21 février 1875, du mariage de Onésime Genest, marchand, et de Célina Roberge ; ordonné prêtre à Sherbrooke le 21 mai 1899 ; professeur au séminaire Saint-Charles Borromée de Sherbrooke ; actuellement vicaire à Richmond.



M. EDOUARD DUFOUR

PREMIER DESSERVANT

Né à la Baie Saint-Paul, le 17 juin 1814, du mariage de Isaac Dufour et de Véronique Gamache. Ordonné prêtre à Québec le 18 août 1842. Vicaire à Saint-Thomas de Montmagny. 1845, missionnaire de Somerset, avec la desserte de la Rivière-Noire (Sainte-Julie). 1850, curé de Saint Lazare. 1875, curé de Saint-Roch des Aulnaies. 1888, se retire malade à l'Hôpital-Général de Québec où il décède le 19 mars 1889. Inhumé à Saint-Roch des Aulnaies.



M. CHARLES TRUDELLE

SECOND DESSERVANT

Né à Charlesbourg, le 28 janvier 1822. Fils de Jean Trudelle et de Marie-Geneviève Jobin. Ordonné prêtre à Québec le 24 mars 1845. Professeur au séminaire de Québec. 1850, missionnaire de Somerset, avec la desserte de la Rivière-Noire (Sainte-Julie). 1856, curé de la Baie Saint-Paul. 1864, curé de Saint-François du Sud. 1876, curé de Saint-Michel de Bellechasse. 1878, supérieur du collège de Sainte-Anne de la Pocatière. 1887, chapelain de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur de Québec. 1896, se retire du ministère. Il est aveugle. A publié l'*Histoire de Charlesbourg*, *Trois souvenirs*, *Le Frère Louis*, etc., etc.



M. JOSEPH-OCTAVE BÉLAND

PREMIER CURÉ

Né à Québec, le 7 décembre 1822, de Jean Béland et de Marie-Anne Griffard. Ordonné prêtre à Québec le 18 septembre 1852. Vicaire à Saint-Joseph de Carleton. 1854. curé de Sainte-Julie. 1865, missionnaire de la Pointe-aux Esquimaux. 1867, curé de Saint-Anaclet et de Saint-Joseph de Lepage. 1871, curé de Saint-Mathieu. 1887, prend du poison par mégarde. Echappe à la mort grâce à sa forte constitution mais devient impotent. Se retire chez les Sœurs de la Providence à la Longue-Pointe. Décédé le 4 novembre 1900.



M. JOSEPH-STANISLAS MARTEL

DEUXIÈME CURÉ

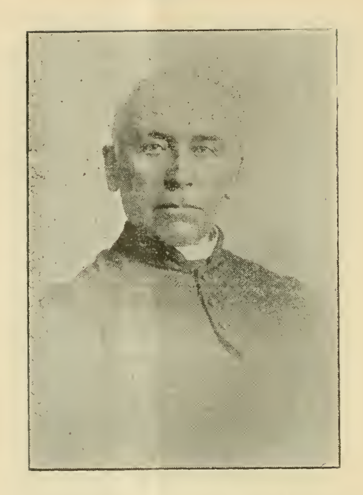
Né à Saint-Roch de Québec, le 5 mai 1831, du mariage de Jean Martel et de Catherine Lepine. Ordonné prêtre à Québec le 23 septembre 1854. Vicaire à Saint-Roch de Québec. 1856, curé de Saint-Alexandre, comté de Kamouraska. 1860, curé de Saint-Aubert, comté de l'Islet. 1861, curé de Sainte-Julie. 1870, curé de Saint-Jean Chrysostôme. 1877, curé de Saint-Charles des Grondines. Décédé dans cette paroisse le 1er juin 1894. Inhumé dans l'église paroissiale.



M. LOUIS-THÉODORE BERNARD

TROISIÈME CURÉ

Né à Saint-Vallier, le 15 août 1819. Fils de Michel Bernard et de Marie-Angélique Audet. Ordonné prêtre à Québec le 18 décembre 1841. Vicaire à Saint-Joseph de Lévis. 1842, vicaire au Château Richer et à la Malbaie. 1843, vicaire à Saint-Gervais. 1845, malade. 1847, desservant Saint-François du Lac. 1848, curé de Beauport. 1854, curé de Sainte-Claire. 1865, malade. 1868, curé de Saint-Jean-Baptiste des Ecureuils. 1870, curé de Sainte-Julie. 1873, assistant-curé de Trois-Pistoles. 1874, curé d'office de la cathédrale de Rimouski. 1875, se retire malade. Décédé à Rimouski, le 13 octobre 1888. Inhumé dans la cathédrale.



M. PASCHAL-PRUDENT DUBÉ

QUATRIÈME CURÉ

Né à Saint-Jean Port-Joli, le 29 janvier 1833, du mariage de Pierre Dubé et de Marie-Claire Leclerc-dit-Francœur. Ordonné prêtre à Sainte-Anne de La Pocatière le 7 octobre 1860. Professeur au collège de Sainte-Anne de La Pocatière. 1871, vicaire à Saint-Gervais. 1873, curé de Sainte-Julie.

LIEUTENANTS-GOUVERNEURS DE QUÉBEC

Comme il semble régner une certaine confusion, pour ne pas dire plus, dans les tableaux que l'on a dressés de nos gouverneurs et lieutenants-gouverneurs, à partir de la cession jusqu'au commencement du siècle dernier, je vais essayer de mettre tout au point, à l'aide des documents officiels, la meilleure des autorités en ces matières.

Nous avons eu des gouverneurs, des lieutenants-gouverneurs pour la Province du Bas-Canada ou de Québec. Nous avons eu, en outre, et c'est ici que la confusion menace de nous entraîner dans le chaos, des gouverneurs et des lieutenants-gouverneurs de Québec. Dans son numéro de février 1901, le *Bulletin des Recherches Historiques* a mêlé ensemble les lieutenants-gouverneurs des deux groupes, avec l'intention, bien légitime du reste, de donner une liste complète, parfaite et finale des lieutenants-gouverneurs de la Province.

C'est contre cette confusion que je m'insurge, et afin qu'elle cesse, disons une fois pour toutes que les lieutenants-gouverneurs de Québec, de même que les gouverneurs étaient des militaires et nullement des civils, tandis que les autres gouvernaient toute la province, et non pas la garnison de Québec seulement.

Faisons d'abord la liste des lieutenants-gouverneurs de la Province, tout en revisant celle du *Bulletin*.

Ralph Burton fut-il lieutenant-gouverneur en 1759, comme le dit le *Bulletin* ? Je ne le crois pas, parce qu'aussitôt après la prise de Québec, Murray fut chargé du commandement des troupes à Québec, pendant qu'Amherst était revêtu de l'autorité suprême, sans être toutefois gouverneur de la Province. Après la reddition de Montréal, en 1760, le général Amherst divisa la province en trois districts militaires, dont il confia le gouvernement à Murray pour

Québec, à Burton pour Trois-Rivières, et à Gage pour Montréal. Lorsqu'Amherst reçut sa nomination de commandant en chef des troupes de Sa Majesté, Gage fut remplacé à Montréal par Burton, et Haldimand succéda à Burton aux Trois-Rivières. Donc, d'après ce court résumé historique, il n'est pas correct de dire que Burton ait été lieutenant-gouverneur de la Province. Il n'y avait pas de gouverneur en titre, car Amherst ne fut pas gouverneur, comment l'Angleterre aurait-elle pu songer à nommer un lieutenant-gouverneur, surtout en 1759, au lendemain de la bataille des plaines d'Abraham, lorsqu'on n'avait pas eu le temps de réaliser la position ?

Le premier lieutenant-gouverneur de la Province fut donc sir Guy Carleton, en 1766. Il cessa de l'être, en 1768, alors qu'il fut nommé gouverneur en chef. En 1770, Carleton passa en Angleterre, et, cette même année, Hector Cramahé reçut la nomination de lieutenant gouverneur, charge qu'il occupa jusqu'en 1781. Ses successeurs immédiats furent Hamilton jusqu'en 1785, Hope de 1785 à 1789, sir Alured Clarke de 1790 à 1795, et enfin Prescott en 1796 jusqu'au 14 décembre de la même année. Prescott devint alors gouverneur jusqu'en 1807. Sir Robert Shore Milnes, nommé lieutenant-gouverneur en 1798, n'arriva qu'en 1799, et conserva sa charge jusqu'au 28 novembre 1808, bien qu'il eut quitté la Province dès l'année 1805. Il ne cessa pas toutefois de retirer les émoluments de 1500 louis attachés à cette haute charge. Sir N. Burton succéda immédiatement à Sir Robert, et il ne cessa d'être lieutenant-gouverneur qu'en 1832.

Récapitulons par un tableau :

1766-68—Carleton
1770-81—Cramahé
1781-85—Hamilton

1785-89—Hope
1790-95—Clarke
1796-96—Prescott
1798-1808—Shore Milnes
1808-1832—Burton

Quant aux gouverneurs, voici dans quel ordre ils se sont succédés :

1763-66—Murray
1768-78—Carleton
1778-84—Haldimand
1786-96—Dorchester
1797-1807—Prescott

Passons maintenant aux gouverneurs et lieutenants-gouverneurs de Québec.

D'après ce que je puis voir il n'y eut que trois gouverneurs de cette catégorie, depuis la création de leur charge jusqu'à l'union des provinces. Celui qui ouvre la liste me paraît être James Johnstone. Son successeur fut le général Slaates Long Morris, en 1798, lequel fut remplacé en 1801 par le major-général Gooday Strutt. Celui-ci disparait en 1840.

La liste des lieutenants-gouverneurs est un peu plus longue :

1796(?)-97—Major-général Patrick Bellew
1797-1810—Colonel John Callow
1811-12—Lieutenant-colonel W. Johnstone
1813-24—Lieutenant-colonel D. Paterson
1825-29—Lieutenant-général L. McLean
1830-40—Lieutenant-général W. T. Dilkes

Comme ces divers personnages ne figurent pas sur notre liste civile, car ils étaient à la solde de l'Angleterre nous ne pouvons les suivre et fournir des renseignements sur la carrière de chacun d'eux. Qu'il nous suffise de bien comprendre la nature de leurs fonctions, pour en conclure immédia

tement qu'elles n'avaient rien de commun avec celles des gouverneurs et des lieutenants-gouverneurs de la Province de Québec. Je ne m'oppose pas à ce qu'on signale leur existence, et même leurs hauts faits d'armes, mais je tiens *mordicus* à ce qu'on ne les sorte pas de leur rang pour les confondre avec la lignée de ceux qui nous gouvernent politiquement et civilement, sans fusils ni poudre.

N.-E. Dionne

LES RUISSEAUX BELLEBORNE ET SAINT-DENIS

Wolfe, avec ses soldats, est-il monté par la coulée du ruisseau Belleborne ou par celle du ruisseau Saint-Denis pour venir livrer la bataille des Plaines d'Abraham, le matin du 13 septembre 1759 ?

Le ruisseau Belleborne est depuis 1860 la borne sud entre Spencer Grange (démembrement de Spencer Wood), et la propriété connue sous le nom de Woodfield, où est maintenant le cimetière Saint-Patrice. J'ai demeuré plusieurs années à Woodfield, avec ma tante, pendant que je fréquentais l'école classique du Dr Lundy, et, ensuite, le High School de Québec. Parmi mes compagnons de classes se trouvaient MM. David et William Price qui, eux, demeuraient à Wolfefield. Avec mes compagnons, il y a soixante ans, j'allais jouer sur les côtes de cette propriété et souvent l'on visitait la coulée du ruisseau Saint-Denis par laquelle Wolfe et ses soldats montèrent sur les Plaines d'Abraham. Cette coulée est située entre la propriété de Spencer Wood et la résidence de la famille Price, à l'est de Spencer Wood.

Il y a soixante ans, l'endroit par où Wolfe est monté était bien connu. D'ailleurs il suffit de visiter les deux coulées pour juger qu'il était possible et même facile de monter par la coulée qui se trouvait à une petite distance à l'ouest de la demeure des Price, et tout à fait impossible de monter dans l'autre coulée.

Je me rappelle qu'en 1888, pendant la session de la Législature, ayant été déjeuner avec les MM. Price, mes amis d'enfance, nous avons visité cette coulée et parlé longuement du fait que c'était par là que Wolfe était monté.

J. Würtele

RÉPONSES

Nos premiers recensements. (VII, III, 788.)— Il y a 235 ans que le premier recensement a eu lieu au Canada. Il fut fait en 1666 sous la direction de l'intendant Talon. La population blanche du Canada à cette date était de 3,215 âmes.

Le second recensement, celui de 1667, n'est pas moins important. Il fut fait en septembre et octobre. A cette date la population de la Nouvelle-France était de 3,918 âmes. Il y avait dans la colonie 11,448 arpents de terre en culture, 3,107 têtes de bétail, 85 moutons. Ce dénombrement fut nominal comme le premier.

C'était le moment où la Nouvelle-France prenait un vif essor sous l'impulsion de Colbert et de Talon. En 1668, il n'y eut pas de recensement proprement dit. Mais un état officiel envoyé en France nous fournit les chiffres suivants : Population, 6,282, dont 412 soldats établis sur des terres ; nombre de ménages, 1,139 ; nombre d'arpents de terre en culture, 15,642 ; nombre de minots de grains récoltés, 130,978 ; nombre de bêtes à cornes, 3,400. La *Relation* de 1668 faisait de la colonie un tableau bien encourageant :

" Nous avons commencé depuis un an, écrivait le Père LeMercier, à jouir du fruit de la paix, et à goûter les douceurs du repos que les armes de Sa Majesté nous ont procuré par la soumission des Iroquois. Il fait beau voir à présent presque tous les rivages de notre fleuve du Saint-Laurent habités de nouvelles colonies qui vont s'étendant sur plus de quatre-vingts lieues de pays, le long des bords de cette grande rivière, où l'on voit naître d'espace en espace de nouvelles bourgades qui facilitent la navigation, la rendant et plus agréable par la vue de quantité de maisons, et commode par de fréquents lieux de repos. C'est ce qui cause

un changement notable en ce pays, par les accroissements qui s'y sont faits, plus grands depuis qu'il a plu au Roi d'y envoyer des troupes qu'il n'en avait reçu dans tout le temps passé, et par l'établissement de plus de trois cents familles, en assez peu de temps, les mariages étant si fréquents que depuis trois ans, on en a fait quatre vingt-treize dans la seule paroisse de Québec."

Il y eut, en 1679, un troisième recensement plus sommaire. Le quatrième dénombrement fut celui de 1681, nominal comme ceux de 1666 et 1667. La population était alors de 9,677 âmes, et le nombre des familles de 1,538. La colonie contenait 24,827 arpents de terre en culture, 94 chevaux—les premiers avaient fait leur apparition en 1666,—8 ânes, 6,657 bœufs, 291 vaches, 572 moutons, 18 chiens. Comme on le voit la colonie se développait.

Il y eut encore ici, au 17me siècle, des recensements généraux, en 1685, en 1688, en 1692 en 1695 et en 1698. Celui-ci fut le dernier du siècle. Nous y trouvons les chiffres suivants : Population, 15,399 âmes ; nombre de maisons, 2,310 ; nombre d'églises, 62 ; moulins, 43 ; arpents de terre en culture et en pâturages, 37,683 ; nombre de minots de grains récoltés, 160,978 minots de blé, 21,797 minots d'avoine, 10,251 minots de maïs, 23,301 minots d'autres grains ; chevaux, 684 ; bêtes à cornes, 10,209 ; moutons, 994 ; porcs, 5,147.

Je m'arrête au seuil du 18me siècle. Je tenais simplement à donner un aperçu de nos premiers recensements. Ces anciennes statistiques peuvent paraître fastidieuses aux yeux de quelques lecteurs superficiels. Mais pour le chercheur, l'économiste et l'historien, elles sont d'une inappréciable valeur.

IGNOTUS

La seigneurie de la Riviere du Sud. (VII, I, 771.)—La seigneurie de la Rivière du Sud est une des plus anciennes de la province. Elle fut concédée, le 5 mai 1646, à M. de Montmagny, gouverneur du Canada, par la compagnie de la Nouvelle France, généralement connue sous le nom de Compagnie des Cent-Associés. Elle comprenait " la Rivière appellée du Sud, à l'endroit où elle se décharge dans le fleuve St-Laurent, avec une lieue de terre le long du dit fleuve St-Laurent, en montant de la dite rivière vers Québec, et demie-lieue le long du dit fleuve en descendant vers le Golfe, le tout sur la profondeur de quatre lieues en avant dans les terres en cotoyant la dite rivière de part et d'autres, et icelle comprise, dans la dite étendue et de plus avons aussi donné, octroyé et concédé, donnons, octroyons et concédons, au dit sieur de Montmagny, les deux isles situées dans le dit fleuve St-Laurent, proche du dit lieu, en descendant sur le dit fleuve, l'une appellée l'Isle-aux-Oies et l'autre appellée l'Isle-aux-Grues, avec les battures qui sont entre deux, le tout contenant quatre lieues ou environ de longueur, sur le dit fleuve, pour jouir par le dit sieur de Montmagny des dites concessions cy-dessus en toute propriété, justice et seigneuries, et tenir les choses susdites à foy et hommage, lesquelles foy et hommages ils seront obligés de porter à chaque mutation de possesseur, et de payer tous droits et redevances au cas et aussy qu'il y eschet pour les fiefs de cette qualité même de fournir leurs aveux et dénombremens, le tout suivant et conformément à la coutûme de la prévosté et vicomté de Paris."

M. de Montmagny, avait, dès l'automne de 1645, commencé un établissement à l'Isle-aux-Oies, où l'attirait son penchant pour la chasse. " On voit, dit M. Sulte (1) que le 25 octobre 1645, il se fit accompagner à l'île par M. Gilles

(1) " Histoire des Canadiens-français," vol. II, p. 111.

Nicolet, prêtre séculier, qui célébra la messe en présence des hommes travaillant à la terre."

Le 2 mai 1651, à Paris, en présence de M. A. Cheffault, secrétaire des Cent-Associés, M. de Montmagny prêta le serment de fidélité requis pour les concessions ci-dessus. Trois ans plus tard, il vendait cette seigneurie à MM. Jean-Baptiste Moyen et Louis Théandre Chartier de Lotbinière.

En 1668, Jean-Baptiste Moyen des Granges céda sa part (la moitié de la seigneurie) à Louis Couillard de L'Espinay. Celui-ci acheta aussi l'autre moitié du fief de Jean de Lauzon qui l'avait acquise de M. de Lotbinière.

Le 7 avril 1701, le gouverneur, M. de Callières concédait à M. de L'Espinay le fief de L'Espinay, voisin de la seigneurie de la Rivière-du-Sud.

Jean-Baptiste et Louis Couillard de L'Espinay héritèrent de leur père. Ils prêtèrent le serment de fidélité en 1725.

En 1743, Michel Blais acquit une partie (8 arp. 5 per. de front sur 4 lieues de profondeur) de Charles Couillard de Beaumont et de Marie Couillard Després, femme de ce dernier et fille de Jacques Couillard Després et d'Elizabeth Lemieux, auxquels ce terrain avait appartenu en leur qualité d'héritiers de Jean-Baptiste Couillard de L'Espinay, mentionné ci-haut.

Michel Blais acheta encore une autre partie de la seigneurie (25 arp. de front sur 4 lieues de profondeur) de Charles Couillard de Beaumont et de sa femme, pour laquelle partie, il prêta serment en 1777.

Jean-Baptiste Couillard, Jacques Hébert Couillard, Désilets Couillard et Nicolas Gaspard Boisseau comme tuteur de ses deux enfants mineurs issus de son mariage avec Hélène Couillard, comparaissaient, en 1781, et prêtaient serment pour la moitié du fief.

En 1810, Joseph et Jean-Baptiste Talbot dit Jervais acquirent une partie de la seigneurie d'Antoine Couillard et

de Marie Angélique Chaussegros de Léry, veuve de Jean-Baptiste Couillard.

Jean-Baptiste Couillard Dupuis, qui avait acheté les parts de ses frères et sœurs, prêta en 1829, serment pour une partie des fiefs de la Rivière-du-Sud et L'Espinay.

Dans le rapport de M. Siméon Lelièvre, N. P., commissaire nommé pour faire le cadastre de ces deux seigneuries, rapport daté du 25 mai 1859, les seigneuries de la Rivière-du-Sud et de L'Espinay sont divisées entre une vingtaine de propriétaires. Le tout est évalué à plus de $75000.

La rivière du Sud, qui a donné son nom à la seigneurie, prend sa source dans le comté de Bellechasse et coule vers le nord-est, à travers une plaine riche et fertile et tombe dans le Saint-Laurent à environ 49 milles de Québec, dans le comté de Montmagny. A son embouchure se trouve situé le joli village de Montmagny, longtemps connu sous le nom de Saint-Thomas, et qui possède une population d'environ 1700 habitants. La seigneurie contient plusieurs paroisses florissantes.

F.-J. Audet

L'origine du mot Quebec. (VII, III, 790.)—L'origine du mot Québec a exercé l'ingénuité des historiens et des linguistes. Deux origines sont généralement proposées. Québec, prétend-on, a été appelé *Quel bec* par les équipages de Pontgravé ou de Champlain, surpris et ébahis, lorsqu'ils contournèrent la pointe de Lévis. Cette explication bizarre n'est prise au sérieux par personne.

Lescarbot dit explicitement, page 622, que " Poutrincourt delibéra de se fortifier en un endroit de la rivière du Canada que les Sauvages nomment Kebec," et Champlain, employant ce mot pour la première fois, page 89 des *Sauvages* (page 25 du volume 2 de l'édition Desbarats), explique qu'il s'applique à un détroit où la rivière est large de 300

pas environ. " Nous vinsmes mouiller l'ancre à Quebec qui est un destroict de la dite rivière de Canada qui a quelque trois cens pas de large." D'après Mgr Laflèche, Kepak dans la langue crise est le mot qui désigne l'embouchure d'une rivière. M. l'abbé Bellanger, très au fait du dialecte des Micmacs, dit que ces Sauvages emploient ce mot pour désigner une pointe de rocher très saillante. Mais l'opinion la plus répandue est que Québec est un mot algonquin dont on se servit pour désigner Stadacona après le départ des tribus établies là lors du passage de Cartier et de Roberval.

Hawkins, à la page 118 de son *Picturesque Quebec*, reproduit du *Edmondstone's Heraldry* le sceau de Walter de la Pole, en date de 1420, dans lequel on voit que le comte de la Pole était comte de Québec. Mais on fait remarquer que ce personnage était comte de Briquebec et non de Québec (Voir là-dessus Ferland, *Cours d'histoire du Canada*, vol. I, p. 190, note ; Faillon, *Histoire de la colonie française en Canada*, vol. I, p. 532, note ; Dionne. *Etudes historiques*, p. 60). Il est possible cependant qu'au quinzième siècle on se soit servi indifféremment des mots Québec et Briquebec pour désigner la petite ville normande du département de l'Orne qu'on appelle aujourd'hui Briquebec (Voyez carte p. 608 de la *Normandie* de Flammarion.)

Dans l'intervalle compris entre les voyages de Roberval et ceux de Champlain, quelques hardis navigateurs allèrent faire le commerce jusque dans le haut Saint-Laurent. Si les Algonquins que ces navigateurs rencontrèrent désignaient le promontoire de Québec par le nom Kebec ou un autre mot ayant le même son, ces Français tout naturellement se hâtèrent d'employer eux-mêmes ce nom puisqu'ils l'avaient déjà dans leur propre pays.

Les deux syllabes qui composent le mot Québec se rencontrent très souvent dans les noms bretons et normands. Il y a

Caudebec, sur la Seine, en bas de Rouen, et Briquebose et Briqueville, etc., etc., sur la carte de cette partie de la France. Il n'est pas improbable que le nom Québec ait été suggéré aux navigateurs de ce temps parce que les Indiens s'en servaient ; mais ceci ne met pas à néant la probabilité que les marins en vinrent à la décision d'accepter le mot Québec donné par les Algonquins à l'ancienne Stadacona parce qu'il leur rappelait un endroit du vieux pays de France, Briquebec, ou Bricquebec, non loin du fameux arsenal actuel de Cherbourg.

JAMES DOUGLAS

La venerable mere d'Youville. (VII, III, 792.) —La vénérable mère Marie-Marguerite Dufrost de Lajemmerais, veuve d'Youville, fondatrice des Sœurs de la Charité de Montréal, est une de ces grandes figures qui, malgré leur humilité, laissent dans l'histoire de leur pays une trace lumineuse et un souvenir ineffaçable. Il était donc tout naturel que les traits saillants de sa vie fussent recueillis et racontés. Un peuple s'honore en conservant la mémoire de ceux qui lui ont donné de grands exemples de vertu.

C'est à la plume filiale de l'abbé Dufrost de Lajemmerais que nous devons la première biographie de la fondatrice des Sœurs de la Charité.

M. l'abbé Antoine Sattin, prêtre de Saint-Sulpice et directeur des Sœurs Grises, comprit aussi que les sublimes actions de cette sainte femme, dont la mémoire était vénérée par toute la population du pays, ne devaient pas rester ignorées. Il recueillit d'une religieuse, la seule survivante de celles qui avaient connu la fondatrice, les faits omis par M. Dufrost de Lajemmerais, et rédigea, à son tour, une petite vie de madame d'Youville. Mais ni le travail de M. Dufrost de Lajemmerais, ni celui de M. Sattin n'ont été publiés.

En 1852, M. l'abbé Faillon, à qui ses recherches sur l'histoire de la colonie française en Canada avaient rendu familiers tous les événements de la période pendant laquelle madame d'Youville avait vécu, eut l'heureuse pensée de publier une vie de la Vénérable. Ce travail très documenté a pour titre *Vie de Mme d'Youville, fondatrice des Sœurs de la Charité de VilleMarie, dans l'île de Montréal, en Canada* (1).

En 1895, un prêtre aussi savant que distingué, Mgr D.-S. Ramsay, à la demande des divers établissements des Sœurs Grises, aux Etats-Unis, faisait paraître, en anglais, une vie de la mère d'Youville : *Life of the venerable M.-M. Dufrost de Lajemmerais, Mde d'Youville, foundress of the sisters of Charity (called Grey Nuns) of Montreal, Canada.* (2) (Madame Jetté).

Il y a quelques annnées, madame Jetté, la femme distinguée du lieutenant-gouverneur de la province de Québec, appelée comme témoin dans le procès de béatification de madame d'Youville, rendait un témoignage qui était une étude approfondie de cette vie remarquable. Après l'audition de ce témoignage, Mgr Fabre, archevêque de Montréal, lui demanda de rédiger ces notes sous forme de biographie et de les publier. Diverses circonstances et de nombreuses occupations ont empêché madame Jetté de donner suite à cette proposition avant l'année dernière. L'ouvrage de madame Jetté : *Vie de la vénérable mère d'Youville* (3) a été très favorablement accueilli.

R.

Les sieurs de Dombourg ot d'Autray. (VII, III, 787.)—Jean Bourdon mourut à Québec au commencement

(1) 491 pages in 16.
(2) 158 pages in-12.
(3) 445 pages in-16.

de 1668. Il avait épousé, une année environ après son arrivée au Canada, Jacqueline Potel. Dieu bénit leur union, et leur donna huit enfants, quatre garçons et quatre filles, qui furent tous baptisés à Québec. Ces parents chrétiens consacrèrent leur quatre filles au Seigneur : Anne et Geneviève se firent religieuses au monastère des Ursulines, Marguerite et Marie à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Des quatre garçons l'un mourut tout jeune ; l'autre, à l'âge de quinze ans (1665), après avoir reçu de M. Saint-Sauveur une excellente éducation ; les deux autres Jean-François et Jacques survécurent plusieurs années à leurs parents, sans pourtant fournir une longue carrière, et se montrèrent des citoyens honorables et vertueux.

Jacques Bourdon, sieur d'Autray, eut une carrière assez aventureuse. Après avoir suivi Cavelier de la Salle dans son voyage d'exploration aux Bouches du Mississipi dans le golfe du Mexique, il obtint de Sa Majesté un brevet de lieutenant de vaisseau ; puis il alla se fixer " au Fort Saint-Louis des Illinois, où il avait maison et seigneurie." Mais il n'y fut pas longtemps oisif. A peine y était-il installé, qu'il reçoit de M. de la Barre, gouverneur du Canada, l'ordre d'aller, avec M. de Tonty et les autres Français de Saint-Louis, se joindre aux troupes qui marchent contre les Iroquois. Rentré à Saint-Louis après l'expédition malheureuse de M. de la Barre (1684), il reçoit trois ans plus tard un ordre semblable de la part de M. de Denonville, et prend part à l'expédition, cette fois plus heureuse, de ce gouverneur contre les Tsonnontouans (1687). Il descend ensuite à Montréal, et de là à Québec, où il rencontre son frère M. de Dombourg, et s'entend avec lui pour des réparations urgentes à faire à une maison de la basse-ville, qui leur appartient en commun. Puis, " les affaires du pays ne lui permettant pas de remonter aux Illinois ", il se rend seulement à Montréal, et de là, au printemps de 1688, accompagne l'escorte

que le gouverneur envoie pour ravitailler Catarakoüi. En descendant de ce voyage, il est attaqué et massacré par les Iroquois. (1)

Telle fut la fin de ce brave jeune homme, mort au service de son pays. D'Autray n'était pas marié et n'avait que trente-six ans.

M. de Dombourg, passé en Europe dans l'automne précédent, n'apprit que l'été suivant, à son retour la mort de son frère, dont il devenait l'héritier. D'Autray avait des propriétés aux Illinois ; de plus, Cavelier de la Salle lui devait encore une partie de ses appointements : mais les dettes du défunt ne dépasseraient-elles point son avoir ? Dans le doute séfieux où il était à ce sujet, M. de Dombourg demanda au Conseil Souverain (11 octobre 1688) et obtint la permission de n'accepter la succession que sous bénéfice d'inventaire. Puis il repassa en France, où il avait épousé quelques années auparavant Jeanne Jannier, et où demeurait sa famille. Il ne survécut à son frère que deux ou trois ans.

Sa veuve, qui n'avait que des enfants en bas âge, vint au Canada en 1691 pour régler les affaires de son mari : et nous la voyons, dans l'automne de 1692, solliciter auprès du Conseil Souverain un certificat attestant que son beau-père Jean Bourdon était mort en 1668 dans l'exercice de la charge de procureur-général de Sa Majesté, dans le but, sans doute, de se servir de ce certificat pour l'avantage de sa famille. Le Conseil accueillit favorablement sa demande (2). Puis elle quitta le pays pour ne plus y revenir.

Ainsi s'éteignit, pour le Canada, la famille de Jean Bourdon, n'y laissant que le souvenir d'un nom honorable, de précieux services rendus à la patrie, et de grandes vertus.

L'ABBÉ AUGUSTE GOSSELIN

(1) Jugements du Conseil Souverain de la Nouvelle-France, t. III, p. 20[illegible].
(2) Jugements du Conseil Souverain de la Nouvelle-France, t. III, p. 697.

Elzear-Gerin-Lajoie et l'Enfant-Terrible. (VI, II, 698.) —J.-B.-Eric Dorion, l'*Enfant-Terrible*, député des comtés de Drummond et Arthabaska à l'Assemblée Législative de la Province du Bas-Canada, était propriétaire du journal *Le Défricheur*, publié à L'Avenir, et Elzéar Gérin-Lajoie était le rédacteur du journal *Le Canada*, publié à Ottawa. M. Gérin reprochait à M. Dorion de s'être attaqué, dans *Le Défricheur*, à des actes de sa vie privée.

Le 31 juillet 1866, les deux journalistes se rencontrèrent dans la Bibliothèque de la Chambre, à Ottawa, et après un échange de qualificatifs plus ou moins épicés se donnèrent des taloches.

Le fait fut aussitôt porté à la connaissance de la Chambre par l'hon. M. Holton, et le lendemain, Gérin fut amené à la barre de la Chambre pour assaut commis sur un député. Après avoir entendu les deux antagonistes, la Chambre donna gain de cause à M. Dorion et l'Orateur fut prié d'admonester Gérin et de le faire mettre sous la garde du sergent d'armes " durant bon plaisir de la Chambre."

Sur cet incident, consultez *Journaux de l'Assemblée Législative de la province du Bas-Canada*, vol. XXVI, aux pages 257, 263, 264 et 265. Voyez aussi le *Canada* du 2 août 1866.

P. G. R.

L'apostat Gavazzi a Montreal. (VII, III, 730.) —Dans le courant de l'été de 1853, un ancien prêtre catholique, le trop fameux Gavazzi, fut la cause d'une bagarre qui ensanglanta le sol de Montréal. L'apostat avait annoncé que le 9 juin, il ferait une conférence dans l'église Zion : il n'en fallut pas davantage pour échauffer quelques têtes. Un certain nombre de personnes s'étaient réunis pour entendre le transfuge du catholicisme ; d'autres, au contraire, malheureusement guidées par un sentiment vindicatif au-

quel on ne saurait applaudir, et, désireuses d'imiter ce qui s'était fait à Québec quelques jours auparavant, croyaient noblement venger la Religion en assaillant l'apostat et ses sectateurs. Mais ceux-ci se tenaient sur leurs gardes : ils étaient bien armés, et en outre un certain nombre d'hommes de police et un détachement du 26e Régiment se tenaient prêts à toute éventualité.

Gavazzi livré à toute la fougue de son éloquence, était arrivé au milieu de sa conférence, lorsqu'une bande d'individus, repoussant la police, pénétra dans la salle. Un combat sérieux se livra aussitôt entre les auditeurs et les envahisseurs, et plusieurs personnes reçurent de graves blessures. Les assaillants furent finalement repoussés, et vivement poursuivis, reculèrent jusqu'au pied de la montagne ; au moment d'être atteints par le 26e Régiment, ils firent feu sur les soldats. Le maire Charles Wilson s'avança alors ; après une rapide lecture du *Riot Act*, il commanda aux troupes de faire feu. L'ordre était à peine donné, qu'une décharge terrible éclata : quarante personnes tombèrent tuées ou blessées.

Cette affaire regrettable accentua la division qui existait alors entre les catholiques et les protestants. Quelques jours après, le portrait du maire Wilson, suspendu dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, fut trouvé tout lacéré, et l'enquête commencée pour découvrir les auteurs de cet acte resta infructueuse.

A. Leblond de Brumath

Un confesseur canadien de Louis XVI. (VII, II, 780.)—L'abbé Louis de Beaujeu était fils de Louis Liénard de Beaujeu, major des troupes, et de Louise-Thé-

rèse-Catherine Migeon de Bransac. Daniel-Hyacinthe-Marie de Beaujeu, le héros de la Monongahéla, était son frère.

Il était né à Montréal le 16 août 1708.

Tout jeune, il avait été confié par sa tante, la mère de la Nativité, religieuse du couvent des Ursulines de Québec, à M. de Villars, prêtre français qui, après avoir rempli pendant plusieurs années les fonctions de chapelain de ce monastère, s'en retournait en France.

Le jeune Canadien fit honneur à son protecteur. Quelques années après son passage en France le supérieur de Saint-Sulpice, à Paris, écrivait au supérieur de la maison succursale, à Montréal : " J'ai le plaisir de vous annoncer qu'un jeune Canadien l'abbé de Beaujeu, a remporté le prix d'une thèse de théologie sur tous ses concurrents français."

Il devint plus tard Confesseur Ordinaire de Louis XVI.

L'abbé de Beaujeu, croit-on, mourut à Paris, en 1781, au séminaire de Saint-Sulpice.

P. G. R.

Le juge Valliere de Saint-Real. (V, V, 616.)—L'éloge de l'honorable Joseph-Rémi Vallières de Saint-Réal, juge en chef du district de Montréal, prononcée devant l'Institut Canadien de Montréal, le 25 février 1847, par Antoine Gérin-Lajoie, alors étudiant en droit, a été publié dans l'*Album* de la *Revue Canadienne*, volume deuxième, page 86. B. S.

Les commissaires-ordonnateurs sous l'ancien regime. (VI, XI, 756.)—Pichon, à la page 141 de son ouvrage *Lettres et mémoires pour servir à l'histoire naturelle, civile et politique du Cap-Breton*, explique longuement les attributions des commissaires-ordonnateurs sous le régime français. P. G. R.

QUESTIONS

793—Vous m'obligeriez beaucoup en me donnant la liste des livres et brochures publiés par ce pauvre Arthur Buies ? BIBLIO

794—Quel est ce Mozes Hazen dont il est si souvent question pendant l'invasion américaine de 1775 ?

AMER.

795—Quelle époque de notre histoire veut-on mentionner lorsqu'on parle des *temps héroïques du Canada* ?

F. A. B.

796—Pouvez-vous me donner la liste des gouverneurs de la Nouvelle-Ecosse antérieurement à la Confédération ? Les lieutenants-gouverneurs depuis la Confédération ?

N. S.

797—Quand les souverains d'Angleterre ont-ils discontinué de se donner le titre de " roi de France " ?

CURIEUX

798—Alexandre Berthier, capitaine au régiment de Carignan, qui se convertit à la foi catholique à Québec en 1665, et à qui on concéda les deux seigneuries de Berthier, est-il mort dans la Nouvelle-France ? Je perds entièrement ses traces après 1708. REP.

799—L'ingénieur Chaussegros de Léry, de Québec, faisait des démarches, vers 1739, pour faire imprimer aux frais du gouvernement français un *Traité de fortifications.* Savez-vous si cet ouvrage a été imprimé ? Le manuscrit en a-t-il été conservé ? BIBLIO.

800—En 1730 ou 1731, Mgr Dosquet eut un procès avec le curé de Sainte-Anne de la Pérade, M. Voyer. Pouvez-vous me dire quel est le litige qui força ces deux dignitaires ecclésiastiques à avoir recours aux tribunaux ? STE-A.

VOL. 7 MAI 1901 No. 5.

BULLETIN

— DES —

RECHERCHES HISTORIQUES

ARCHÉOLOGIE—HISTOIRE—BIOGRAPHIE
BIBLIOGRAPHIE—NUMISMATIQUE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

Qui manet in patriâ et patriam cognoscere temnit.
Is mihi non civis sed peregrinus erit.

PIERRE-GEORGES ROY
ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE
RUE WOLFE
LÉVIS

RECHERCHES HISTORIQUES

Sommaire de la livraison de mai : Saint-Pierre de la Malbaie, P. G. R. ; Vicaires de Sainte-Julie de Somerset ; Les Sauvages dans la province de Québec ; Maires de Sherbrooke ; Le régime seigneurial, A. D. de Celles ; M. l'abbé Stanislas Laporte, P. G. R. ; Le recensement de 1666, Ignotus ; Le Port Maltais, P. G. R. ; Les ouvrages de Arthur Buies, P. G. R. ; Frontenac et le fils de l'intendant Duchesneau, P. G R. ; Pointe de Lessay, P. G. R. ; Le capitaine Alexandre de Berthier, L'abbé S. A. Moreau ; Le *Traité de Fortifications* de Chaussegros de Lévy, L'abbé Auguste Gosselin ; Le brigadier-général Moses Hazen, E. B. O'Callaghan ; Questions, etc.

Gravures : Saint-Pierre de la Malbaie ; L'honorable Louis-Auguste Olivier ; François-Christophe de Lévy, vice-roi de la Nouvelle-France.

On peut se procurer gratuitement une livraison spécimen des *Recherches Historiques* en s'adressant au directeur de la revue, Pierre-Georges Roy, rue Wolfe, Lévis.

Abonnement : $2 par annee.

PUBLICATIONS RECENTES

Compendium Juris Canonici, ad usum cleri Canadensis, auctore J. C. Gignac—J. P. Garneau, Québec—1901.

La seigneurie de Sillery et les Hurons de Lorette, par M. Léon Gérin—Ottawa—1901.

Sainte-Julie de Somerset, par Pierre-Georges Roy—Lévis—1901.

Le serment du roi et les catholiques, par Thomas Chapais—Québec, 1901.

Anticosti en 1900, par C. Baillairgé—Québec—1900.

Emparons-nous de l'industrie, par Errol Bouchette—Ottawa—1901.



SAINT-PIERRE DE LA MALBAIE

BULLETIN
DES
RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. 7 MAI 1901 No. 5

SAINT-PIERRE DE LA MALBAIE

La baie qui a donné son nom à la paroisse portait à l'origine le nom de baie des Molues ou Morues, parce que ce poisson s'y prenait en abondance par les pêcheurs basques, normands et bretons. Il s'en prend encore beaucoup même aujourd'hui. Les Anglais ont changé *baie des Molues* en *Molue bay* puis en Mal-bay, orthographe actuelle. Jean-Baptiste a repris son bien et dit et écrit Malbaie.

Les registres du comté de Gaspé commencent en 1790. Le missionnaire qui venait de Carleton (alors Tracadiguesh), baie des Chaleurs, baptisa alors des enfants nés en 1788 et en 1789.

On voit aussi un baptême fait par Mgr Hubert, à la Grand'Grave, en 1795, celui d'Angus-Denys McDonald, fils d'Allan McDonald et de Cécile Yvon.

En 1796, il y avait un cimetière catholique à la pointe Saint-Pierre, dans le territoire actuel de Saint-Pierre de la Malbaie, et on y faisait des sépultures.

Les Canadiens établis là avant 1800 étaient les Arbourg, les Chicoine dit Coton, les Dumas, les Plourde, et les Leclerc dit Francœur.

Les Irlandais étaient les Bond, les Buckley, les Callaghan, les Dennehey, les Fleming, les Henley, les Drohan et les Flynn.

Les Français étaient les Rifaux (aujourd'hui on prononce et on écrit Rifou) et les Yvon. Il y avait aussi une famille Girard, de Guernesey. Quelques années plus tard, la population catholique de la pointe Saint-Pierre était de beaucoup diminuée. Les armateurs européens l'avaient refoulée

petit à petit vers la Malbaie et le Chien Blanc, deux endroits de pêche voisins. Quelques familles étaient allées se fixer au Cap-Rosier et à la Rivière au-Renard. D'autres étaient éteintes (Notes de Mgr Bossé).

C'est à la pointe Saint-Pierre qu'a été élevée la première chapelle de Saint-Pierre de la Malbaie. On ne sait pas au juste l'année de la construction de cette chapelle, mais, en 1811, Mgr Plessis mentionne son existence.

Plus tard cette chapelle fut transférée à la Malbaie, un mille plus à l'ouest. " La chapelle de la Malbaie, écrivait l'abbé Ferland en 1836, est bâtie sur un côteau qui domine le village, et d'où la vue s'étend au loin sur la mer."

Plus tard encore, la masse de la population catholique s'étant portée plus à l'ouest, et occupant de nombreux établissements échelonnés depuis la Malbaie jusqu'au fond de la baie du Barachois, la chapelle ne se trouvait plus centrale.

Il fut alors décidé de bâtir une nouvelle église au Barachois, quatre milles plus à l'ouest. Cette église fut construite dans le cours de l'année 1864. La première messe y fut dite le 29 novembre. C'est l'église qui sert encore au culte après avoir subi des réparations plus ou moins importantes.

Desservants et curés de Saint-Pierre de la Malbaie : MM. Clément Aubry, 1820 ; Thomas Caron, 1823 ; Joseph-Alexandre Boisvert, 1826 ; J.-B. McMahon, 1828 ; P. Huot, 1834 ; Ed. Montminy, 1835 ; W. Dunn, 1837 ; J. O'Grady, 1840 ; A. Campeau, 1842 ; N. Doucet, 1842 ; Michaël Dowling, 1844 ; N. Gingras, 1849 ; E. Fafard, 1855 ; P.-C.-A. Winter, 1860 ; D. Morisset, curé, 1866 ; Georges Potvin, curé, 1867 ; P.-C.-A. Winter, 1868 ; J.-J. Lepage, curé, 1869 ; Louis Paquet, curé, 1874 ; Alfred Vigeant, curé, 1875 ; Louis-A. Lamontagne, curé, 1876 ; Chs-Ernest Trudel, curé, 1881 ; J.-B.-A. Bélanger, curé, 1884 ; P. Félix Sirois, curé, depuis le 31 août 1891.

P. G. R.

VICAIRES DE SAINTE-JULIE DE SOMERSET

M. Joseph-Zéphirin-Ananie Girard, né à la Baie St-Paul le 18 décembre 1839, ordonné à Québec le 15 septembre 1867 ; vicaire à Sainte-Julie du 4 octobre 1870 au 7 mars 1871 ; 1901, curé de Notre-Dame du Portage.

M. Pierre-Joseph-Charles Baillargeon, né à Québec le 30 juillet 1843 ; ordonné à Québec le 6 juin 1868 ; vicaire à Sainte-Julie du 5 mai 1871 au 20 mai 1871 ; 1901, curé de Saint-Cyrille de l'Islet.

M. Julien Rioux, né à Trois-Pistoles le 13 juin 1805 ; ordonné à Shédiac le 4 août 1839 ; vicaire à Sainte-Julie du 22 mai 1871 au 26 juin 1872 ; décédé à Trois-Pistoles le 27 juin 1890.

M. Louis-Anselme Déziel, né à Sainte-Mélanie de Joliette, le 1er juillet 1845 ; ordonné à Maskinongé le 1er octobre 1871 ; vicaire à Sainte-Julie du 10 mars 1873 au 31 mars 1873 ; 1901, curé de Beauport.

M. Pierre-Théodule Delagrave, né à Saint-Vallier le 31 mars 1848 ; ordonné à Saint-Hyacinthe le 24 mars 1873 ; vicaire à Sainte-Julie du 27 mars 1873 au 20 mai 1873 ; 1901, curé de Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud.

M. David-Marie-Théophile Trudel, né à la Pointe aux-Trembles le 1er décembre 1857 ; ordonné à Québec le 7 juin 1884 ; vicaire à Sainte-Julie du 12 juin au 23 juillet 1884, et du 3 septembre 1884 au 19 du même mois.

M. Arthur-Gaudiose Brousseau, né le 28 septembre 1856 ; ordonné le 7 juin 1884 ; vicaire à Sainte-Julie du 29 juillet au 1er septembre 1884 ; 1901, exerce le ministère à Worcester, Mass., E. U.

M. Arthur Bouchard, né à la Rivière-Ouelle le 4 janvier 1845 ; ordonné à Verone, Italie, le 11 août 1878 ; vicaire à Sainte-Julie du 16 juin 1885 au 15 novembre de la même année ; décédé à Port d'Espagne, Trinidad, le 12 septembre 1896.

M. Hubert-Siméon Lessard, né le 3 février 1856 ; ordonné à Québec le 7 juin 1884 ; vicaire à Sainte-Julie du 7 décembre 1885 au 1er juin 1887 ; 1901, curé de Saint-Pamphile.

M. Joseph-Ulderic East, né à Saint-Augustin de Portneuf le 17 juin 1859 ; ordonné à Québec le 15 mai 1887 ; vicaire à Sainte Julie du 20 juin 1887 au 1er octobre 1889 ; 1901, curé de Saint-Nérée de Bellechasse.

M. François-Xavier Couture, né à Sainte-Claire le 24 juin 1860 ; ordonné à Québec le 30 mai 1885 ; vicaire à Sainte Julie du 29 septembre 1889 au 1er août 1890 ; 1901, curé du Sacré-Cœur de Marie, comté de Mégantic.

M. Adélard Gagnon, né à Lotbinière, le 25 avril 1864 ; ordonné à Québec le 31 mai 1890 ; vicaire à Sainte-Julie du 10 août 1890 au 1er octobre 1893 ; 1901, malade à l'Hospice Saint-Joseph de la Délivrance à Lévis.

M. Louis-Albert Dion, né à Saint-Roch de Québec le 3 avril 1865 ; ordonné à Québec le 31 mai 1890 ; vicaire à Sainte-Julie du 1er octobre 1892 au 1er octobre 1893 ; 1901, curé de Saint-Gilbert, Portneuf.

M. Ernest-Pantaléon-Eugène Pelletier, né à Ste-Anne de la Pocatière le 18 février 1866. Ordonné à Québec le 27 mai 1893 ; vicaire à Sainte-Julie du 1er octobre 1893 au 1er septembre 1894 ; 1901, professeur au collège Sainte-Anne.

M. Bruneau-Olivier Leclerc, né à Kamouraska le 31 octobre 1862 ; ordonné á Québec le 1er mars 1890 ; vicaire à Sainte Julie du 1er septembre 1894 au 1er avril 1899 ; 1901, curé de Saint-Théophile, Beauce.

M. Augustin Vézina, né à L'Ange-Gardien le 29 décembre 1861 ; ordonné à Québec le 30 mai 1885 ; vicaire à Sainte-Julie du 17 avril 1899 à la fin de mai de la même année ; 1901, vicaire à Saint-David de Lauberivière.

M. Auguste-Emile Paradis, né à la Rivière-du-Loup (en bas) le 9 octobre 1867 ; ordonné à Québec le 23 mai 1897 ; vicaire à Sainte-Julie du 1er août 1899 à ce jour.

LES SAUVAGES DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

Chaque année voit diminuer le nombre des Sauvages qui, autrefois, se partagèrent seuls l'immense étendue de pays qui s'étend de l'Océan Atlantique à l'Océan Pacifique.

Dans notre province de Québec, les Sauvages diminuent si rapidement qu'on commence déjà à faire des probabilités sur le jour où ils seront entièrement disparus.

Combien avons-nous de Sauvages actuellement dans la province? A quelles tribus appartiennent-ils? Où sont situées leurs réserves? A l'aide des statistiques que publie, tous les ans, le département de l'Intérieur à Ottawa, qui veille avec un soin jaloux à prolonger aussi longtemps que possible l'existence des rares descendants des premiers possesseurs de notre pays, il est assez facile de répondre à ces questions.

Les chiffres donnés au cours des présentes notes sont extraits de rapports officiels qui datent déjà d'une quinzaine de mois. Ajoutons cependant que le changement est à peine appréciable.

BÉCANCOUR

La réserve des Abénakis de Bécancour est située sur la rive occidentale de la rivière Bécancour, dans la paroisse du même nom. Sa superficie est de 176 acres.

La population de cette bande est de 49 âmes.

Ils s'occupent de la culture du sol, de la fabrication des paniers et des ouvrages de fantaisie ; ils font aussi la chasse et servent de guides aux touristes américains. Quelques-uns travaillent dans les exploitations forestières et font le flottage du bois.

Tous les Abénakis de Bécancour sont catholiques ; le curé de Bécancour est leur missionnaire.

SAINT-FRANÇOIS DU LAC

Il y a à Saint-François du Lac une peuplade d'Abénakis composée de 374 personnes.

Ces Abénakis appartiennent à diverses religions. Les catholiques au nombre de 276 ont pour missionnaire un Abénakis, M. Joseph de Gonzague. On sait que leur église a été incendiée l'année dernière.

La principale occupation des Abénakis de Saint-François est de faire des paniers et des ouvrages de fantaisie qu'ils vont vendre dans les places d'eau des côtes de l'Atlantique et dans les Montagnes Blanches.

MANIWAKI

La réserve de Maniwaki comprend le canton de Maniwaki, comté d'Ottawa. Sa superficie est d'environ 45,750 âmes.

Elle est habitée par 396 Algonquins.

Tous ces Algonquins sont catholiques et sont desservis par les Pères Oblats de Maniwaki.

Le sol est très fertile à Maniwaki mais les Algonquins préfèrent faire la chasse et le flottage du bois que de se livrer à l'agriculture.

TÉMISCAMINGUE

La réserve de Témiscamingue est située sur la rive nord de la rivière Quinzai, à la tête du lac Témiscamingue. Elle embrasse une superficie de 38,200 acres.

La réserve de Témiscamingue est habitée par 190 Algonquins, tous catholiques.

Ils s'occupent de pêche, de chasse et un peu de culture.

VIGER

La réserve du canton Viger, comté de Témiscouata, est habitée par 111 Amalécites, dont la principale occupation est la fabrication de paniers et d'ouvrages de fantaisie. Les hommes font aussi un peu de chasse et de pêche.

Jeune-Lorette

La tribu des Hurons a encore trois réserves : 1o la réserve du village de Lorette (30 acres) ; 2o la réserve des " Quarante-Arpents " dans le comté de Québec (1,352 acres) ; 3o la réserve de Rocmont, dans le comté de Portneuf (9,600 acres).

La tribu des Hurons compte 448 âmes.

Les Hurons font peu d'agriculture. Durant de longues années, alors que l'industrie locale—la fabrication des raquettes et la confection des mocassins et des ouvrages de fantaisie —était très prospère et rémunératrice, les Hurons ont été loin de songer à l'agriculture, s'occupant exclusivement de l'art dont ils avaient le monopole. Plus tard, en faisant la chasse et la pêche et en servant de guides à nombre de touristes qui fréquentent la région du lac Saint-Jean, ses forêts et ses lacs, les Sauvages trouvèrent des ressources pécuniaires suffisantes pour leur permettre de vivre à l'aise. Naturellement ils se détournent de l'agriculture, qui demande un dur labeur et qui est moins rémunératrice, sans parler des revers dans l'industrie, où la concurrence d'aujourd'hui serait ruineuse aux Sauvages. Sans l'introduction dans le village huron d'une nouvelle industrie, la fabrication des canots en toile, plusieurs familles seraient dans un grand besoin.

Tous les Hurons de Lorette, à l'exception de 4, sont catholiques. Ils ont une chapelle qui est sous la direction de M. l'abbé Guillaume Giroux.

Charlesbourg

34 Amalécites résident dans la paroisse de Saint-Pierre-de-Charlesbourg, comté de Québec, et mènent une vie nomade Ces sauvages travaillent à la journée et font un peu de chasse et de pêche. Quelques-uns d'entre eux confectionnent des ouvrages en frêne, font des paniers, et vivent, d'une manière ou d'une autre, au jour le jour. Neuf hommes.

onze femmes et quatorze enfants, dispersés ci et là, dans le comté de Québec, composent cette petite peuplade. Tous catholiques.

COMTÉ DE QUÉBEC

19 Abénakis résident dans le comté de Québec et travaillent pour les blancs, sur les fermes. Ils fabriquent aussi des ouvrages de fantaisie et des canots. Ils vivent très confortablement. Cinq hommes, cinq femmes et neuf enfants composent ce petit groupe. Ces 19 Abénakis sont catholiques.

SAINT-URBAIN

Un groupe d'Abénakis réside à Saint-Urbain, comté de Charlevoix. Ces Sauvages possèdent plusieurs acres de terre qu'ils ont achetés, mais qui ne leur rapportent pas assez pour leur entretien. Cette petite peuplade est composé de 8 hommes, 8 femmes et 7 enfants, en tout 23. Catholiques.

CAUGHNAWAGA

La réserve de Caughnawaga a une superficie de 12,327 acres.

Il y a sur cette réserve iroquoise 492 hommes, 472 femmes et 1031 enfants au-dessous de 21 ans.

Les ressources de la réserve sont l'agriculture, la confection d'ouvrages en rassade et la fabrication de crosses et de raquettes. Un grand nombre de Sauvages s'occupent d'agriculture ; d'autres font la descente du bois en radeaux dans les rapides de Lachine, où plusieurs sont employés comme pilotes. Quelques-uns travaillent pour la *Iron Bridge Company*, à Lachine, d'autres pour la *Hydraulic Company of Lachine.* L'industrie commune des Sauvages est la fabrication des ouvrages en rassade, des crosses et des raquettes.

Les Iroquois de Caughnawaga sont en grande majorité catholiques. Les autres sont méthodistes. Les catholiques ont une église desservie par deux missionnaires. Les métho-

distes n'ont pas de chapelle ; ils font les offices dans leur maison d'école.

Les catholiques ont deux écoles, une pour les garçons, l'autre pour les filles. Elles sont fréquentées très irrégulièrement.

SAINT-RÉGIS

La réserve iroquoise de Saint Régis est située sur les rives du fleuve Saint-Laurent, vis-à-vis la ville de Cornwall (Ontario), et comprend les îles situées un peu en bas de Prescott, et en face du village de Lancaster (Ontario), en aval, formant en tout une superficie de 6,887 acres.

La population est de 1,337 âmes.

Ces Sauvages cultivent, chassent, pêchent, agissent comme guides pour les touristes, font la descente du bois en radeaux, travaillent à la journée chez les cultivateurs et sur les chemins de fer ; ils fabriquent aussi des crosses et confectionnent des paniers sur une grande échelle.

Il y a sur la réserve une église catholique et une église méthodiste.

OKA

Les terrains qu'occupent les Iroquois d'Oka sont éloignés les uns des autres ; il est impossible d'en donner l'exacte superficie.

La population iroquoise de Oka est de 430 âmes.

Leurs moyens d'existence sont l'agriculture, la fabrication des ouvrages en rassade et le travail dans les chantiers.

La plupart de ces Iroquois sont méthodistes ; les autres sont catholiques.

MARIA

La réserve des Micmacs de Maria est située sur le côté ouest de la Grande-Cascapédia, et est bornée au sud par les eaux de la baie des Chaleurs. Elle a une superficie de 4,160 acres.

Il y a à Maria 86 Micmacs.

Les Micmacs de Maria font un peu de culture, de chasse et de pêche ; ils travaillent dans les chantiers, font la descente des billots, servent de guides aux amateurs de sport sur les rivières ; ils travaillent aussi pour les cultivateurs. En hiver, ils fabriquent des mocassins, des raquettes, des paniers, des pelles en bois et une foule de petits articles qu'ils vendent aux blancs.

Ils sont tous catholiques. Ils furent convertis à la vraie foi par les premiers missionnaires du pays, et sont demeurés très attachés à leur religion. On n'entend pas parler d'apostasie chez les Micmacs. Ils ont sur leur réserve une jolie petite chapelle, où ils se réunissent pour prier et chanter des cantiques dans leur langue, lorsqu'ils ne peuvent se rendre à l'église paroissiale de Maria pour assister au saint sacrifice de la messe.

Les Micmacs de Maria disparaissent rapidement. Plus de la moitié des enfants meurent en très bas âge, et la plupart des adultes sont emportés par la consomption.

RISTIGOUCHE

Cette réserve habitée par les Micmacs est située sur la rive nord de la rivière Ristigouche, dans le comté de Bonaventure. Elle a une superficie d'environ 8,850 acres, dont 694 sont en culture.

La population de cette réserve est de 541 âmes. Tous ces Sauvages sont catholiques. Ils ont une église. Les RR. PP. Capucins résident parmi eux et leur donnent beaucoup de soins.

Les Micmacs de Ristigouche font peu de culture ; ils travaillent dans les chantiers, font le flottage du bois et le chargement des navires.

ESCOUMAINS

Cette réserve habitée par des Montagnais est située sur le côté sud-ouest de la rivière des Escoumains, sur la rive nord du Saint-Laurent. Elle a une superficie de 97 acres.

La population est de 8 hommes, 8 femmes et 19 enfants.

La principale occupation de ces sauvages est la chasse aux animaux à fourrure. Leurs travaux agricoles consistent dans la culture des patates et d'un peu d'avoine ; ils abattent aussi quelques phoques.

Tous ces Montagnais sont catholiques. Ils n'ont pas d'église sur la réserve ; ils font leurs devoirs religieux à la paroisse des Escoumains.

BERSIMIS

La réserve de Bersimis est située sur la rivière Bersimis, rive nord du Saint-Laurent, comté de Saguenay. La superficie de cette réserve est de 63,100 acres.

Elle est habitée par 451 Montagnais, tous catholiques. Il y a sur la réserve une jolie petite église, et trois missionnaires y demeurent.

Les Sauvages de Bersimis s'occupent de faire la chasse aux animaux à fourrure. Ils ne cultivent pas.

MAIRES DE SHERBROOKE

G. F. Bowen, 1852-53 ; J. G. Robertson, 1854-55 ; A. P. Ball, 1856-57 ; J. G. Robertson, 1858-67 ; R. W. Heneker, 1868 ; J. G. Robertson, 1869-72 ; R. D. Morkill, 1873-74 ; J. Griffith, 1875 ; E. Clark, 1876-77 ; W. B. Ives, 1878 ; E. Clark, 1879 ; H. C. Cabana, 1880 ; J. Griffith, 1881 ; J. W. Wiggett, 1882 ; A. G. Lomas, 1883-84 ; H. C. Cabana, 1885 ; Wm. White, 1886 ; Wm. Murray, 1887 ; L. E. Panneton, 1888 ; G. G. Bryant, 1889 ; J. A. Chicoyne, 1890 ; I. Wood, 1891 ; J. A. Chicoyne, 1892 ; D. Mc Manamy, 1893 ; Clark Gordon, 1894 ; L. C. Bélanger, 1895 ; G. G. Bryant, 1896 ; H. R. Fraser, 1897 ; S. Fortier, 1898 ; H. R. Fraser, 1899 ; L. C. Bélanger, 1900 ; E. B. Waithington 1901.

LE RÉGIME SEIGNEURIAL.

Lorsqu'on a prononcé le mot féodalité, en l'appliquant à notre ancien système de la tenure des terres, on se représente tout le moyen-âge, avec son cortège de corvées, de redevances, de servitude, qui régnait alors. Rien de plus faux que la peinture que l'on fait généralement de cette institution. Aux premiers jours de la domination anglaise, il était de mode de représenter les Canadiens comme un peuple qui retardait de toutes façons sur les progrès du siècle, parce qu'il était soumis au " Régime Féodal."

Ceux qui se plaisaient à les abaisser de la sorte, oubliaient que notre féodalité était beaucoup moins " moyen-âge ", que le régime des terres qui prévalait alors en Angleterre. On sait que même aujourd'hui, les étrangers ne peuvent posséder des terres dans la Grande-Bretagne, et que la propriété du sol y est concentrée dans les mains d'un petit nombre de privilégiés.

Le point capital, le point de démarcation, entre notre système et celui qui existait autrefois par presque toute l'Europe, c'est que le concessionnaire de terres, au Canada, en était le propriétaire absolu, pouvait en disposer comme il l'entendait, moyennant paiement d'un certain droit au seigneur. Celui-ci, en recevant du roi une concession d'une partie du territoire, était tenu à son tour de concéder les terres à ceux qui lui en feraient la demande. On a discuté la question de savoir si le seigneur pouvait refuser de concéder. La majorité des personnes versées en droit ont émis l'opinion qu'il était tenu de se rendre aux désirs des colons qui voulait s'établir sur sa seigneurie. Au reste, son intérêt ne le poussait-il pas à vendre au plus tôt une propriété qui n'acquérait de la valeur qu'entre les mains de personnes prêtes à l'exploiter ? Tout cela revient à dire que les sei-

gneurs n'étaient que des fidéi-commissaires chargés par le roi d'ouvrir le pays à la colonisation, recevant comme prix de cette charge le privilège de prélever des rentes sur les concessions. Ils jouaient le rôle de nos agents de colonisation.

On a souvent confondu la noblesse canadienne avec les seigneurs canadiens. Il y avait alors dans le pays une foule de fils de familles, de cadets de bonnes maisons qui n'étaient pas seigneurs ; on trouvait aussi un grand nombre de seigneurs qui n'étaient pas nobles. En 1712, sur 90 seigneuries, 24 étaient passées dans des mains roturières, et une trentaine d'autres appartenaient à des congrégations religieuses Les marchands les acquéraient des seigneurs, car l'on sait, qu'elles se vendaient alors comme aujourd'hui.

Les premiers concessionnaires, les premiers seigneurs étaient fort pauvres. Il n'y a qu'à lire la correspondance générale des intendants avec le gouvernement français pour y trouver l'écho des lamentations des seigneurs sur leur pauvreté et de leurs demandes de secours au roi. Comment en aurait-il été autrement ? Les colons s'établissaient en petit nombre sur les fiefs ; la culture n'avait que peu de débouchés et les redevances payées aux seigneurs ne constituaient qu'un maigre revenu. Comment le pays aurait-il pu s'enrichir, étant presque continuellement en guerre ? La seule classe à l'aise, sous le régime français, fut celle des marchands, qui mirent la main sur un grand nombre de seigneuries.

Dans son intéressant roman, " Les anciens Canadiens ", M. de Gaspé nous fait une peinture de la vie de son ancêtre, M. D'Haberville, laquelle nous porte à croire que ce gentilhomme était riche ; si la peinture est fidèle, il y avait exception dans son cas.

Le titre de seigneur ne conférait, sous l'ancien régime, aucun droit politique, et n'entraînait aucune participation au gouvernement du pays. Renfermé dans son manoir, ce

personnage servait, dans les premiers temps de la colonie, de point de ralliement, au moment du danger. Le seigneur était le premier homme dans la colonie sur lequel le roi comptait, lorsqu'il s'agissait de faire face à l'ennemi. Qui disait seigneur disait batailleur, soldat du roi, toujours prêt à combattre.

Ce n'est que sous le régime anglais que les seigneurs acquièrent une importance réelle en Canada. Les concessions rapides de leurs terres dans un temps de paix presque non interrompue leurs donnent des revenus inconnus à leurs prédécesseurs. Plusieurs firent des mariages riches comme M. de St-Ours à qui mademoiselle Murray apporta une dotte considérable pour l'époque. En France, lorsqu'un noble ruiné épousait une riche héritière, on disait qu il redorait son blason ou bien encore plus vulgairement qu'il fumait ses terres. Un grand nombre de seigneurs sous le régime anglais occupaient dans les premiers temps des positions de confiance et participèrent au gouvernement du pays dans le Conseil législatif. Ils s'étaient franchement et loyalement ralliés au gouvernement anglais. La transition pour un grand nombre avait été assez naturelle. Royalistes, c'était encore à un roi qu'ils faisaient hommage. Ils avaient transporté leur allégeance de Louis XV à Georges III et personnalité pour personnalité, ils n'avaient pas perdu au change. Du reste, eux qui avaient fait tant de sacrifices pour conserver le Canada à la France, s'étaient sentis abandonnés par le gouvernement français, obligé de sacrifier le Canada à la politique européenne.

Plus tard, la révolution avec son cortège d'horreurs et de bouleversements politiques et religieux vint encore intensifier les sentiments royalistes de la classe dirigeante du Canada.

L'abolition de la tenure seigneuriale au Canada et le nivellement démocratique qui s'est abattu sur notre société

ont porté le coup de mort à l'influence de ce qui fut une partie de notre classe dirigeante Le grand mérite et la gloire des seigneurs auront été d'avoir fortement contribué à l'établissement de notre patrie et à sa conservation comme pays de race française.

Pour finir, une anecdote sur un des derniers acquéreurs d'un fief du district de Québec. Comme l'on sait les seigneurs étaient tenus en prenant possession de leurs terres de se présenter au château Saint-Louis pour faire acte de foi et hommage. Cette cérémonie était tombée en désuétude surtout sous le régime anglais. Vers 1857, un marchand étant devenu propriétaire d'une seigneurie, résolut de la faire revivre. D'après le cérémonial, le nouveau seigneur se présentait tête nue au château et laissant épée et éperons au vestiaire fléchissait le genou devant le gouverneur pour prêter le serment de fidélité. Le seigneur en question s'empressa d'acheter une épée et de chausser une paire d'éperons étincelants et à quelqu'un qui le rencontra dans cet accoutrement et qui lui demandait pourquoi cette tenue puisque la cérémonie de foi et hommage proscrivait l'épée et l'éperon, lui de répliquer : "Je les ai mis pour les ôter, comme le dit le cérémonial." Il oubliait que ce règlement avait été fait au temps où les seigneurs, tous soldats. avaient toujours l'épée au côté.

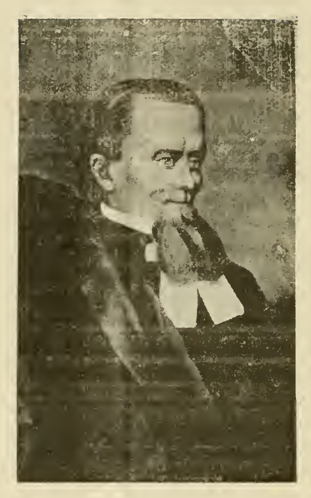
A. D. DE CELLES

M. L'ABBE STANISLAS LAPORTE

M. l'abbé Stanislas Laporte, curé de Sainte-Emilie de l'Energie, comté de Joliette, est décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal le 11 mars 1901.

Ce prêtre distingué a publié plusieurs opuscules remarquables, entre autres *L'Héritage des Canadiens-Français aux Etats-Unis*, *Des blasphèmes et imprécations*, *Recueil de cantiques*.

P. G. R.



L'HONORABLE LOUIS-AUGUSTE OLIVIER

Il naquit à Berthier (en haut) en 1816. Il était fils d'un officier qui servit durant la guerre de 1812. Admis au barreau en 1839, il fut créé conseil de la reine en 1864. Il représenta la division de Lanaudière au Conseil Législatif de 1863 à la Confédération. Le 23 octobre 1867, il fut appelé au Sénat. Le 6 septembre 1873, il fut nommé juge de la Cour Supérieure pour le district de Joliette. M. Olivier s'est occupé beaucoup de littérature et on lui doit plusieurs poésies remarquables. Le *Répertoire National* de Huston en a reproduit quelques-unes. M. Olivier mourut à Joliette le 18 septembre 1881.

RÉPONSES

Le recensement de 1666. (VII, III, 788.)—Il y deux cent trente-quatre ans que le premier recensement général a eu lieu au Canada. Il fut fait par les ordres et sous la direction de Talon. Cet illustre intendant était arrivé au pays le 12 septembre 1665, en même temps que M. de Courcelles, gouverneur nommé pour succéder à M. de Mésy. On sait combien il travailla au développement de la colonie. Le recensement de 1666 fut son œuvre. Il tint à établir aussi complètement que possible la population, les ressources, les conditions économiques de la Nouvelle-France.

Ce recensement fut un dénombrement nominal, très détaillé, très minutieux. On peut y lire la liste des habitants du Canada en 1666, et on n'y retrouve pas sans émotion les noms d'une quantité de familles dont les descendants sont aujourd'hui répandus dans nos paroisses, et l'on pourait dire dans toute l'Amérique du Nord. Il forme l'un de nos documents historiques les plus intéressants et les plus instructifs. Dieu merci, il nous a été conservé, ainsi que plusieurs autres. L'original est à Paris, aux archives nationales. Les archives d'Ottawa et de Québec en possèdent des copies.

On s'est assez souvent demandé à quel moment de l'année ce premier recensement fut fait. C'est Mgr Tanguay qui a élucidé ce point. On lit à ce sujet, dans son volume "A travers les registres" :

Le premier dénombrement ou recensement se fait en 1666. Ce recensement ne portant aucune date de mois, il semblait impossible de s'assurer s'il renfermait seulement la population de 1666. Avait-il été fait au printemps ou à l'automne de 1666 ? Ce n'est que par l'étude des registre

des paroisses que l'on a pu constater qu'il avait été fait en février et mars 1666, et, qu'en conséquence, il ne pouvait renfermer le nom des colons arrivés pendant l'été suivant.

Le moyen pris par l'éminent généalogiste fut très ingénieux et très simple à la fois. Il fit une liste de plusieurs enfants dont l'âge était indiqué au recensement. Il constata qu'un tel indiqué comme âgé de 12 jours, à la date où il fut inscrit, était né, d'après le registre des baptêmes, le 30 janvier 1666 ; que tel autre indiqué comme âgé de 3 mois était né le 25 octobre 1665, et ainsi de suite. Il constata de plus qu'aucun des enfants nés après le mois de mars ne figurait au recensement. De cette double constatation ressortait le fait que le dénombrement avait dû être pris durant les mois de février et de mars. La démonstration était parfaite.

Quelle était la population blanche du Canada à cette date ? Le chiffre en était encore bien modeste : 3,215 seulement. Sur ces 3,215 personnes, 2,034 étaient du sexe masculin et 1,181 du sexe féminin. Les gens mariés étaient au nombre de 1,019 ; le chiffre des ménages, des familles était de 528. Québec n'avait qu'une population de 547 âmes.

Toute la région de Montréal ne comptait que 625 âmes. La population de tout le district des Trois-Rivières était de 455. Celle de l'île d'Orléans était de 452, celle de la Côte Beaupré de 533, celle de Beauport, de 185, celle de Sillery de 140, celle de Notre-Dame des Anges, de la rivière Saint-Charles et de Charlesbourg de 112.

Parmi cette population de colons, d'artisans, d'explorateurs, de trafiquants, les vieillards étaient naturellement assez rares. Le pays était trop jeune pour que les Canadiens de naissance eussent pu atteindre déjà un âge bien avancé, et la classe des immigrants ne devait se recruter, sauf quelques rares exceptions, que parmi les gens dans la

force de l'âge. Aussi ne relève-t-on, dans ce recensement que quatre-vingt-quinze personnes âgées de 51 à 60 ans, quarante-trois de 61 à 70, dix de 71 à 80, et quatre de 81 à 90.

Au point de vue des professions et des métiers, l'examen de ce précieux document nous apprend qu'il y avait alors, dans la Nouvelle-France, trois notaires, cinq chirurgiens, quatre huissiers, trois instituteurs, trente-six charpentiers, onze boulangers, sept bouchers, vingt cordonniers, trente-deux maçons, vingt-sept menuisiers, trente tailleurs, huit tonneliers, cinq pâtissiers, neuf meuniers, trois serruriers, etc. Il y avait aussi dix-huit marchands, et seize bourgeois. Les personnes désignées sous le titre d'engagés étaient au nombre de quatre cent-un.

Chose curieuse, on a remarqué le nom d'un imprimeur dans cette liste. C'était certainement un imprimeur sans imprimerie, un imprimeur honoraire !

En dehors de cette classification par professions et par métiers, restaient le clergé, les fonctionnaires et les cultivateurs.

Les troupes du Roi, formant environ 1,200 hommes, n'étaient pas comprises dans le dénombrement.

Le clergé se composait alors d'un évêque, de dix-huit prêtres et ecclésiastiques, de trente-cinq Jésuites. Il y avait dans les communautés de femmes dix-neuf Ursulines, vingt-trois Hospitalières et quatre filles pieuses de la Congrégation.

Ah ! ce premier recensement de notre patrie, cette nomenclature si sèche et si dépourvue d'attrait en apparence, comme elle est pleine de charme et de poésie pour les Canadiens qui ont le culte de l'histoire et des traditions nationales ! Elle ressuscite une société évanouie depuis deux cents ans. Elle fait revivre un passé mort. Elle nous promène à travers le Québec, le Montréal, le Trois-Rivières du 17me

siècle, et fait passer devant nos yeux les personnages, illustres ou obscurs, qui, de leur croix, de leur épée, de leur charrue, de leur outil, de leurs sueurs et de leur sang, jetaient ici, et cimentaient les bases d'une nation catholique et française ! IGNOTUS

Le Port Maltais. (II, II, 142.)—Le 2 avril 1707, Louis XIV satisfait des services que lui avait rendus M. de Beauharnois, pendant qu'il était intendant de justice, police et finances en la Nouvelle-France, et voulant favoriser le dessein qu'il avait de former un établissement en Acadie au lieu appelé le Port Maltais, lui accordait et concédait " ledit lieu appelé le Port Maltais, la rivière comprise, de quatre lieues de front sur deux de profondeur tirant du côté de la Hève à l'est quart nord est avec les isles et islets adjacents ", à titre de fief et seigneurie.

Moins de trois mois plus tard, le 25 juin 1707, Louis XIV érigeait en baronnie la seigneurie du Port Maltais sous le nom de baronnie de Beauville en faveur du même de Beauharnois. A partir de cette date, notre ancien intendant se nomma le baron de Beauville.

P. G. R.

Les ouvrages de Arthur Buies. (VII, IV, 793.) —*La Lanterne.* Montréal. 1868-69. 447 pp. in-8. (1)

Chroniques, Humeurs et caprices. Edition nouvelle. (2) Québec : Typographie de C. Darveau, 8, rue de La Montagne—1873. 400 pp. in-12.

Lecture sur l'entreprise du chemin de fer du Nord. Donnée à la salle de Musique, le 26 mars 1874. *S. l. n. d.* 9 pp. in-8.

Chroniques. Voyages, Etc. Etc. Volume II. Edition

(1) Le premier numéro de " La Lanterne " parut en septembre 1868. Le dernier le 18 mars 1869.

(2) C'est bien là la première édition en " volume " des " Chroniques ". Elles avaient déjà été publiées dans différents journaux.

nouvelle. Québec. Typographie de C. Darveau, 8, rue de La Montagne. 1875. 339 pp. in-12.

Conférences. La presse canadienne-française et les améliorations de Québec. 20 septembre 1875. Québec : typographie de C. Darveau, 8, rue de la Montagne—1875. 21 pp. in-12.

L'ancien et le futur Québec. Projet de Son Excellence lord Dufferin. Conférence faite à la salle Victoria le 19 janvier 1876. Québec. Typographie de C. Darveau, 8, rue de la Montagne. 1876. 43 pp. in-12.

Le Réveil. Education publique. Réformes. Québec. 1876. 484 pp. grand in-4. (1)

Question franco-canadienne (Construction de navires français au Canada. Commerce de vins avec la France). Montréal. 1877. 13 pp. in. 8.

Petites chroniques pour 1877. Québec. Imprimerie de C. Darveau, 82 rue de la Montagne. 1878. XXXVI † 162 pp. in-12.

Le Saguenay et la vallée du lac St. Jean. Etude historique, géographique, industrielle et agricole. Québec. Imprimerie de A. Côté et cie. 1880. XVI † 342 pp. in-8.

Chroniques canadiennes. Humeurs et caprices. Edition nouvelle. Volume I. Montréal, Eusèbe Senécal & fils, imprimeurs, 20, rue Saint Vincent. *S. d.* (2) 446 pp. in. 8.

La Lanterne. Deuxième édition. 1884. (3)

Sur le parcours du chemin de fer du lac St-Jean. 1ère conférence faite à la salle Victoria, le 31 mars 1886. Québec. Imprimerie générale A. Côté et cie. 1886. 40 pp. in-16.

---

(1) Le premier numéro parut le 27 mai 1876. Par sa circulaire du 31 août 1876, le cardinal Taschereau condamna le " Réveil " et en interdit la lecture à ses diocésains.

(2) En 1884.

(3) Condamnée par le cardinal Taschereau le 8 novembre 1886

Sur le parcours du chemin de fer du lac St-Jean. 2ème conférence faite à la salle St-Patrick le 28 avril 1887. Québec. Typographie de C. Darveau, 80, 82 et 84, rue de la Montagne. 1887. 42 pp. in-16.

Anglicismes et canadianismes. Québec. Typographie de C. Darveau, 80 à 84, rue de la Montagne. 1888. 105 pp. in-16.

L'Outaouais supérieur. Québec. Imprimé par C. Darveau, 80 à 84, rue de la Montagne. 1889. 312 pp. in-12.

Récits de voyages. Québec. Typographie de C. Darveau, 82, rue de la Montagne. 1890. 271 pp. in-8.

La région du lac Saint-Jean, grenier de la province de Québec. Guide des colons rédigé pour la Cie du chemin de fer de Québec et du Lac Saint-Jean. *S. l* (1) 1890. 51 pp. in-8.

Rapports sur les comtés de Rimouski, de Matane et de Témiscouata. S. *l. n. d.* (2). 57 pp. in-8.

Au portique des Laurentides. Une paroisse moderne. Le curé Labelle. Québec. Imprimé par C. Darveau, 80 à 84, rue de la Montagne. 1891. 96 pp. in-8.

Reminiscences.Jeunes barbares. S. l. n. d. (3) 110 pp. in-13.

Québec en 1900. Conférence donnée à l'Académie de musique de Québec, lundi, le 29 mai 1893. Québec. Léger Brousseau, éditeur, 11 et 13, rue Buade. 1893. 65 pp. in-8.

Le chemin de fer du lac Saint-Jean. Ses origines. Ses développements passés et futurs. Son importance capitale. Son action sur les progrès et l'avenir de la province de Québec. Ouvrage historique et descriptif. Québec, Léger

(1) Québec.

(2 Québec. 1890,

(3) Québec. 1892.

Brousseau, imprimeur éditeur. 1895. 116 pp. in-8.

La vallée de la Matapédia. Ouvrage historique et descriptif. Québec. Léger Brousseau, imprimeur-éditeur. 1895. 52 pp. in-8.

Le Saguenay et le bassin du lac Saint-Jean. Ouvrage historique et descriptif. Troisième édition. (1) Québec. Léger Brousseau, imprimeur-éditeur. 1896. 420 pp. in-8.

La province de Québec. Ouvrage publié par le département de l'agriculture de la province de Québec. Québec, (Canada) 1900. 352 pp. in-12. (2)

Les poissons et les animaux à fourrure du Canada. Publié par ordre de l'honorable M. Fisher, ministre de l'agriculture, Ottawa, Canada. *S. l. n. d.* (3) 87 pp. in-16.

P. G. R.

Frontenac et le fils de l'intendant Duchesneau. (IV, VI, 477.)—Sur la chicane du gouverneur Frontenac avec le fils de l'intendant Duchesneau, voyez *Revue Canadienne* de 1873, pages 596 et suivantes.

P. G. R.

Pointe de Lessay. (III, II, 295.)—Quelle est la véritable orthographe du mot Lessay ? On a écrit tour-à-tour de Laisse, de Lessé, de Lesse. Dans les environs de Coutances, en France, d'où nous vinrent plusieurs des premiers colons des environs de Québec, il y a une pointe de Lessay qui a donné son nom à la commune du même nom, et qui ressemble passablement à notre pointe de Lessay. Ne croyez-vous pas que la pointe deLessay française serait tout simplement la marraine de la pointe de Lessay canadienne ?

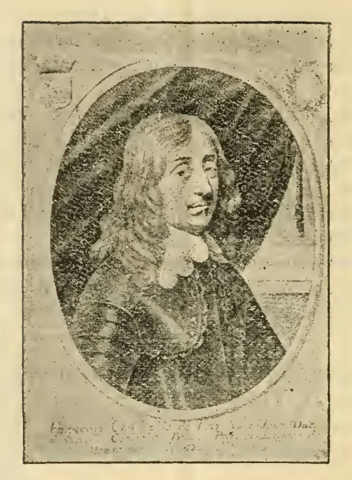
P. G. R.

---

(1) Ce que Buies appelait sa deuxième édition était un tirage de quelques centaines d'exemplaires sur papier commun.

(2) Anonyme.

(3) Ottawa, 1900.



Francois-Christophe de Levy, vice-roi de la Nouvelle-France. (VI, IX, 742.)—François-Christophe de Lévy-Ventadour, comte de Brion, duc d'Amville, premier écuyer du duc d'Orléans, fut gouverneur du Limousin et capitaine de Fontainebleau.

En 1644, il remplaça son frère Henry de Lévy, duc de Ventadour, comme vice-roi de la Nouvelle-France

Ses lettres de nomination sont datées du mois de novembre 1644. Elles sont publiées dans les *Mémoires de la Société Historique de Montréal.* En juillet 1655, François-Christophe de Lévy reçut des provisions confirmatives de celles de 1644.

Il mourut à Paris le 9 septembre 1661 et fut enterré aux Capucins du faubourg Saint-Jacques.

Le capitaine Alexandre de Berthier. (VII, IV, 798.).—Alexandre de Berthier, capitaine au régiment de Carignan, était fils de Pierre de Berthier et de Marguerite de Bariac. Il était né à Saint-Jacques de Bergerac, évêché de Périgueux, France, en 1638.

Il était huguenot, mais il se convertit à la foi catholique à son arrivée à Québec, en 1665, et fit son acte d'abjuration en présence de Mgr de Laval, évêque de Québec, de M M. de Tracy, de Courcelles et Talon. (1)

Après le licenciement de son régiment il épousa Marie Le Gardeur, fille de Charles Le Gardeur de Tilly, et de Geneviève Juchereau, le 11 octobre 1672, et s'allia ainsi à l'une des plus anciennes et des plus nobles familles du pays.

Dix-huit jours après son mariage, le 29 octobre 1672, l'intendant Talon lui fit un présent de noces au nom du roi en lui concédant la seigneurie de Bellechasse, (aujourd'hui Berthier en bas), de deux lieues de front sur deux de profondeur.

Le 3 novembre de l'année suivante, Berthier achetà la seigneurie du sieur de Randin, et, le 27 août 1674, il obtint de Frontenac un immense "agrandissement" de cette seigneurie qui prit alors son nom (Berthier-en-haut).

Tout en s'occupant de coloniser ses domaines, le sieur de Berthier portait encore les armes pour la défense de son pays. L'année même de son mariage il suivit Frontenac dans son expédition militaire vers les grands lacs. "Le 21

---

(1) " Le 8 (octobre), un capitaine d'une des compagnies de Monsr de Tracy fait abjuration d'heresie dans la grande Eglise entre les mains de Monseig. habillé Pontificalement accompagné de tout le clergé en surplis, en présence de Monseig. de Tracy—Mons. de Courcelles Gouverneur et Monse. l'Intendant, et de nos Pères." *Journal des Jésuites.*

juillet 1673, dit un ouvrage publié aux Etats-Unis, (1) les soldats de Saurel partirent le matin et furent suivis, dans l'après-midi, par ceux de Contrecœur et de Berthier, en route pour Montréal où le comte de Frontenac leur avait donné l'ordre de se rendre."

En 1682, le 10 octobre, il assistait à un conseil de guerre, où étaient aussi présents, le gouverneur de la Nouvelle-France, M. de la Barre, Mgr de Laval, évêque de Québec, M. Dollier de Casson, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice à Montréal, les Pères Dablon et Frémin, de la société de Jésus, le major de la ville, et les sieurs de Varennes, gouverneur des Trois-Rivières, de Brussy, d'Ailleboust, Duquet, LeMoyne, La Durantaye, Bizard, Chailly, Vieux-Pont, DuLuth, de Saurel, de Repentigny et Boucher. (2) On admettra sans peine qu'il y était en bonne compagnie, et que, par conséquent, il devait être bon chrétien et bon capitaine, ainsi, d'ailleurs, que l'écrivait M. de Denonville, gouverneur, à M. Seignelay, le 25 août 1687 (3).

Dans l'expédition de 1687, les quatre commandants des troupes regulières étaient MM. d'Orvilliers, Saint-Cirq, de Troyes et Vallerennes, anciens capitaines d'infanterie et bons officiers ; et les quatre capitaines de la milice étaient les sieurs de Berthier, La Valtrie, Grandville et LeMoine de Longueuil, tous quatrs très compétents pour cet office. (4)

Une lettre de Colbert à Talon, intendant de la Nouvelle-France, écrite le 5 avril 1666 (?) (5) annonçait que le roi avait accordé une somme de douze cents livres au sieur de Berthier, capitaine au régiment de Salières (Carignan), ce qui prouve encore les bons services de ce militaire.

---

(1) *Documents relative to the colonial history of the state of New-York*, vol. IX.

(2) Ibid, p. 43. (3) Ibid, p. 340. (4) Ibid, p. 359. (5) Ibid, p. 43.

M. de Berthier vivait encore en 1708 puisqu'on le voit cette année-là, avoir quelque démêlé avec ses censitaires à propos de la commune de l'île Randin mais on croit qu'il retourna mourir en France, vu que l'on ne retrouve nulle part l'acte de sa sépulture. (1).

L'ABBÉ S. A. MOREAU

Le "Traite de Fortifications" de Chaussegros de Lery. (VII, IV, 798.)—Québec pouvait se vanter de posséder, au commencement du dix-huitième siècle, deux représentants très distingués de la science. Chaussegros de Léry, pour le génie civil, Sarrazin, pour les sciences naturelles : tous deux avaient une réputation européenne.

Chaussegros de Léry a attaché son nom comme ingénieur à la plupart des grandes constructions de l'époque, au Canada. Etant encore en France, il avait composé un ouvrage très remarquable ; voici ce qu'il en écrivait lui-même un jour au ministre :

" Avant de venir dans ce pays, je m'étais occupé à farei un Traité de Fortifications, divisé en huit livres, qui contiennent plus de cent belles planches, que j'ai dessinées avec beaucoup d'exactitude. Feu Mgr. le duc d'Orléans voulait le faire graver. Je partis pour ce pays peu de temps après. Cela n'a pas eu lieu ; et je ne suis pas en état d'en faire la dépense.." (2)

---

(1) Nous ne croyons pas nous tromper en fixant la mort de M. de Berthier à l'année 1709. Aux archives de la marine, en France, on conserve une lettre des MM. Raudot père et fils écrite au ministre en 1709. On y lit ce qui suit : " La dame de Lajemmerais est entièrement dénuée de tout et chargée de six enfants. Nous vous supplions de vouloir bien lui accorder la pension du sieur Berthier, qui se trouve vacante par sa mort.

P. G. R.

(2) Lettre de Chaussegros au ministre, Québec, octobre 1739.

Il communiqua sen livre à M. de Beauharnais. Le général était en état de pouvoir l'apprécier ; et voici ce qu'il écrivit lui-même au ministre :

" M. Chaussegros de Léry m'a fait voir un Traité de Fortifications, divisé en huit livres, prêt à être gravé et imprimé. Je crois que cet ouvrage mériterait d'être mis au jour. Il traite généralement de tout ce qui regarde la manière de fortifier les places, les attaquer et les défendre. Il est rempli de quantité de planches : il y en a cent trente-deux. Dans un des livres, dessinées très proprement, il y a plusieurs nouvelles manières de fortifier les places. Il l'aurait mis au jour, s'il avait eu les moyens d'en faire les avances.

" Comme cet ingénieur est du département de la marine, étant sous vos ordres, je crois que vous ne serez point fâché de voir cet ouvrage, et qu'il parût. Il m'a dit qu'avec 3 ou 4,000 livres on ferait graver toutes les planches. L'imprimerie ne serait pas d'une grande dépense. Les exemplaires paieraient au delà de tous ces frais.

" Il m'a dit aussi que feu M. Renau en avait voulu faire les avances. Le sieur Chaussegros était prêt à le lui envoyer, quand il apprit sa mort.

" Si vous jugez à propos que ce traité soit mis au jour, j'aurai l'honneur de vous l'envoyer l'année prochaine. M. de Beauvilliers, ingénieur, qui l'a vu, pourra vous dire ce qu'est cet ouvrage. Pour moi, je crois qu'il devrait être donné au public ; il fera voir que les ingénieurs qui sont sous vos ordres savent leur métier." (1)

La Cour ne jugea pas à propos de faire cette légère dépense. Elle désirait bien "voir fleurir de plus en plus dans le royaume les sciences et les arts" (2), mais à condition qu'il n'en coutât rien au trésor.

L'ABBE AUGUSTE GOSSELIN

(1) Lettre de Beauharnais au ministre, 26 octobre 1727.
(2) Lettre de M. de Maurepas à Beauharnais, Versailles, 27 avril 1728.

Le brigadier-general Moses Hazen. (VII, IV, 794.)—Le brigadier-général Moses Hazen naquit en 1733, et passa, croit on, ses premières années à Haverhill, Mass.

Il servit comme lieutenant de la compagnie de rangers du capitaine McCurdie dans l'expédition contre Louisbourg en 1758 ; à la mort de cet officier il lui succéda au commandement de la compagnie, et il commanda au fort Frederic, sur la rivière Saint-Jean, d'où il dévasta la contrée environnante.

Il accompagna Wolfe à Québec en 1759, et se distingua l'année suivante près de cette ville dans une escarmouche avec les Français et à la bataille de Sainte-Foye ou Sillery, le 28 avril 1760. (1)

En récompense de ses services il fut nommé lieutenant au 44ième Régiment en pieds le 21 février 1761, mais en 1763 il fut mis à demi-paye.

Il vint alors s'établir près de Saint-Jean d'Iberville.

Il fournit des provisions à Montgomery lors de son invasion du Canada en 1775. Ses propriétés furent alors détruites par les loyalistes et les soldats, ce qui l'engagea à offrir ses services au Congrès. En janvier 1776, il était nommé colonel du 2ième régiment canadien. Il était commandant du district de Montréal la saison suivante, mais il retourna à Ticonderoga dans l'été. Il y fut même jugé par une Cour martiale sur une accusation portée par le général Arnold, mais honorablement acquitté. (2) Il passa l'hiver suivant à recruter à Albany.

En juin 1781, il était promu brigadier-général et se retira de l'armée à la fin de la guerre.

Il mourut à Troy, N.-Y., le 3 février 1803, à 70 ans. Allen prétend qu'il mourut le 30 janvier 1802. (3)

E. B. O'CALLAGHAN

(1) Knox, "Journal," I, 230. 320 353 ; II, 279, 293.
(2) "American Archives," V, p 751
(3) Moses Hazen avait épousé, à Montréal, en décembre 1770, Charlotte de La Saussaye.

QUESTIONS

801—Où était située dans les environs de Montréal la caverne de Saint-Michel dont on parlait tant autrefois ?

MONT.

802—Quel était ce Louis Archambault, comte de Douglas, qu'on voit à Montréal vers la fin du dix-huitième siècle ?

MONT.

803—Qui me procurera le portrait de l'abbé Etienne Chartier, curé de Saint-Benoit en 1837, et dont la tête fut mise à prix par le gouvernement !

J. Z. V.

804—Pouvez-vous m'expliquer en peu de mots ce qu'on entendait au Canada, dans la première partie du dix-neuvième siècle, par les "réserves du clergé" ?

PROTS.

805—La montagne qu'on appelle "mont Johnson" dans le comté d'Iberville, n'était-elle pas désignée sous le nom de "montagne de Sainte-Thérèse" du temps des Français ?

X. X. X.

806—En qu'elle année ont été inaugurées les retraites ecclésiastiques dans le diocèse de Québec ?

PRET.

807—Messire Pigeon, prêtre, a publié, à Saint-Philippe comté de Laprairie, en 1826, un journal intitulé *La Gazette de Saint-Philippe*. Avez-vous vu quelques numéros de ce journal ? Quelqu'un sait-il où se trouve la série complète de ce journal ?

S. A. M.

808—Quel était ce La Mollerie, enseigne, qui fut tué en duel à Québec, je crois, en 1715, par d'Ailleboust d'Argenteuil, aussi enseigne ?

RAP.

SAINTE-JULIE

DE

SOMERSET

PAR

PIERRE-GEORGES ROY

PRIX : 0.25

S'adresser à
Bulletin des Recherches Historiques
LÉVIS

VOL. 7 JUIN 1901 No. 6

BULLETIN

— DES —

RECHERCHES HISTORIQUES

ARCHÉOLOGIE—HISTOIRE—BIOGRAPHIE
BIBLIOGRAPHIE—NUMISMATIQUE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

Qui manet in patriâ et patriam cognoscere temnit,
Is mihi non civis sed peregrinus erit.

PIERRE-GEORGES ROY
ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE
RUE WOLFE
LÉVIS

RECHERCHES HISTORIQUES

Sommaire de la livraison de juin : Saint-Jean-Baptiste de Québec, L'abbé Benjamin Demers ; L'église Saint-Jean-Baptiste, A.-B. Routhier ; Les chapelains et curés de Saint-Jean-Baptiste de Québec ; M. l'abbé David Martineau ; Mgr Antoine Racine, P. G. R. ; M. l'abbé Plamondon, l'abbé David Gosselin ; M. l'abbé Benjamin Demers ; M. Huet de la Valinière, Mgr Henri Têtu ; " Mont Johnson ", L'abbé Isidore Desnoyers ; Le titre d'" ecuyer ", P. G. R. ; Le sieur de La Mollerie, Désiré Girouard ; Les " Réserves du clergé ", F.-J. Audet ; Comtes et baronnies au Canada, Ignotus ; Les temps héroïques du Canada, J.-C. Taché ; Les Bastonais, Sylva Clapin ; Les gardes de la marine, R. ; Questions, etc.

Gravures : Eglise Saint-Jean-Baptiste ; M. David Martineau ; M. Antoine Racine ; M. François-Xavier Plamondon ; M. Benjamin Demers.

On peut se procurer gratuitement une livraison spécimen des *Recherches Historiques* en s'adressant au directeur de la revue, Pierre-Georges Roy, rue Wolfe, Lévis.

Abonnement : $2 par annee.

PUBLICATIONS RECENTES

Compendium Juris Canonici, ad usum cleri Canadensis, auctore J. C. Gignac—J. P. Garneau, Québec—1901.

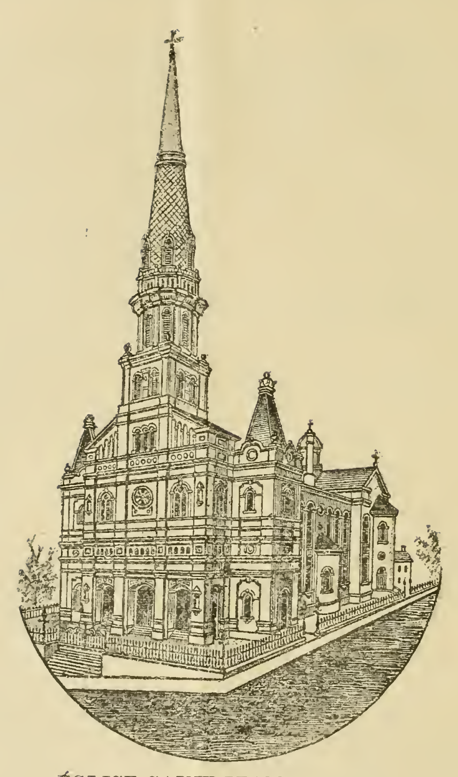
La seigneurie de Sillery et les Hurons de Lorette, par M. Léon Gérin—Ottawa—1901.

Sainte-Julie de Somerset, par Pierre-Georges Roy—Lévis—1901.

Le serment du roi et les catholiques, par Thomas Chapais—Québec, 1901.

Anticosti en 1900, par C. Baillairgé—Québec—1900.

Emparons-nous de l'industrie, par Errol Bouchette—Ottawa—1901.



ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE

BULLETIN
DES
RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. 7 JUIN 1901 No. 6

SAINT-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC

Saint-Jean-Baptiste de Québec est un démembrement de la paroisse de Notre-Dame de Québec. Et de 1849 à 1886, l'église Saint-Jean-Baptiste n'a été qu'une succursale de l'église cathédrale de Notre-Dame de Québec.

C'est M. Charles-François Baillargeon, curé de Notre-Dame de Québec, plus tard archevêque de Québec, qui a jeté les bases de cette desserte destinée à subvenir aux besoins spirituels des fidèles des quartiers Saint-Jean et Montcalm, en dehors des murs, et c'est lui qui a obtenu de Mgr l'archevêque Turgeon, l'autorisation de placer cette desserte sous le vocable de Saint Jean-Baptiste, nom qui était déjà donné à la rue et au quartier Saint-Jean.

Commencée en 1847, sous la direction de l'architecte Charles Baillargé, la première église qui mesurait 180 par 80 pieds, fut bénie le 25 juin 1849, par le grand-vicaire Alexis Mailloux, en présence d'une foule immense et de plus de soixante prêtres.

L'église Saint Jean-Baptiste fut desservie pendant un an par le curé de Notre-Dame de Québec et ses vicaires, surtout M. David Martineau qui était desservant d'office.

Le premier chapelain ou desservant résidant fut M. David Martineau, en juin 1850. Il prit sa résidence dans l'une des sacristies en attendant la construction d'un presbytère. Il laissa cette desserte en octobre 1853, pour aller prendre la cure de Saint-Joseph de Beauce.

Le deuxième chapelain fut M. Antoine Racine.

Pendant vingt-et-un ans, M. Antoine Racine a dirigé la succursale Saint-Jean-Baptiste. Doué d'une belle intelligence et animé d'un zèle éclairé et inépuisable, il sut faire marcher l'œuvre qui lui était confiée dans la voie du progrès matériel et spirituel. Le presbytère a été construit, l'église s'est couronnée de deux clochers dans lesquels trois magnifiques cloches furent installées ; à l'intérieur deux orgues (fabriquées l'un par Walker, de Londres, et l'autre par Mitchell, de Montréal) se faisaient entendre, et les murs étaient ornés de tableaux sortis des ateliers de notre artiste canadien, Antoine Plamondon. Une société d'artistes s'était formée sous le nom d'*Union Musicale* et rehaussait, par des chants choisis et harmonieux, l'éclat des cérémonies du culte, à la grand'messe et à l'Archiconfrérie du dimanche soir. Et tous les ans—comme elle le fait encore--l'*Union Musicale* célébrait la fête de sainte Cécile, sa patronne, en exécutant, avec orchestre, une messe des grands maîtres. M. Racine était aimé et vénéré de son troupeau et il aurait pu encore exécuter de grandes choses pour le bien des âmes dans sa desserte, lorsque la voix de Dieu l'appela ailleurs. Le 18 octobre 1874, il devenait le premier évêque de Sherbrooke. Il reçut la consécration épiscopale dans son église Saint-Jean Baptiste qu'il aimait tant.

Le troisième chapelain de l'église Saint-Jean-Baptiste fut M. François-Xavier Plamondon. Son administration a été signalée par des événements importants ; mentionnons les suivants :

1o Le grand incendie du faubourg Saint-Jean qui détruisit l'église, le presbytère, l'Ecole des Frères et plus de 600 maisons, laissant après un ravage d'une nuit—le 8 juin 1881 —plus de 1600 familles sans abri.

2o La reconstruction de l'église, du presbytère, de l'Ecole des Frères, etc. L'église dont les plans furent confiés à l'ar-

chitecte J.-Ferdinand Peachy, fut rebâtie plus grande (234 par 87 pieds), plus élevée et aussi plus belle que l'ancienne ; elle a été bénie, le 27 juillet 1884, par Mgr Antoine Racine, évêque de Sherbrooke, et les cloches, au nombre de quatre, ont été bénies, le 23 mai 1886, par le cardinal E.-A. Taschereau, archevêque de Québec.

3o L'érection canonique de la paroisse Saint-Jean-Baptiste, le 24 mai 1886, par le cardinal archevêque de Québec, et l'érection civile, par acte du Parlement sanctionné le 21 juin 1886. (49-50 Victoria, chapitre 44).

D'après cet acte, la paroisse de Saint-Jean-Baptiste est séparée de la paroisse de Saint-Sauveur et de celle de Saint-Roch par la cîme du côteau Sainte-Geneviève, de la paroisse de Notre-Dame de Québec par le milieu de la rue Saint-Eustache et le milieu de la Grande Allée jusqu'au chemin du Belvedère, et sur le chemin Sainte-Foye, la paroisse Saint-Jean Baptiste s'étend jusqu'au delà du couvent de Bellevue.

La fabrique de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de Québec fut organisée et M. Plamondon cessa d'être chapelain pour devenir le premier curé de la nouvelle paroisse.

La nouvelle fabrique fit terminer l'intérieur de l'église, y plaça deux orgues fabriquées par M. Napoléon Déry, de la même paroisse, construisit des perrons en pierre et M. Plamondon pouvait espérer prendre un repos mérité, après les commotions du grand incendie et les travaux nécessaires pour faire sortir de leurs ruines l'église, le presbytère et l'Ecole des Frères, lorsque sa santé, fortement ébranlée, l'avertit de se préparer à laisser cette vie.

Il décéda le 15 juin 1894, à l'âge de 69 ans et 3 mois, dans son presbytère, et il fut inhumé dans un caveau, sous la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, dans cette église pour laquelle il a beaucoup travaillé. Un marbre commémoratif,

placé dans la chapelle de Notre-Dame de Lourdes par les marguilliers le rappelle au souvenir de ses paroissiens.

Le second curé de la paroisse Saint-Jean-Baptiste—le curé actuel — M. Benjamin Demers, a pris possession de sa cure le 1er juillet 1894, et dans l'administration de cette paroisse qui compte 11,579 âmes (Canadiens-Français), dont 8,919 communiants, il est assisté par quatre vicaires.

Dans Saint-Jean-Baptiste, à part l'église paroissiale où les offices se font régulièrement, les fidèles ont libre accès dans plusieurs chapelles disséminées sur les principaux points de la paroisse, à savoir : les chapelles du Patronage, côte d'Abraham ; du Bon Pasteur, rue Lachevrotière ; des Franciscaines, Grande Allée ; de l'Asile Sainte-Brigitte, Grande Allée ; et de Manrèse, chemin Sainte-Foye.

L'abbé Benjamin Demers

L'EGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE

C'est une des plus vastes et des plus monumentales de Québec. Elle a plus de deux cents pieds de longueur, et le clocher a la même mesure en hauteur.

Perchée au sommet de la montagne dont le faubourg Saint-Jean couvre le versant nord, elle s'élève à près de quatre cents pieds au-dessus des faubourgs Saint-Roch et Saint-Sauveur.

Sa façade, qui regarde l'ouest, se compose à sa base d'un large perron de pierre, sur lequel s'avance un spacieux portique, formé de trois arcades romanes, qui supportent une plate-forme. Les piliers de ces arcades sont massifs et sans ornements ; mais le premier et le dernier sont creusés en niches, et portent les statues des deux évangélistes qui n'étaient pas apôtres, saint Luc et saint Marc.

Au-dessus de la plate-forme, s'allonge, en guise de frise toute une galerie de statues, logées dans treize niches, et, représentant Jésus-Christ au milieu de ses douze apôtres. Puis vient un étage de fenêtres, style renaissance. Au-dessus s'ouvre un grand œil-de-bœuf ; et du fronton triangulaire qui le domine, s'élance un clocher roman d'une hardiesse et d'une sveltesse rares. Aux angles supérieurs de ce portail, aux lignes sévères mais élégantes, se creusent encore deux niches, où se tiennent saint Jean-Baptiste et saint Joseph.

L'église a la forme d'une croix latine, dont l'extrémité supérieure et les bras se terminent par des ronds-points, de façon qu'à l'extérieur, l'abside et les transepts ont l'aspect d'un donjon colossal, flanqué de deux tours. Deux autres tourelles brisent l'uniformité des murs, et contiennent à l'intérieur les escaliers qui conduisent aux galeries.

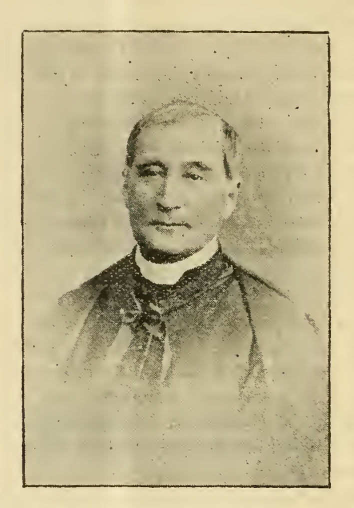
La décoration intérieure est de style roman. La grande nef centrale est séparée des nefs latérales, en bas, par des piliers qui soutiennent les galeries, et en haut, par des colonnes fuselées. Les colonnes du sanctuaire sont carrées. Les trois voûtes sont romanes, avec des arcs surhaussés. Au-dessus des galeries, des arcades s'arrondissent entre les colonnes et soutiennent les voûtes latérales.

Les murs, les pilastres, les colonnes avec leurs chapiteaux, les balustrades du jubé et des galeries, et tous les ornements n'ont que deux couleurs : blanc et or. Il en est de même des autels temporaires, qui sont en bois.

C'est l'extérieur de cette église qui est surtout remarquable. Il est imité des églises de Saint-Augustin et de la Trinité, à Paris ; et son architecte, M. Peachy, a droit d'être fier de son œuvre.

A.-B. Routhier

LES CHAPELAINS ET CURÉS DE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC



M. DAVID MARTINEAU, CHAPELAIN, 1850-1853

M. David Martineau naquit à Saint-Michel de Bellechasse, le 31 mai 1815, du mariage de Joseph Martineau et de Marie-Françoise Dallaire.

Il fut ordonné prêtre dans sa paroisse natale le 24 août 1841.

D'abord vicaire à Notre-Dame de Québec, il fut, en juin 1850, chargé de la desserte de l'église Saint-Jean-Baptiste avec le titre de chapelain.

En octobre 1853, M. Martineau était appelé à la cure de Saint-Joseph de Beauce.

Trois ans plus tard, en 1856, il devenait curé de Saint-Charles de Bellechasse. C'est là qu'il mourut le 21 décembre 1882.

Au lendemain de sa mort, les *Annales de Sainte-Anne de Beaupré* publiaient un bel éloge de M. Martineau. " Laissons à ses œuvres, y lisons-nous, le soin de publier, à leur manière, le mérite de leur auteur. Pour nous, tâchons de faire entrer dans les limites d'un cadre trop étroit le résumé des témoignages aussi graves qu'élogieux rendus à la mémoire de ce bon prêtre.

" M. Martineau vient de rendre sa belle âme à Dieu " ! C'est ainsi que cette précieuse mort était annoncée par le pieux curé de Saint-Michel, le confident d'outre-tombe du vénérable défunt. Il n'y a pas que le curé de Saint-Michel qui a vu, dans la mort de M. Martineau, le départ d'une belle âme. Ce doux et profond sentiment a éclaté dans tout le diocèse et s'est fait entendre dans toute l'Eglise du Canada. Aussi Mgr Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe, a pu dire : " Quel digne prêtre perd l'Eglise et l'archidiocèse de Québec ! " Car " tous, nous voyions en lui, dit Mgr Langevin, évêque de Rimouski, le prêtre modèle, exact, irréprochable et dévoué. Depuis que j'ai eu l'avantage de faire sa connaissance au Grand Séminaire de Québec, il y a déjà 44 ans, je l'ai toujours estimé et admiré pour sa conduite édifiante et sa grande régularité, de même que je lui suis resté constamment attaché à cause de ses sentiments uniformément et sincèrement affectueux." Depuis longtemps déjà, le bon évêque de Tloa se plaisait à proposer comme modèle aux jeunes prêtres le curé de Saint-Charles. Et l'excellent grand vicaire Mailloux l'appelait " son bon et vénérable ami."

" Les évêques, en matière de sainteté, ont une telle autorité, qu'autrefois l'Eglise leur permettait de canoniser les

saints de leurs diocèses. La Sainte-Eglise, en changeant sa discipline là-dessus, n'a pas voulu amoindrir la compétence du jugement de ses évêques qu'Elle interroge encore aujourd'hui dans les glorieuses causes de ses saints. Le curé Martineau donc, mort en odeur de sainteté, brille d'une auréole exceptionnelle depuis les témoignages de ses augustes amis.

" Enchérissant sur tous, l'archevêque de Québec a confirmé hautement l'opinion du clergé et du peuple par la confiance dont il a honoré ce bon prêtre durant sa vie ; puis, en venant après sa mort faire l'éloge de ses vertus et en bénissant lui-même la tombe d'où il ressuscitera pour la vie éternelle."

M. ANTOINE RACINE, CHAPELAIN, 1853-1874

M. Antoine Racine naquit à Saint-Ambroise de la Jeune-Lorette, comté de Québec, le 26 janvier 1822.

Deux des frères de M. Racine furent prêtres. L'aîné, Michel, dont les talents donnaient les plus belles espérances, mourut à l'âge de 29 ans. L'autre, Dominique, fut le premier évêque de Chicoutimi. On l'a surnommé avec raison l'apôtre du Saguenay.

Entré au séminaire de Québec en 1834, M. Antoine Racine fut ordonné prêtre dix ans plus tard, le 12 septembre 1844.

Il fut immédiatement envoyé vicaire à Saint-Etienne de la Malbaie.

En 1848, il était nommé premier curé de Saint-Eusèbe de Stanfold, avec la desserte de Saint-Louis de Blandford et de Saint-Valère de Bulstrode. Son zèle ne s'étendit pas seulement aux trois paroisses que son évêque lui avait confiées, il le prodigua à tous les Cantons de l'Est. Il fut l'ins-



pirateur et le principal auteur du mémoire des douze missionnaires des Cantons de l'Est, le *Canadien Emigrant*, publié en 1851, et qui eut un si grand retentissement.

En 1851, M. Racine quittait Stanfold pour la cure de Saint-Joseph de Beauce. Il ne fit que passer dans cette paroisse et cependant il y fit faire d'importants travaux.

A la Saint-Michel 1853, Mgr Turgeon lui confiait la desserte de l'église Saint-Jean-Baptiste de Québec. Pendant 21 ans, il se dépensa largement pour les fidèles confiés à ses soins.

C'est le 28 août 1874, que le diocèse de Sherbrooke fut érigé par Pie IX. Deux jours plus tard, le vicaire de Jésus-Christ nommait le chapelain de l'église Saint-Jean-Baptiste premier évêque du nouveau diocèse.

Sacré évêque dans sa chère église Saint-Jean-Baptiste le 18 octobre suivant, Mgr Racine prit possession de son diocèse le 20 du même mois.

Tout était à créer dans ce diocèse. Mgr Racine se mit à l'œuvre avec son ardeur accoutumée. Moins d'un an après son arrivée à Sherbrooke, il ouvrait son séminaire diocésain qu'il mit sous la protection de Saint-Charles Borromée.

En même temps que Mgr.Racine jetait les bases d'un séminaire, il établissait un hôpital dans sa ville épiscopale. Le besoin d'une telle institution se faisait vivement sentir depuis longtemps. Les fidèles secondèrent noblement leur évêque et l'Hôpital du Sacré-Cœur surgit de terre comme par miracle.

Les écoles élémentaires occupèrent ensuite l'attention de l'évêque de Sherbrooke. Aujourd'hui, grâce aux sages dispositions de Mgr Racine, Sherbrooke n'a rien à envier aux autres villes de la province pour ses institutions d'enseignement élémentaire.

A son arrivée à Sherbrooke, Mgr Racine n'avait que 27 prêtres pour l'aider et sa juridiction s'étendait sur 47 cantons. Les catholiques étaient au nombre de 27,000. A sa mort, son diocèse comptait 84 prêtres, 60,000 catholiques et 54 paroisses pour la plupart érigées canoniquement et civilement. Mgr Racine dût déployer beaucoup de zèle et d'énergie pour arriver à un résultat semblable. Aussi Sa Sainteté Léon XIII reconnut les mérites du digne évêque de Sherbrooke en le créant, le 12 novembre 1886, comte romain et assistant au trône pontifical.

Mgr Racine mourut à Sherbrooke, le 17 juillet 1893, regretté de tout son peuple.

Le premier évêque de Sherbrooke fut une des figures les plus remarquables de l'épiscopat canadien. Ainsi que le faisait remarquer la *Minerve*, en annonçant sa mort, peu d'hommes, autant que lui, ont contribué à maintenir et à

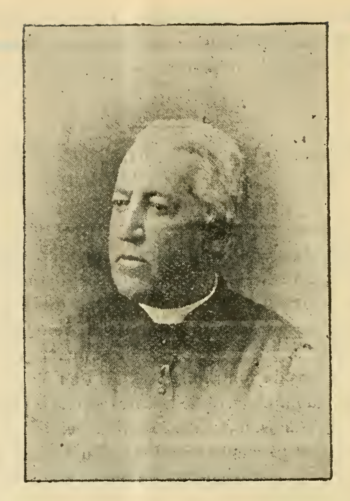
consolider la nation canadienne. La religion pour lui était la base du vrai patriotisme, et l'existence nationale canadienne lui semblait dépandre largement du régime sous lequel nous vivons et qui est la sauvegarde de nos libertés.

P. G. R.

M. FRANÇOIS-XAVIER PLAMONDON, CHAPELAIN, 1874-1886 ; CURÉ, 1886-1894

C'est à l'Ancienne-Lorette, le 20 mars 1825, que naquit M. François-Xavier Plamondon. Après un excellent cours classique au Petit Séminaire de Québec, il entra au Grand Séminaire pour se préparer à la prêtrise qu'il reçut le 2 octobre 1853. La paroisse de Saint-Roch de Québec, où devait s'écouler la première moitié de sa carrière sacerdotale eût les prémices de son ministère. Il s'en éloigna en 1855, lorsqu'il fut nommé curé de Sainte-Sophie d'Halifax, comté de Mégantic ; mais, dès l'année suivante, il était heureux de reprendre sa première position. En 1865, il fut nommé desservant de la congrégation de Saint Roch, fonction qu'il exerça jusqu'en 1874, époque à laquelle il fut promu à la desserte de Saint-Jean-Baptiste de Québec.

Pendant les vingt années que M, Plamondon a dirigé ce quartier important, on peut dire qu'il n'a vécu et travaillé que pour cette population, qui, disons-le à son honneur, a su apprécier son curé et ne s'est pas montrée ingrate à son égard. Son règne y a été paisible, fécond et heureux, bien que les épreuves ne lui aient pas manqué. En 1876, une première conflagration réduisait en cendres les deux tiers de la paroisse. Ce désastre était à peine réparé, qu'un second incendie, plus désastreux que le premier, dévorait, en 1881, la plus belle partie de cet important faubourg. Au lendemain de cette seconde conflagration, M. Plamondon se trouvait sans église, sans presbytère et sans écoles. Affecté,



mais non découragé, il se remit immédiatement à l'œuvre, et avec le concours que ses paroissiens ne lui ont jamais marchandé, il sut mener à bonne fin les travaux commencés en 1881. Dieu lui ménagea même la satisfaction d'en voir le complet parachèvement et d'en jouir quelque peu. Dans l'intervalle, il s'occupa de l'érection canonique et civile de sa paroisse, et en 1886, ce projet qu'il ruminait depuis quelques années, devenait un fait accompli.

La fin de la carrière de M. Plamondon a pour ainsi dire coïncidé avec le couronnement de ses travaux. Ils étaient à peine terminés lorsqu'il commença à ressentir les premières atteintes du mal qui l'a conduit au tombeau. Il n'était pourtant pas encore un vieillard, mais le ministère des villes use vite et a bientôt raison de la plus forte des constitutions.

M. Plamondon comprit tout de suite la conséquence inévitable de la dépression qui s'accentuait graduellement. Aussi, à partir de ce jour, sa préparation à la mort fut plus prochaine, et la pensée des années éternelles ne le quitta plus. Lorsqu'il mourut, le 15 juin 1894, non seulement il ne redoutait plus ce moment suprême, mais il l'appelait de tous ses vœux.

Sans exceller en aucun genre, M. le curé Plamondon réunissait un ensemble de qualités qui lui permettaient de s'acquitter parfaitement des différentes charges du ministère paroissial, et de gérer sûrement les intérêts spirituels et temporels de sa paroisse.

L'abbé David Gosselin

M. BENJAMIN DEMERS, CURÉ, 1894-1901

M. Benjamin Demers est né à Saint-Romuald d'Etchemin, comté de Lévis, le 9 octobre 1848, du mariage de Benjamin Demers et de Félicité Carrier. Sa famille est l'une des plus anciennes et des plus estimées du district. Son premier ancêtre venu dans la Nouvelle-France, Jean Dumets ou Demers était originaire de Saint-Jacques de Dieppe. Dès 1662, il était établi à la côte de Lauzon.

Après de brillantes et solides études au séminaire de Québec, M. Demers fut ordonné prêtre le 7 décembre 1873, et immédiatement nommé vicaire de Saint-Raymond.

L'année suivante, on lui confiait la charge importante de préfet des études au collège de Lévis.

En 1875, M. Demers était vicaire à la Pointe-aux-Trembles ; en 1876, vicaire à la Baie Saint-Paul ; en 1877, vicaire à Saint-Denis de Kamouraska ; en 1879, desservant de la Grosse-Ile, et, la même année, vicaire à Saint-Elzéar de Beauce.



En 1880, il prenait sa première cure à Saint-Gilles de Beaurivage.

Le 1er octobre 1886, M. Demers laissait Saint-Gilles pour devenir curé de Saint-François de Beauce. C'est pendant qu'il était curé de cette paroisse qu'il publia son *Histoire de Saint-François de Beauce.*

Le 1er octobre 1892, il était nommé curé de Saint-Louis de Lotbinière.

Lorsque la cure de Saint Jean-Baptiste de Québec devint vacante par la mort du regretté M. Plamondon, le cardinal Taschereau lui confia la direction de cette paroisse, l'une des plus importantes de l'archidiocèse de Québec. C'est le 1er juillet 1894 que M. Demers est entré en office comme curé de Saint-Jean-Baptiste de Québec.

La fabrique de cette paroisse se trouvait dans une posi-

tion très difficile lorsque M. Demers en devint le curé. Treize ans auparavant les paroissiens avaient vu leur église détruite par l'incendie. Elle n'était pas entièrement payée, et le montant des assurances avait été à peine suffisant pour couvrir la dette. L'église actuelle avait été construite et la Fabrique se trouvait avec une dette tellement forte que les revenus de la paroisse ne donnaient pas l'espérance de pouvoir compléter le temple. M. Demers résolut de convertir une partie de la dette de $130,000, entreprise qu'il mena à bonne fin, avec le concours des marguilliers.

Il se mit ensuite à l'œuvre pour ramasser dans la paroisse une somme de $50,000, soit $5,000 par année pendant dix ans. La collecte s'élève aujourd'hui à près de $10,000 après deux années de travail.

M. Demers a aussi trouvé le moyen d'embellir son église. Des vitraux superbes et quatre lustres ont été placés dans l'église, la chapelle Saint-François d'Assises a été aménagée pour la célébration des mariages et une nouvelle cloche a remplacé au carillon celle qui était brisée. L'année dernière, l'église a été dotée d'un magnifique chemin de croix et le grand'autel a été complètement restauré.

Un curé se doit à tous. Et certes, rien ne manque aux paroissiens de Saint-Jean-Baptiste, jeunes et vieux. Les écoles dirigées par les Frères de Ecoles Chrétiennes et par les dévouées religieuses de diverses congrégations ont été l'objet de sa sollicitude éclairée.

M. Demers a fondé la Congrégation des Enfants de Marie, la Confrérie des dames de Sainte-Anne et l'Association des dames charitables. Il a donné à la Ligue du Sacré-Cœur, qui venait à peine d'être établie dans la paroisse, une plus grande extension.

En un mot, il a été le Bon Pasteur et il est aujourd'hui bien récompensé de ses travaux et de ses fatiques par l'affection toute filiale que lui témoignent ses ouailles.

RÉPONSES

M. Huet de la Valinière. (VII, III, 791)—M. Pierre Huet de la Valinière, né dans le diocèse de Nantes, arriva au Canada, sous-diacre, en 1754, et fut ordonné prêtre le 15 juin 1755.

Curé d'abord à la Rivière-des-Prairies, il fut transféré, en 1777, à Saint-Roch-des-Aulnaies, où il ne demeura qu'une année.

Toutes les lettres de M. de la Valinière sont des lamentations de Jérémie ; cet abbé avait un tempérament malheureux, il se plaignait sans cesse et se créait des difficultés à tout propos. L'année qni avait précédé son arrivée à Saint-Roch-des-Aulnaies, M. l'abbé Bailly de Messein, chapelain des troupes royalistes, avait réussi avec M. de Beaujeu à enrôler cinquante miliciens de Kamouraska, quatre de la Rivière-Ouelle, (1) vingt-sept de Sainte-Anne de la Pocatière et vingt-cinq de Saint-Roch-des-Aulnaies.

Il y eut, comme l'on sait, un combat à Saint-Pierre, et les royalistes furent battus par les rebelles ayant avec eux cent cinquante Bostonnais. Trois hommes furent tués, dix blessés et un plus grand nombre faits prisonniers. Ce combat eut un grand retentissement dans les paroisses qui avaient fourni des volontaires et répandit la consternation dans les familles. On fit des reproches sanglants aux curés, et on les accusa d'avance d'avoir causé la mort de ceux qui étaient partis. M. de la Valinière pouvait s'en laver les mains tout à son aise, puisqu'il n'était pas là quand le recrutement avait eu lieu. Mais on voit par une de ses lettres qu'il n'était pas sans appréhension et qu'il ne pa-

(1) Les habitants de la Riviére-Ouelle penchaient en faveur de la révolte. Ils s'emparêrent un jour de leur curé, M. Parent, et le conduisirent ainsi prisonnier jusqu'á Saint-Jean-Port-Joli où il fut remis en liberté.

raissait pas avoir la conscience tranquille. " J'ai appris aujourd'hui, dit-il une chose qui ne fait pas d'honneur à ma paroisse, et comme le démon mon ennemi a tiré de tout temps avantage de tout contre moi, j'ai sujet de craindre encore aujourd'hui la même chose. Je croyais cette paroisse une des plus zélées pour le service du Roi, comme Votre Grandeur elle-même et ces messieurs du Séminaire m'avaient fait l'honneur de me le dire. En conséquence, je me suis contenté de les louer dans mes conversations et d'encourager ou féliciter ceux dont les enfants ont été blessés ou sont encore prisonniers chez les Bostonnais pour le service du Roi, ou même ont été tués, car plusieurs sont de ce nombre. Mais je croyais superflu de faire ce que je vais faire à présent, c'est-à-dire de prêcher souvent l'obéissance due au Roi. Toutefois, je viens d'apprendre que presque tous ceux qu'on a commandés ont désobéi. Quel avantage mon ennemi ne tirera-t-il pas de ma prétendue négligence ! .. Je me trouve ici dans un état de misère que l'on ne peut guère se représenter à moins que l'on y passe... une église naissante, un presbytère tombé en ruine depuis bien des années, une terre abandonnée, dénuée de clôture et de tout, sans vache qu'on n'a pas honte de me faire jusqu'à cent cinquante francs... ne trouvant ni beurre à acheter ni chose quelconque pour la vie, mais seulement quelque peu par charité ; car je puis dire à la louange de ces pauvres gens, qu'ils m'ont donné et non pas vendu ce dont j'ai vécu jusqu'à présent..." Il parle ensuite d'une annexion projetée d'une partie de Saint-Roch-des-Aulnaies à Saint-Jean-Port-Joli, affaire qu'il voulut plus tard porter devant les tribunaux et qui ne lui fit pas honneur.

L'évêque lui répondit qu'il ne fallait pas s'affliger outre mesure. " Les jeunes gens commandés n'ont pas obéi ; quoiqu'il se soit trouvé plusieurs royalistes en Saint-Roch, il ne laissait pas cependant que d'y avoir une certaine quan-

tité de Bostonnais, ce sont sans-doute ceux-là qui ont été commandés. Il n'est pas surprenant qu'ils n'aient pas obéi.

" Ne me parlez pas, mon cher patriote, de misère ; vous ne me persuaderez pas. Je crois bien tout ce que vous me marquez de la situation de votre paroisse, des travaux à faire, et de la cherté des choses, mais vous croire réduit à l'indigence et à la mendicité, c'est ce que je ne puis me persuader. Vous me dispenserez de vous en détailler les raisons."

M. de la Valinière fut nommé curé de Sainte-Anne de la Pocatière en 1778 et il n'y fut pas plus heureux qu'à Saint-Roch-des-Aulnaies, car je lis ce qui suit dans une petite brochure écrite par feu l'abbé Odilon Paradis :

" Ce monsieur (M. de la Valinière) eut du chagrin à Sainte-Anne, car on trouve la note suivante dans la reddition de compte qu'il fit avant de partir. Après avoir énuméré, divers articles dont il faisait présent à la fabrique, le secrétaire *ad hoc* ajoute : " desquels articles il ne demande aucun paiement, et il en eut fait ou ferait bien d'autres, si on n'eut pas déjà commencé et si on ne continuait à le payer d'ingratitude." (1)

M. de la Valinière quitta le pays au mois d'octobre 1779 et ce sur l'ordre formel du gouverneur.

Il raconte lui-même à M. de Castries, secrétaire d'Etat au département de la marine, les persécutions auxquelles il a été en butte durant son séjour au Canada et les grands services qu'il y a rendus à l'Eglise. Je n'en cite qu'un extrait :

Après avoir parlé de son procès avec l'évêque, il continue en ces termes : " Il arriva donc qu'en 1776, les insurgens,

(1) " Notes historiques sur la paroisse et les curés de Sainte-Anne de la Pocatière."

nommés en Canada les Bostonnais, ayant pris le pays et assiégé Québec, pendant tout l'hiver jugèrent à propos de tenir deux prêtres prisonniers à Sorel ; alors notre missionnaire (M. de la Valinière parle de lui-même) étant le seul qui pût s'expliquer en anglais, crut devoir faire quelque effort pour les délivrer ; il fut donc à Soul et eut le bonheur au moins d'en retirer un qu'il amena avec lui. Mais sa demande ne tarda pas à être rendue suspecte au gouvernement anglais, lequel après trois ans de persécution extrême, le fit enfin partir subitement, le 25 octobre 1779, et l'envoya à Portsmouth avec défense de le mettre à terre sans l'agrément du ministère. Il a donc été là sept mois et demi, à bord des vaisseaux avec seulement les deux tiers de la ration d'un soldat, puis encore vingt jours prisonnier également contre le droit des gens à Alesford, d'où, avec un passeport, il est venu comme il a pu par Ostende. Mais pour comble de malheur, ayant mis ce qui lui restait dans un coffre à bord d'un vaisseau pour être conduit à Nantes, le vaisseau a fait naufrage. Pour lui, étant venu par terre à Paris, il prit à son arrivée la liberté de demander par écrit une audience à M. de Sartine qui sans doute n'eut pas le temps de l'honorer d'un mot de réponse." Il termine en demandant la protection du gouvernement et en offrant ses services.

Revenu en Canada en 1792, il mourut d'une chute de voiture, à l'Assomption, le 29 juin 1806, à l'âge de soixante et quinze ans. Il fut inhumé à Saint-Sulpice.

MGR HENRI TÊTU

" Mont Johnson " (VII, V, 805).—L'appellation de " Mont Johnson " attachée aujourd'hui, dans le langage des postes, à la paroisse de Saint-Grégoire-le-Grand (comté d'Iberville), lui vient de Sir John Johnson, quatrième titulaire de la seigneurie de Monnoir, dans les limites de laquelle

cette paroisse est toute entière comprise. Sir John est devenu seigneur de Monnoir en 1794 et le demeura jusqu'en 1826. Il succédait aux de Ramezay ; il eut pour successeurs les Rolland.

En 1794, la partie de la seigneurie qui forme la paroisse actuelle de Saint-Grégoire était encore très peu habitée. Le seigneur Johnson paraît y avoir fait beaucoup de concessions. Aussi, quand, après avoir quitté sa résidence de la Pointe-Olivier (Saint-Mathias), il vint se fixer dans sa seigneurie de Monnoir, (1), se crut-il le droit de donner son nom à la montagne Sainte-Thérèse : cette " montagne isolée " dont parle Bouchette dans sa *Topographie du Canada*, et qui est sise " presque au milieu de la seigneurie ".

La petite montagne en question est renfermée dans la paroisse de Saint-Grégoire.—Son titre de Johnson n'a jamais réussi à s'imposer complètement. Il n'a jamais eu de place dans l'appellation officielle de la paroisse. Celle-ci, à l'époque de son érection par Mgr Signay en 1836, s'intitula Saint-Raymond-Nonnat ; puis, les paroissiens de Saint-Raymond se plaignant de ne pouvoir pas se sentir de dévotion pour leur titulaire, Mgr Lartigue substitua en 1838 à Saint-Raymond-Nonnat Saint-Grégoire-le-Grand. Les décrets d'autorité civile ont consacré ce vocable, et le vrai titre de la paroisse est Saint-Grégoire-le-Grand-de-Monnoir. —Mont-Johnson n'a pu trouver grâce que devant le ministère des postes !

Le mont-Johnson s'appelait auparavant Sainte-Thérèse. Il avait été baptisé de ce nom en 1665, parce qu'il se trouvait en vue du fort construit à l'automne de cette année par M. de Salières, lequel (fort) " a esté heureusement achevé le mois d'octobre, au jour de sainte Thérèse, d'où il

(1) Sur le versant est de la montagne Sainte-Thérèse, où son corps fut déposé en 1830 dans un tombeau de famille qu'il y avait fait ériger.

a tiré son nom ", ainsi qu'on peut lire dans les *Relations* de 1665.—Le Fort Sainte-Thérèse fut construit sous le marquis de Tracy, la même année que ceux de Sorel et de Chambly, pour protéger la colonie contre les incursions des Iroquois, qui avaient coutume de pénétrer dans la Nouvelle-France par la rivière que l'on appelait alors de leur nom et qui est devenue notre rivière Richelieu.

L'ABBÉ ISIDORE DESNOYERS

Le titre d'" ecuyer ". (III, III, 307.) -On a bien discuté autrefois sur l'origine du titre " écuyer " qu'on donne à peu près à tout le monde dans notre pays. Les uns prétendaient que " écuyer était tout simplement la traduction de l'anglais " esquire " et qu'on avait raison de l'employer puisqu'on s'en servait profusément en Angleterre. Le mot " écuyer ", affirmaient les autres, est d'origine française et conséquemment, nous ne devons pas l'employer puisque là-bas on ne le donnait qu'aux nobles. L'ordonnance suivante que nous croyons inédite semble donner raison aux partisans de cette dernière opinion :

" Le Roi étant informé que plusieurs habitants du pays de Canada ou Nouvelle France, s'ingèrent de prendre la qualité d'*Ecuyer* dans les actes publics ou judiciaires qu'ils passent, ce qui est contraire à l'usage observé dans le Royaume, où il n'y a que les véritables Gentilshommes qui puissent prendre cette qualité. A quoi SA MAJESTÉ voulant pourvoir, Sa M. étant en son Conseil a fait très expresses défenses aux habitans du dit pays de Canada ou Nouvelle France de quelques qualité et condition qu'ils soient de prendre la qualité d'Ecuyer dans tous les actes publics et autres qui seront par eux passés qu'ils ne soient véritablement Gentilshommes et si comme tels suivant leurs tîtres qui seront par eux représentés par devant le Sieur De

Meulles Intendant de Justice, Police et Finance du dit pays, à peine de cinq cens livres d'amende appliquables aux hopitaux des lieux. Enjoint sa dite Majesté au dit Sieur De Meulles, de tenir la main à l'exécution du present arrest, qu'elle veut être lu, publié et affiché, afin qu'aucun n'en prétende cause d'ignorance. Fait au Conseil d'Etat du Roi, Sa Majesté y étant tenu à Versailles le quinzième d'Avril, mil six cent quatrevingt-quatre.

(Signé,) . COLBERT—suit :

Louis, par la Grace de Dieu Roi de France et de Navarre : à Notre Cher et bien Amé Conseiller à nos Conseils, Intendant de Justice, Police et Finances en notre pays de Canada, le Sieur De Meulles—salut. Nous vous mandons et ordonnons par ces présentes signées de notre main que l'arrest dont l'extrait est cy-attaché sous le contrescel de notre Chancelier ce jourd'hui donné en notre Conseil d'Etat, nous y étant, vous fassiez exécuter de point en point selon sa forme et teneur et icelui faire publier et afficher partout où besoin sera. Commandant au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis de faire pour l'exécution d'icelui tous actes et exploits nécessaires, sans pour ce demander autre permission, car tel est notre bon plaisir : donné à Versailles le quinzième d'Avril, mil six cent quatrevingt-quatre, et de notre règne la quarante-unième, (Signé) Louis, et plus bas par le Roi (Signé) Colbert, et scellé en queue de cire jaune —suit :

Nous Jacques De Meulles, Chevalier, Seigneur de la Source, Conseiller du Roi en ses Conseils, Grand Bailli d'Orléans, Intendant de Justice, Police et Finances de la Nouvelle France, certifions que la présente copie est conforme à l'original que nous avons entre les mains. En foi de quoi nous avons signé le présent, à icelle fait opposer le sceau de nos armes, fait contresigner par un de nos Secrétaires : fait

à Québec ce cinquième Octobre, mil six cent quatrevingt-cinq (Signé) De Meulles."

Il est malheureux pour nos hôpitaux que cette ordonnance ne soit plus en force Il y aurait une belle moisson à faire pour eux parmi les nombreux geais qui se donnent ou se font donner de l'écuyer sans y avoir droit.

P. G. R.

Le sieur de La Mollerie. (VII, V, 808.)--Jacques de Malleray de Noiré, sieur de La Mollerie, enseigne, commandait à Lachine en 1690 et 1701. Il appartenait à une famille illustre, étant le fils de la duchesse de La Mollerie, et, pour cette raison, eut moins de difficulté à recevoir le pardon de plusieurs homicides qu'il commit tant en France qu'au Canada. Le 10 octobre 1695, il demandait l'enregistrement au Conseil Supérieur de lettres de grâce du Roi pour l'homicide, en France, de Jean Guillot, sieur de La Forest, dans lesquelles Sa Majesté déclare que La Mollerie "s'est distingué dans toutes les occasions qui se sont présentées contre les Anglais et les Iroquois, de même que dans le commandement des forts qui lui ont été confiés." Plus tard, d'un coup d'épée, il tua en plein jour dans une des rues de Québec, le nommé Charles Justel de Soissons, qui l'avait injurié, mais lui avait fait excuse. Il eut son pardon du Conseil Supérieur de Québec. Une vie de crimes, si indigne d'un gentilhomme, devait avoir une fin tragique. En 1715, il fut tué dans un duel par d'Ailleboust d'Argenteuil, aussi enseigne, appartenant à une ancienne famille noble, d'origine allemande. Son ancêtre avait été le médecin de François Ier. (*Jugements et délibérations du Conseil Souverain*, III, 1058, 1060, 1063 ; *Correspondance générale*, IV, 56 ; XLI, 144).

DÉSIRÉ GIROUARD

Les " Reserves du clerge ". (VII, V, 803.)— Une nouvelle constitution fut octroyée au Canada en 1791. La province fut divisée en deux parties, le Bas-Canada et le Haut-Canada, ayant chacune son gouvernement.

La nouvelle loi constitutionnelle contenait plusieurs dispositions concernant l'Eglise et la religion. Une d'elles arrêtait qu'aucun ministre du culte ne pourrait siéger dans la Chambre d'Assemblée. Cette défense visait, à n'en pas douter, le clergé catholique que l'on savait presque omnipotent dans la province et que l'on craignait en conséquence. Une autre, beaucoup plus importante, décrétait l'établissement, dans les deux Canadas, d'un clergé protestant et pourvoyait à son entretien par la création des " réserves du clergé ".

Cette question des *réserves* forme l'un des chapitres les plus importants de l'histoire du clergé protestant des deux provinces.

Après avoir vainement essayé, pendant plus d'un quart de siècle, d'enrayer la libre expansion de l'Eglise catholique dans cette province, et, au mépris des traités qui nous garantissaient le libre exercice de notre religion, s'être illégalement approprié une partie des biens religieux de ses nouveaux sujets, le gouvernement britannique, commençant à s'apercevoir que la force brutale n'y pouvait rien, changea de tactique. Cependant, le jour était encore éloigné où, voyant l'inutilité de ses efforts, l'Angleterre prendrait le sage parti de laisser les Canadiens professer librement leur religion et se gouverner eux-mêmes. Elle n'abandonnait point encore l'idée d'anglifier et de protestantiser le pays ; mais elle crut devoir essayer des moyens moins violents, sinon moins oppressifs, et pensa que la persuasion réussirait peut-être là où la tyrannie avait échoué.

" En matière de religion, comme en politique, dit Gar-

neau, l'Angleterre attendait toujours l'impulsion des circonstances. Tantôt elle paraît vouloir laisser les Canadiens jouir de tous leurs droits, tantôt elle cherche à les assujettir aux protestants ; et c'est cette dernière pensée, la plus constante, qui s'étend à tout son système colonial politique et religieux, et qui explique les oscillations qu'éprouve sans cesse la tendance vers l'anglification et le protestantisme."

Dans ce but et aussi pour pourvoir aux besoins spirituels des Anglais qui devenaient de jour en jour plus nombreux dans la colonie, elle décida d'y établir un clergé protestant. A cet effet il fut arrêté qu'un septième de toutes les terres incultes de la couronne qui seraient concédées à l'avenir, serait réservé pour l'établissement et l'entretien de ce clergé. Cet arrêt s'appliquait également au Haut-Canada.

Cette décision suscita par la suite, pendant plus d'un demi siècle, bien des mécontentements et donna lieu à des discussions fort animées tant dans la législature que dans la presse du Haut-Canada, tandis que la paix régnait relativement dans notre province. L'Eglise anglicane demandait, en sa qualité d'*Eglise établie du Royaume*, tout le produit des ventes et des loyers de ces terres ; tandis que les presbytériens, les méthodistes et les autres communions religieuses réclamaient leur part du magot. Plus d'un million d'acres ayant été ainsi réservées dans le Bas-Canada, il faut avouer que, suivant le dicton populaire, le jeu valait la chandelle.

Cette question fort épineuse et très embrouillée fut enfin résolue par la loi de 1854 qui sécularisa ces réserves dans les deux Canadas. Les fonds provenant de cette source furent donnés aux municipalité au *pro rata* de leur population avec la liberté d'employer ces revenus comme bon leur semblerait.

F.-J. AUDET

Comtes et baronnies au Canada. (VI, XII. 766.)—Dans toute notre histoire, on ne mentionne que trois créations de baronnies : celle des Islets (1671), en faveur de l'intendant Talon (Erection de la baronnie des Islets en faveur du sieur Talon—*Régistre Ins. Cons. Sup.* 1663 à 1682, p. 41) celle de Portneuf, (1681), en faveur de M. de Bécancourt (Erection en baronnie de la seigneurie de Portneuf—*Régistre Ins. Cons. Sup.* 1679 à 1705, p. 6) ; et celle de Longueuil, (1700), en faveur de Charles Lemoyne (Erection en baronnie de la terre et seigneurie de Longueuil—*Registre Ins. Cons. Sup.* 1679 à 1705, p. 131).

Le seul de ces trois titres qui ait surnagé sur la mer mouvante des vicissitudes et des transformations historiques, c'est celui de baron de Longueuil. Et encore il est porté par un Anglais.

A part Orsainville (Erection en comté sous le nom d'Orsainville de la terre (baronnie) des Islets *Registre Ins. Cons. Sup.* 1663 à 1682, p. 65) il n'y a eu qu'un autre comté d'érigé au Canada ; c'est le comté de Saint-Laurent (île d'Orléans). (Lettres d'érection du comté de Saint-Laurent —*Régistre Ins. Cons. Sup.* 1663 à 1682, p. 75). " La seigneurie de l'île d'Orléans, dit Bibaud, dans ses *Institutions de l'Histoire du Canada*, après avoir passé de différentes mains en celles de François de Laval, fut cédée par ce prélat à François Berthelot, secrétaire-général de l'artillerie, en faveur duquel elle fut érigée en comté vers l'an 1692. La justice de l île et comté d'Orléans est mentionnée par l'intendant Raudot en 1705." François-Joseph Cugnet, le célèbre jurisconsulte, écrivait dans son *Traité des Fiefs* en 1775 : " Il n'y a en cette province que deux comtés, qui sont : l'île d'Orléans et d'Orsainville, et deux baronnies, qui sont Longueuil et Portneuf. Les comtés de l'île d'Orléans et d'Or-

sainville, et la baronnie de Portneuf ayant été aliénés, ont perdu leur titre de dignité. Ils ont retourné au prince comme à la source d'où procèdent tous les honneurs." Maximilien Bibaud, dans la page que nous avons citée plus haut, fait un faux pas quand il écrit : " Outre ces trois baronnies, il est probable qu'on peut compter la seigneurie de Bécancour, dont le seigneur est fréquemment appelé baron dans l'histoire." Et il cite cette phrase d'un auteur anglais : " On the river Bécancour dwelt a Baron bearing the title of that river, and holding the office of Inspector of highways, though he lived almost in a desert." N'en déplaise à Bibaud et à son auteur, il n'y a jamais eu de baronnie de Bécancourt.

Le sieur de Bécancourt, étant devenu baron de Portneuf et ayant acquis le fief connu plus tard sous le nom de Bécancourt, on l'a souvent appelé " Baron de Bécancourt ", mais improprement. La baronnie était à Portneuf et non à Bécancourt.

IGNOTUS

Les temps heroiques du Canada (VII, IV, 795.)—C'est lord Elgin qui a définitivement consacré l'expression de *temps héroïques du Canada*, appliquée à la première période de notre histoire qui commencée en 1608, à la fondation de Québec par Champlain, se prolongea jusqu'à 1666, année de la grande expédition de M. de Tracy chez les Iroquois.

C'est le chant du *Te Deum*, ordonné par notre grand premier évêque du Canada, Mgr de Laval, et chanté dans la cathédrale de Québec, à l'occasion du succès de la campagne de M. de Tracy, qui a marqué la fin, non pas de l'héroisme de nos pères, mais des temps héroïques par excellence de notre existence nationale.

Cette expédition fut faite par six cents soldats français,

quatre cents miliciens du gouvernement de Québec, cent dix du gouvernement de Montréal, quatre vingt-dix miliciens de Trois-Rivières et cent sauvages Hurons et Algonquins. La mère Marie de l'Incarnation dit à ce sujet : " Nos nouveaux chrétiens sauvages suivent l'armée française avec tous nos jeunes français canadiens, qui sont très vaillants et qui courent dans les bois comme des sauvages."

Les troupes étaient accompagnées de M. l'abbé Dubois, aumônier du régiment de Carignan, des pères Jésuites Albanel et Raffeix et de M. l'abbé Dollier de Casson, sulpicien. Pendant l'absence de cette petite armée, Mgr de Laval, selon l'expression des *Relations*, avait tenu, comme autrefois Moïse, " les mains levées vers le ciel et mis tout le monde en prières."

Jamais on ne connaîtra assez les épisodes qui constituent l'histoire de nos temps héroïques. Comme catholiques nous disons avec l'Eglise : " Nous sommes les enfants des saints." Comme Canadiens-Français nous pouvons dire : " Nous sommes les descendants de héros chrétiens."

Nos pères, selon la foi, s'appelaient Biard, Masse, Le Caron, Viel, DuPlessis, Jogues, de Saint-Sauveur, Brébeuf, Lalemant, Garnier, de Nouë, Vignal, Lemaistre, de Maizerets, de Charny, et de tant d'autres noms de saints religieux et de saints prêtres qui ont fécondé de leurs sueurs, plusieurs de leur sang, cette patrie qui nous a vu naître du champ de la famille chrétienne.

Nos pères selon la nature, étaient comme les paysans vendéens et bretons, catholiques, agriculteurs et soldats, ils se nommaient, Boucher, Leneuf, Juchereau, Couillard, Champagne, Trudeau, Fontaine, Gagnon, et de tous les noms que portent encore ceux de notre génération. Et nous sommes tous tellement alliés entre nous que nous formons une seule grande famille canadienne-française.

Tous étaient venus, d'abord et en première intention,

pour étendre le royaume de Jesus-Christ par la conversion des sauvages, puis pour planter, à coté de la croix qui a sauvé le monde, le drapeau blanc fleurdelisé, symbole d'honneur et de vaillance. Ils étaient venus avec les beaux chants liturgiques latins de l'Eglise, la gaieté et le beau parler français, pour donner au nouveau monde avec le spectacle d'une foi vive et agissante, l'exemple du courage et du dévouement dans les épreuves et de l'aimable commerce de mœurs domestiques douces et policées.

J.-C. TACHÉ

Les Bastonais. (II, XII, 262.)—Au temps des anciennes luttes armées, dirigées en Amérique par l'élément anglais contre les Franco-Canadiens, et, plus tard, lors des démêlés avec les Etats-Unis, les plans d'attaque se préparaient dans la Nouvelle-Angleterre, et plus particulièrement dans son centre le plus important c'est-à-dire Boston.

De là, le nom de *Bostonnais*, et, par corruption, de *Bastonais*, donné à tous ceux qui, dons le temps, s avançaient du sud, en ennemis, vers les frontières canadiennes. Dans la suite, et la légende brodant sur le tout, *Bastonais* devint synonyme de quelque chose de particulièrement terrible et violent, et plus d'une mère canadienne put apaiser, de longues années durant, la turbulence de son enfant, en agitant devant ses yeux ce farouche spectre, en guise de Croquemitaine.

SYLVA CLAPIN

Les gardes de la marine. (VI, XI, 755.)—Sous l'ancien régime les gardes de la marine étaient de jeunes nobles qui avaient la permission de servir sur les vaisseaux de guerre pour y apprendre la profession de marin. Quand ils avaient atteint l'âge requis et étaient suffisamment instruits ils étaient faits officiers. Les gardes de la marine correspondaient à peu près aux midshipmen de la marine anglaise d'aujourd'hui.

R.

QUESTIONS

809—Il me semble avoir lu quelque part une explication quelconque, sur ce que les anciens appellent les *ajets*, noms donnés aux jours qui s'écoulent depuis Noël jusqu'aux Rois, et marquant chacun par analogie la température approximative des douze mois de l'année. Pourriez-vous m'indiquer une source quelconque justifiant ce pronostic des anciens et la véritable orthographe de ce mot, s'il est français ?

J. H. H.

810—Je serais curieux de savoir l'origine des dénominations de nos partis politiques : rouge, bleu, conservateur, libéral ? J. H. H.

811—Qui a dramatisé les *Anciens Canadiens* de M. de Gaspé ? Ce drame a-t-il été publié ? AMAT.

812—Le baron de Saint-Castin a-t-il laissé des descendants au Canada ? Sa femme, la princesse indienne Mathilde Mataconando, a-t elle vécu en France ? ACAD.

813 – On se plaît à dire que les fortifications de Québec furent exécutées d'après les plans de Vauban. A-t-on des renseignements précis sur ce point ? Vauban était mort depuis plus de vingt ans lorsque Louis XV fit sérieusement travailler à ces ouvrages en 1730. B. S.

814—On voit souvent dans les actes notariés et les documents publics du dix-septième siècle : " honorable homme Jean Cochon, Jean Godefroy, etc., etc." Que voulait dire cette expression " honorable homme " ? XXX

815—A-t-on conservé les noms des cinquante et quelques Canadiens qui, en 1839, fut déportés à la Nouvelle-Galles du Sud ? PATRIOTE

VOL. 7 JUILLET 1901 No. 7

BULLETIN

— DES —

RECHERCHES HISTORIQUES

ARCHÉOLOGIE—HISTOIRE—BIOGRAPHIE
BIBLIOGRAPHIE—NUMISMATIQUE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

Qui manet in patriâ et patriam cognoscere temnit,
Is mihi non civis sed peregrinus erit.

PIERRE-GEORGES ROY
ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE
RUE WOLFE
LÉVIS

RECHERCHES HISTORIQUES

Sommaire de la livraison de juin : Saint-Benoit Labre de Amqui, P. G. R. ; Vicaires de Saint-Jean-Baptiste de Québec, P. G. R ; Les prêtres nés à Saint-Jean-Baptiste de Québec, P. G. R. ; Le Frère Louis ; Le naufrage de l'*Auguste* ; Lettres de pardon accordées à Jean d'Ailleboust d'Argenteuil ; Le *Récit des merveilles arrivées à Sainte-Anne du Petit Cap* ; La délégation envoyée en Angleterre en 1783, Benjamin Sulte ; La dévotion à Sainte-Anne au Canada, l'abbé A.-P. Gaulier ; Gouverneurs de l'Acadie, G.-F. Baillairgé ; Paul Dupuis, sieur de Lislois, N.-E. Dionne ; Le comte de Douglas ; " Honorable homme ", Benjamin Sulte ; Questions, etc.

Gravures : Saint-Bénoit Labre de Amqui ; Le Frère Louis.

On peut se procurer gratuitement une livraison spécimen des *Recherches Historiques* en s'adressant au directeur de la revue, Pierre-Georges Roy, rue Wolfe, Lévis.

Abonnement : $2 par annee.

PUBLICATIONS RECENTES

Review of Historicl Publication relating to Canada for the year 1900, edited by George-M. Wrong and H.-H. Langton—Toronto, 1901.

De la procédure civile de la province de Québec dans l'histoire et le droit comparé, par Honoré Gervais—Montréal 1901.

Nos travers, par Madame Dandurand - Montréal. 1901.

Université Laval (Québec)—Conférences publiques—1900 1901—Québec, 1901.

Les fleurs de la jeunesse et Jeanne l'orpheline, par L.-P. Fournier, E. E. D. - Montréal 1901.



SAINT-BENOIT LABRE DE AMQUI

BULLETIN
DES
RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. 7 JUILLET 1901 No. 7

SAINT-BENOIT LABRE DE AMQUI

Le canton Amqui qui a pris son nom de la rivière Amqui, le cours d'eau le plus considérable de ce canton, a été ouvert à la colonisation en 1870. Mais c'est depuis 1892 que la colonisation y a pris un essor réellement remarquable.

Huit rangs sont déjà en partie défrichés et habités. Il y a cependant encore de la place pour des colons de bonne volonté puisqu'il y a au-dessus de 20,000 acres de terres en vente.

Amqui est un mot micmac qui se prononce *unme-kou-i*.

Dans le canton Amqui—l'un des plus favorisés sous tous les rapports- se trouve la florissante paroisse de Saint-Benoit Labre qui renferme une population s'élevant à près de 2,000 âmes.

C'est en 1886 que l'église de Saint-Benoit Labre a été construite. Elle mesurait à l'origine 60 pieds de longueur par 24 pieds de largeur. En 1896, elle a été considérablement agrandie. Ses dimensions sont aujourd'hui de 120 pieds de longueur avec croisée de 50 pieds.

En 1889, Mgr Jean Langevin, premier évêque de Rimouski, érigeait canoniquement la nouvelle paroisse et la mettait sous la protection du saint mendiant Benoit Labre.

Le premier titulaire de Saint-Benoit Labre fut M. J.-Cajétan Bérubé qui y demeura 4 mois. En 1887, il était remplacé par M. C.-P. Côté. Enfin, le 1er octobre 1890, le curé actuel, M. L. D'Auteuil, prenait possession de la cure de Saint-Benoit Labre de Amqui. P. G. R.

VICAIRES DE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC

M René Alfred Noiseux, né à Trois-Rivières le 12 juin 1825 ; ordonné à Québec le 3 novembre 1850, vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1850 à 1851 ; décédé curé de Saint-Geneviève de Batiscan le 27 avril 1894.

M. Jean-Octave Prince, né à Saint-Grégoire, comté de Nicolet, le 3 juillet 1826 ; ordonné dans sa paroisse natale le 31 août 1851 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1851 à 1852 ; décédé curé de Saint-Maurice le 7 janvier 1898.

M. Odilon Paradis, né à Québec le 29 juin 1829 ; ordonné à Québec le 18 septembre 1852 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1852 à 1854 ; décédé curé de Saint-Anselme, le 1er mars 188[illegible].

M. Philippe-Félix Brunet, né à Québec le 23 octobre 1828 ; ordonné à Québec le 17 juillet 1853 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1854 à 1856 ; décédé à Saint-Ferdinand d'Halifax le 18 décembre 1893.

M. Charles Cloutier, né à Québec le 3 mai 1831 ; ordonné à Québec le 20 septembre 1856 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1856 à 1859 ; 1901, chapelain de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Québec.

M. Edouard Demers, né à Saint-Pierre les Becquets, le 12 décembre 1831 ; ordonné à Québec le 20 février 1859 ; vicaire à Saint Jean-Baptiste de Québec de 1859 à 1861 ; décédé curé de Saint-Philippe de Néri le 9 juin 1892.

M. François-Magloire Fournier, né à Saint-Thomas de Montmagny, le 8 novembre 1829 ; ordonné à Québec le 24 septembre 1859 ; vicaire à Saint-Jean Baptiste de Québec

de 1859 à 1861 ; 1901, curé de Saint-Arsène, comté de Témiscouata.

M. Félix-Vincent Gauthier, né à Québec le 22 janvier 1836 ; ordonné à Rome le 7 octobre 1860 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1861 à 1863 ; décédé à Détroit, Michigan, le 4 avril 1894.

M. Joseph-Omer Normandin, né le 6 septembre 1835, à Saint-Paschal ; ordonné à Québec le 27 octobre 1861 ; vicaire à Saint Jean-Baptiste de Québec de 1861 à 1865 ; 1901, curé de Saint Joseph de Carleton.

M. Joseph Napoléon-Théodule Sirois, né à Kamouraska le 23 mars 1835, ordonné à Sainte-Anne de la Pocatière le 9 octobre 1859 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1863 à 1865 ; 1901, curé de Saint Ignace du Cap Saint-Ignace.

M. Narcisse Levesque dit Lafrance, né à Québec le 2 février 1836 ; ordonné à Natchitoches, Louisiane, en septembre 1860 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec en 1865 ; décédé curé de Saint-Jérôme de Matane le 1er février 1898.

M. Georges Casgrain, né à l'Islet le 11 janvier 1834 ; ordonné à Québec le 20 septembre 1856 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1865 à 1866 ; décédé à l'Islet le 18 février 1884.

M. Louis-Napoléon Cinq-Mars, né à Québec le 6 juillet 1840 ; ordonné à Québec le 22 mai 1864 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1865 à 1868 ; 1901, curé de Notre-Dame de Portneuf.

M. Athanase Lepage, né à Saint-François, île d'Orléans, le 7 septembre 1836 ; ordonné à Québec le 22 mai 1864 ; vicaire à Saint-Jean Baptiste de Québec de 1866 à 1877 ; décédé à l'Hôpital-Général de Québec le 20 décembre 1882.

M. Louis-Joseph Gagnon, né à Saint Patrice de la Rivière-du-Loup le 15 juin 1839 ; ordonné à Québec le 7 mars 1868 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1868 à 1873 ; 1901, curé de Sainte-Famille, île d'Orléans.

M. Charles François-Joseph Bourque, né à Saint-François de Beauce, le 13 janvier 1847 ; ordonné à Saint-Hyacinthe le 2 mars 1873 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1873 à 1884 ; 1901, curé de Sainte-Jeanne de Neuville.

M. Louis-Zoël Lambert, né à Saint-Antoine de Tilly, le 29 octobre 1846 ; ordonné à Québec le 7 juin 1873 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1874 à 1880 ; 1901, curé de Saint-François de Beauce.

M. Adolphe-Ovide Godin, né le 12 mars 1847 ; ordonné le 22 mai 1875 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1877 à 1888 ; 1901, curé de Saint-Augustin, comté de Portneuf.

M. Joseph-Georges McCrea, né à Saint-Calixte de Somerset, le 12 mai 1850 ; ordonné le 24 février 1878 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1879 à 1883 ; 1901, curé de Saint-Casimir.

M. François-Xavier Bélanger, né à Charlesbourg le 6 juin 1851, ordonné le 2 juin 1878 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1879 à 1884 ; décédé curé de Saint-Augustin de Portneuf le 12 août 1896.

M. François-Xavier-Lactance Mayrand, né le 24 janvier 1850 ; ordonné le 30 mai 1874 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1884 à 1885 ; 1901, curé de Saint-Isidore, comté de Dorchester.

M. François-Xavier Faguy, né à Saint-Jean-Baptiste de Québec le 15 octobre 1853 ; ordonné le 7 juin 1879 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1884 à 1885 ; 1901, curé de Notre-Dame de Québec.

M. Louis-Anselme D'ziel, né à Sainte-Mélanie, comté de Joliette, le 1er juillet 1845 ; ordonné à Maskinongé le 1er octobre 1871 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec en 1885 ; 1901, curé de Notre-Dame de Beauport.

M. Joseph-Alphonse Feuiltault, né à Saint-Vital de Lambton, le 9 mars 1857 ; ordonné à Québec le 7 juin 1884 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1885 à 1886 ; 1901, curé de Saint-Honoré de Shenley.

M. Herménégilde Bouffard, né à Saint-Laurent, île d'Orléans, le 16 septembre 1855 ; ordonné le 22 mai 1881 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1887 à 1890 ; 1901, curé de Sainte-Angèle de Saint-Malo.

M. Louis-Leusippe Quézel, né à Saint-Augustin de Portneuf le 17 août 1849 ; ordonné le 28 mai 1876 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1884 à 1885 ; 1901, trappiste à Oka.

M. Hubert-Siméon Lessard, né le 3 février 1856 ; ordonné le 7 juin 1884 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québee de 1888 à 1894 ; 1901, curé de Saint-Pamphile, comté de l'Islet.

M. Arthur-Marie-Hilaire Vaillancourt, né à Québec le 26 juillet 1857 ; ordonné le 22 mai 1881 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1885 à 1886 ; 1901, curé de Saint-Calixte de Somerset.

M. François-Xavier Tessier dit Laplante, né à Beauport le 6 avril 1854 ; ordonné le 7 juin 1884 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1888 à 1895 ; 1901, curé de Notre-Dame de la Garde.

M. Pierre-Joseph Edouard Pagé, né à Deschambault le 24 avril 1852 ; ordonné à Québec le 2 juin 1878 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1890 à 1892 ; 1901, curé de Saint Nicolas.

M. Joseph-Denis Garon, né à Saint-Denis de Kamouraska le 14 juin 1863 ; ordonné le 16 février 1890 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1892 à 1894 ; 1901, curé de Saint-Etienne de Lauzon.

M. Jean-Baptiste-Emile Martin, né à Saint-Pacôme, le 26 novembre 1867 ; ordonné à Québec, le 19 mai 1894 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec depuis 1894.

M. Auguste-Antoine Taschereau, né à Québec le 21 octobre 1863 ; ordonné à Rome le 26 mai 1888 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec depuis 1894. (1)

M. Théodore Mercier, né à Sainte-Marie de Beauce le 10 juin 1862 ; ordonné le 26 mai 1889 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1894 à 1896 ; 1901, curé de Saint-Magloire.

M. Joseph-Odilon-Ulric Brunet, né à Saint Augustin, le 5 mai 1867 ; ordonné le 23 mai 1891 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1895 à 1897 ; 1901, vicaire à Saint-Jean Deschaillons.

M. Pierre Leclerc né à Saint-Pierre, Ile d'Orléans, le 30 avril 1869 ; ordonné à Québec le 24 mai 1893 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec en 1896 ; 1901, professeur au séminaire de Rimouski.

M. Joseph-Dominique-Alfred Morissette, né à Saint-Charles de Bellechasse, le 20 juillet 1865 ; ordonné le 31 mai 1890 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec depuis 1896.

M. Pierre-Alphonse Godbout, né à Saint-Vital de Lambton, le 2 août 1864 ; ordonné le 14 mars 1891 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec depuis 1897.

P. G. R.

---

(1) Il est aussi chapelain du couvent de Notre-Dame de Bellevue.

LES PRÊTRES NÉS À SAINT-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC

Mgr Philippe-Hippolyte Suzor né le 1er mai 1826 du mariage de Hippolyte Suzor et de Angélique DeFoy. Ordonné dans la basilique de Québec le 30 septembre 1849. Vicaire à Trois-Rivières. 1851, curé de Saint-Christophe d'Arthabaska. 1868, accompagne à Rome en qualité d'aumônier le 4ième détachement des zouaves pontificaux. A son retour, nommé vicaire-forain pour les cantons de l'Est. 1878, curé de Nicolet. 1885, vicaire-général du diocèse de Nicolet. 1889, se retire du ministère actif et prend sa résidence chez les Sœurs de l'Assomption, à Nicolet. 14 septembre 1899, prélat domestique de Sa Sainteté Léon XIII. 27 septembre 1899, célèbre son jubilé sacerdotal dans la cathédrale de Nicolet. A publié *Notes sur Saint-Christophe d'Arthabaska.*

M. Louis-Antoine Martel né le 6 mai 1833 du mariage de Antoine Martel et de Scholastique Bédard. Ordonné à Québec le 22 décembre 1855. Vicaire aux Eboulements. 1858, curé, de Saint-Alexis et de l'Anse Saint-Jean. 1865, curé de Saint-Irénée. 1868, curé de Saint-Joseph de Beauce. 1887, retiré à Saint-Gervais. 1889, en pension à l'Hôpital-Général de Québec.

M. Damase Matte né le 7 juin 1835 du mariage de Ambroise Matte et de Thérèse Martel. Ordonné le 13 février 1859. Professeur au collège de Kingston. 1865, assistant-secrétaire de l'archevêché de Québec. 1866, curé de Saint-Calixte de Somerset. 1898, retiré à l'Hospice Saint-Joseph de la Délivrance à Lévis.

M. Elzéar-Léon Moisan né le 23 mars 1852 du mariage de Antoine Moisan et de Louise Patry. Ordonné à Québec le 26 mai 1877. Econome au séminaire de Québec. 1882, vicaire à Notre-Dame de Québec. 1883, chapelain des Frè-

res de la Doctrine Chrétienne, puis du couvent de Bellevue et enfin assistant chapelain des Ursulines de Québec. Décédé à l'Hôpital-Général de Québec le 29 décembre 1886.

M. François-Xavier Faguy né le 15 octobre 1853 du mariage de François-Xavier Faguy et de Marguerite Voyer. Ordonné à Québec le 7 juin 1879. Professeur au séminaire de Québec. 1883, vicaire à Charlesbourg. 1884, vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec. 1885, fait la campagne du Nord-Ouest en qualité d'aumônier du 9ième bataillon. 1887, assistant-curé de Notre-Dame de Québec. 1888, curé de Notre-Dame de Québec.

M. Louis-Olivier Moisan né le 14 juin 1854 du mariage de Antoine Moisan et de Louise Patry. Ordonné à Québec le 28 octobre 1879. Vicaire à Saint-Roch des Aulnaies. 1883, vicaire à Saint-Georges de Beauce. 1884, curé de Saint-Narcisse de Beaurivage. 1892, curé de Saint-Bernard. 1897, curé de Sainte-Philomène de Fortierville. Décédé dans cette paroisse le 20 mars 1898.

R. P. Eugène-Thomas Gauvreau né le 12 juillet 1856 du mariage de Ferdinand Gauvreau et de Virginie Dussault. Entré chez les Dominicains le 7 septembre 1878. Ordonné à Brixen, Tyrol autrichien, le 26 août 1883. A son retour d'Europe a toujours demeuré à Ottawa, à l'exception des trois années de son priorat à Saint-Hyacinthe. Décédé subitement à Ottawa le 28 juin 1895. Inhumé à Saint-Hyacinthe le 30 du même mois.

R. P. Victor-Philéas-Etienne Gauvreau né le 10 juillet 1858 du mariage de Félix Gauvreau et de Marie Auger. Entré chez les Dominicains le 24 août 1878. Ordonné le 26 août 1883 à Brixen, Tyrol autrichien. 1884, à la nouvelle fondation d'Ottawa. 1885, procureur à Saint-Hyacinthe. 1891, procureur à Ottawa. 1900, supérieur du couvent de Fall River, Mass., E. U.

R. P. Cyrille-Thomas Couet né le 11 avril 1861 du mariage de Adolphe Couet et de Stéphanie Bochet. Dominicain. Ordonné à Corbara, en Corse, le 30 octobre 1886. Sous-prieur et procureur du couvent des Dominicains d'Ottawa depuis le 30 août 1900.

M. Mendoza-Philippe-Guillaume-Melville Bernard né le 2 mai 1862 du mariage de François-Xavier Bernard et de Malvina Christie Fredemberg. Ordonné à Québec le 15 février 1890. Vicaire à Saint-Paschal. 1892, vicaire à Saint-Raphaël. 1896, curé de Saint-Edmond de Stoneham. 1898, curé de Sainte-Christine.

R. P. Joseph-Antoine Drolet né le 12 octobre 1862 du mariage de Joseph-G. Drolet et de Mary Suzanne Craig. Jésuite. Ordonné dans l'église de l'Immaculée Conception à Montréal le 29 juillet 1894. Missionnaire à Garden River, près du Sault Sainte-Marie. 1897, missionnaire à Wikevemikong, province d'Ontario.

M. Alphonse-Pascal-Léandre Caron né le 5 avril 1863 du mariage de Joseph-Isidore Caron et de Marie-Josephte-Marthe Vallée. Ordonné dans la basilique de Québec le 17 mars 1888. Vicaire à Saint-Basile. 1888, assistant-principal de l'école Normale Laval, à Québec.

M. Louis-Emile Côté né le 2 mai 1863 du mariage de Michel Côté et de Marie Roy. Ordonné dans la basilique de Québec le 31 mai 1890. Vicaire à Notre-Dame de Beauport. 1893, vicaire à Saint-Louis de Lotbinière. 1894, vicaire à Saint-Joseph de Lévis. 1895, vicaire à Saint-Ephrem de Tring puis à Saint Patrice de la Rivière-du-Loup. 1897, vicaire à Notre-Dame de Lourdes de Fall River, Mass. 1899, vicaire à Saint-Calixte de Somerset. 1900, curé de la paroisse des Saints-Anges, Beauce.

R. P. Edouard-Fabien Langelier né le 14 juillet 1863 du mariage de Fabien Langelier et de Henriette Lespérance

Membre de la Congrégation de Sainte-Croix. Ordonné aux Etats-Unis le 1er décembre 1892. L'année suivante, missionnaire au Bengal Oriental. 1898, vicaire à Memramcook, N. B. Décédé au collège Notre-Dame du Sacré-Cœur, Notre-Dame des Neiges, le 23 août 1900.

M. Joseph-Philéas Lavigne né le 9 juin 1864 du mariage de Jean-Evangéliste Lavigne et de Elizabeth Picher. Ordonné à Saint-Boniface, Manitoba, le 19 mars 1892. Principal de l'Ecole industrielle des Sauvages de Saint-Boniface. 1896, curé de Neche, Dakota-Nord, E. U.

M. Eutrope Langlois né le 17 mars 1865 du mariage de Cyrille Langlois et de Césarie Guimond. Ordonné à Québec le 16 mai 1892. Vicaire au Sable, Michigan, puis à Muskegon. 1893, assistant-curé à West-Bay City. 1895, curé de l'église Sainte-Anne de Linwood, comté de Bay, Michigan, avec la desserte de Kawkawlin.

M. Marie-Joseph-Cléophas Picher né le 24 mai 1865 du mariage de Edouard Picher et de Adélaïde Vézina. Ordonné à Québec le 16 février 1890. Vicaire à Saint-Romuald d'Etchemin. En janvier 1898, premier curé de la paroisse de l'Enfant-Jésus, Beauce. Décédé à Québec le 20 septembre 1899. Inhumé à l'Enfant-Jésus le 22 septembre.

M. Marie-Joseph Jean-Baptiste Derome né le 21 janvier 1866 du mariage de Jean-Baptiste Derome et de Marie Louise Labranche. Ordonné dans la basilique de Québec le 14 mars 1891. Vicaire à Saint-Alphonse de Thetford Mines. 1892, vicaire à Saint-Raymond. 1895, curé de Saint-Luc de la Grosse-Ile.

M. Arthur-Adolphe Vincent né le 22 septembre 1866 du mariage de Elzéar Vincent et de Rose Doyon. Ordonné à Québec le 23 mai 1891. Professeur et assistant-procureur au séminaire de Chicoutimi. 1897, vicaire à Sainte-Anne de la Pocatière. 1899, curé de Saint-Athanase d'Inverness.

M. François-Xavier-Jules Lortie né le 2 décembre 1867 du mariage de Henri Lortie et de Marie-Ursule Drolet. Ordonné à Québec le 23 octobre 1892. Vicaire à Aylmer. 1893, vicaire à Buckingham. 1896, curé de Notre-Dame de la Salette, comté d'Ottawa.

M. Marie-Joseph Ludger Picher né le 17 mars 1868 du mariage de Napoléon Picher et de Delphine Pourtier. Ordonné à Québec le 19 mai 1894. Vicaire à Saint-François de Sales de la Pointe-aux-Trembles, puis à Saint-Casimir. 1895, vicaire à Saint-Henri de Lauzon. 1896, vicaire à Saint-Joseph de Lévis. 1901, vicaire à Notre-Dame de Beauport.

M. Stanislas-Alfred Lortie né le 14 novembre 1869 du mariage de Henri Lortie et de Marie-Ursule Drolet. Ordonné à Rome par le cardinal Parocchi le 11 juin 1892. Docteur en théologie après examen subi à la Propagande en juin 1893. Professeur de philosophie à la faculté des arts de l'université Laval, à Québec. 1900, professeur de théologie dogmatique.

W. Wilbrod Clavet né le 6 avril 1870 du mariage de William Clavet et de Cédulie Rancour. Ordonné dans l'église Saint-Jean-Baptiste de Québec le 14 mai 1896. Vicaire à Saint-Roch de Québec. 1897, vicaire à Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup. 1899, vicaire à Notre-Dame du Château-Richer. 1900, vicaire à Notre-Dame de Lévis.

M. Thomas-Elzéar Voyer né le 6 septembre 1872 du mariage de Thomas Voyer et de Louise Robitaille. Ordonné à Saint-Roch de Québec le 19 mai 1898. Professeur au séminaire de Québec.

P. G. R.

———o———



LE FRÈRE LOUIS

Le nom de famille du Frère Louis était Louis-François Martinette dit Bonami. Où et quand était-il né ? Quels étaient les noms de son père et de sa mère ? Quand était il entré au monastère des Récollets ? Voilà autant de questions auxquelles on ne peut répondre. Il faisait partie du monastère des Récollets lors de son incendie le 6 septembre 1796. Lorsque les Récollets furent sécularisés, le Frère Louis alla habiter une petite maison de la rue Saint-Vallier, à Saint-Roch de Québec, où il vécut cinquante-deux ans. Il y mourut le 9 août 1848, à l'âge de 83 ans et quelques mois et fut inhumé dans l'église Saint-Roch.

C'est au Frère Louis que nous devons la conservation du vieux drapeau des milices canadiennes présentes à la bataille de Carillon.

RÉPONSES

Le naufrage de l'" Auguste ". (VII, I. 773.) — L'*Auguste* était un vieux navire mal équipé, sur lequel retournaient en France plusieurs familles nobles du Canada. Il partit de Québec le 15 octobre 1761.

" Le chevalier de La Corne, un de ses passagers, avait eu avant le départ de sinistres pressentiments, et fait des observations au général Murray sur l'inexpérience du capitaine. Au mouillage de l'Ile-aux-Coudres, l'*Auguste* perdit une de ses ancres et courut le risque de se briser sur les récifs. A trois différentes reprises, le feu se déclara dans la cambuse, et ne fut éteint en dernier lieu, qu'après avoir consumé une partie du gaillard d'avant. La société frivole qui donnait le ton parmi les passagers se livrait à un dévergondage dont le chevalier de La Corne, accoutumé pourtant à des scènes et à des propos soldatesques, était scandalisé. Les heures de tempêtes amenaient des démonstrations de repentir bien vite oubliées. " Que de vœux au ciel ! s'écrie le chevalier de La Corne, que de promesses !...... le dirai-je ! combien de parjures ! " ?

" Les derniers accidents avaient détruit la meilleure part des provisions, et les passagers aussi bien que les matelots étaient réduits au biscuit sec. Une tourmente qui dura trois jours, poussa le navire en vue de Terreneuve, d'où il fut rejeté par une autre tempête sur les côtes du Cap Breton. Les matelots, à bout de forces, perdirent entièrement courage, et allèrent se jeter dans les hamacs, d'où ni les supplications, ni les menaces, ni les coups ne purent les arracher. Il ne restait plus d'autre espoir que de se jeter à la côte, en face d'une anse d'où paraissait sortir une rivière. Tout le monde était accouru sur le pont ; et au milieu des cris, des pleurs, des invocations, l'*Auguste* alla s'échouer sur

un banc de sable où les vagues le renversèrent sur le côté, emportant l'un après l'autre les malheureux naufragés, et une des chaloupes. M. de La Corne se tenait accroché aux cordages, avec un de ses enfants enlacé à son cou, quand il aperçut la dernière chaloupe, montée par le capitaine et un domestique, s'éloignant du navire. D'un bond prodigieux il s'y élança, mais perdit son enfant en voulant s'y cramponner. Un coup de mer emplit la chaloupe et la poussa sur le sable. Sept des naufragés seulement abordèrent vivants au rivage. Deux ou trois heures après, l'*Auguste* se brisa en jonchant toute l'anse de ses épaves. Sur le sable de la grève gisaient cent quatorze cadavres, parmi lesquels le chevalier de La Corne reconnut ses enfants et son frère. Après leur avoir donné la sépulture, et pris quelques vivres, il se mit en marche pour gagner les habitations. Pendant dix-huit jours, il erra dans les montagnes couvertes de neige, au bord des rivières et des lacs, sans savoir où il était, sans rencontrer un seul être humain. Quelques sauvages micmacs, faisant la chasse dans ces parages, lui fournirent des raquettes et lui indiquèrent des guides acadiens. Cet homme de fer fit à pied, au cœur de l'hiver, l'énorme trajet du Cap Breton à Québec, c'est-à-dire une marche de plus de cinq cents lieues à travers un pays presque partout inhabité. (Casgrain)

Les sept personnes qui se sauvèrent de cet horrible naufrage furent : le capitaine de l'*Auguste* ; Laforêt, caporel au régiment de Roussillon ; Monier, caporal au régiment de Béarn ; Etienne, domestique ; Pierre, domestique ; Laforce, soldat ; et M. Saint-Luc de La Corne.

Les noms de presque tous ceux qui périrent ont été conservés. C'étaient :

Capitaines : MM. le chevalier de La Corne, Bécancourt de Portneuf.

Lieutenants : MM. Gautier de Varennes ; Godefroy, le chevalier de La Vérandrye ; Saint-Paul de Senneville ; Saint-Blin ; Marolle (lieutenant au régiment de Languedoc) ; Pecaudy de Contrecœur.

Enseignes en pied : Villebond de Sourdis ; Groschain ; Rainbault ; Boucher de Laperrière ; de LaDurantaye, de Lespervanche le jeune.

Cadets à l'aiguillette : MM. de La Corne de Saint Luc ; chevalier de La Corne Deschapts ; de La Corne Dubreuil ; Senneville de Saint-Paul fils ; Desjordis de Villebon fils.

Bourgeois : Paul Hery ; François Hery ; Léchelle ; Louis Hervieux.

Mesdames de Saint-Paul ; Mezière ; Busquet ; Villebon. Mesdemoiselles de Sourdis, de Senneville ; Mezière.

Un négociant anglais nommé Delivier, le second, trois officiers, le maître d'hôtel, huit matelots, deux mousses, le cuisinier.

Douze femmes, tant de bourgeois que de soldats.

Seize enfants, huit artisans ou habitants, trente-deux soldats.

Le *Journal du voyage de M. Saint-Luc de La Corne, Ecr, dans le navire l'Auguste, en l'an* 1761 a été publié au commencement du siècle.

Il en a été publié une deuxième édition par A. Côté & Cie, à Québec, en 1863.

Lettres de pardon accordees a Jean d'Ailleboust d'Argenteuil. (VII, V, 808.)—Louis par la grâce de Dieu Roy de France et de Navarre à tous presens et à venir, salut. Nous avons reçu l'humble suplication de Jean Dailleboust Dargenteüil, enseigne dans nos troupes, entretenües pour notre service en Canada, faisant profession de la religion catholique, apostolique et romaine, contenant, qu'étant pour lors âgé de vingt un ans, il aurait apris que le sieur de l'Amollerie, aussy enseigne dans nos mêmes

troupes, aurait tenue contre luy des discours railleurs et tres picquants en présence de plusieurs officiers de la ville de Montréal, où ils tenaient garnison, il crut que son honneur l'engageait à le prier de ne plus recidiver, c'est ce qu'il fit le quinze décembre mil sept cent quatorze, en accompagnant de la Molerie, jusques à la maison de la dame de la Pipardierre, chez laquelle il mangeoit, et lorsque de la Molerie, entrait dans l'allée de cette maison le supliant lui dit : il m'est revenu que tu tenais de mauvais discours de moy, je te prie de les cesser, ce qu'ayant dit, il suivit son chemin pour s'en aller, mais ayant entendu que de la Molerie l'insultait de nouveau, et publiquement, en luy criant à haute voix, estant sur le pas de la porte de la d. allée : ce ne sera pas un petit visage comme toy, qui me feras peur, le supliant revint et aurait rejoint le d. de la Molerie, dans la d. allée, et luy aurait dit : Je te prie ne te sert pas de pareils termes, sur quoy de la Molerie se serait retourné, et luy aurait donné un coup de poing par le menton, luy disant : va au diable, laisse moy en repos et subitement se seroit retiré vers le fond de l'allée ce qui aurait fait croire au d. supliant qu'il prenait du terrain pour soutenir l'épée à la main l'affront qu'il venait de lui faire, et comme il était animé par le coup de poing il aurait mis aussy l'épée à la main pour en tirer vengeance, il poursuivit son aggresseur jusques au fond de la d. allée fort obscure, et le supliant ne pouvant résister à son premier mouvement, il luy aurait porté un coup d'épée, dans le côté droit, lorsqu'il entrait en reculant dans la chambre de la d. maison, dont il avait ouvert la porte avec la main gauche, duquel il serait décédé dans l'Hôtel-Dieu de Montréal, le chirurgien major de la mesme ville, qui l'aurait pensé, ayant fait son rapport et donné son certificat portant que le coup d'épée, qu'avait reçu le d. de la Molerie, lui avait apparu avoir été reçu, par

un homme qui estait en garde, de mesme que le prestre missionnaire qui l'aurait assisté à la mort, et la supérieure de l'Hotel-Dieu de Montréal et quatre des principales religieuses attestent que le d. de la Molerie leur aurait dit qu'il avait tort, et qu'il s'était attiré son malheur, les d. trois certificats attachez sous le contrescel de nostre chancellerie, après cet accident le suppliant s'étant embarqué, serait revenu en France, mais d'sirant retourner en Canada, il aurait été conseillé d'avoir recours à nos lettres de grâces, remissions et pardons qu'il nous a très humblement fait suplier de luy vouloir accorder, A ces causes desirans préférer miséricorde à rigueur de justice, de l'avis de nostre très cher et très amé oncle, le duc D'Orléans Regent, nous avons au d. suppliant quitté, remis, et pardonné et par ces presentes signé de notre main quittons remettons et pardonnons le fait, et cas, tel et tout ainsy qu'il est cy dessus exprimé avec toute peine et amande corporelle, criminelle et civile enquoy et pour raison de ce, il pourait estre encouru envers nous et justice en metant au néant, tous appeaux de banc, deffaults, contumaces, sentences, jugements et arrets si aucuns sont intervenus, le remetant en sa bonne fame et renommé au pays et en ses biens non d'ailleurs confisqués satisfaction préalablement faite à partie civile, si faite n'a esté, et y échet, imposant sur ce scilence perpetuel à notre procureur général, ses substituts présents, et à venir et tous autres, Si donnons en mandement à nos amez et feaux con^ers les gens tenants notre Conseil Supérieur de Canada, au ressort duquel le fait cy dessus est arrivé que ces présentes ayant à entheriner, et de leur contenu, jouir et user, le d. supliant, pleinement et paisiblement et perpétuellement, cessant et faisant cesser, tous troubles, et empeschements, au contraire, à la charge qu'elles vous seront présentées dans un an du jour, et datte de l'arrivée du

vaisseau, où il se sera embarqué, à peine d'être déchu de l'effet d'icelles car tel est notre bon plaisir, et afin que ce soit chose ferme et stable, a toujours nous avons fait mettre notre scel à ces présentes. Donné à Paris au mois de janvier l'án de grâce mil sept cent dix-neuf et de notre regne le quatrième (signé) Loüis.

Le " Recit des merveilles arrivees a Sainte-Anne du Petit Cap ". (III, VIII, 348.)—L'original du *Récit des merveilles arrivées en l'église de Sainte-Anne du Petit-Cap* de l'abbé Thomas Morel est conservé au séminaire de Québec. Le sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré en a une copie authentique faite par M. Germain Morin.

Mgr de Laval donna l'approbation suivante au *Récit* de M. Morel :

" Comme nous n'ignorons pas qu'il est honorable de révéler les œuvres de Dieu, nous faisons savoir à tous et à chacun de ceux à qui il appartient, que tout ce qu'il y a de contenu dans le présent cahier écrit en français par M. Thomas Morel, faisant les fonctions curiales dans l'église de Sainte-Anne, près Québec, sur la côte appelée vulgairement de Beaupré, lequel cahier nous a été par lui présenté, a été suffisamment et dûment examiné par nous, il est entièrement conforme à la vérité ; que par suite, il peut être présenté partout aux fidèles, afin d'exciter leur dévotion envers la très-sainte aïeule de Jesus-Christ, et la mère de l'auguste mère de Dieu. C'est pourquoi, de notre autorité épiscopale et ordinaire, nous l'approuvons et confirmons par les présentes lettres ; confessant de plus que rien ne nous a aidé plus efficacement à soutenir le poids de la charge pastorale de cette Eglise naissante, que la dévotion spéciale que portent à sainte Anne tous les habitants de ce pays,

dévotion qui, nous l'assurons avec certitude, les distingue de tous les autres peuples.

Donné à Québec dans notre séminaire épiscopal, le vingt-cinquième jour de juin de l'année mil-six-cent-quatre-vingt sous notre sceau et le seeing de notre secrétaire.

François, premier évêque de Québec

Par ordre de l'illustrissime et révérendissime évêque de Québec.

Francheville

Nous ne croyons pas que le *Récit des merveilles* ait jamais été publié en brochure. La *Relation* des Jésuites de 1667 le reproduit textuellement. Les différents manuels de la dévotion à la Bonne Sainte Anne en donnent aussi des extraits plus ou moins exacts. L'abbé Boulard en a même reproduit le texte en entier dans son *Manuel de la dévotion à Sainte Anne* publié à Montréal en 1877. Seulement il nous donne le Père LeMercier comme l'auteur du *Récit*.

La delegation envoyee en Angleterre en 1783. (VII, I, 769.)—L'agitation politique se concentrait alors principalement à Montréal. A la suite de plusieurs assemblées publiques et de beaucoup de discussions. les citoyens de cette ville nommèrent trois d'entre eux qu'ils chargèrent d'aller soumettre à Londres un projet de réformes administratives à tout le Canada.

Jean-Guillaume Delisle de la Cailleterie, originaire de Nantes, avait épousé, à New-York, vers 1753, une demoiselle Danton, de famille anglaise, qui lui donna un fils, nommé aussi Jean-Guillaume, avec lequel il vint s'établir à Montréal. L'enfant entra, le 1er juin 1767, dans la classe latine que M. l'abbé Curateau, de la Longue-Pointe. ouvrait à cette date dans sa paroisse et qui fut le commencement du collège de Saint-Raphaël, de Montréal ou de Saint-Sulpice. Le jeune Delisle fut notaire à Montréal, de 1787

à 1819 ; son fils, le grand-connétable Benjamin Delisle, figure dans l'histoire des troubles de 1837-38. Quand à Jean-Guillaume Delisle, père, il exerça la profession de notaire, à Montréal (1768-1787), fut greffier de la fabrique de cette ville et publia, vers 1777, un livre qui traite de l'administration des œuvres de fabrique en Canada. C'était un érudit, très estimé pour son caractère et ses vastes connaissances, principalement en physique. En 1783, il fut député en Angleterre, ainsi que M. Adhémar de Saint-Martin et M. Powell, avec mission de solliciter, pour tous les habitants de la colonie, sans distinction de race ou de religion, égalité devant la loi dans les affaires publiques, etc. De son second mariage, contracté à Montréal, avec Suzanne de Mézières de l'Epervanche, il eut deux fils, Ambroise et Auguste, ce dernier notaire à Montréal.

Antoine Adhémar de Saint-Martin, de la maison très distinguée de Lantagnac, né en 1640, dans la ville de Salvi, haut Languedoc, se maria, le 10 octobre 1667, à Québec, avec Geneviève Sageot, et dès l'année suivante s'établit comme notaire. Son greffe, qui va de 1668 à 1714, est avec celui de son fils, le plus intéressant que renferme le palais de justice de Montréal. Exerçant à la fois comme notaire et siégeant comme juge, il demeura dans les gouvernements des Trois-Rivières et de Montréal. Il épousa, en secondes noces (1687), Michelle, fille du notaire Jean Cusson, du Cap de la Madeleine. Son fils, Jean-Baptiste, né à Montréal en 1689, lui succéda en 1714 et continua son greffe jusqu'en 1754. Le fils de ce dernier fut député en Angleterre (1783) avec Jean Guillaume Delisle et William-Dummer Powell, pour demander une chambre d'assemblée et le maintien des lois civiles françaises. DuCalvet écrivait l'année suivante que en dépit de leur mérite personnel, de simples citoyens ne pouvaient s'attendre à être écoutés ; néanmoins, la mission de ces trois hommes ne fut pas tout-à-fait infructueuse

puisqu'elle contribua à éclairer les ministres sur la situation de la colonie. Les entrevues en question eurent lieu à Londres, de février à mars 1784. Le baron Francis Mazères, au nom du gouvernement, offrit d'accorder : 1o l'*habeas corpus* sous la signature des magistrats et non du gouverneur ; 2o d'accorder le jury à la demande des parties en cause, tel que cela avait eu lieu de 1764 à 1775 ; 3o de n'autoriser le renvoi d'un conseiller législatif que sur le vote des quatre-cinquièmes de ses collègues ; 4o de décréter l'inamovibilité des juges, sauf le consentement d'au moins douze conseillers législatifs ; 5o que les juges seuls auraient droit de faire emprisonner les accusés pour quelque crime que ce soit. DuCalvet allait plus loin, aussi ne trouva-t-il point ces cinq articles suffisants, mais c'était toujours un progrès notable sur les choses du passé.

John Powell, envoyé d'Angleterre, au temps de la reine Anne, comme secrétaire du lieutenant-gouverneur Dummer, avait épousé Anne, sœur de ce fonctionnaire. Son fils, William-Dummer Powell, se maria avec Jeannette, fille de sir Alexander Grant. Ceux-ci eurent un fils, William-Dummer Powell, né à Boston, en 1755, qui fut envoyé en Angleterre (1764) aux soins de sir Alexander Grant et mis à l'école de Turnbridge, dans le comté de Kent ; on lui fit parcourir la Hollande, apprendre la langue de ce pays et le français, et en 1772, il retournait à Boston. Il fit alliance (1775) avec Anne Murray (née en 1754), fille du docteur Murray, de Norwich, Angleterre, qui se trouvait en visite à Boston. Powell s'était rangé, dès 1773, du côté des " loyalistes ". En 1775, les gens de Boston le mirent sur la liste des " étrangers ", et il dut s'éloigner. Ceux qui se réfugiaient alors dans le Bas-Canada couraient le risque d'être traités comme les Canadiens-Français, en ce sens que les Anglais, n'ayant pas encore pénétré en nombre dans la province, s'y voyaient soumis à des vexations imaginées

pour restreindre les mouvements de l'ancienne population. Powell en appela aux autorités, fit étendre les qualités de sujets britanniques sur ses amis, et, sans peut-être le soupçonner, posa ainsi les bases de la vraie liberté politique en ce pays. Etabli à Montréal, il gagna la confiance de ses concitoyens, et lors de son voyage en Angleterre à titre de délégué (1783) se présenta et fut admis au barreau avec distinction. A son retour en Canada, nommé juge, il partit pour le Détroit le 11 mai 1789. Plus tard, le Détroit ayant été cédé aux Etats-Unis, Powell se transporta à Newark (Niagara) puis à York (Toronto). En 1818, il devint juge-en-chef, poste qu'il abandonna en 1825, puis voyaga trois ans en Angleterre et revint à Toronto où il s'éteignit en 1834. Sa femme vécut jusqu'en 1849. Leur descendant direct, M. Grant Powell, fut plusieurs années sous-secrétaire d'Etat du Canada.

BENJAMIN SULTE

La devotion a Sainte-Anne au Canada. (VI, XII, 764.)—A cinq cents mètres environ de l'église paroissiale et du château de La Ventrouse, à l'endroit où la route nationale de Paris à Brest traverse celle de Chartres à Granville, se trouve un carrefour célèbre, appelé de temps immémorial le *carrefour de Sainte-Anne.* Une partie de ce carrefour est située sur la paroisse de Tourouvre, et l'autre sur celle de La Ventrouse. Depuis plusieurs siècles il porte ce nom, et, ce qui lui valut ce beau titre, ce fut une modeste chapelle de Sainte-Anne, fort renommée au dix-septième et au dix-huitième siècles. Elle était bâtie sur le bord de la route de Paris à Brest, à peu de distance de ce carrefour. On n'en voit plus aujourd'hui que l'emplacement, car elle a été démolie pendant la Révolution de 1789.

Au moment de l'émigration percheronne dans la Nouvelle-France, elle était un pèlerinage très fréquenté, et, dans

tout le cours de l'année, mais surtout pendant le mois de juillet, des pèlerins y venaient en grand nombre, de la plus grande partie du Perche, invoquer la Mère de la Sainte-Vierge. On peut donc regarder comme indubitable que les émigrants, partis pour le Canada, de Tourouvre, de Mortagne, de La Ventrouse, de Randonnay et autres paroisses du Perche, étaient venus bien des fois prier dans ce sanctuaire, et, quand ils émigrèrent dans la Nouvelle-France, ils emportèrent, profondément gravée au fond de leurs cœurs, la dévotion à la " *Bonne Sainte Anne* ", la protectrice des marins et des voyageurs.

Ces Percherons, lorsqu'ils furent arrivés sur les rives du Saint Laurent,s'établirent presque tous sur la Côte de Beaupré, près de Québec. Mais,curieuse coïncidence ! la première chapelle. dédiée à sainte Anne dans la Nouvelle-France. fut bâtie par l'abbé de Queylus, en 1658, sur la côte de Beaupré, là même où avaient fixé leur demeure presque tous les colons, venus du Perche. Elle devait leur servir d'église paroissiale. Quelle ne fut pas alors l'allégresse de tous ces serviteurs de sainte Anne ? Leur dévotion à cette bienheureuse sainte,que leurs mères leur avaient appris à aimer dès leur plus tendre enfance, se réveilla dans leurs cœurs plus vive et plus ardente que jamais, et l'affection qu'ils avaient eue pour le sanctuaire de sainte Anne dans le Perche, ils la reportèrent sur celui de Beaupré. Aussi, c'est avec la foi la plus vive qu'ils invoquèrent la céleste patronne de leur église ; leur exemple eut des imitateurs, et tous ces dévots serviteurs de sainte Anne obtinrent de sa bonté et de sa puissance de grandes faveurs et de nombreux miracles. Telle est l'origine du pèlerinage de Sainte-Anne-de-Beaupré, près de Québec.

L'ABBÉ A.-P. GAULIER

Gouverneurs de l'Acadie. (VII, IV, 796.)—

Pierre de Guast, sieur de Monts......................	1603-1607
Jean de Biencourt, baron de Poutrincourt.........	1610-1611
Charles de Biencourt (administrateur)...........	1611-1623
Charles de Saint-Etienne de LaTour (administrateur)......................................	1623-1632
Isaac de Launoy de Razilly.........................	1632-1636
Charles de Menou, sieur d'Aulnay de Charnisay Charles de Saint-Etienne de LaTour	1636-1641
Charles de Menou, sieur d'Aulnay de Charnisay.	1641-1650
Charles de Saint-Etienne de LaTour...............	1651-1654
Sir Thomas Temple..................................	1657-1670
Hubert d'Antigny de Grandfontaine...............	1670-1673
Jacques de Chambly (administrateur)............	1673-1676
" " "	1676-1678
Pierre de Joybert de Marson (administrateur)..	1678
Michel LeNeuf de la Vallière (administrateur)	1678
François-Marie Perrot................................	1684-1687
Robineau de Menneval..............................	1687-1690
Joseph Robineau, sieur de Villebon................	1690-1700
Sébastien de Villieu (administrateur)...............	1700-1701
Jacques-François de Brouillan........................	1701-1705
Simon Denys de Bonaventure (administrateur)	1704-1706
Daniel d'Auger de Subercase........................	1706-1710

G.-F. Baillairgé

Paul Dupuis, sieur de Lislois. (VII, III, 785)—Paul Dupuis était natif de Beaucaire, en Languedoc. Son père s'appelait Simon, et sa mère Suzanne Brusquet. Il vint au Canada, en 1665, avec le régiment de Carignan, dont il était l'un des plus braves officiers.

Lorsque ce régiment fut licencié, Dupuis se maria (le 22 octobre 1668) à Jeanne Couillard, fille de Louis Couillard,

sieur de l'Espinay, et vint se retirer sur l'île-aux-Oies que son beau-père lui avait donnée.

Ce fut sous l'administration de cet homme de bien que cette petite île, peu connue jusqu'alors, prit un essor nouveau. Dupuis s'y établit avec sa famille. Il y fit de la culture et de l'élevage. Plusieurs chefs de famille, encouragés par un exemple venant d'aussi haut, attachèrent leur fortune à la sienne, et bientôt l'on vit sur cet îlot près de quarante personnes, y compris les femmes et les enfants, menant la vie la plus heureuse qui se puisse concevoir. Le recensement de 1681 nous a transmis les noms de trente-neuf, ainsi distribués :

Paul Dupuis, sa femme et six enfants et deux domestiques du nom de Claude Guichard et René Lavergne : Pierre Lanny, sa femme Renée Montmany, et un enfant.

Mathurin Ducheron, sa femme Marguerite Roussel, et quatre enfants.

Guillaume Lemieux, sa femme Elizabeth Langlois, et dix enfants.

Pierre Michaud, sa femme Marie Asséline, et cinq enfants.

Charles Potvin.

Paul Dupuis possédait à la même date, vingt arpents en culture et vingt-quatre têtes de bétail.

Guillaume Lemieux avait vingt arpents cultivés et quarante têtes de bétail.

Pierre Lanny avait sept arpents.

Michaud et Poitevin chacun sept, et Ducharon, cinq.

Dupuis fit sur son île plus de bien que de bruit. C'était un excellent catholique, aussi anxieux de remplir ses devoirs de bon chrétien que de les faire exécuter par ses censitaires. La chronique nous apprend qu'il donnait tous les

jours plusieurs heures à l'oraison. Le dimanche, il réunissait tous les insulaires autour de lui, et, à défaut de missionnaire, il les édifiait par des discours remplis d'une onction et d'une éloquence particulières. " Il s'énonçait avec une grande facilité, lisons-nous dans l'*Histoire de l'Hôtel-Dieu*, il avait une très belle mémoire, et exprimait ses sentiments sur les vérités de l'Evangile d'une manière qui touchait ses auditeurs jusqu'aux larmes ; plusieurs nous ont assuré que jamais prédicateur ne leur avait fait tant d'impression."

Paul Dupuis ne venait que rarement à Québec, mais sa réputation d'homme vertueux parvint bientôt aux oreilles du marquis de Denonville, gouverneur de la Nouvelle-France, qui résolut de ramener auprès de lui un citoyen aussi éminent. Il y réussit à force d'instances, et il obtint pour son protégé la charge de procureur du roi. Dupuis ne devait pas s'arrêter en aussi beau chemin ; ses qualités facilement appréciables et justement appréciées lui valurent d'être nommé lieutenant particulier de la prévôté, et à sa mort il en était le lieutenant-général.

" Il ne s'est jamais relâché de la vie chrétienne, qu'il avait embrassée, ajoute l'Annaliste précitée, édifiant tous ceux qui le pratiquaient par sa bonne conversation, par son assiduité au service divin. et par sa fidélité à entendre la parole de Dieu, et à honorer la très sainte Vierge dans la Congrégation où il animait la ferveur des autres. On le regardait partout comme un homme de Dieu, nous particulièrement qui répondions à l'estime qu'il avait pour notre maison par une sincère amitié."

Paul Dupuis mourut à Québec le 21 décembre 1713, et il fut inhumé dans la cathédrale. Dans le cours de l'hiver précédent il avait vendu aux religieuses de l'Hôtel-Dieu sa

seigneurie de l'Ile-aux-Oies, bien que l'*Histoire de l'Hôtel-Dieu* dise qu'il la leur avait cédée en 1711. Le contrat de concession n'en fut passé que le 14 février 1713.

N.-E. DIONNE

Le comte de Douglas. (VII, V, 802.)—Louis Archambault, comte de Douglas, naquit à Montréal en 1757 du mariage de François-Prosper Douglas, chevalier de Saint-Louis et capitaine au régiment de Languedoc, et de Charlotte de LaCorne Saint-Luc.

Il entra au service en sortant du collège des Quatre Nations, et resta dans un régiment de dragons jusqu'à la mort de son oncle, le chef de la famille, Charles-Joseph de Douglas, comte et seigneur de Montréal en Bugey, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment Royal-Ecossais, qui en 1745, accompagna, avec un autre de ses frères, le prince Charles-Edouard, lors de son expédition en Angleterre, et se distingua par la prise du *Hazard Sloop*, chaloupe de guerre anglaise. Il fut ensuite fait prisonnier à la bataille de Culloden, et rentré dans ses terres de Montréal, il y mourut des suites de ses blessures en 1770, instituant pour héritier des terres et seigneurie de Montréal, son neveu, Louis Archambault, qui prit le titre de comte de Douglas.

Charles-Joseph, comte de Douglas, était cousin au sixième degré, comme on peut le voir dans le calendrier des princes et de la noblesse de l'année 1768, de Charles-Joseph, comte de Douglas, brigadier des armées du roi, colonel du régiment de Languedoc, infanterie, chevalier de Saint-Louis, seigneur, comte de Montréal en Bugey, premier conseiller du corps de la noblesse des provinces de Bugey et Valromey, issu lui-même du 13e degré d'Archambaud, comte de Douglas, qui amena 7,000 hommes écossais au

service du roi Charles VII, qui pour récompenser le général écossais, beau-père du connétable de France, Jean Stuart, comte de Bucan, lui donna le duché de Touraine, pour le tenir en pairie, par lettres patentes, datées de Bourges le 19 avril 1422.

Louis Archambault, comte de Douglas, n'a point eu la brillante carrière militaire de ses ancêtres, mais s'il n'eut pas occasion de déployer le courage guerrier inné dans sa famille, le courage civil, cette autre vertu non moins illustre, brilla chez lui de tout son éclat.

Lorsque la république vint déchaîner en France toutes ses terreurs, il n'émigra point, préférant servir ses anciens maîtres sur la terre de la patrie que de leur porter à l'étranger des services éphémères. Fermes dans ses opinions, invariable dans ses principes, mais naturellement doux et conciliant, obligeant tout le monde sans distinction de parti, il sut, dans un temps difficile, vivre dans son château de Montréal, qu'il achevait de bâtir alors qu'on les abattait partout ; il sut, dis-je, vivre tranquille et respecté au milieu d'une terre où naguère il était seigneur.

Pendant quelques mois de la terreur seulement, il fut emprisonné à Nantua ; mais peu après, Robespierre étant mort et un représentant du peuple, nommé Boisset, passant à Nantua, les habitants de Montréal envoyèrent une députation pour le réclamer, et ils le ramenèrent en triomphe au milieu d'eux.

Nommé président de canton, membre du conseil général de l'Ain et maire de Montréal, jusqu'en 1830, il sut, dans ces fonctions difficiles, n'avoir que des amis et jamais un ennemi.

En 1815, il fut porté à la chambre par la majorité royaliste, et s'il n'y déploya pas une éloquence et des talents trop souvent inutiles il s'y montra toujours consciencieux,

sage et modéré dans ses opinions, d'un jugement rare et d'un bon sens remarquable. Sa personne, véritable type aristocratique perdu de nos jours, et ses manières polies et distinguées en firent toujours un gentilhomme accompli.

Il décéda en son château de Montréal, le 27 février 1842. La vie s'éteignit en lui sans souffrance et sans agonie, au milieu de sa nombreuse famille et entouré de tous les habitants de Montréal, qui perdaient en lui un père.

Louis Archambault, comte de Douglas, était chevalier de la Légion d'Honneur, chevalier de Malte, et chevalier de Saint-Maurice et de Saint-Lazare.

" Honorable homme ". (VII, VI, 814.)—Certaines expressions des anciens documents nous surprennent aujourd'hui. Dans les contrats du dix-septième siècle nous rencontrons " honorables hommes Jean Cochon, Jean LeMoyne, Jean Godefroy " ; ce mot honorable n'avait aucun rapport avec la noblesse ; c'était un terme d'égard et de politesse dont le peuple faisait usage en parlant d'un individu considérable parmi les siens. De même aussi " honnête femme Marguerite Hertel " doit se prendre dans le sens de son temps pour " respectable et recommandable." On disait également des personnes qui avaient le vernis et l'usage de la société : " Ce sont d'honnêtes gens." Les notaires, les missionnaires et les officiers civils du premier siècle de la colonie, c'est-à-dire de 1640 à 1760, se faisant l'écho de leur entourage, gratifiaient d'expressions flatteuses ceux qui figuraient au-dessus du commun dans les paroisses. "Ecuyer" ne se donnait pas à la légère ; " honorable homme " passait plus facilement ; " monsieur " se faisait un peu moins prier, mais le " sieur " fourmille, envahit tout, déborde les registres des églises et les actes des tabellions !

Benjamin Sulte

QUESTIONS

816—Sur quoi se basait le colonel honorable Joseph-Dominique-Emmanuel LeMoyne de Beaujeu pour réclamer le titre de baron de Longueuil ? HER.

817—Le grand'père de ma femme racontait qu en 1820, lors de son tour de noces à Saint-Charles de la Rivière Boyer, il vit à l'église de cette paroisse, toutes les femmes tête nue comme les hommes. Etait-ce alors une coutume générale pour les femmes de se découvrir à l'église ? et quand cette coutume a-t-elle cessé ?

J. A. C.

818—Le majot Dalling qui signa la proclamation de Wolfe affichée à la porte de l'église de Saint-Henri de Lauzon, en 1759, est-il demeuré au Canada après la conquête ? Peut-on suivre sa carrière après 1759 ? SOLD.

819 –Que devint ce James Bell, marchand de Chambly, qui, en 1775, aida les Américains de ses deniers pour s'emparer du Canada ? Est-il mort au pays ? CHAMBLY

820—En août 1775, les Bastonnais envahirent la province du Bas-Canada, et pour s'assurer les sympathies des habitants, le gouverneur Carleton, nomma un conseil législatif composé de " personnes d'influences dans le pays." Pouvez-vous me donner la liste de ess *personnes d'influences* qui firent ainsi partie du Conseil du gouverneur Carleton ?

LÉO. GR.

821—Vous avez lu sans doute la belle légende du chevalier Drolet *La fille de Kondiaronk*. Sianouiana entra-t-elle réellement comme religieuse dans la congrégation Notre-Dame, à Montréal ? A-t-on d'autres exemples dans notre histoire de filles des bois qui se firent religieuses ?

CHS. BERT.

VOL. 7 AOUT 1901 No. 8

BULLETIN

— DES —

RECHERCHES HISTORIQUES

ARCHÉOLOGIE—HISTOIRE—BIOGRAPHIE
BIBLIOGRAPHIE—NUMISMATIQUE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

Qui manet in patriâ et patriam cognoscere temnit,
Is mihi non civis sed peregrinus erit.

PIERRE-GEORGES ROY
ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE
RUE WOLFE
LÉVIS

RECHERCHES HISTORIQUES

Sommaire de la livraison de août : Saint-Bonaventure de Hamilton, P. G. R. ; Les prêtres nés à l'Islet (Addenda) ; Les gouverneurs et administrateurs de la province de Québec, de 1763 à 1867, N.-E. Dionne ; Jean Talon, Régis Roy ; Notre-Dame-de-Foy, Ernest Myrand ; James Bell, J.-O. Dion ; M. de Saint-Marc, G. du Chevrot ; L'abbé Philippe-René de Portneuf ; Le colonel de Longueuil, Monongahéla de Beaujeu ; Questions, etc.

Gravures : Saint-Bonaventure de Hamilton ; Jean Talon ; Armes de Talon.

On peut se procurer gratuitement une livraison spécimen des *Recherches Historiques* en s'adressant au directeur de la revue, Pierre-Georges Roy, rue Wolfe, Lévis.

ERRATA

Page 232 – au lieu de : De Rottunberg, lisez De Rottenburg.
" 233—Gosford, son départ du pays, 27 février 1838.
" " —Durham, " " " " 1er nov. 1838.
" " —Colborne, " " " " 23 oct. 1839.
" " —Poulett Thompson devenu Lord Sydenham.
" 234—Metcalfe, son départ du pays, 26 nov. 1845.
" " —Hope, décédé le 13 avril 1789.

PUBLICATIONS RECENTES

Les écoles aux Etats Unis. Un exposé des vrais principes en matière d'éducation, par le R. L.-P. Paquin —Elm Grove, E.-U.—1901.

St-Jean-Baptiste de Québec—1901.

Almanach des adresses de la cité des Trois-Rivières pour 1901-1902, par N. Marchand, Trois-Rivières—1901.

Annuaire du séminaire de Chicoutimi pour 1900-1901.

Annuaire du collège de Lévis pour 1900-1901.

The Annals of the port of Québec, 1535 1900, by Sir James M. LeMoine—1901.

Vieux muet ou Un héros de Châteauguay, par J.-B. Caouette, Québec—1901.



SAINT-BONAVENTURE DE HAMILTON

BULLETIN
DES
RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. 7 AOUT 1901 No. 8

SAINT-BONAVENTURE DE HAMILTON

Le canton Hamilton a été nommé ainsi en l'honneur du colonel Henry Hamilton, un des lieutenants de Amherst dans la guerre qui se termina par la cession du pays à l'Angleterre. Hamilton fut lieutenant-gouverneur de la province de Québec, puis administrateur de tout le Canada pendant l'absence de Haldimand. Il nous fait plaisir de constater que son nom a été perpétué car pendant son administration il montra beaucoup de sympathie aux Canadiens.

En 1762, treize familles acadiennes qui, depuis deux années, étaient traquées par les autorités anglaises, et vivaient dans les bois avec les Sauvages, vinrent se fixer sur les bords de la belle et grande rivière Bonaventure qui coule dans le canton Hamilton.

Les premiers colons de Bonaventure se livrèrent particulièrement à la culture de la terre. Ils ne s'occupèrent de la pêche, qui est très abondante en cet endroit, que pour subvenir à leurs propres besoins.

Il faut croire que le gouvernement ne leur donna pas de titre de concession, car en 1792 ils se plaignirent qu'on accordait à d'autres les terres qu'ils avaient défrichées et améliorées.

Dix ou quinze années après leur établissement à Bonaventure les Acadiens se construisirent une chapelle qui fut placée sous le patronage de saint Bonaventure.

En 1795, ils la remplacèrent par une autre un peu plus vaste. Ils ne purent cependant terminer l'intérieur qu'en 1808.

Enfin, en 1860, année de l'érection canonique et civile de la paroisse, on construisait une troisième église. Cette église allongée en 1895 de 32 pieds et à laquelle on a ajouté un clocher à coupole et une tour saillante sert encore au culte.

Les prêtres qui ont desservi Saint-Bonaventure comme missionnaires ou curés sont MM. Jean-Baptiste de LaBrosse (jésuite), 1771-72 (1) ; Joseph-Mathurin Bourg, 1791-95 ; Louis-Joseph Desjardins, 1795-98 ; Jacques de La Vaivre, 1796-1801 ; Alexis Lefrançois, 1801-04 ; Michel-Auguste Amiot, 1804-06 ; Charles-François Painchaud, 1806-08 ; Luc Fitz-Simmons (récollet), 1808-11 ; Alexis Leclerc, 1811-15 ; François-Xavier Demers 1815-19 ; Pierre-Flavien Leclerc, 1819-20 ; Clément Aubry, 1820-21 ; Joseph Philippe Lefrançois, 1821-24 ; Edouard Labelle, 1824-27 ; Joseph-Alexandre Boisvert, 1827-32 ; Antoine Gosselin, 1832-35 ; Pierre Huot, 1835-37 ; Paul Pouliot, 1837-39 ; Jean-Louis Alain, 1837-63 ; Alexis Mailloux, 1863-65 ; Joseph-Omer Normandin, 1865-72 ; P.-N. Thivierge, 1872-97 ; M. Thomas Gravel, curé actuel.

P. G. R.

LES PRÊTRES NÉS À L'ISLET (ADDENDA)

M. Léon-Alphonse Danglade né le 28 août 1868 du mariage de Fabien Danglade et de Préfine Duchesneau. Ordonné le 6 octobre 1889. Décédé curé de la Petite Rivière Saint-François, diocèse de Chicoutimi, le 28 août 1895.

M. Joseph-William-Ivanhoë Caron né le 12 octobre 1875 du mariage de William Caron et de Wilburge Gagné. Ordonné à Saint-Ferdinand d'Halifax le 25 juillet 1900. Vicaire à Saint-Joseph de Lévis.

(1) De 1772 à 1791 il y a une lacune dans la liste des desservants : les registres de ces dix-neuf années ont été brûlés.

LES GOUVERNEURS ET ADMINISTRATEURS DE LA PROVINCE DE QUEBEC, DE 1763 à 1867

Invité par M. le directeur du *Bulletin des Recherches Historiques* à dresser une liste des gouverneurs et des lieutenants-gouverneurs de la province de Québec, depuis le commencement du régime anglais jusqu'à la confédération des provinces de l'Amérique Britannique du Nord, je me suis mis à l'œuvre sans trop savoir à quelles difficultés j'allais me heurter. Quoique plusieurs travaux de ce genre existent déjà, il n'en est aucun qui nous fasse connaître les dates précises de la nomination des gouverneurs et de l'expiration de leur terme d'office. Je les ai consultés cependant, mais il m'a fallu reviser plusieurs dates, et puis m'assurer si chaque personnage était bien mis à sa place, car il y a des écrivains qui ont signalé comme gouverneurs des individus qui n'ont été que lieutenants-gouverneurs, et *vice-versa*. Afin d'éviter tout brouillamini, j'ai dû dresser deux tableaux séparés, l'un des gouverneurs et administrateurs ou, si l'on veut, de tous ceux qui ont agi comme chefs de la province, et l'autre, des lieutenants-gouverneurs. La raison de cet arrangement, qui de prime abord pourrait paraître superflu, consiste dans le fait que plusieurs lieutenants-gouverneurs ont administré la province durant une période qui ne couvre qu'une partie de leur lieutenance.

En voici deux exemples :

Sir Robert-Shore Milnes fut lieutenant-gouverneur avant et après son séjour à Québec.

Sir F. N. Burton fut lieutenant-gouverneur de 1808 à 1832. Durant cette longue période de 24 ans, il ne fut ap-

pelé à administrer la province qu'une seule fois, du 7 juin 1824 au 16 septembre 1825, en l'absence de Lord Dalhousie, alors gouverneur en chef.

Parmi ceux qui ont dressé la liste de nos gouverneurs, etc., il en est qui ont placé en tête le nom d'Amherst. Je n'ai pas voulu emboîter le pas derrière eux, et voici pourquoi.

Après la bataille des plaines d'Abraham, le Canada ne fut pas immédiatement cédé à l'Angleterre. Québec, il est vrai, était tombé au pouvoir de l'ennemi, mais Montréal restait encore à ses anciens maîtres. Ce ne fut qu'au printemps de 1760 que le pays tout entier dut subir le joug du vainqueur. Amherst, qui était général de l'armée anglaise, divisa alors le pays en trois districts militaires, avec chacun un gouverneur pour le diriger et le conserver. Murray garda Québec où il avait toujours demeuré depuis septembre 1759. Burton, qui avait été jusqu'alors lieutenant de Murray fut envoyé aux Trois-Rivières, et Gage à Montréal. Knox attribue à Murray le titre de *gouverneur de Québec et de ses dépendances*, pour le temps qui suivit immédiatement la bataille des plaines d'Abraham, et à Burton le titre de lieutenant-gouverneur. De là conclure que l'un a été gouverneur et l'autre lieutenant-gouverneur de la province, ce n'est pas correct, à mon sens. Murray lui-même, dans ses ordres du jour, s'intitule *gouverneur du pays conquis*. Or, à cette date il n'y avait de conquis que la ville et le district de Québec.

Après la création du gouvernement de la province de Québec, qui eut lieu le 7 octobre 1763, Murray reçut sa nomination de gouverneur : elle est datée du 21 novembre de la même année. Il reçut ses instructions d'Angleterre au

mois de janvier suivant et fit le serment d'office le 10 août 1764. Il n'y eut pas sous lui de lieutenant-gouverneur, bien que Haldimand fît beaucoup d'efforts pour arriver à cette charge honorifique.

Ce qui revient à dire que, de 1759 à 1763, il n'y eut pas d'autre gouvernement qu'un gouvernement militaire, avec ses trois gouverneurs de district. Il ne pouvait du reste en être autrement, puisque le Canada ne fût définitivement cédé à l'Angleterre qu'en 1763, en vertu du Traité de Paris.

Les tableaux qui suivent peuvent renfermer quelques erreurs. Je n'en serais pas surpris, parce que les documents qui couvrent la période de 1763 à 1791 m'ont souvent fait défaut, surtout la *Gazette Officielle* de Londres qui contient le texte des nominations. Comme les gouverneurs qui nous ont été envoyés avec leur commission en poche, ne prêtaient le serment d'office qu'après leur arrivée à Québec, j'ai dû mentionner et la date de leur nomination et celle de leur assermentation. De même il m'a fallu donner la date du départ et celle du terme d'office quand les deux ne coïncidaient pas. Ainsi Murray, Haldimand, Prescott, Craig, pour ne citer que ceux-là, restèrent gouverneurs pendant assez longtemps après leur départ du Canada.

Cette manière de procéder, qui me semble rationnelle, expliquera pourquoi, dans certains cas particuliers, il existe une différence assez notable entre le tableau ci-dessous et ceux de mes devanciers.

N.-E. Dionne

GOUVERNEURS ET ADMINISTRATEURS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC DE 1763 à 1867

Nomination	Assermentation	NOM Gouverneur	NOM Administrateur	Départ ou mort	Terme d'office
1763, 21 nov.	1764, 10 août	MURRAY		1766, 28 juin	1768, 12 avril
	1766, 30 juin		Irving		1766, 24 sept.
1766, 7 avril	1766, 24 sept.		Carleton		1768, 26 oct.
1768, 12 avril	1768, 26 oct.	CARLETON		1778, 30 juillet	1778, 27 juin
	1770, 9 août		Cramahé		1774, 18 sept.
1777, 18 sept.	1778, 27 juin	HALDIMAND		1784, 16 nov.	1786, 11 avril
	1784, 16 nov.		Hamilton	1785, 6 nov.	1785, 2 nov.
	1785, 2 nov.		Hope		1786, 23 oct.
1786, 11 avril	1786, 23 oct.	DORCHESTER		1796, 9 juillet	1796, 15 déc.
	1791, 25 août		Clarke		1793, 24 sept.
	1796, 12 juillet		Prescott		1797, 27 avril
1796, 15 déc.	1797, 27 avril	PRESCOTT		1799, 29 juillet	1807, 29 août
	1799, 31 juillet		Milnes	1805, 5 août	1805, 31 juillet
	1805, 31 juillet		Dunn		1807, 24 oct.
1807, 29 août	1807, 24 oct.	CRAIG		1811, 19 juin	1811, 21 oct.
	1811, 19 juin		Dunn		1811, 13 sept.
	1811, 25 sept.		Prevost		1812, 15 juillet
1811, 21 oct.	1812, 15 juillet	PREVOST		1815, 3 avril	1815, 5 avril
	1813, 25 février		De Rottunberg		1813, 19 mars
	1813, 12 mai		De Rottunberg		1813, 14 juin

....	1813, 14 juin....	...............Glasgow..........	....	1813, 25 sept.
1814, 28 déc. ...	1815, 5 avril....	...............Drummond	....	1816, 22 mai
1815, 15 nov....	1816, 22 mai....	...............Wilson	....	1816, 12 juillet
1816, 26 mars...	1816, 12 juillet.	SHERBROOKE.................. ..	1818, 12 août ...	1818, 30 juillet
1818, 8 mai......	1818, 30 juillet.	RICHMOND..........................	1819, 28 août †	
....	1819, 20 sept....	...............Monk	....	1820, 8 février
....	1820, 8 février.	...............Maitland	....	1820, 8 février
....	1820, 9 février.	...............Monk	....	1820, 17 mars
....	1820, 17 mars...	...............Maitland	....	1820, 19 juin
1820, 12 avril ..	1820, 19 juin ...	DALHOUSIE..........................	1828, 8 sept. ...	1828, 8 sept.
....	1824, 7 juin ...	...............Burton...	....	1825, 16 sept.
....	1828, 8 sept. ...	...............Kempt...	....	1830, 20 oct.
....	1830, 20 oct. ...	...............Aylmer.	....	1831, 4 février
1830, 24 nov....	1831, 4 février	AYLMER..............................	1835, 17 sept....	1835, 24 août
1835, 1er juillet	1835, 24 août...	GOSFORD.............................	....	1838, 30 mars
....	1838, 27 février	...............Colborne	....	1838, 29 mai
1838, 30 mars...	1838, 29 mai ...	DURHAM	....	1838, 1er nov.
....	1838, 1er nov....	...............Colborne	....	1839, 17 janvier
1838, 14 déc. ...	1839, 17 janvier	COLBORNE	....	1839, 19 oct.
1839, 27 août ...	1839, 19 oct.....	POULETT THOMPSON	....	1841, 10 février
1840, 29 août .	1841, 10 février	SYDENHAM	1841, 19 sept. †	
....	1841, 18 sept....	...............Clitherow	....	1841, 19 sept.
....	1841, 24 sept....	...............Jackson	....	1842, 7 janv.
1841, 7 oct......	1842, 12 janvier	BAGOT	1843, 19 mai †	1843, 30 mars

† Date de la mort.

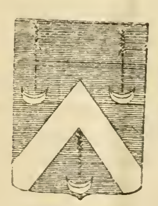
Nomination	Assermentation	NOM Gouverneur	NOM Administrateur	Départ ou mort	Terme d'office
1843, 24 février	1843, 30 mars	METCALFE			1845, 26 nov.
	1845, 26 nov.		Cathcart		1846, 24 avril
1846, 16 mars	1846, 24 avril	CATHCART			1847, 30 janv.
1846, 1er oct.	1847, 30 janvier	ELGIN		1854. 22 déc.	1854, 19 déc.
	1849, 29 mai		Rowan		1849, 30 mai
	1853, 23 août		Rowan		1854, 10 juin
1854, 21 sept.	1854, 19 déc.	HEAD		1861. 24 oct.	1861, 25 oct.
	1857, 21 juin		Eyre		1857, 2 nov.
	1860, 12 oct.		Williams		1861, 23 fév.
1861, 2 oct.	1861, 25 oct.		Monck		1861, 28 nov.
1861, 2 nov.	1861, 28 nov.	MONCK			1867, 1er juin
	1865, 30 sept.		Michel		1866, 12 fév.
	1866, 11 déc.		Michel		1867, 25 juin

LIEUTENANTS-GOUVERNEURS, 1763-1867

Nomination	NOM	Terme d'office
1766, 7 avril	Carleton. Sir Guy	1768, 26 oct.
1770, 14 août	Cramahé, H.-T.	1782, 27 avril
1782, 27 avril	Hamilton, H.	1785, 13 août
1785, 13 août	Hope, H.	1789, 13 avril
1790, 4 août	Clarke, sir A.	1795, 24 juin
1796, 7 avril	Prescott	1796, 15 déc.
1797, 4 nov.	Shore Milnes	1808, 29 nov.
1808, 29 nov.	Burton. F.-N.	1832. 27 janv.



JEAN TALON



ARMES DE TALON

JEAN TALON

Jean Talon fut, de fait, le premier intendant du Canada ; M. Robert, conseiller du roi, nommé intendant du Canada le 21 mars 1663, ne vînt jamais au pays, et ne s'est troublé en aucune manière de cette charge que le roi lui donnait, n'ayant pas même assisté au Conseil d'Etat, de la date ci-haut, où étaient présents : le roi, son ministre, M. de Mézy, Mgr de Laval, et les membres nouvellement créés du Conseil Souverain de Québec.

De plus, la lettre du Conseil Souverain, adressée à Colbert, le 13 juin 1664, semblerait indiquer qu'il n'y avait pas d'intendant de police, finance, etc., en Canada avant Talon.

Par lettres-patentes du 23 mars, 1665, Talon fut nommé intendant de la justice, police, et finance, " en les pays de Canada, Acadie, et Isle de Terreneuve, et autres pays de la France septentrionale." Cette commission royale fut enregistrée au Conseil Souverain le 6 juillet 1665.

Avec Talon arrivait à Québec un grand nombre de familles, d'artisans et d'engagés. Ils amenaient des bœufs, des moutons, et les premiers chevaux qu'on eut encore vus dans le pays.

Pendant que M. de Tracy s'occupait de protéger la colonie contre les courses des ennemis, Talon, resté à Québec, arrangeait l'administration intérieure. Il examinait et appréciait tout pour faire rapport à Colbert duquel il tenait d'amples instructions en partant de France.

Louis XIV avait choisi Talon au poste du Canada parcequ'il avait toutes les qualités nécessaires pour prendre une connaissance parfaite de l'état du pays et pour réformer les abus dans l'administration de la justice, de la police et des finances. On se plaignait que les Jésuites avaient pris une autorité qui dépassait les bornes de leur profession ; que l'évêque était leur créature ; qu'ils avaient jusque-là

nommé les gouverneurs pour le roi, et fait révoquer ceux choisis sans leur participation.

Talon devait s'enquérir de ces choses, sans néanmoins découvrir ses intentions ; éviter toute querelle avec eux, et repousser en les ménageant, toute entreprise de leur part contre l'autorité du roi ou contre ses intérêts, parcequ'il était absolument nécessaire de tenir en juste balance l'autorité temporelle et l'autorité spirituelle, de manière toutefois que celle ci fut inférieure à l'autre.

L'intendant était autorisé, avec le concours du vice-roi, et M. de Courcelles à nommer un nouveau Conseil Souverain plus sage que l'ancien, ou à modifier la composition de ce dernier. " Il importe," lui disait on, " que l'intendant ait perpétuellement dans l'esprit, que la justice, devant faire la félicité des peuples, doit régner sans distinction de personnes, et qu'il prenne garde que le Conseil la rende toujours avec intégrité, sans cabale et sans frais."

Il était chargé aussi de s'entendre avec le Conseil et les principaux habitants du pays pour faire des règlements fixes sur l'administration des deniers publics, la culture des terres et l'établissement de manufactures. Il devait s'appliquer à faire occuper les terres de proche en proche, afin que les habitants pussent mieux se défendre contre les attaques des Sauvages ; on défricherait et ensemenserait trente ou quarante terres par année aux frais du roi pour de nouvelles familles.

Enfin, ses instructions s'étendaient aussi aux dîmes qu'il fallait fixer le plus bas possible. Ces instructions étaient signées, de la main du roi, et contresignées par le ministre.

Dans l'été de 1665, Talon transmit en France un rapport volumineux sur tous les sujets qu'il était chargé d'examiner. Il dit des Jésuites que, si par le passé, ils avaient balancé l'autorité temporelle, leur conduite, depuis peu.

était bien réformée. Quant au pays, on n'en pouvait faire un tableau trop favorable de ses rivières, de sa salubrité et de sa fertilité. Il ajoute que pour faire quelque chose du Canada, il faut le retirer des mains de la compagnie des Indes Occidentales et rendre le commerce libre.

Les représentations de Talon furent écoutées.

Talon demanda des colons à Colbert, mais n'eut pas grand succès. Colbert ne croyait pas prudent de dépeupler la France pour le Canada, et répondait que l'émigration devait être graduelle, et qu'il ne fallait pas y faire passer plus d'hommes que le terrain défriché ne pouvait nourrir.

Talon s'était fait débarquer à Gaspé. Il y trouva du minerai d'argent.

En 1666, Talon envoya M. de la Tesserie à la Baie Saint-Paul pour y faire des recherches géologiques.

Il fit couper des bois de toutes sortes, entr'autres, des mâtures qu'il envoya à La Rochelle pour la marine royale. Il fit faire de nombreux essais de culture ; établit de nouvelles branches de commerce ; noua des correspondances avec la France, l'île Madère, et plusieurs autres contrées, et commença des pêcheries dans le Saint-Laurent et les rivières qui s'y jettent. Il favorisa surtout la pêche du loup-marin, qui produisit bientôt assez d huile pour la consommation extérieure et pour exportation en France et aux Antilles, et où il fit envoyer du poisson, des pois, du merrain et des planches.

Comme la pêche pouvait devenir une des principales branches du commerce canadien, il projeta la création d'une compagnie assez riche pour la faire sur une grande échelle. (1)

Pour encourager la culture du chanvre, il en distribua

(1) Garneau, " Histoire du Canada ".

des graines aux colons, avec engagement de lui remettre un équivalent à la récolte future. Il s'empara du fil dans la colonie et ceux qui en reçurent de lui, en retour devaient lui fournir du chanvre.

Sur le surplus de certaines denrées, vendues en 1666, il réalisa assez pour entreprendre la construction d'un vaisseau de cent-vingt tonneaux, qui servirait à l'usage de la colonie, ou pour la marine du roi.

Il établit troit bourgs près de Québec.

En novembre 1666, Talon rappelle au roi. que son séjour avait été fixé à deux ans et il demande son congé lorsque cette période serait accomplie.

Vers la fin de 1668, l'état de sa santé, des affaires de famille, et peut-être des difficultés avec le gouverneur provenant moins de la diversité de vues, que de la différence de caractère, engagèrent Talon à repasser en France pour remettre sa charge.

L'intendant concevait et exécutait rapidement, ce qui lui faisait décider bien des choses sans en communiquer avec le gouverneur, afin d'éviter un retardement préjudiciable au service public ; cela déplaisait à M. de Courcelles, qui n'approuvait pas non plus tous les ménagements que l'intendant avait pour le clergé, contre lequel M. de Courcelles s'était laissé prévenir.

Talon siégea pour la dernière fois de son premier terme, au conseil, et où il signa le procès-verbal de la séance, le 22 août 1668.

Le 5 novembre 1668, le Conseil mande à Colbert que Talon va repasser en France, estimant sa santé assez forte pour faire le voyage, et qu'il pourra l'éclairer sur les affaires du Canada.

Le 10, Talon assiste à une séance du Conseil, et il est cité comme ci-devant intendant.

Le séjour de Talon à Paris ne fut pas inutile au Canada, car, s'il n'était plus l'intendant il y avait toujours des intérêts de commerce considérables, et son influence à la cour n'était pas diminuée. Talon avait été l'un des premiers valets de chambre de Louis XIV, probablement avant qu'il eut l'intendance du Hainaut, charge qui précéda celle du Canada.

Mais on ne pouvait se passer de Talon, au Canada, et sur la demande du roi (mai 1669) le premier se remit en route pour l'Amérique. Il repartit pour Québec en 1669. Le 22 juin, le secrétaire de Talon, le sieur Patoulet, surveillait l'embarquement de troupes, etc., à La Rochelle, pour le Canada. L'armement de Talon, en cette instance, évalué à 200,000 livres, après une navigation orageuse se perdit dans un naufrage, sur les côtes du Portugal, où l'intendant faillit périr. Il s'embarqua de nouveau l'année suivante et parvînt à Québec le 8 août 1670, pensant encore faire naufrage près de Tadoussac où une tempête jeta son navire sur des roches et le mit sur le côté.

Talon amenait six Récollets. Le 15 septembre il apparaissait au Conseil pour la première fois depuis son retour de France.

Au printemps de 1670, durant l'absence de Talon, le sieur Patoulet commença à faire travailler la brasserie, la batisse étant terminée et prête à fonctionner.

Cette année l'intendant envoya Nicolas Perrot, vers les peuplades de l'ouest pour les engager à reconnaître la supériorité de Louis XIV. Cette entreprise menée à bien encouragea l'intendant à continuer les découvertes. Il envoya le P. Albanel avec M. de Saint-Simon et le sieur Couture à la Baie d'Hudson.

Les sauvages occidentaux rapportaient qu'il y avait un grand fleuve, nommé Mississippi, au couchant du Canada ;

voulant éclaircir ce point, Talon propose M. Joliet, de Québec, et le P. Marquette, pour cela.

Le 11 novembre 1670. Colbert lui fait avoir la capitainerie de Mariemont, en Hainaut.

En 1671, Talon annonce à Colbert qu'il a fait faire du droguet, du bouracan, de l'étamine, de la serge, du drap et du cuir. " J'ai des productions du Canada de quoi me vêtir des pieds à la tête," dit-il.

Le 14 mars 1671, Louis XIV le fit baron des Islets, en Canada.

M. de Courcelles ayant demandé son rappel, M. de Frontenac arriva en 1672, pour le remplacer. Sa réputation, qui le précéda, fit désirer à Talon de remettre sa charge. Il jugea la colonie trop petite pour occuper séparément deux hommes fort actifs et qui ne seraient pas disposés à dépendre l'un de l'autre, ni par conséquent agir avec ce concert qui exige des concessions réciproques. Il demanda sa retraite.

Le roi changea la baronnie des Islets, en comté d'Orsainville, en mai 1675, étendant l'investiture à la postérité mâle et femelle, contre la règle générale, et les lettres-patentes attestent le casque le roi faisait de Talon, car elles exposent ingénument que sans cette extension à la postérité féminine, Talon n'aurait pas accepté cette faveur.

Avec sa charge à Mariemont, il fut aussi secrétaire du cabinet du roi.

Il parait que Talon, à ses heures, était poëte. Il adressait quelquefois à la mère Bouliée de la Nativité des madrigaux et des épigrammes auxquels elle répondait sur le champ, en même style, et ces pièces étaient estimées de tous les connaisseurs.

Il vivait encore en 1680 ayant traduit cette année-là devant le Conseil d'Etat, le prévost des Maréchaux, Gau

thier, sieur de Comporté, ce qui obligea le Conseil Supérieur de réclamer.

L'extérieur de Talon annonçait son mérite.

Nous donnons son portrait d'après une peinture de M. Hamel, à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Les Talons de Paris, blasonnaient *D'azur au chevron d'argent, accompagné de trois épis montants d'or, soutenus chacun d'un croissant montant d'argent.*

Il y avait des Talons dans le Hainaut, et sans doute, c'était une branche de la même famille, car ils ont presque les mêmes armoiries. Un Jean Talon était échevin de LeQuesnoy, (Hainaut) en juin 1698.

Talon était parent des célèbres avocats généraux de ce nom. Cette famille illustre dans la robe, suivant des *Mémoires* tire son origine d'Irlande, où l'on prétend qu'elle a possédé des terres et des places considérables.

Jacques Warœus, dans ses *Antiquités Irlandaises*, marque qu'à Tulli-Félim Alfelah, sur la rivière de Slane, Simon Lombard et Hughes Talon fondèrent en 1314 un couvent de l'ordre des Hermites de Saint-Augustin. M. Allemand, avocat au Parlement de Paris, dans son *Histoire monastique d'Irlande*, étend ce qu'avait écrit Warœus, et s'exprime ainsi : —" Dans le comté de Caterlog, à Tulli-Felim, autrement nommée Tollog ou Folaghe, petite ville sur la rivière de Slane, diocèse de Laghin, il y a eu un couvent fondé l'an 1314, par deux Français, Simon Lombard et Hughes Talon. Il y a même aujourd'hui ", dit-il, " un augustin Irlandais dans le grand couvent de Paris, nommé le P. Talon, qui m'a assuré qu'il descend de ce Hughes Talon, qui sur la fin de ses jours, se fit augustin dans le même couvent qu'il avait fondé."

Et M. Allemand continue :—" Je pourrai prouver dans

pou que ce Talon était un des prédécesseurs de M. l'avocat général Talon, si fameux aujourd'hui dans l'Europe."

Le premier Talon qui vint d'Irlande en France pour s'y établir, où il fut colonel sous Charles IX, s'appelait Artus

Son fils Jean, s'établit à Paris, où il fut nommé conseiller d'Etat, le 20 mars 1563.

Marie-Suzanne Talon, fille d'Omer (3e degré) morte le 1er octobre 1653, était mariée à Louis Phelypeaux, seigneur de Pontchartrain, Président en la Chambre des Comptes, père du chancelier de Pontchartrain.

Catherine, autre fille d'Omer, épousa en 1642, Jean-Baptiste Le Picard. Elle eut trois filles ; l'aînée : Claire Eugénie fut la mère du chancelier d'Aguesseau.

La dernière fille d'Omer, épousa Pierre Bazin, grand père de l'archevêque de Rouen, et de Jacques Bazin de Bezon, maréchal de France.

Un autre Omer (VIe degré) : Angélique-Louise devint la femme de Louis-Joseph de Montcalm, marquis de Saint-Véran, le 3 octobre, 1736. Montcalm fut maréchal de camp et commandant des troupes du roi au Canada.

Ces alliances que je place sous vos yeux sont parmi les principales contractées dans la famille Talon. Elles prouvent son influence.

Pour conclure disons qu'il y eut un branche cadette aussi implantée à Paris. Sur cette branche on trouve plusieurs Jean Talon : et il est fort probable que notre intendant, Jean Talon en fut un rameau.

Ces notes sont prises dans un *Dictionnaire de la noblesse* par De la Chesnaye-des-Bois et Badier, 3e édition, 1873.

RÉGIS ROY

RÉPONSES

Notre-Dame-de-Foy. (V, X, 662.)—Le 2 novembre 1618, se trouvait rassemblée dans l'antique château de Celle, situé à huit kilomètres de Dinant, en Belgique, la Haute Cour du Sérénissime Ferdinand de Bavière, évêque et prince de Liège.

Depuis quelques années ce manoir était le théâtre d'une multitude de prodiges et le rendez-vous d'une foule d'étrangers qui affluaient là des pays voisins. Le noble seigneur de Celle, de commun accord avec les autorités civiles et religieuses de Dinant, et avec Mgr l'abbé de Leffe, en avait référé à son prince, Ferdinand de Bavière, qui, sans tarder lui envoya les hommes de son conseil les plus distingués par leur érudition, leur science théologique et leurs vertus. Ces illustres personnages appelèrent à leur tribunal les habitants de Foy et de Celle, qui avaient été les témoins ou l'objet des merveilles opérées en ce lieu.

Innocent Delimoir, batelier de Dinant, comparut le premier et déclara qu'au mois de juin 1609, il avait acheté à Messire de Celle, un chêne énorme, mesurant huit pieds de diamètre, qui se trouvait sur la route de Dinant à Foy. Il le fit abattre par un charpentier de Foy, Gilles de Wanlin. Delimoir avait eu l'intention de construire un bateau du bois de cette arbre, mais ayant constaté que le chêne était vermoulu, il résolut de le vendre aux enchères et le fit scier par le charpentier de Foy. Ce fut en exécutant cet ordre que Gilles de Wanlin, et Gérard Thierry, domestique à la métairie de Foy, découvrirent dans le cœur de l'arbre, une prodigieuse quantité de pierres transparentes, de toutes formes et de toutes couleurs, grosses comme des noisettes—(très probablement des pierreries de colliers, diadèmes, bracelets ou autres parures)—une longue tresse de cheveux de

femme, qui semblaient fraîchement coupés, tant ils étaient merveilleusement bien conservés, et une petite statue de la Vierge, haute d'un empan (1). Cette statue était dans l'intérieur de l'arbre, cachée derrière un treillis composé de trois barreaux de fer tout rouillés. Elle était en pierre blanche, ou *pierre de France*, et d'une seule pièce.

Ayant appris qu'on avait trouvé une image de la *bien aimée Notre-Dame* dans le chêne qu'il avait vendu au batelier Delimoir, le seigneur de Celle la fit placer dans une nouvelle niche pratiquée dans un chêne voisin de celui que l'on avait abattu et fit fermer cette niche par trois barreaux de fer. La statue y était depuis plus de quatre ans quand on vint l'avertir qu'une tentative avait été faite pour l'enlever. Il ordonna donc aussitôt de la transférer à la chapelle de son manoir.

A dater de ce jour commença une telle suite de prodiges et de pèlerinages, il y eut un tel concours de malades, d'estropiés et d'aveugles, que le châtelain, absolument importuné par la foule, se résolut à construire un sanctuaire à l'endroit précis occupé jadis par le premier chêne. Il en dressa lui-même le plan et en surveilla l'exécution avec un soin jaloux. Les archives de Notre-Dame-de-Foy nous apprennent que ce sanctuaire avait la forme d'une rotonde avec, au centre, un autel pour y offrir le saint sacrifice de la messe. Sur cet autel une niche élégante, fermée comme l'originaire d'un grillage de fer, et placée à la hauteur exacte que la précieuse statue avait occupée dans l'arbre mystérieux, renfermait l'image de la Madone.

La bénédiction du nouveau sanctuaire eût lieu le 21 novembre 1618 Elle fut l'occasion d'une fête religieuse sans précédents dans les annales de la cité dinantaise.

(1) L'empan est l'espace que l'on mesure entre les extrémités du pouce et du petit doigt écartés Il varie de 8 à 9 pouces.

La chapelle de Messire de Celle devint bientôt insuffisante. Mais, grâce aux magnificences de personnages illustres, et d'une multitude de pèlerins reconnaissants l'on construisit (1623) à la sainte Vierge un temple assez spacieux pour contenir les visiteurs : c'est l'église actuelle de Foy Notre-Dame.

Avec le bois des deux chênes de Foy les habitants de Dinant fabriquèrent des fac similé de la statue miraculeuse. Ces statues furent envoyées dans diverses villes de Belgique et de France, en Allemagne, en Hongrie, et jusqu'en Amérique. Reims, Lille, Hesdin, Gravelines, Saint Omer, Montmartre, Bailleul, en France ; Ypres, Alost, Oudenbourg en Flandre ; Vienne en Autriche, Gratz en Hongrie, Hal au Tyrol, Passau en Bavière, *Québec* en Canada, reçurent, avec leur statue de Notre-Dame-de-Foy, des lettres authentiques, qui en constataient la provenance, et signées des supérieurs ecclésiastiques de Dinant.

Ce fut en 1669 que la statue de Notre-Dame-de-Foy arriva à Québec. " Le Père de Verencourt, écrit le jésuite Pierre-Joseph-Marie Chaumonot dans son *Autobiographie*, m'ayant envoyé d'Europe une Vierge faite du bois du même chêne où l'on avait trouvé la miraculeuse Notre-Dame-de-Foy près de Dinant, je formai le dessein de bâtir, sous le même nom, une chapelle à la Sainte Vierge, mais j'étais sans ressources. Les Français des environs de Québec se prêtèrent volontiers, et par dévotion envers Marie, à tous les travaux nécessaires. En peu de mois la chapelle fut en état de recevoir les fidèles. Elle est située au centre de ma mission à la Côte Saint-Michel, près de Québec. On commença bientôt à y trouver de la dévotion : elle s'accrut surtout par les miracles que la Sainte Vierge y opéra. Les deux plus éclatants furent la guérison d'un soldat français qui tombait du haut mal et celle de Madame La Dasné.

" Ces merveilles, et plusieurs autres du même genre, excitèrent tellement la piété et la générosité de mes fidèles Hurons, qu'en peu de temps la nouvelle chapelle fut achevée, meublée complètement et décorée avec le meilleur goût. Pour témoigner leur reconnaissance à la Vierge, mes Hurons firent un superbe collier en perles et en porcelaines blanches, sur le contour duquel on avait imprimé en perles noires : *Beata quæ credidisti*. Ils l'envoyèrent au Révérend Père Recteur du collège de Dinant, avec prière de l'offrir de la part des Hurons, à l'originaire de Notre-Dame-de-Foy."

Les *Relations des Jésuites* signalent, elles aussi, la présence de la statue miraculeuse de Foy au Canada. Dans l'authentique accompagnant l'image il était dit expressément qu'elle devait être placée en quelque chapelle où les Sauvages font ordinairement leurs exercices de piété, afin qu'ils y puissent honorer la Mère de Dieu, et lui demander les grâces nécessaires à la conversion de tous les peuples de la Nouvelle France."

Le 29 décembre 1673, les Hurons quittèrent leur bourgade de Notre-Dame-de-Foy pour aller s'établir à l'Ancienne-Lorette. Vingt ans plus tard, le 18 septembre 1694, Notre-Dame-de-Foy fut canoniquement érigée en paroisse, mais on n'y tint régistres qu'en 1699.

Par une habitude assez commune au peuple des villes et des campagnes, les habitants de Notre-Dame-de-Foy abrégèrent le nom de leur paroisse et l'appelèrent Sainte-Foye, tout court. Je crois devoir mentionner cet insignifiant détail, parce que son ignorance pourrait amener une confusion de titres ; car il existe une martyre, du nom de sainte Foye, qui souffrit sous Dioclétien. D'autre part, les Dinantais en ont fait autant, et le célèbre sanctuaire de Notre-

Dame-de-Foy est aujourd'hui connu en Belgique sous le vocable de Foy-Notre-Dame.

Telle est l'origine du nom de l'historique petite paroisse Sainte-Foye. Je dis bien, historique. Car elle fut la marraine de l'une de nos plus belles victoires militaires : la bataille *Sainte-Foye*. A cette sanglante journée du 28 avril 1760 elle a tenu sur les fonts, à son baptême de sang et de feu, cette fille immortelle née de l'épée glorieuse du chevalier de Lévis. Ce triomphe éclatant, le dernier des armes françaises en Amérique, nous le plaçons, dans notre estime, au-dessus même de l'exploit de Carillon, parce qu'il représente pour nous la revanche du 13 septembre 1759. La bataille *Sainte-Foye !* mais toute l'histoire de la paroisse Sainte-Foye tient dans son récit. Sans elle, ce village demeurerait obscur comme Waterloo... avant le 18 juin 1815.— *Multum in nomen !*

ERNEST MYRAND

James Bell. (VII, VII, 819.) — L'effervescence qui se manifestait parmi les habitants de la Nouvelle-Angleterre, depuis 1774, en pleine révolte contre la mère-patrie, se fit sentir parmi les Canadiens-français de la rivière Chambly, qui répondirent aux avances faites par le colonel Ethan Allen, les majors Brown, du Massachusetts, James Livingstone, de New-York, et du traître Arnold.

En septembre 1775, un camp était formé à la Pointe Olivier (aujourd'hui Saint-Mathias), situé du côté est de Chambly, ayant pour commandant Livingstone, Jérémie Durand, perruquier, et Layseau, forgeron. Ces trois personnages avaient réussi à réunir sous leurs ordres de 40 à 50 hommes.

James Bell, marchand établi à Chambly, fut au nombre des Canadiens qui embrassèrent la cause des Américains. Confiant dans la promesse faite par le général Washington,

dans sa proclamation aux Canadiens, il fit des avances assez considérables aux armées de passage à Chambly, tant en effets qu'en argent, comme le prouvent les attestations de Moses Hazen, du major Butterfield et du capitaine Hamstranch, pour un montant de $6056.34.

D'après certains documents, James Bell aurait levé une partie de la petite armée canadienne, qui se joignit à celle du major Brown. Par ses conseils et sa connaissance des lieux, James Bell, d'après ces mêmes documents, aurait beaucoup aidé à la prise du fort Saint-Jean.

Après la reddition du fort Saint-Jean, le général Montgomery employa Bell au transport des bateaux du lac Champlain à Chambly, et de cette place au fleuve Saint-Laurent.

Pendant le séjour des troupes bostonnaises, M. Bell agissait comme agent du Congrès, et, sous les ordres du général Wooster, il présida à la construction des ouvrages militaires et des gondoles ordonnés par le Congrès.

James Bell mourut à Chambly le 6 juillet 1814, oublié du Congrès qui n'avait pas encore fait droit à ses justes réclamations. Sa femme, née Marguerite Christie, nièce du général Gabriel Christie, ne fut pas plus heureuse que son mari, et mourut en 1831, laissant à ses héritiers le soin de recueillir la dette du Congrès.

J.-O. Dion

M. de Saint-Marc. (VII, II, 774.)—M. Joseph-Jean Baptiste de Saint-Marc, arrivé en Canada le 8 juin 1796, avait été ordonné le 1er novembre 1785. Il appartenait au diocèse d'Aire et de Dax, avant la Révolution ; ensuite il devint curé de Grenade sur l'Adour, dans les Landes. En 1792 il quitta la France pour venir échouer, quatre ans plus tard, sur nos plages canadiennes. Il fut, à son arrivée, nommé chapelain des Ursulines des Trois-Rivières où il demeura jusqu'en 1802, alors qu'il reprit le chemin de la France ; c'é-

taît au lendemain du Concordat. En France il fut nommé curé de Mont-de-Marsan, où il est mort en 1842.

" Son souvenir est encore vénéré dans les Landes ; il était doué d'un rare talent de parole. Il fut chevalier de la Légion d'Honneur. Sa famille, qui était de Mont-de-Marsan, y compte encore des membres très honorables, entre autres un neveu, qui est un médecin très estimé."

Le passage de ce prêtre français aux Trois Rivières laissa des traces bien visibles de son habileté comme de son dévouement. Voici ce qu'on en pensait de son temps dans l'intérieur du cloître : " M. de Saint-Marc est un homme de mérite et d'une vertu distinguée. Monseigneur ne pouvait nous choisir un meilleur directeur que ce jeune ecclésiastique si mûr déjà, si vertueux et si savant dans les choses de Dieu. Il s'applique surtout à former à l'esprit religieux les jeunes vierges du cloître... On voudrait lui faire oublier l'ancienne France, s'il était possible d'oublier sa patrie."

A l'instar de son compatriote, M. l'abbé Gazelle, M. de Saint-Marc souffrit beaucoup de nostalgie, et l'on devinait facilement par son langage, qu'il retournerait en France aussitôt que les portes lui en seraient ouvertes. Aussi bien, dès que la paix fut rétablie, il partit pour ne plus jamais revenir. Il venait d'être nommé curé de la paroisse du Cap de la Magdeleine. " Il s'embarqua le 2 juin 1802, lisons-nous dans les Annales des Ursulines, au grand regret de la Communauté, qui eût désiré vivre longtemps sous sa paternelle égide."

G. du Chevrot

L'abbe Philippe-Rene de Portneuf. (V, I, 559.)—Voici quelques notes supplémentaires sur la mort tragique du curé Portneuf. Voyez d'abord *Bulletin*, vol. 5, p. 213, et aussi un article de M. l'abbé Ferland dans le premier volume de la *Littérature canadienne de* 1850 *à* 1860.

A la date du 23 août 1759, le capitaine Knox, alors campé

à Lévis, écrit dans son *Journal* : " Un prêtre avec environ quatre vingts de ses paroissiens ayant fortifié une maison, à quelques milles à l'est de notre camp, sur la rive nord du fleuve, d'où ils prétendent imprudemment défier nos troupes. On va envoyer un détachement d'infanterie légère avec une pièce de campagne et un obusier pour les soumettre."

Le lendemain, 24 août, le capitaine Knox écrit : " Le prêtre, qui s'est retranché dans une maison avec ses paroissiens, sur la rive nord du fleuve, a envoyé un billet à un officier qui commande un poste dans les environs, le priant, lui et sa compagnie, de lui faire l'honneur d'aller diner avec lui, l'assurant que lui et ceux qui seront assez bons de l'accompagner s'en retourneront en toute sureté, et il ajoute que l'officier anglais se battant pour son roi et la gloire il espère qu'on l'excusera de se battre avec ses pauvres paroissiens qui défendent leur pays. L'officier a répondu qu'il regrettait de ne pouvoir se rendre à cette invitation mais qu'il espérait diner bientôt avec le galant prêtre et ses adhérents dans le camp anglais."

Le 25, Knox consigne la fin de cette héroïque aventure : " Quelques prisonniers ont été amenés aujourd'hui par un parti de Rangers. L'infortuné prêtre est défait ; un détachement de troupes légères se mirent en embuscade sur la lisière de la forêt près de sa maison fortifiée, et aussitôt que la pièce de campagne fut amenée et commença à fonctionner, le prêtre et ses hommes sortirent. Aussitôt ils tombèrent dans l'embuscade. Le prêtre et trente de ses compagnons ont été pris, tués et scalpés. On les a traité avec cette cruauté parcequ'ils s'étaient déguisés en Indiens. Dans cette rencontre cinq des nôtres ont été blessés... La paroisse de *Richet* (Château-Richer) de même que la belle maison occupée par le prêtre trop zélé et appelée *Château Riquet* sont maintenant en flammes."

***

" Les grenadiers commencèrent le 20 (août), leur marche vers Québec, dans le dessein de brûler et de détruire toutes les maisons de ce côté. Le 24, ils furent attaqués par un parti de Français que commandait un prêtre ; mais nos hommes tuèrent trente-un d'entre eux et leur enlevèrent la chevelure. Ils traitèrent pareillement le prêtre qui s'était mis à leur tête. Cette bande cependant n'avait causé aucun dommage à ceux de notre parti. " *Journal de l'expédition sur le fleuve Saint-Laurent, contenant un rapport détaillé des mouvements de la flotte et de l'armée anglaises, depuis le moment de son embarquement à Louisbourg, jusqu'à la reddition de Québec, en* 1759—*New-York Mercury*, 31 décembre 1759.

" Le 27 (août), il nous en vint un second (déserteur) qui était sergent dans le régiment Royal Américain ; celui-ci en nous annonçant le prochain départ de la flotte nous assura que M. Wolfe leverait sous 8 jours son camp du Sault ; il nous ajouta que l'abbé de Portneuf, curé de St-Joachim, ayant été pris par les coureurs de bois avait été massacré par eux, ainsi que 9 habitants qu'il avait avec lui, après avoir mis les armes bas, et que les chevelures de ces malheureux avaient été portées au camp. Ce fait a été depuis vérifié par le rapport d'un 10e habitant qui était dans ce détachement et qui s'échappa ". Ramezay, *Evénements de la guerre en Canada durant les années* 1759 *et* 1760.

" 31 août 1759—On nous a débité, il y a quelques jours, qu'un détachement des ennemis, destiné à brûler la paroisse de Saint-Joachim, avait éprouvé quelque résistance de la part d'une cinquantaine d'hommes conduits par leur curé, le sieur de Portneuf. N'ayant pas été les plus forts, huit hommes ont été tués et la chevelure levée. Ils ont été si mutilés

qu'on a eu peine à reconnaître le cadavre de l'ecclésiastique. Ce fait s'est vérifié—Montcalm, *Journal*, p. 601.

" J'oubliais d'avoir l'honneur de vous dire que les anglais ont tué l'abbé Portneuf, curé de Saint-Joachim, et neuf habitants avec lui, quoiqu'ils se fussent rendus prisonniers. Ils étaient dix habitants avec lui ; un seul s'est sauvé. Ils furent cernés dans un bois par deux cents *rangers*. Le curé a eu la tête ouverte en quatre et toute la chevelure faite. M. Wolfe est cruel.—Bigot, *Lettre à Lévis, 1er septembre* 1759.

Acte de sépulture de M. René de Portneuf, curé de St-Joachim (Registre de Sainte-Anne de Beaupré) :

" Le vingt six août mil sept cent cinquante-neuf a été inhumé dans l'église de cette paroisse, le corps de Messire René Portneuf, prêtre et curé de la paroisse de Saint-Joachim, qui a été massacré par les anglais le 23 de ce mois étant à la tête de la paroisse pour la défendre des incursions et hostilités qu'y faisait l'ennemi. Furent présents Etienne Lessard, Jean Lessard, Claude Caron et grand nombre d'autres habitants de cette paroisse.

Parent, curé."

Note ajoutée près de l'acte de sépulture par M. Hubert, curé de Sainte-Anne :

" M. de Portneuf est inhumé près des balustres sous le chœur à l'endroit où il y a une croix peinte en noir, que j'ai mise en cet endroit, sur la déposition de ceux qui avaient assisté à sa sépulture. Il est inhumé sans cercueil."

Lors de la translation des cadavres de la vieille dans la nouvelle église, 12 avril 1878, le corps de M. de Portneuf n'a pu être identifié. Un vieillard de Saint-Joachim me disait récemment : " On a toujours entendu répéter que M. Portneuf était à la tête de quelques paroissiens quand il a été massacré et qu'on lui avait enlevé la chevelure."

On montre encore l'endroit précis où le massacre eut lieu, à un mille de l'ancienne église, en droite ligne.

Cet endroit est sur le bord du coteau environ à quatre arpents au nord du chemin royal sur la propriété de Roger Lessard, à proximité de la ligne sud-ouest de la ferme du séminaire occupée en 1897 par David Fortin.

Le 27 août 1759, les compagnons de M. de Portneuf furent inhumés dans le cimetière de Sainte-Anne. Voici leurs actes de sépulture :

Le vingt-sept août mil sept cent cinquante-neuf a été inhumé Louis Paré de la paroisse de Saint-Joachim, tué par les anglais, âgé de soixante-et-quatre ans.

Parent, curé.

Le vingt sept août mil sept cent cinquante-neuf, a été inhumé Jean Gagnon de la paroisse de Saint-Joachim, tué par les Anglais, âgé de soixante-et-neuf ans.

Parent, curé.

Le vingt-sept août mil sept cent cinquante-neuf, a été inhumé Pierre Gagnon, tué par les Anglais, âgé de soixante-et-un ans. Parent, curé.

Le vingt-sept août mil sept cent cinquante-neuf, a été inhumé Charles Languedoc, tué par les Anglais, âgé de quarante huit ans. Parent, curé.

Le vingt-sept août mil sept cent cinquante-neuf, a été inhumé Michel Magnan âgé de trente ans, tué par les Anglais. Parent, curé.

Le vingt-sept août mil sept cent cinquante-neuf, a été inhumé Jean Soton, âgé de vingt-six ans, tué par les Anglais.

Parent, curé.

Le vingt-sept août mil sept cent cinquante-neuf, a été inhumé Louis Alaire, âgé d'environ vingt ans, tué par les Anglais. Parent, curé.

Le colonel de Longueuil. (VII, VII, 816.)— Joseph-Dominique-Emmanuel LeMoyne de Longueuil, plus connu sous le nom de l'honorable colonel de Longueuil, naquit au manoir de Soulanges le 2 avril 1738.

Il était fils de Paul Joseph LeMoyne, chevalier de Longueuil, dernier gouverneur de Trois-Rivières, et de Marie de Joybert de Soulanges.

A l'âge de douze ans il entra au service. En 1759, il était capitaine-aide-major des troupes du détachement de la marine.

Il continua sa carrière militaire sous le gouvernement anglais et prit part, en 1775, à l'héroïque défense du fort Saint-Jean, où il fut fait prisonnier et emmené aux Etats-Unis.

En 1777, il fut nommé inspecteur général de la milice, et, en janvier 1796, colonel du régiment des Royaux-Canadiens. Appelé par le roi au conseil législatif et exécutif de la province du Canada, sous l'administration de lord Dorchester, il dût naturellement y représenter les intérêts du vaste district de Montréal.

Le troisième baron de Longueuil ayant été tué en 1755 et n'ayant laissé de son mariage avec Mlle d'Eschambault qu'une fille qui épousa plus tard le capitaine Grant, le colonel prit le titre de baron et le porta jusqu'en 1774. Il basait ses prétentions sur le fait qu'il était le seul descendant mâle du deuxième baron, Charles LeMoyne de Longueuil, son grand-père ; mais les jurisconsultes décidèrent que le titre devait aller à la fille du troisième baron, Mme Grant.

En 1770, M. de Longueuil épousa, à Montréal, Mme de Bonne, dont le premier mari, le chevalier de Bonne de Lesdiguères, officier distingué, avait été tué en 1759 au siège de Québec. Il n'y eut aucun enfant de ce mariage.

M. de Longueuil mourut à Montréal le 19 janvier 1807. Avec lui s'éteignit en Canada la dernière branche mâle des de Longueuil.

MONONGAHELA DE BEAUJEU

QUESTIONS

822—Les gens employés aux *corvées* ordonnées par le gouvernement étaient-ils payés ? PRO. B.

823—A l'origine du gouvernement constitutionnel se servait-on également du français et de l'anglais dans notre Chambre d'Assemblée ? Les procès verbaux des séances, les bills étaient-ils rédigés dans les deux langues ?

M. P. P.

824—Les Jumonville et les Villiers ont-ils des descendants encore vivants au Canada ? CHS. BERT.

825—M. Sulte donne-t-il quelque part la liste des journaux publiés à Trois-Rivières ? T.-R.

826—" Les Sauvages du Canada, a écrit quelque part un grand voyageur français, marquent la sixième heure du soir par le moment où les *ramiers* boivent aux sources." Y a t-il du vrai la dedans ? SAUV.

827—Connait-on l'auteur ou les auteurs de la complainte qui fut publiée sur des feuilles volantes quelques jours après la mort de M. Hubert, curé de Québec, noyé en face de la ville, le 21 mai 1792 ? CANT.

828—James Stuart destitué comme procureur-général par le gouverneur Aylmer écrivit au *Herald* de Montréal une lettre au cours de laquelle il déclarait qu'aussitôt le terme d'office de lord Aylmer expiré, il le provoquerait en duel. Mit-il cette menace à exécution ? XXX

829—Les intendants envoyés ici par les rois de France étaient-ils indépendants de nos gouverneurs ? Leurs commissions donnent-elles toutes leurs attributions ? ABN.

RECHERCHES HISTORIQUES

Sommaire de la livraison de septembre : Saint-Pierre du Lac (Cedar Hall) ; La dernière survivante des déportés de 1755, L'abbé J.-B. C. Dupuis ; Le Père Pierre Biard; Le Frère Louis, Lormière; La cathédrale de Québec et le château Saint Louis, P. G. R.; Marchez faicts en 1646 et 47 jusqu'en 1848 au mois de septembre pour la construction de l'église et du fort à Québec ; Origines de noms ; Joseph-François Perrault ; M. L'abbé Maurault ; Shérifs de Québec, P. G. R. ; Retraites ecclésiastiques du diocèse de Québec, Mgr Henri Têtu ; Anciens journaux des Trois-Rivières, Benjamin Sulte ; Assistant au trône pontifical, V.-A. H. ; L'honorable François Mounier, P. G. R. ; Les corvées au commencement du régime anglais, Douglas Brymner ; Les titres des souverains d'Angleterre, P. G. R. ; La tombe du Père de la Brosse, L'abbé H.-R. Casgrain ; Gouverneurs de la Nouvelle-Ecosse, F. J. Audet ; Questions, etc.

Gravures : Eglise de Saint-Pierre du Lac (Cedar Hall) ; Joseph-François Perrault.

Abonnement : $2 par annee.

PUBLICATIONS RECENTES

Les écoles aux Etats Unis. Un exposé des vrais principes en matière d'éducation, par le R. L.-P. Paquin – Elm Grove, E.-U.—1901.

St-Jean-Baptiste de Québec—1901.

Almanach des adresses de la cité des Trois-Rivières pour 1901-1902, par N. Marchand, Trois-Rivières—1901.

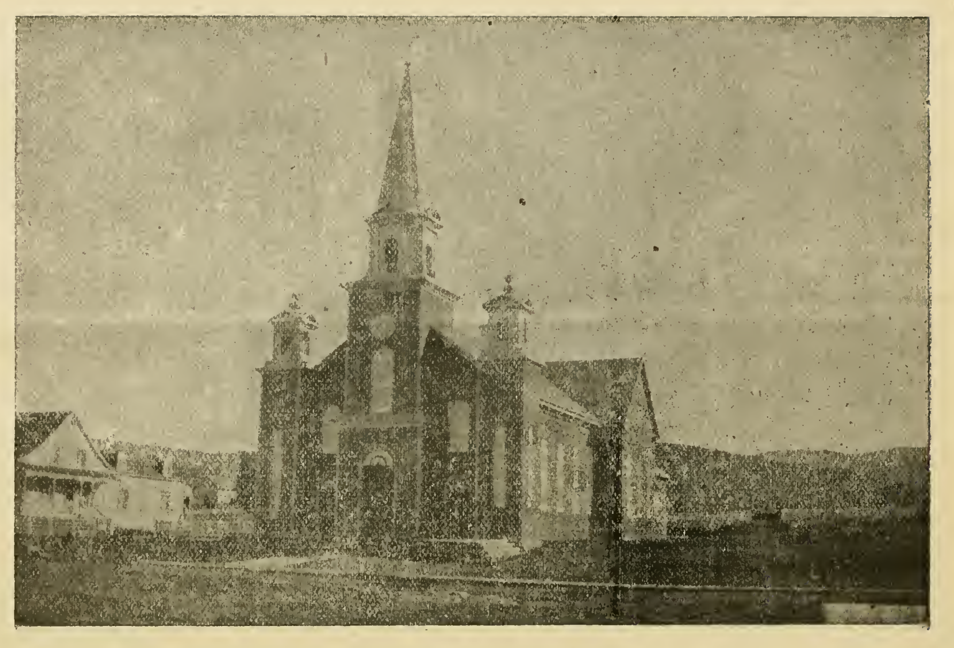
Annuaire du séminaire de Chicoutimi pour 1900-1901.

Annuaire du collège de Lévis pour 1900-1901.

The Annals of the port of Québec, 1535 1900, by Sir James M. LeMoine—1901.

Vieux muet ou Un héros de Châteauguay, par J.-B. Caouette, Québec—1900





EGLISE DE SAINT-PIERRE DU LAC (CEDAR HALL)

BULLETIN
DES
RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. 7 SEPTEMBRE 1901 No. 9

SAINT-PIERRE DU LAC (CEDAR HALL)

Le nom canonique de la paroisse est Saint-Pierre du Lac.

Cet intéressant village dont la population n'est pas loin d'atteindre 1600 âmes, se trouve installé dans un magnifique paysage sur les bords mêmes du lac Matapédia.

Saint-Pierre du Lac est le quartier général de la maison King, qui y a installé d'importantes scieries, procurant du travail à plus de 150 personnes.

Trois rangs seulement composent cette paroisse. Les deux premiers sont entièrement occupés et le troisième à la veille d'être accaparé aussi complètement par les colons.

Cette paroisse prit le nom de son premier curé, M. l'abbé Pierre Brillant, qui la dessert encore.

La première chapelle de Saint-Pierre du Lac fut construite en 1882. Elle n'avait que 30 par 35 pieds. Elle sert aujourd'hui de presbytère.

En 1889, on construisit l'église actuelle. Elle a été réparée et agrandie en 1898. Elle mesure aujourd'hui 100 par 40 pieds. Elle est en bois.

Saint-Pierre du Lac possède l'organisation canonique et civile des paroisses. C'est aussi le chef-lieu de la cour des Magistrats.

La gare du chemin de fer Intercolonial à Saint-Pierre du Lac porte le nom de Cedar Hall. Ce nom fut donné à la première maison bâtie en cet endroit parcequ'elle était faite de pièces de cèdre.

LA DERNIÈRE SURVIVANTE DES DÉPORTÉS DE 1755

Si le commandement d' " honorer son père et sa mère afin de vivre longuement ", a jamais été observé, à coup sûr, il a dû l'être par une bonne vieille Acadienne, décédée en 1862.

Le temps avait jeté le voile de l'oubli sur elle ; l'humble croix de bois qui la couvrait de son ombre, a disparu. Seuls, quelques légers brins d'herbes ont poussé à l'endroit où, il y a trente neuf ans, on mettait en terre les restes de Marie Babin, veuve de Charles-Borromée Surette

Aujourd'hui, nous voulons rappeler à l'Acadie que, de l'Ile Surette, partit pour le ciel la dernière survivante des déportés de 1755.

La vie du vieillard qui a rempli fidèlement sa mission, si modeste et si humble soit-elle devant les hommes, est toujours intéressante et féconde en enseignements. On éprouve un charme indéfinissable à pénétrer les mystères qui l'enveloppent. De là, sans doute, ce respect avec lequel nous nous inclinons devant des cheveux blanchis par les années, par un siècle surtout, devant une tête ceinte de la couronne d'une nombreuse génération bénie de Dieu.

Il existe en nos âmes une curiosité singulière à l'égard des personnes et des choses qui ne sont plus, un désir mystérieux de garder le passé qui s'éloigne, d'en fixer le souvenir pour toujours. Le passé illumine le présent et le souvenir fait germer l'espérance.

Si rien n'est intéressant comme de découvrir, après des siècles, une tombe renfermant les ossements d'un héros qui par ses exploits, a étonné l'univers, il semble qu'il y ait encore quelque chose de plus touchant, de plus propre à mouiller nos yeux de larmes discrètes et sincères : trouver

dans un pauvre cimetière, ceinturé des flots de l'Atlantique, un petit coin de terre où repose, dans son dernier sommeil, une mère qui a vécu assez longtemps pour bercer sur ses genoux tremblants les petits enfants de ses arrière enfants, se faire connaître et aimer d'eux !

Pour vivre jusque-là, il faut avoir sur les épaules, un lourd, oui, un bien lourd manteau d'années, n'est-il pas vrai ?

Depuis quelque temps nous nous occupons à recueillir tout ce qui peut servir à l'histoire de nos missions : nous compilons les faits et gestes de leurs premier pionniers, de manière à nous rendre capable de retracer autant que possible les choses déjà lointaines d'un passé pourtant jeune encore.

Grâces à nos recherches à travers les régistres, nous croyons avoir trouvé que le 30 décembre 1862, mourait à l'Isle Surette la " *dernière survivante des déportés de* 1755."

Marie Babin, d'après l'acte de sa sépulture, serait décédée à l'âge avancé de cent neuf ans et quelques mois.

Tous ceux qui l'ont connue l'appelaient peu de temps avant sa mort : *La mère* 110 *ans*. La pauvre vieille racontait se souvenir parfaitement d'avoir été transportée sur les rivages de Boston dans les bras du capitaine du navire anglais qui avait la triste mission d'exiler les Acadiens de la Grand-Pré et de ses environs. D'après cela, Marie Babin devait avoir alors trois ou quatre ans, au moins ; ce qui lui donnerait 111, peut-être 112 ans à l'époque de son décès. Nous ne croyons donc pas nous tromper en affirmant que Marie Babin doit être la " *dernière survivante des déportés de* 1755 ", durant l'ignoble administration du gouverneur Lawrence.

Marie Babin revint en Acadie peu de temps après le " grand dérangement " et demeura avec ses parents qui s'établirent dans les environs d'Halifax.

Vers l'âge de 26 ans, elle se maria avec Chs. B. Surette, à Halifax. Après son mariage, elle vint résider avec son mari à Ste-Anne du Ruisseau (Ell Brook) ; puis, plus tard, chez son fil aîné Frédéric qui demeurait sur l'Ile Surette.

Chs. B. Surette y mourut en 1852, à l'âge de 94 ans. Il a été inhumé à Sainte-Anne du Ruisseau.

Nous avons trouvé dans des vieux documents le certificat de baptême de Michel, un des enfants de Chs. B. Surette et de Marie Babin.

Nous en donnons une copie en tout conforme à l'original :

" Je Guillaume Phelan, curé de la Baye Ste-Marie et du Cap-Sable, soussigné, certifie que j'ai administré le supplément du baptême selon l'ordre et avec les cérémonies prescrites par l'Eglise, le 20 Décembre 1788 à *Michel*, fils de Charles Surette et de Marie Babin, mariés ensemble le susdit-Michel a été né et ondoyé par la Sage femme le 8 d'Octobre 1788. Son parrain a été Michel Surette et Victoire Sophie Babin, sa marrainne, tous habitants de cette paroisse.

En foi de quoi, j'ai signé le présent certificat, le 22 de février 1789.

Guillaume Phelan
Curé comme dessus ".

Nous avons aussi sous les yeux un certificat qui prouve que le susdit Michel a un peu cultivé l'art militaire :

No 14 To whom it doth or may concern.

John Michel Surette

These are to certify that the Bearer of this who hath written his name in the margin hereof, is enrolled in the eleventh Battalion of Nova Scotia Militia, formed in the Township of Argyle ; that it is an inhabitant of that place, and that he agrees with the following inscription : viz.

Certificat for the year 1809	Name	Rank	Age	Stature	Hair	Complexion
				Feet Inche		
—	John Michel Surette, jr.	Private	20	5 6½	Blac	Dark

Given under my hand & seal at Argyle a foresaid this 26th day of July 1809.

Corn. Van Norden — Major

Job. Hefield — Lt. Colonel Commandant

Marie Babin est devenue aveugle quatre ans avant sa mort, mais elle conserva jusqu'à la fin de sa vie l'usage de toutes ses facultés morales. Elle se plaisait à raconter les événements et incidents de sa jeunesse, toujours gravés dans son heureuse mémoire. Elle aimait à dire joyeusement qu'en " la laissant si longtemps sur la terre, le bon Dieu l'avait oubliée."

D'après ses petits enfants, Marie n'eut que des frères. Voilà pourquoi on lui donnait le surnom de la " vieille la Sœur ". Elle relatait souvent les circonstances remarquables de sa première communion. C'était à l'époque de la persécution. Afin d'échapper à la vigilance des ennemis de la religion catholique, le prêtre dût se revêtir d'un costume de femme pour aller, à travers les bois, lui donner ainsi qu'à d'autres enfants, la Ste-Eucharistie pour la première fois.

Les renaissants feuillages, les frais lilas, nés avec le printemps, les oiseaux, modulant à leur manière un hymne de reconnaissance au Dieu Créateur, la nature toute entière, sous un soleil riant, dans le débordement d'une vie nouvelle, servait de cadre à ce superbe tableau.

La pauvre fillette, qui reçut alors le pain des anges, n'a

jamais oublié ce spectacle unique ; toujours elle a gardé le vivant souvenir de cet autel dressé au pied d'un arbre, couvert de verdure et revêtu de modestes fleurs des champs.

Quelles dûrent être les douces émotions des enfants qui partagèrent avec elle le même bonheur, quand plus tard, ils eurent l'occasion d'assister à d'autres premières communions, et cela, dans un temps où les temples catholiques étaient ouverts avec toute liberté !

La piété de la bonne et vénérable Acadienne était plus qu'ordinaire. Elle écoulait ses jours dans la prière, se levant même fréquemment la nuit pour continuer ses oraisons.

Sa dévotion envers la Très-Sainte Vierge était des plus vives. Son chapelet qui l'a accompagnée au tombeau, en est une preuve : les grains s'étaient usés au contact de ses doigts qui les avaient touchés si dévotement, si pieusement pendant toute sa vie. Nul doute que la Mère de Dieu, apparue à Lourdes peu de temps avant la mort de Marie Babin, bénit sa foi, son affection, son amour envers elle, en l'assistant à ses derniers moments et en transportant son âme dans le sein de Dieu.

Si la naissance de Marie Babin a eu lieu pendant les épouvantables bruits de la guerre, sa vieillesse se passa dans le recueillement, dans le silence de la paix, dans le calme, dans les caresses et les soins qu'elle prodigua aux enfants de sa génération.

Elle expira chez son fils ainé, Frédéric, brisée par les ans et murie pour le Paradis.

C'est dans la maison où Marie Babin rendit son âme à Dieu, que fut chantée la première messe sur l'Ile Surette, en 1855, par le regretté P. Rolls. Cette maison n'existe plus ; une croix érigée par nous en septembre 1897, indique l'endroit précis où furent célébrés les saints mystères pour la première fois dans ce lieu.

Afin de faire revivre à jamais le nom et le souvenir de Marie Babin, mère, grand mère et aïeule d'un grand nombre d'habitants de l'Ile Surette, nous avons cru devoir déposer sur sa tombe une pierre simple et rustique avec l'inscription suivante :

Ci-git
Marie Babin,
Epouse de Chs. B. Surette,
Décédée le 30 Déc., 1862,
A l'âge de 110 ans.
Dernière survivante des
Déportés de 1755.
R. I. P.

Marie Babin a toujours dit être née et avoir été baptisée à Pigiquit, aujourd'hui Windsor, dans le comté de Hants. Elle serait donc née entre 1750 et 1755. Où est son acte de baptême ? Où est son acte de mariage ? Espérons que d'hui avant peu, nous aurons la satisfaction de trouver ces trésors

Qu'elle repose en paix, la chère vieille Acadienne !

Dans son enfance Marie Babin fut témoin des larmes versées par son père et sa mère ; elle entendit les pauvres exilés parler des rivages aimés qu'ils avaient dû quitter, évoquer avec un amer regret l'image de l'église où ils avaient fait leur première communion, où leur petite fille Marie avait reçu le saint baptême. Heureux et ineffables souvenirs qu'un cœur bien né ne peut oublier sans renoncer presque à sa foi !

Le lieu de la naissance de Marie Babin a changé de nom : l'église qui lui avait ouvert ses portes à l'aurore de sa longue vie chrétienne, n'existe plus. Le volcan de la persécution la plus honteuse et la plus dégradante a déversé sa lave dévastatrice sur son village si prospère, si florissant alors. Tout a été balayé ; tout a été emporté. Il ne reste pas même une pierre pour prouver à notre époque que, vers 1755, il y

avait là un nombreux groupe d'Acadiens Français. Que disons-nous ? Pigiquit ne figure plus sur la carte de la Nouvelle-Ecosse : Windsor en a pris la place !—Mais...... qu'importe !

Aujourd'hui, en venant mourir sur les grèves de la petite Ile où dort *Marie Babin*, l'éternelle plainte de l'Océan nous apporte comme un écho fidèle de ces jours de malheurs et rappelle aux descendants de la bonne vieille acadienne, les terribles souffrances du passé !

En même temps elle impose le devoir de prononcer avec respect et amour son nom vénéré et d'en garder à jamais le précieux souvenir.

L'ABBÉ J.-B.-C. DUPUIS

LE PÈRE PIERRE BIARD

Le Père Pierre Biard est le premier Jésuite qui ait mis le pied sur le sol du Canada. Il arriva à Port-Royal, en compagnie du Père Massé, le 22 mai 1611. Il resta en Acadie jusqu'en 1614.

C'est le père Biard qui eut l'honneur d'inaugurer l'importante série des *Relations des Jésuites.*

Rentré en France, le Père Biard se retira à Lyon, où on lui confia l'enseignement de la théologie scholastique. De Lyon, où il resta peu de temps, il fut envoyé en 1615 à la résidence de Pontoise ; en 1616, au collège d'Embrun ; en 1619, au collège de Carpentras.

Le Père de La Rochemonteix nous apprend qu'il donna dans le midi de la France des missions qui firent du bruit.

Nommé enfin aumônier des troupes du Roi, il mourut à Avignon le 19 novembre 1622, brisé de fatigue et plein de mérites

On trouve la liste des ouvrages du Père Biard dans la *Bibliothèque des écrivains de la Cie de Jésus* éditée par le Père Sommervogel.

LE FRÈRE LOUIS

" Le nom de famille du Frère Louis était Louis-François Martinette dit Bonani. Où et quand était-il né ? Quels étaient les noms de son père et de sa mère ? Voilà autant de questions auxquelles on ne peut répondre."

Grâce à des relations de famille je crois pouvoir répondre à ces questions. En effet, une de mes grandes tantes paternelles avait épousé un Martinet dit Bonani, Pierre-Louis, frère aîné du Frère Louis. Celui ci est né à Montréal le 5 décembre 1764. Voici du reste une copie de son acte de baptême qui donne la réponse authentique à toutes ces questions :

" Le cinq décembre mil sept cent soixante et quatre je prêtre soussigné ai baptisé Louïs né le même jour fils légitime de Henry Martinet et de Marie-Joseph Descarris. Le parrain a été Louis Alliés et la marraine Anne Alint soussignés.

(signé) Henry Martinet,
Louis Alliés, Anne Allin,
Brassier, Ptre.

(Extrait des Registres de Villemarie pour l'année 1764).

Son père Pierre Henri Martinet (il signait quelquefois *Pierre*, d'autres fois *Henry* Martinet dit Bonany), baptisé en 1719, sergent dans l'armée de la marine, d'après l'acte de baptême de mon grand-oncle Pierre-Louis, était fils de Pierre Martinet et de Marie Joseph Tavernier, de Notre Dame de Versailles, France. Il épousa, à Montréal, le 6 février 1758, Marie Joseph Descarries, fille de Louis, et veuve de Bernard Maurice.

Il y a encore à Montréal de nombreux descendants de ce Pierre-Henri Martinet ; il y en avait aussi à Québec, St Roch, en 1845 et 1854.

LORMIÈRE

LA CATHÉDRALE DE QUÉBEC ET LE CHATEAU SAINT-LOUIS

Document relatif à la construction de l'église paroissiale (cathédrale) de Québec, du bastion de l'Assomption (fort-Saint-Louis) et de la résidence des gouverneurs de la Nouvelle-France (château Saint-Louis) à Québec (1646-47-48).

La pièce dont voici le texte, découverte par M. l'abbé Lindsay dans les archives des Ursulines de Québec, est un document archéologique très précieux. On y voit figurer quelques-uns des premiers colons de la côte de Beaupré et de Québec, à propos de la construction des deux édifices les plus célèbres de la colonie : l'église paroissiale (plus tard cathédrale) de Québec et le château Saint-Louis.

Le document que nous transcrivons ci-dessous est endossé comme suit :

" Coppie collationnée des marchés faicts pour l'église de Québec et despence de l'année (16) 47 jusques en 48.

" En date du 16me octobre 1648."

Un autre document, au revers de la même pièce, se lit comme suit :

×

" Marches et depences faites p les bastimens de Quebeck. Ceux des 3 Riv. n'y sont pas compris."

D'après M. l'abbé A.-N. Rhéaume, du séminaire de Québec, à qui la pièce a été soumise, ces dernières lignes sont de l'écriture du Père Jérôme Lallemant.

Les indications écrites entre parenthèses, dans ce qui va suivre ont été ajoutées par nous.

P. G. R.

MARCHEZ FAICTS EN 1646 ET 47 JUSQUE EN 1648 AU MOIS DE SEPTEMBRE POUR LA CONSTRUCTION DE L'EGLISE ET DU FORT À QUÉBEC

— —

(Bastion de l'Assomption)

Pour la construction du bastion au fort faict de massonnerye avec de bonnes encoignures de pierre de taille par tous les angles par Lagrange, Louis Robineau Massons et Argencourt carrier tous trois entrepreneurs moyennan le prix et somme de deux mil Livres. Le marchez faict et passé le 19 d'octobre 1646.

Item pour le charoy qui a esté necessaire pour faire charoyer la pierre et chaux, le sable pr la construction du dist bastion la somme de cent soixante Livres et tout le dit charoy faict par ceux cy apres nommez et ont signé les Sieurs de More et le sieur Hubou, Couillard, Sevestre Archambo (par leurs bœufs) et par les bœufs de Labitation.

(Chateau Saint-Louis)

Pour la Massonnerye

Item. Un grand corps de logis et cave pour Monsieur le gouverneur du costé du grand fleuve Sainct Laurens de 86 pieds de long et 24 de large dans lequel il y a cinq cheminées le tout faict de bonne pierre et brique par Lagrange et Louis Robineau Massons et tailleur de pierre tous deux entrepreneurs, et ce moyennant le prix et somme de 3150 ₶ et deux barriques de Vin. Le marchez faict et passé le 24 de novembre 1647.

Item pour le charoy qu'il a esté nécessaire pour charoyer la pierre le bois le sable, la chaux la planche &c la somme de douze cent cinquante Livres et tous les charois se sont faictz par les sieurs Hubou, de More, Couillard, Sevestre, Jean Gion Zacharie Cloustier le Sieur Giffard Guillaume Pelletier, Archambo, Pinguet et Bourdon (leurs bœufs) et les bœufs de Labitation.

Item pour le comble dudict Corps de Logis portes chassis et fenestres la somme de quatre cent livres le tout presque. et parachevez par La Montagne Clement, Maistre Nicolas.(1) et 4 hommes, tous charpentiers, le marchez n'a esté arresté. (2)

Item pour ceulx qui ont livrez le bois de charpente pour le comble portes et chassis et fenestres, deux barriques de vin Les Sieurs Pinguet Marsolet et Bourdon.

Item pour douze poutres prix faict à 150℔ par Zacharie Cloustier.

Item pour cinq grandes poutres qui passe au travers du corps de Logis pour portes et la gallerye les dictes poutres de 34 pieds de long, le marchez n'en est encore faict. Les poutres pour estre livrez par les Srs Giffard et Grouvel.

Item pour 3000 de planche de sap qu'il convient de faire la couverture, planchez, clouaison, lambris, porte, &c dont une partye est de 2 pouces franc scié pour le planchez de la cave et 400 solivaux de cèdre de 10 pieds de long, escaris de 3 costez pour faire le planchez de la cave avec les menbrures de merisier pour faire les chassis dormans et fenestres, le tout se montant à la somme de 180 ℔ le tout livré par les sieurs Giffard, Grouvel, Toupin, Macé Gravel, Jean Doion, Jean Gion et Bissot.

Item 500 de grosses planches de cèdre et sapin de deux pouces franc scié pour faire les bastions et courtines du fort, livré par les sieurs Jacques Maheu, Gagnon et autres à 60℔ le cent.

Estat de ce qu'il reste a faire pour la construction dudist Corps de Logis.

Toute la menuiserye dont lon demande pour les croisez et portes à raison de 24℔ pour pièce et il y a seize grandes

---

(1) Nicolas Pelletier.

(2) Aucun marché n'a été écrit.

croisez à faire et les deux maîtresses portes de 40lb du cent de planches pour les lambris et plancher.

Item la ferrure des distes croisez prix fait à 300lb par Me Claude Fezeret, le 21 jour daoust 1648.

Item toutes les ferrures, pentures, quil conviendra faire au dict logis dont le prix n'est faict.

Il reste maintenant encore plus 50 de thoises de l'enclos du fort a faire comprenant la gallerye quil faut faire avec la courtine et de plus il faut faire un Corps de Logis pour loger le monde en cas de besoin. Item une boulangerye une prison une citerne et le pont levy.

(L'Église paroissiale)

Pour leglise. Pour la Massonnerye

Par Denis Bochard Jacob Desbordes et Jean Garnier marchez faict du corps de leglise contenant quatre vingt pieds de long avec ung point rond au bout devers l'est, le tout suivant et conforme au dessin pr le prix et somme de 4200lb et deux barriques de vin faict le 18 avril 1648.

Item 300lb qui leur ont esté promis pour eslargir tout les fondements par le consentement du Révérend Père Supérieur et Monsieur de Montmagny.

Item pour le charoy qu'il a fallu faire ceste année pour le sable, pierre, chaux et bois du comble et aporter les estempars la somme de 1122lb par le sieur Giffard, Hubou, Bourdon, Sevestre, Archambo, Pinguet, Jean Gion, Guil laume Pelletier, Zacharie Cloustier et le Sieur Couillard.

Pour le comble de l'église

Marchez faict avec Me Nicolas Pelletier charpentier, prix 1500lb et 30lb pour le vin le marché faict et passé le 24 de novembre 1647.

Il reste du charoy qu'il conviendra faire pour leglise et la place pour la couvrir et faire le planchez de

bas, le lambris, la menuiserye, la ferrure et le frontispice. mesme la prolonger de deux toises.

Je certifie chevalier de Montmagny a tous quil appartiendra que les marchez faicts pour la construction dun bastion du fort nommé le bastion de l'Assomption et pour le logis du gouverneur et pour leglise ont été faicts de mon consentement et aussi les charois requis pour les distz ouvrages et autres choses a ce necessaire faict à Quesbecq le 20 de septembre 1648.

Collation faicte à l'original par moi secrétaire et notaire royal estably en la Nouvelle-France le saizième jour d'octobre mil six cent quarante huist.

Bermen (avec paraphe)

ORIGINES DE NOMS

RIVIÈRE RUPERT—La rivière Rupert fut nommée ainsi en l'honneur du prince Rupert, cousin de Charles II, roi d'Angleterre. Le prince Rupert avait aidé à Des Groseillers dans ses découvertes.

MACKENSIE—Le fleuve Mackenzie fut découvert en 1793, par sir Alexander Mackenzie ; d'où son nom.

ILES BUTTON—Les îles groupées à l'entrée du détroit par lequel on pénètre dans la baie d'Hudson ont été nommées ainsi en l'honneur de Thomas Button, habile marin anglais, qui les découvrit en 1812.

Par corruption de Button, les Français appelèrent ces îles : les *îles Boutons.*

BAIE JAMES—En 1631, le capitaine James partit d'Angleterre et s'aventura jusqu'au fond de la baie d'Hudson ; ce fut lui qui pénétra le premier dans la baie James à laquelle il a donné son nom.



JOSEPH-FRANÇOIS PERRAULT

Joseph-François Perrault, ou le protonotaire Perrault comme on le désignait le plus souvent, fut un de ceux qui ont le plus encouragé et propagé l'instruction élémentaire dans notre Province. On l'a surnommé, à juste titre, le père de l'éducation du peuple canadien.

M. P.-B. Casgrain, avocat et ancien député de l'Islet, a publié, en 1898, une belle et intéressante *Vie de Joseph François Perrault*.

M. L'ABBÉ MAURAULT

Mgr Tanguay, dans son *Répertoire du clergé canadien*, donne l'Islet pour le lieu de naissance de M. l'abbé Thomas-Marie-Olivier Maurault. Tous ceux qui ont eu à parler de ce prêtre aussi distingué par sa science que par ses vertus ont tombé dans la même erreur. M. Maurault est né à l'Isle-Verte et le document suivant en est la preuve :

" Le vingt-sept septembre mil huit cent trente-neuf, nous prêtre soussigné avons baptisé Thomas né aujourd'hui du légitime mariage de Thomas Maurault, cultivateur, et de Françoise Eléonore Renaud de cette paroisse. Parrain Olivier Maclure soussigné, marraine Marie-Louise Fontaine qui, ainsi que le père n'ont su signer.

Isd. Doucet, Ptre."

La signature du parrain annoncée dans l'acte est néanmoins absente. Quant aux prénoms de Maris-Olivier, M. Maurault dût les prendre à sa confirmation ou à son ordination.

Nous devons l'acte de naissance cité ici à l'obligeance de M. l'abbé C.-A. Carbonneau, curé de l'Isle-Verte.

SHÉRIFS DE QUÉBEC

James Shepherd.. Avant 1779
Philippe Aubert de Gaspé......................... 1er mai 1816
William-Smith Sewell........................ 13 novembre 1822
William-Smith Sewell & Thomas Ainslie Young 28 mai 1824
William-Smith Sewell
William-Smith Sewell & Thomas-Ainslie Young 19 oct. 1826
William-Smith Sewell......... .... mai 1827
Honorable Charles Alleyn.......................... 1866
Hon. Chs. Alleyn & Etienne-Théodore Paquet.. 25 oct. 1883
Hon. Charles-Antoine-Ernest Gagnon............. 9 mai 1890
Honorable Charles Langelier...................... 25 juin 1901

P. G. R.

RÉPONSES

Retraites ecclesiastiques du diocese de Quebec. (VII, V, 806.)—C'est au collège de Sainte-Anne et avec l'autorisation de Mgr l'archevêque qu'eut lieu au commencement de septembre 1840, la première retraite ecclésiastique d'une partie du clergé de Québec. J'en ai eu la preuve en consultant les annales du collège, que M. l'abbé D. Pelletier, supérieur, a bien voulu me passer. Des invitations furent faites à tous les prêtres de la côte sud, depuis Lévis en descendant, et treize prêtres se trouvèrent réunis sous la direction de M. Alexis Mailloux, V. G. et supérieur du collège, et de M. Joseph Aubry, directeur du séminaire de Québec. Voici les noms des retraitants : MM. Frs Boissonnault, curé de Saint-Jean Port-Joly, Jacques Varin, curé de Kamouraska, Isidore Doucet, curé de l'Isle-Verte, Edouard Quertier, curé de Cacouna, Antoine Montminy, curé de Saint-André, David Henri Têtu, curé de Saint-Roch des Aulnaies, Martin-Léon Noël, curé de l'Ile-aux-Coudres, Charles Chiniqui, curé de Beauport, Célestin Gauvreau, ancien professeur au séminaire de Québec, ensuite prêtre au collège de Sainte-Anne, Grégoire Tremblay, retiré du Saint-Ministère, Thomas Roy, vicaire à Kamouraska, J.-Bte Cote, vicaire à l'Islet, Michel Lemieux, vicaire à Saint-Roch des Aulnaies.

Le clergé du diocèse de Montréal avait déjà eu sa première retraite en septembre 1839. M. le grand vicaire Mailloux signalait ce fait important à Mgr Signay et faisait des vœux pour que les prêtres de Québec eussent le même avantage. Il terminait sa lettre par un éloquent *Utinam !* Un mois après il écrit encore sur le même sujet et ajoute " Il est bien heureux le diocèse de Montréal d'avoir de semblables moyens de sanctification."

Le 5 mai 1840, M. Mailloux écrit à l'archevêque " Je

voudrais faire une retraite avec le curé de Saint-Roch (M. D. H. Têtu), mais j'attendrais à la faire plus tard, si je savais que nous dussions avoir une retraite générale pour le clergé dans le courant de l'été."

Le 15 juillet, il annonce au prélat que lui et ses voisins ont prêché des retraites extraordinairement fructueuses dans les paroisses de Sainte-Anne, Saint-Roch, Saint-Pascal et Saint André, et il continue en ces termes : " Nous qui avons travaillé pour les autres, nous voudrions aussi travailler un peu pour nous-mêmes et faire pendant les vacances une retraite ensemble pour nous purifier et nous animer à travailler pour le bien de nos paroisses que Dieu a visitées d'une manière pleine de miséricorde... Votre Grandeur aurait-elle objection à ce que les prêtres qui ont fait la retraite des paroisses se réunissent à Sainte-Anne pour y faire une retraite de cinq jours ? Si quelques autres curés voulaient se réunir à nous, Votre Grandeur le leur permettrait-elle ?"

Comme nous l'avons vu, la permission fut donnée et les exercices spirituels eurent lieu au collège de Ste-Anne en septembre 1840.

De tout cela, il ressort qu'il y a soixante ans, il n'y avait pas de retraites ecclésiastiques organisées et régulièses, et " que c'est grâce aux prières et aux instances de M. le Grand-Vicaire Mailloux que Mgr Signay se décida à les commencer en 1841. Il n'y avait pas non plus à cette époque de retraites paroissiales. Aussi est-il permis de croire que prêtre et fidèles privés qu'ils étaient de ce puissant moyen de sanctification avaient moins de foi et de véritable esprit catholique que les prêtres et les fidèles d'aujourd'hui. Il serait facile de le prouver par des faits historiques. *Ex fructibus eorum cognoscetis eos.*

Voici maintenant les dates des retraites ecclésiastiques à partir de 1841 jusqu'à 1901 inclusivement avec les noms des prédicateurs :

1841—8 sept. au 16. Mgr de Forbin-Janson. 103 retraitants.
1842—14 au 22 sept. R. P. Pierre Chazelle, S. J.
1843—Pas de retraite.
1844—R. P. R. Tellier, S. J.
1845—Pas de retraite.
1846—8 au 16 sept. Armand-François-Marie de Charbonnel, P. S. S., plus tard archevêque de Toronto.
1847—Pas de retraite.
1848— " " "
1849 — " " "
1850—4 au 12 sept. R. P. George Schnider, S. J.
1851—Pas de retraite.
1852—18 au 26 août R. P. Louis Saché, S. J.
1853—17 au 25 août. R. P. Isidore Beaudry, S. J.
1854—Pas de retraite.
1855—15 au 23 août. R. P. J.-B. Honorat, O. M. I.
Retraite des vicaires 13 au 19 sept. M. Léon Gingras.
1856—26 août au 3 sept. R. P. A. Braun, S. J.
Retraite des vicaires. 11 au 19 sept. Même prédicateur.
1857—25 août au 1er sept. R. P. Jean Hus, S. J.
Retraite des vicaires. 10 au 18 sept. R. P. George Schnider. S. J.
1858—25 août au 1er sept R. P. Jean Hus, S. J.
Retraite des vicaires. 9 au 16 sept. Même prédicateur.
1859—24 au 31 août. R. P. Firmin Vignon, S. J.
Retraite des vicaires. 14 au 22 sept. R. P. Th. Thiry, S. J.
1860—28 août au 3 sept. R. P. Chs. Coniau, S. J.
Retraite des vicaires. 3 au 19 sept. Même prédicateur.
1861—27 août au 2 sept. R. P. Chs. Coniau, S. J.
Retraite des vicaires. 12 au 18 sept. Même prédicateur.
1862—21 au 28 août. R. P. Pierre Aubert, O. M. I.
Retraite des vicaires. 11 au 19 sept. Même prédicateur.

1863—25 août au 1er sept. R. P. A. Braun, S. J.
Retraite des vicaires. 10 au 17 sept. Même prédicateur.
1864—26 août au 2 septembre. R. P. Bertrand, S. J.
Retraite des vicaires. 8 au 15 sept. Même prédicateur.
1865—Pas de retraite pour les curés.
Retraite des vicaires. 14 au 21 sept. R. P. Louis Saché, S. J.
1866—24 au 31 août. R. P. A. Braun, S. J.
Retraite des vicaires. 6 au 13 sept. Même prédicateur.
1867—22 au 29 août. L'abbé Pierre Ls. Bilaudèle, P. S. S.
Retraite des vicaires. 5 au 12 sept. Même prédicateur.
1868—28 août au 4 sept. R. P. Louis Saché, S. J.
Retraite des vicaires. 10 au 17 sept. Même prédicateur.
1869—26 août au 2 sept. R. P. A. Braun, S. J.
Retraite des vicaires. 9 au 16 sept. Même prédicateur.
1870—23 au 30 août. L'abbé L. Colin, P. S. S.
Retraite des vicaires. 8 au 15 sept. Même prédicateur.
187 —23 au 30 août—R. P. Firmin Vignon, S. J.
Retraite des vicaires. 7 au 14 sept. Même prédicateur.
1872—27 août au 3 sept. R. P. Jos.-Adolphe Fortel, O.M.I.
Retraite des vicaires. 11 au 18 sept. Même prédicateur.
1873—26 août au 2 sept. L'abbé André Nercam, P. S. S.
Retraite des vicaires. 9 au 16 sept. Même prédicateur.
1874—25 août au 1er sept. R. P. Ls. Thomas Bourgeois, F. P.
Retraite des vicaires. 8 au 15 sept. Même prédicateur.
1875—24 au 31 août—R. P. Louis Saché, S. J.
Retraite des vicaires. 7 au 14 sept. Même prédicateur.
1876—22 au 29 août. L'abbé André Nercam, P. S. S.
Retraite des vicaires. 5 au 12 sept. Même prédicateur.
1877—Pas de retraite.
1878—27 août au 3 sept. R. P. Chs.-Dominique Bournigalle, O. M. I.
Retraite des vicaires. 1er au 7 sept. Même prédicateur.

1879—25 août au 2 sept. R. P. Alexis-Louis Mothon, F. P.
Retraite des vic. 9 au 16 sept. R. P. E.-C. Adam, F. P.
1880—24 au 31 août. R. P. Louis Fievez, C. S. S. R.
Retraite des vicaires. 7 au 14 sept. Même prédicateur.
1881—23 au 31 août —R. P. Victor Beaudevin, S. J.
Retraite des vicaires. 6 au 13 sept. Même prédicateur.
1882—22 au 29 août. R. P. J. Jutteau, F. P.
Retraite des vicaires. 5 au 12 sept. Même prédicateur.
1883—21 au 28 août. R. P. Charles Bournigalle, O. M. I.
Retraite des vicaires. 4 au 11 sept. Même prédicateur.
1884—26 août au 2 sept. L'abbé Chs. Lecocq, P. S. S.
Retraite des vicaires. 9 au 16 sept. Même prédicateur.
1885—25 août au 1er sept. R. P. Chs Debongnie, C. S. S. R.
Retraite des vicaires. 8 au 15 sept. Même prédicateur.
1886—24 au 31 août—R. P. A. Maricourt, F. P.
Retraite des vicaires. 7 au 14 sept. Même prédicateur.
1887—23 au 30 août. R. P. F. Herbreteau, S. J.
Retraite des vicaires. 6 au 13 sept. Même prédicateur.
1888—21 au 27 août. R. P. Célestin Augier, O. M. I.
Retraite des vicaires. 4 au 11 sept. Même prédicateur.
1889— 27 août au 2 sept. L'abbé Chs. Lecocq, P. S. S.
Retraite des vicaires. 10 au 17 sept. Même prédicateur.
1890—26 août au 2 sept. R. P. F. Gauthier, F. P.
Retraite des vicaires. 9 au 16 sept. Même prédicateur.
1891—25 août au 1er sept. R. P. A.-D. Turgeon, S. J.
Retraite des vicaires. 8 au 15 sept. Même prédicateur.
1892—9 au 16 août. L'abbé V. H. Marre, P. S. S.
Retraite des vicaires. 24 au 30 août. Même prédicateur.
1893—8 au 15 août. R. P. Jean Tielen, C. S. S. R.
Retraite des vicaires. 22 au 29 août. Même prédicateur.
1894—7 au 14 août—R. P. Paul Duchaussois, F. P.
Retraite des vicaires. 21 au 28 août. Même prédicateur.
1895—8 au 15 août. R. P. J. Pretot, O. M. I.
Retraite des vicaires. 22 au 29 août. Même prédicateur.

1896—11 au 15 août. R. P. R. Allard, C. S. S. R.
Retraite des vicaires. 25 août au 1er sept. Même prédicateur.

1897—11 au 18 août. R. P. A. Pichon, S. J.
Retraite des vicaires. 25 août au 1er sept. Même prédicateur.

1898—9 au 16 août. R. P. Colomban, O. S. F.
Retraite des vicaires. 23 au 30 août. Même prédicateur.

1899—11 au 18 août. Dom Saturnin, O. S. B.
Retraite des vicaires· 21 au 26 août. Même prédicateur.

1900—12 au 19 août. R. P. Alexis de Barbezieux, Capucin.
Retraite des vicaires. 25 août au 1er sept. Même prédicateur. 330 retraitants.

1901—11 au 17 août. L'abbé Chs. Lecocq, P. S. S.
Retraite des vicaires. 26 au 31 août. Même prédicateur.

Mgr Henri Têtu

Anciens journaux des Trois-Rivieres. (VII, VIII, 825.)—A première vue, voici ce que je trouve sur ce sujet. Il faut dire que je l'ai jamais étudié. C'est le cas du pauvre qui fait l'aumône. Essayons toutefois de paraître riche :

Christophe Crevier dit la mêlée, boulanger, de Rouen, s'établit aux Trois-Rivières en 1639. L'un de ses trois fils Jean-Baptiste, né en 1650, prit, vers 1675, le surnom de Duvernay et devint marchand à Montréal sous ce nom. Son fils Pierre Duvernay vécut à Verchères et laissa un enfant qui fut notaire, lequel eut Joseph Duvernay, cultivateur.

Ludger, fils de ce dernier, naquit à Verchères le 22 janvier 1799. Il parait avoir eu très peu d'écoles Dès le mois de juin 1813, il entrait comme apprenti typographe à l'atelier de Charles Pasteur qui publiait *Le Spectateur*. à Montréal.

Des citoyens des Trois-Rivières, de Québec et de Montréal, qui prenaient part aux affaires publiques et que l'absence complète de journaux de langue française contraignait à se taire, du moins à ne plus parler la plume à la main, employèrent l'énergique petit Ludger Duvernay (18 ans) pour imprimer *La Gazette des Trois Rivières*, en 1817. La disparition du *Spectateur* avait laissé le jeune typographe dans l'embarras, mais l'établissement d'une feuille publiée aux Trois-Rivières sous sa direction le lançait tout à coup, le mettait en évidence et lui offrait maintes occasions de manifester ses talents, car il en avait.

Le 3 novembre 1819, je vois par le cahier de la Société du Feu des Trois-Rivières que l'honorable Louis Gugy est nommé président, Charles Mondelet, secrétaire, et Ludger Duvernay, inspecteur—ce dernier avec un salaire annuel de six louis. Il n'avait pas vingt-et-un ans.

En juillet 1820, *Le Canadien* de Québec, reproduit plusieurs articles de *La Gazette des Trois-Rivières*, laquelle parait avoir existée sans interruption de 1817 à l'automne de 1820.

Le *Canadien*, ressuscité en 1819, avait pour agent aux Trois-Rivières P. Bureau, qui fut remplacé au mois d'août 1820 par F.-X. Boivin.

Inutile d'entrer dans le détail des partis politiques ce serait prendre trop de place. Disons que, par suite de remaniments et peut-être de désaccords, il fallut abandonner la *Gazette des Trois-Rivières.* Duvernay ne prit pas de temps à se retourner : il fit paraître *L'Ami de la Religion et du Roi*, le 1er juin 1820 et qui dura au moins un an, car le 26 septembre 1821 *Le Canadien* disait qu'il ne s'imprimait plus de gazette aux Trois-Rivières.

L'atelier de Duvernay occupait une grande maison de bois à deux étages, rue Royale, encoignure sud de la rue

Plaisant où est à présent la résidence de M. Henry Balcer.

Le 14 février 1823 Ludger Duvernay épousait Melle Marie-Reine, fille du capitaine Harnois, de la Rivière-du-Loup.

Le jeune Charles Mondelet venait d'être admis au barreau et cherchait à se placer dans la politique en utilisant sa plume et sa langue. Duvernay lui donna un journal *Le Constitutionnel*, au printemps de 1823, et la guerre se ralluma aux Trois-Rivières avec une ardeur inouïe. Les élections de ce temps-là ont laissé des souvenirs ! Pourtant Mondelet et Vandelvelden, les rédacteurs du *Constitutionnel*, cultivaient aussi la littérature puisqu'ils imprimèrent dans leur journal une traduction du *Paradis Perdu* dont ils étaient les auteurs.

Sur le *Constitutionnel* voyez Lareau : *Histoire et Littérature*, p. 47.

Duvernay était chargé de la voirie de la ville ; de plus, il continuait d'être inspecteur du feu et Charles Mondelet secrétaire.

Le 12 août 1826, Mondelet et Duvernay lançaient le prospectus d'une nouvelle publication nommée l'*Argus*, ou l'homme aux cent yeux, *Journal Electorique*, qui devait paraître durant trois mois, disait-il, temps nécessaire pour faire mousser la candidature de M. Pierre-Benjamin Dumoulin. Le premier numéro parut le 20 du même mois. Il menait une vigoureuse campagne, mais ne réussit pas à faire élire son homme. Aux traits que lançait l'*Argus*, on répondait de l'autre camp, témoin cette épigramme qui fait allusion au regard de Mondelet louchant des deux yeux :

Un journal paraît en ces lieux
Dans nos intérêts les plus proches.
L'éditeur croit avoir cent yeux,
Mais il n'en a que deux bien croches.

La fondation de *La Minerve* date de cette année 1826 En 1827 on pria Duvernay d'en prendre la direction matérielle et il se transporta à Montréal, ayant vécu dix années aux Trois Rivières. Le 22 décembre 1827, la Société du Feu des Trois-Rivières nomme Noël Pratt. inspecteur pour remplacer Duvernay.

Il paraîtrait que, tout en partant pour Montréal, Duvernay conservait son atelier typographique aux Trois-Rivières puisque une brochure qui porte la date de 1828 sortait de la presse de " Ludger Duvernay, rue Royale."

Il y a aussi apparence que ce matériel passa aux mains de George Stobbs qui commença, le 17 janvier 1832, la publication de la *Gazette des Trois-Rivières*.

Le *Mercury* (Québec) du 9 août suivant reproduit un article de cette *Gazette* disant que ses souscripteurs étant surtout des Anglais, elle cesse de paraître en langue française.

Le français se réveilla vers 1846 sous la forme de *Gros-Jean-l'Escogriffe*, petite feuille satirique inspirée par Jean-Baptiste-Eric Dorion, alors âgé de vingt ans, commis chez Keenan aux Trois-Rivières. Les écoliers de Nicolet en étaient les principaux rédacteurs.

En 1847, L. G. Duval releva la *Gazette des Trois-Rivières*. Au bout de quelques mois, M. Godby l'acheta dans les intérêts de M. Henry Stuart qui visait à se faire élire au parlement, mais ce fut peine inutile car bientôt la *Gazette* passa aux mains de J. E. Turcotte.

Lors des grandes discussions politiques de 1848-49 la *Gazette* était citée comme l'un des journaux les mieux rédigés.

L'*Ere-Nouvelle*, fondée en 1852, vécut quatorze ans.

The Enquirer vécut de 1854 à 1864 à peu près, sous la direction de George et Richard Lanigan.

Comme publications éphémères, de 1852 à 1864, il y avait *Le Cultivateur Indépendant* de V. H. Pacaud, le *Bas-Canada* de G. I. Barthe et C. O. Doucet, *L'Echo du Saint-Maurice* d'Abraham Désaulniers, la *Gazette des Trois-Rivières* de J. A. N. Provencher, Calixte Levasseur et H. G. Macaulay, *La Sentinelle* de J. A. N. Provencher.

Dans l'*Ere-Nouvelle* et la *Sentinelle*, j'ai publie mes premiers vers, ma première prose—il y a plus de quarante ans. Tout ce qui s'est passé depuis me semble d'hier. C'est peut-être ancien pour les jeunes. En ce cas, qu'ils continuent la liste.

BENJAMIN SULTE

Assistant au trone pontifical. (VI, VIII, 741.)—A ajouter à la liste des archevêques et évêques canadiens assistants au trône pontifical publiée dans les *Recherches Historiques*, vol. 6, p. 287 : Mgr Dominique Racine, évêque de Chicoutimi. Mgr Racine prit ce titre, pour la première fois, dans son mandement du 19 mars 1883. V.-A. H.

L'honorable Francois Mounier. (II, II, 152.)—L'honorable François Mounier, conseiller exécutif, examinateur en chancellerie et juge des plaidoyers communs, mourut à Québec le 17 juin 1769. Il fut inhumé le lendemain dans la " chapelle de l'évêché." P. G. R.

Les corvees au commencement du regime anglais. (VII, VIII, 822.)—Il parait hors de doute que, contrairement à la règle existant sous la domination française, les gens employés en corvée étaient payés par les autorités militaires anglaises. Le 25 novembre 1779, il fut donné ordre de poursuivre certains individus qui s'étaient soustraits à la corvée, parce qu'on les avait amplement payés et qu'on avait pourvu à leurs besoins en les appelant à ce service. Le 6 janvier 1780, le colonel Saint-George

Dupré ayant remontré de la part de certaines paroisses que les habitants étaient trop souvent appelés à servir en corvée, on ordonna une enquête pour trouver un remède à cet état de choses, s'il était nécessaire, " mais la corvée ne peut pas être bien dure à supporter, car ceux qui la font sont très bien payés de leurs travaux." Un peu plus tard dans le même mois, sur les représentations du général de brigade Maclean à l'effet que certains Canadiens employés en corvée à Ticondéroga en 1777, n'avaient pas été payés, Haldimand, bien qu'il se fût fait une règle de ne pas s'occuper des dépenses casuelles faites avant son entrée en fonction, fit une exception dans ce cas malheureux et ordonna qu'ils fussent payés de leur corvée. Je pourrais multiplier les exemples, mais il me suffit d'ajouter qu'une punition immédiate et sévère suivait toute tentative de la part d'officiers ou fonctionnaires pour faire travailler des hommes à la corvée autrement que pour le service public.

DOUGLAS BRYMNER

Les titres des souverains d'Angleterre. (VII, IV, 797.)—Les titres de la reine Victoria étaient " Sa très excellence majesté Victoria, par la grâce de Dieu ; reine du royaume uni de Grande Bretagne et d'Irlande, impératrice des Indes, défenseur de la foi, Souveraine du très noble ordre de la Jarretière, du très ancien ordre du Chardon, du très illustre ordre de Saint-Patrice, du très honorable ordre du Bain, et du très distingué ordre de Saint-Michel et de Saint-George, etc."

C'est Georges III qui renonça au titre de Roi de France lors de la paix d'Amiens en 1802. P. G. R.

La tombe du pere de la Brosse. (IV, pages 11 et 77.)—J'ai des renseignements certains sur le père de la Brosse et son enterrement à Tadoussac. J'ai fait copier dans

le regístre des baptêmes, mariages et enterrements des sauvages et autres de la mission du domaine du roi, conservé à l'archevêché de Québec, l'acte original de sépulture du père de la Brosse signé par l'abbé Compain qui l'avait enterré. Voici la copie de cet acte :

" Le douze avril mil sept-cent-quatre vingt-deux, a été inhumé dans l'église de cette mission le corps de Jean Baptiste de la Brosse, prêtre missionnaire de la compagnie de Jésus, décédé d'hier à cinq heures et demi du soir, muni des sacrements de pénitence et d'extrême onction, âgé de cinquante-huit ans. Furent présents Charles Brassard et autres qui tous ont déclaré ne savoir signer de ce enquis suivant l'ordonnance.

(Signé) P. J. Compain, Ptre."

Cet acte que je ne connaissais pas quand j'ai écrit la légende du père de la Brosse, a été publié dans l'*Union Libéral* en 1888. Le 20 septembre de la même année, me trouvant à Tadoussac, j'ai fait de concert avec le curé Lemieux des fouilles dans la chapelle d'après les indications des habitants qui rapportaient que, selon la tradition transmise parmi eux, le corps du missionnaire avait été inhumé sous les marches de l'autel, en face du tabernacle.

Les fouilles opérées ont, en effet, mis à découvert un cercueil placé précisément à l'endroit où se tient le prêtre en commençant la messe. Le cercueil, dont plusieurs morceaux sont assez bien conservés, est en cèdre, revêtu intérieurement d'une toile, dont on distingue encore parfaitement quelques parties du tissu. Tous les ossements à peu près tombent en poussière ; mais les cheveux sont bien conservés.

On ne saurait douter que ce ne soient là les restes vénérables du père de la Brosse qui n'ont jamais été touchés,

comme l'indique évidemment l'état dans lequel ils ont été trouvés.

Ainsi est réduite à néant la prétendue translation à Chicoutimi ; et c'est maintenant un fait acquis que cette précieuse dépouille, déposée il y a 118 ans dans la chapelle de Tadoussac, y repose encore.

L'Abbé H.-R. Casgrain

Gouverneurs de la Nouvelle-Ecosse. (VII, IV, 796.)—Cornwallis, Honorable E. 1749 ; Hopson, V. 1752 ; Lawrence, C. 1754 ; Moulton, A. 1756 ; Belcher, J. 1760 ; Wilmot, M. 1764 ; Franklin, M. 1766 ; Legge, F. 1773 ; Arbuthnot, M. 1776 ; Hughes, R. 1778 ; Hammond, sir A. S. 1781 ; Parr, J. 1782 ; Fanning, P. 1783 ; Bulkeley, R. 1791 ; Wentworth, J. 1792 ; Prévost, sir George 1808 ; Sherbrooke, sir John Coape, 1811 ; Darroch, Général 1811 ; Smyth, Général 1816 ; Dalhousie, le comte de 1819 ; Kempt, Sir James 1820 ; Wallace, W. 1826 ; Campbell, sir C. 1836 ; Falkland, Lord 1840 ; Harvey, sir J. 1846 ; Marchant, sir G. L. 1852 ; Mulgrave, Comte de (plus tard marquis de Normanby) 1858 ; MacDonnell, sir Richard Graves, K. C. 1864 ; Williams, Général Sir Wme Fenwick, Bar., K C. B., 1865.

LIEUTENANTS-GOUVERNEURS

Williams, Général Sir William Fenwick, Bart., K. C. B., 1er juillet 1867 ; Doyle, Major général Sir Chs. Hastings, 1er octobre 1867 ; Howe, Joseph, 7 mai 1873 ; Archibald, Adams George, C. M. G., 5 juillet 1873 ; Richey, Matthew Henry, 4 juillet 1883 ; McLellan, Archibald Woodbury, 9 juillet 1888 ; Daly, Malachy Bowes, 11 juillet 1890 ; Jones, Alfred Gilpin, 26 juillet 1900.

F.-J. Audet

QUESTIONS

830—D'où vient ce nom de Bois-Francs que les écrivains de langue française appliquent généralement à la région des Cantons de l'Est ? SHERB.

831—On prétend que Wolfe en se rendant en chaloupe au pied de la falaise des Plaines d'Abraham pour y trouver la mort déclama à ses officiers l'*Elégie* de Gray. Qui a répandu cette histoire ? Dans un ordre-général Wolfe avait fait défense sous peine de mort de rompre le silence pendant ce trajet. XXX

832—En quelle année a été ouvert le chemin communément appelé *Craig's Road* ? R. O. P.

833—D'après un document publié dans le *Rapport sur les archives canadiennes pour* 1889, le premier pasteur protestant à Québec, M. de Montmollin, était un ancien Jésuite. D'après ce même document, il recevait 200 louis par année, ne pouvait prêcher en anglais et négligeait beaucoup ses devoirs. J'aimerais beaucoup à avoir des renseignements sur ce M. de Montmollin. P. O. B.

834—Qui était l'auteur du roman *Les brigands du Cap-Rouge* publié pour la première fois si je ne me trompe dans le *Menestrel* du feu juge Plamondon ? ROM.

835—M. A. Leblond de Brumath, dans son *Histoire populaire de Montréal*, nous donne Jean-Baptiste-Nicolas-Roch de Ramezay comme gouverneur de Montréal. Je croyais que le père seul, Claude de Ramezay, avait été gouverneur de Montréal. Qui nous fera la liste exacte et complète des gouverneurs de Montréal ?

VILLE-MARIE

Vieux Muet

OU

Un héros de Châteauguay

PAR

J.-B. CAOUETTE

S'adresser à l'auteur, au Bureau de Poste,

rue Buade, Québec.

VOL. 7 OCTOBRE 1901 No. 10

BULLETIN

— DES —

RECHERCHES HISTORIQUES

ARCHÉOLOGIE—HISTOIRE—BIOGRAPHIE
BIBLIOGRAPHIE—NUMÍSMATIQUE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

Qui manet in patriâ et patriam cognoscere temnit.
Is mihi non civis sed peregrinus erit.

PIERRE-GEORGES ROY
ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE
RUE WOLFE
LÉVIS

RECHERCHES HISTORIQUES

Sommaire de la livraison d'octobre : Saint-Jacques de Causapscal, Eugène Rouillard ; Le colonel de Longueuil, L'abbé C.-A. Santoire ; Charles de Beauharnais, L'abbé Auguste Gosselin ; François de Beauharnais, Régis Roy ; Joseph Dufour, P. G. R. ; Les vaisseaux de guerre français dans le port de Québec depuis la Cession, P. G. R ; Le capitaine Thomas Allison, P.-B. Casgrain ; Les Bois-Francs, Pionnier ; Craig's Road ; L'abbé Malavergne, G. du Chevrot ; Ignace Juchereau Duchesnay, l'abbé Daniel ; La révocation du gouverneur Monck , Questions, etc.

Gravures : Saint-Jacques de Causapscal ; Le gouverneur de Beauharnais ; Armes des Beauharnais.

On peut se procurer gratuitement une livraison spécimen des *Recherches Historiques* en s'adressant au directeur de la revue, Pierre-Georges Roy, rue Wolfe, Lévis.

Abonnement : $2 par année.

PUBLICATIONS RECENTES

Les écoles aux Etats Unis. Un exposé des vrais principes en matière d'éducation, par le R. L.-P. Paquin —Elm Grove, E.-U.—1901.

St-Jean-Baptiste de Québec—1901.

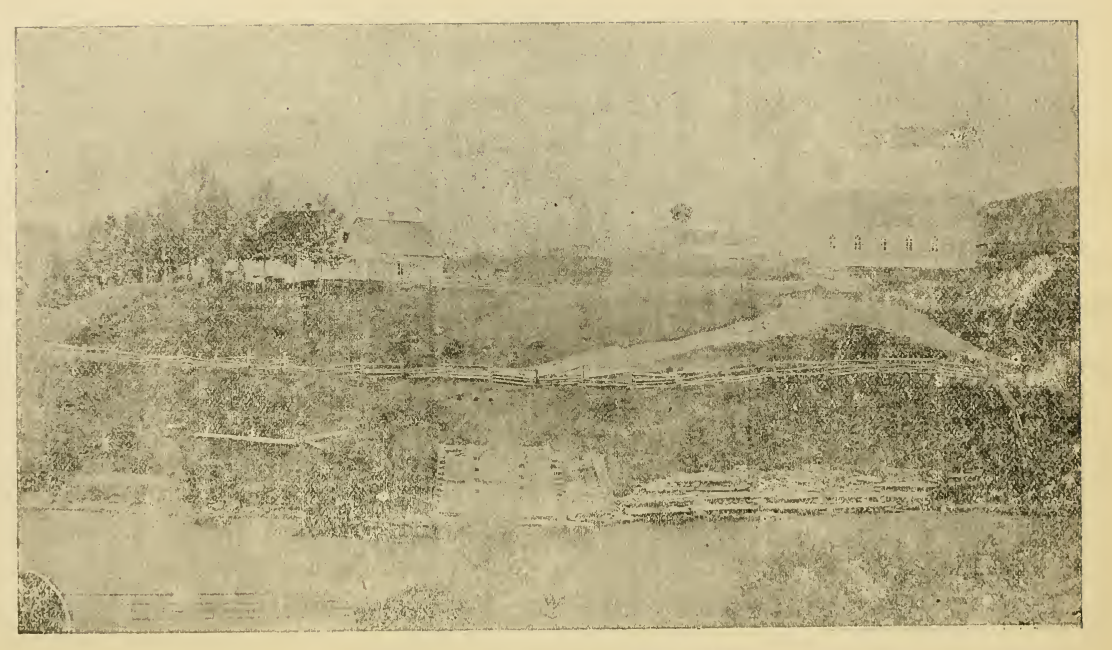
Almanach des adresses de la cité des Trois-Rivières pour 1901-1902, par N. Marchand, Trois-Rivières—1901.

Annuaire du séminaire de Chicoutimi pour 1900-1901.

Annuaire du collège de Lévis pour 1900-1901.

The Annals of the port of Québec, 1535 1900, by Sir James M. LeMoine—1901.

Vieux muet ou Un héros de Châteauguay, par J.-B. Caouette, Québec—1901.



SAINT-JACQUES DE CAUSAPSCAL

BULLETIN
DES
RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. 7 OCTOBRE 1901 No. 10

SAINT-JACQUES DE CAUSAPSCAL

Casupscull ou Causapscal est l'un des plus intéressants cantons de la Matapédia.

Bien qu'ouvert à la colonisation que depuis quelques années, la marche progressive de ce canton a été des plus rapides.

Il y a quatre ou cinq ans, on ne comptait là—à peu de distance d'une gare très modeste de l'Intercolonial—que quelques maisonnettes habitées par une poignée de colons, peu fortunés, mais pleins de confiance dans l'avenir.

Aujourd'hui, la physionomie de ce canton a subi une transformation qui laisse présager, avant dix ans, une des plus belles paroisses de la Matapédia.

L'étendue de ce canton est assez considérable. On y compte 33,000 arpents divisés en lots de ferme de cent acres chacun.

Quant à la qualité de la terre, elle est, au dire de tous, excellente. C'est une terre jaune propre à la production de toutes les récoltes de grains et de racines et particulièrement bonne pour le foin.

Le premier rang de Causapscal, un peu plus montueux et accidenté que les autres rangs, mais renfermant des terres de très bonne qualité, est traversé dans toute sa longueur, par l'excellent chemin de Matápédia.

Le chemin de fer Intercolonial, qui longe la rivière Matapédia, offre aux colons de Causapscal comme à tous ceux qui sont établis dans les autres cantons de la vallée de la

Matapédia, une voie de communication des plus faciles avec nos grandes villes. Elle leur ouvre tous nos marchés, leur permettant d'écouler leurs produits dans des conditions exceptionnellement avantageuses.

Il y a aujourd'hui à Causapscal une église catholique avec un curé résidant, quatre à cinq magasins, un bureau de poste. La gare de l'Intercolonial ne se trouve qu'à quelques pas de l'église.

Eugène Rouillard

LE COLONEL DE LONGUEUIL

" En 1770, M. de Longueuil épousa, à Montréal, madame de Bonne, dont le premier mari, le chevalier de Bonne de Lesdiguères, officier distingué, avait été tué en 1759 au siège de Québec. *Il n'y eut aucun enfant de ce mariage.*" (*Recherches Historiques*, volume VII, page 255).

Lorsque parut l'*Histoire de Longueuil* par MM. Jodoin et Vincent, en 1889, je demeurais à l'Ecole normale Jacques-Cartier, à Montréal. En parcourant cet ouvrage, M. Verreau, de regrettée mémoire, tomba sur un passage (p. 254) identique à celui des *Recherches Historiques* concernant le colonel de Longueuil. M. Verreau me dit alors qu'il lui semblait que c'était là une erreur. Il consulta ses cahiers et me donna la note suivante que je copiai sous sa dictée :

" Joseph Dominique Emmanuel LeMoyne de Longueuil épousa Marie Louise Prudhomme, veuve de M. le chevalier de Bonne de Lesdiguère. De ce mariage naquit un fils, Joseph-Olivier LeMoyne qui décéda à l'âge de deux mois et fut inhumé à la Longue-Pointe, Isle de Montréal, le 18 janvier 1773."

L'abbé C.-A. Santoire

CHARLES DE BEAUHARNAIS

Le marquis Charles de Beauharnais, gouverneur du Canada, arriva au pays dans l'été de 1726. Sa commission, datée de Marly, est du 11 janvier de cette année : M. de Beauharnais y est qualifié de " capitaine de vaisseau." Il fut gouverneur du Canada jusqu'en 1747 : lui et son prédécesseur, M. de Vaudreuil, sont les deux gouverneurs, sous l'ancien régime, qui sont restés le plus longtemps, sans interruption, à la tête des affaires : leurs deux administrations couvrent une période de quarante-quatre ans, de 1703 à 1747.

Charles de Beauharnais était frère de François de Beauharnais, qui avait été intendant du Canada quelques années auparavant. Or M. Tremblay, du séminaire des Missions Etrangères de Paris, écrivant à un de ses confrères de Québec au sujet de cet intendant, lui disait : " Il est d'une famille qui n'est pas jésuite, car madame sa mère est la grande dévote de l'Oratoire, à Orléans." C'est peut être parce que Charles de Beauharnais ne passait pas pour " ami des Jésuites ", qu'on a supposé que ceux-ci avaient pris le parti de l'intendant Dupuy dans ses luttes contre le chapitre. (1)

" Sage, courageux et habile, écrit l'abbé Ferland, ce gouverneur avait épousé une dame veuve déjà avancée en âge, dont il n'avait pas eu d'enfants. Il réunissait donc plusieurs des qualités qui avaient été signalées comme nécessaires à un gouverneur du Canada."

" Il appartenait, dit Garneau, par sa mère à une famille que ses services et sa parenté avec les Pontchartrain avaient

(1) Il se trouvait d'ailleurs, que le Jésuite Dupuy fils de l'intendant, était à cette époque à la maison de Québec.

placé dans les plus hauts emplois de la marine et des colonies."

Il était grand-oncle d'Alexandre de Beauharnais, premier mari de l'impératrice Joséphine, Joséphine Taschér, épouse de Napoléon 1er, qui la répudia pour épouser Marie-Louise d'Autriche. Par une coïncidence singulière,—je crois, du moins, qu'il n'y eut que coïncidence,—en même temps que le marquis de Beauharnais quittait la France pour venir prendre possession de son gouvernement du Canada, Gaspard-Joseph Tascher, grand père de Joséphine, s'expatriait lui aussi, pour aller s'établir aux Antilles françaises :

" Les Tascher, dit un chroniqueur, étaient des gentilshommes du Blésois, qui dépensaient, depuis des générations, leur sang et leurs maigres revenus au service du roi, quand, en 1726, l'un d'eux, Gaspard-Joseph, prit le parti d'aller chercher fortune " aux îles ", comme on disait alors, et s'embarqua pour la Martinique : c'était le grand père de Joséphine...

" Laissant aux émigrants d'esprit tenace et d'âme austère les forêts glacées et les grands fleuves du Canada, le flot des jeunes gentilshommes était attiré sous les tropiques par les perspectives de prompte richesse, la séduction du climat, les raffinements de l'extrême civilisation joints à ce laisser aller des mœurs que l'esclavage entraîne inévitablement avec lui. Au bout de deux ou trois générations, c'étaient des créoles que l'on voyait réapparaître à Versailles, plus opulents que les fermiers généraux, plus élégants, plus spirituels, plus dissolus aussi que les courtisans les mieux en renom."

Le fils aîné de Gaspard-Joseph possédait " la plantation des Trois-Ilets "; et c'est " dans le bâtiment de la sucrerie " que naquit et grandit Joséphine.

Sur ces entrefaites, un neveu du gouverneur du Canada, un autre marquis de Beauharnais, était devenu gouverneur

des Antilles françaises. Son gouvernement ne fut pas heureux : il laissa les Anglais s'emparer de la Guadeloupe. Il fut destitué et rentra en France, emmenant avec lui sa maîtresse, la tante de Joséphine. Cette femme rêva alors d'associer les Tascher à son opulence ; elle réussit à conclure un mariage entre le fils du marquis, Alexandre de Beauharnais et sa nièce. Joséphine passa en France, et épousa en 1779, à Paris, le jeune de Beauharnais. L'union fut éphemère. Au bout de quatre ans, notre créole demanda et obtint légalement séparation d'avec son mari. Ainsi se termina par un divorce l'alliance de Joséphine avec Beauharnais, comme ce fut par un autre divorce—celui-là bien cruel et amer – que prit fin son union, autrement plus glorieuse encore, avec le grand Napoléon. (1)

Je reviens à notre gouverneur.

Homme de paix, comme tous les militaires de grande valeur, il était à la fois doux, conciliant et ferme : son caractère se révèle tout entier dans le discours qu'il prononça, ou plutôt qu'il fit lire par son secrétaire, (2) au conseil, dans la séance du 8 mars 1728, pour mettre fin aux empiètements de ce tribunal dans les affaires ecclésiastiques. Je cite ici cette pièce, qui, je crois, n'a pas encore été publiée :

" Nous avons vu, messieurs, avec un extrême déplaisir ce qui s'est passé en cette colonie depuis la perte qu'elle a faite de M. l'évêque de Québec. Nous avons été très surpris d'apprendre par des voies indirectes que le conseil supérieur de cette ville se fût attribué le droit de connaître et décider souverainement de matières d'autant plus délicates et dan-

(1) " La Légende de Joséphine ", par M. de Lanzac de Laborie, dans le " Correspondant " du 10 février 1899, p. 475.

(2) D'Ailleboust des Musseaux. Il avait un frère ecclésiastique, que je vois marqué à 102 livres, dans la liste de " Distribution des grâces du roi " pour 1730. J'y vois aussi deux autres ecclésiastiques, l'abbé Martel 73 livres, l'abbé de Falaise, 201.

gereuses qu'elles intéressent tout le corps ecclésiastique de ce pays, sans avoir su de nous, qui occupons pour le roi la première place de cette compagnie, quel est notre sentiment sur la conduite qu'elle avait à tenir, et sur les mesures qu'il convenait prendre dans une affaire de cette importance.

" Le conseil ne peut ignorer les ordres de Sa Majesté, qui y ont été enregistrés, par lesquels il lui est défendu de faire aucuns règlements généraux qu'en présence du gouverneur et de l'intendant. Nous avions lieu de nous flatter que dans des matières aussi importantes et aussi extraordinaires que le sont celles dont il est question, il n'aurait pas pris des résolutions aussi vives que celles qu'il a prises, sans nous avoir auparavant demandé notre avis.

" Nous espérions aussi que cette compagnie, informée du mauvais effet que ses arrêts multipliés faisaient dans tous les esprits, se porterait à cesser ses poursuites, et à attendre la décision de Sa Majesté sur des matières aussi douteuses et aussi contestées, ainsi que le conseil supérieur a fait, du temps de nos prédécesseurs, dans des affaires moins importantes et moins délicates.

" Cette compagnie si sage, si soumise aux ordres du roi, voudrait-elle aujourd'hui les ignorer, pour nous ôter la connaissance du parti qu'elle a pris de continuer ses procédures, et de soutenir un ouvrage qu'elle se repent peut-être d'avoir commencé ?

" Enfin, nous apprenons que lundi dernier, premier de ce mois, elle a rendu un arrêt contre le sieur Boulard, curé de Québec, que le chapitre de cette ville a nommé vicaire général de ce diocèse, et que cet arrêt, qui ne tend pas moins qu'à attenter à la personne du sieur Boulard, jette un trouble général dans la colonie, et y excite des murmures dont nous ne sentons que trop les dangereuses conséquences. Et comme il est de notre devoir de prévenir les suites fâcheuses qui peuvent s'en suivre, et d'employer à

cet effet toute l'autorité qu'il a plu à Sa Majesté de nous confier, pour arrêter la cours d'une procédure si contraire au repos public et au bien de la colonie, nous défendons de la part du roi aux officiers du conseil supérieur de Québec de recevoir dès à présent aucune requête ou réquisitoire, ni aucunes réponses de la part des parties citées, et de rendre directement ou indirectement aucun arrêt sur les matières en question ; et nous suspendons, de la même autorité, l'exécution de toutes ordonnances ou arrêts ci-devant rendus sur cette matière, jusqu'à ce qu'il ait plu à Sa Majesté d'en ordonner. Défendons pareillement au greffier d'en écrire et expédier, et aux huissiers, archers, ou autres, d'en signifier, publier, ni afficher aucuns de ceux qui ont été ci-devant rendus à ce sujet, sous peine de désobéissance.

" Nous imposons silence sur toutes ces matières au sieur Lanouiller, conseiller, faisant les fonctions de procureur général depuis le décès du sieur Collet, jusqu'à ce qu'il ait plu à Sa Majesté de faire savoir ses intentions sur le tout.

" Voulons que notre présent ordre soit porté au conseil supérieur au premier jour d'assemblée, pour y être lu par un de nos secrétaires, à haute et intelligible voix, et ensuite publié à son de tambour (1), et affiché en tous lieux où besoin sera, tant dans cette ville que dans celle des Trois-Rivières et de Montréal, et partout ailleurs où nous le jugerons nécessaire, à ce que personne ne prétende cause d'ignorance."

On remarque que, dans ce discours, le gouverneur ne nomme pas une seule fois l'intendant ; il ne s'adresse directement qu'au conseil. C'était faire preuve de beaucoup de tact : il était important que les deux représentants de l'autorité royale au Canada ne parussent pas divisés entre eux.

L'intendant Dupuy n'avait pas ce tact ; et l'on ne saurait

(1) L'ordre de Beauharnais fut en effet publié " au son des tambours des troupes ", et aux acclamations de ' Vive le roi ! Vive Beauharnais !" (Edits et Ordonnances, p. 331.)

s'imaginer combien le gouverneur eut à souffrir de ses prétentions excessives durant les deux années qu'il eut à passer avec lui. Il ne s'en plaignait cependant qu'à la cour

“ Il n'est pas trop aisé, écrit-il un jour, de pouvoir vivre avec un homme d'une hauteur qui passe l'imagination... C'est un homme absolument hors de sa sphère...”

“ Je suis bien fâché, écrit-il encore, que M. Dupuy me donne si souvent occasion de vous faire des plaintes contre lui... La trop grande facilité qu'il a d'écouter tous les discours que ses prétendus amis lui tiennent, et qu'il croit comme articles de foi, fait qu'il est le jouet de tous les mauvais esprits du pays... Si je suivais pied à pied M. Dupuy sur tout ce qu'il entreprend, je n'en finirais jamais. Ce serait dissensions continuelles...”

Il ajoute encore une autre fois : “ M. Dupuy fait en ce pays-ci le général, l'évêque et l'intendant. Il en donne tous les jours des preuves... Il n'y a personne qui n'y perde son latin. C'est un homme impraticable, si jamais il y en eu un. Il suffit que je dise blanc pour qu'il dise noir...”

M. de Beauharnais se sentit soulagé, lorsque la cour rappela Dupuy dans l'été de 1728. Il écrivit le 9 octobre au ministre : “ Je ne saurais que très imparfaitement vous exprimer le service important que vous avez rendu à toute la colonie par la révocation de M. Dupuy.”

Dupuy fut remplacé par M. Hocquart, qui exerça les fonctions d'intendant jusqu'en 1748, c'est-à-dire tout le temps de l'administration de M. de Beauharnais. Alors commença une ère de paix et d'entente entre les autorités coloniales qui avait été presque inouïe jusque-là. M. Hocquart écrivait en 1730 :

“ La paix et la taanquillité règnent ici plus qu'elles n'y ont jamais été. L'intelligence est parfaite entre M. le général, M. l'évêque et moi, et nous sommes persuadés qu'elles est nécessaire pour l'intérêt du roi et celui de la colonie.”

Quelques mois plus tard, le gouverneur s'associait à l'intendant pour dire à la cour les bons effets de l'union qui existait entre eux :

" Nous avons toujours concouru, autant qu'il a dépendu de nous, à entretenir la paix et l'union dans tous les corps de la colonie, et nous avons pris toutes les voies de conciliation pour étouffer les semences d'animosité et de division. Nous avons la satisfaction de voir que la paix et la tranquillité règnent dans tous les états séculiers."

La supérieure de l'Hopital Général faisait un jour l'éloge de l'esprit de conciliation de M. de Beauharnais :

" Notre communauté, disait-elle, a eu beaucoup à souffrir, depuis le décès de Mgr de Saint-Vallier, des contradictions et des interdits sans droit et sans cause que des personnes mal disposées injustement contre feu Mgr de Saint-Vallier nous ont suscités pour détruire, s'il leur avait été possible, son ouvrage.

" Cette communauté, affligée au delà de toute expression, a eu le bonheur que M. de Beauharnais, comme un bon père plein de charité, s'est donné toutes les peines imaginables pour faire cesser ces troubles, et pour donner la tranquillité à cette maison, que ces intrigues avaient désunie, en révoltant cinq de nos religieuses et en les autorisant dans la désobéissance à leur supérieure..." (1)

Le gouverneur et l'intendant s'efforçaient aussi de rétablir l'union dans le clergé ; mais ils rencontraient souvent plus d'un obstacle. (2) Ecrivant au ministre en 1733 :

" De nouvelles représentations, disaient-ils, ont été faites à Sa Majesté par le chapitre de Québec au sujet de ce qui

(1) Lettre de la sœur Saint-Augustin, Supérieure de l'Hôpital Général, au ministre, Québec, 4 novembre 1728.

(2) Les divisions fâcheuses qui avaient éclaté à la suite de la mort de Mgr de Saint-Vallier commençaient à peine à s'effacer, qu'une ordonnance royale venait répandre le malaise dans le clergé canadien, auquel elle enlevait un de ses privilèges.

a eu lieu pendant la vacance du siège. Nous avons expliqué à ce chapitre que c'est l'intention de Sa Majesté qu'il ne soit plus parlé de ce qui s'est passé dans cette occasion, et que le tout soit regardé comme non avenu. Depuis ces temps de troubles et de division, notre conduite n'a tendu qu'à rétablir et à maintenir la paix dans le clergé, et nous tiendrons la main à ce qu'elle ne soit pas troublée ; nous y donnerons tous nos soins."

M. de Beauharnais s'appliqua aussi tout le temps de son administration, à maintenir la discipline militaire parmi les soldats. Ils aurait voulu qu'on leur bâtit de bonnes casernes, et qu'ils y fissent régulièrement leur séjour. Il écrit un jour au ministre :

" J'ai pris la liberté de vous faire observer plusieurs fois que le moyen le plus sûr pour maintenir une exacte discipline et contenir les soldats, c'est d'avoir des casernes, parce qu'étant logés chez les habitants ils mangent ensemble ce qu ils peuvent gagner de part et d'autre, et s'enivre le plus souvent ; à quoi les officiers ne peuvent remédier. La plupart vont travailler aux forges de Saint-Maurice, ou dans les côtes, et sont employés aux travaux du roi : ce qui contribue encore à les déranger ; et c'est ce qu'on ne peut éviter... '

En travaillant ainsi à maintenir partout la paix, l'union, la discipline, M. de Beauharnais ne pouvait contenter tout le monde. Il y eut des plaintes injustes adressées contre lui à la cour. Dans ces occasions, on est souvent obligé, même contre ses goûts, de faire son propre éloge :

" Il faut, écrit-il à son tour, qu'il y ait bien de l'iniquité dans ce pays-ci, de la part d'un certain nombre de personnes, connues pour telles, pour avoir mandé choses qui ne sont point, et que j'ai su avoir été jusqu'à vous. Tout le Canada devrait chanter mes louanges, surtout les personnes en question, pour le bien que j'y fais tous les jours. Je de-

vrais y être regardé comme un homme sans défaut, par conséquent irréprochable, n'y ayant rien absolument à pouvoir redire sur ma conduite, et encore moins à rectifier. J'espère que M. Mesnard, qui m'en a écrit, vous fera part de ma réponse à ce sujet. Je suis un vieux militaire, d'âge à savoir ne pas donner prise sur moi. Je ne cherche d'ailleurs qu'à vous plaire, et à vous faire ma cour..."

Durant son administration, la colonie resta généralement en paix avec les Sauvages. Les Renards seuls, qui se montraient encore insoumis, ayant voulu faire de l'agitation dans la région du lac Michigan, le gouverneur expédia contre eux M. de Lignery, avec quelques centaines de sauvages amis et de braves Canadiens, qui les firent rentrer dans l'ordre et leur apprirent à respecter le nom français.

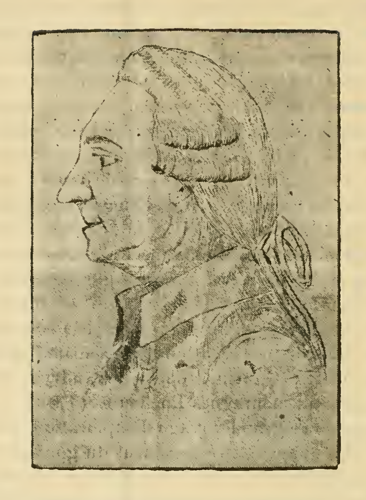
Ce nom était désormais connu et acclamé jusque dans l'extrême Ouest : Gauthier de la Vérandrye venait de se rendre jusqu'aux montagnes Rocheuses (1743). Pour mener à bonne fin ce grand voyage d'exploration, il lui avait fallu tout l'appui et l'encouragement du gouverneur de la colonie, M. de Beauharnais. Leurs noms ne doivent pas être séparés dans l'histoire de cette expédition si aventureuse et si hardie.

L'un des derniers actes administratifs de M. de Beauharnais fut en faveur d'une institution de charité. Quelques semaines seulement avant son départ du Canada, il s'associait à l'évêque et à l'intendant de la colonie pour confier à la vénérable d'Youville, la direction de l'Hôpital général de Villemarie (1), fondé un demi-siècle auparavant par les frères Charron. Il contribua ainsi à donner une nouvelle vie à cette institution, qui a toujours été depuis l'une des plus bienfaisantes du Canada.

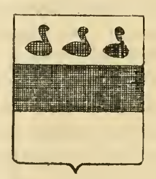
L'ABBÉ AUGUSTE GOSSELIN

---

(1) " Edits et Ordonnances," t. II, p. 391.



LE GOUVERNEUR DE BEAUHARNAIS



ARMES DES BEAUHARNAIS

FRANÇOIS DE BEAUHARNAIS

Dans les titres de la famille de ce nom l'on écrivait : *Beauharnois*, *Beauharnoys*, et *de Beauharnois*. C'est l'ancienne orthographe ; aujourd'hui l'on remplace la lettre *o* par *a*.

Cette famille originaire de l'Orléanais nous intéresse tout particulièrement,car elle nous a donné un intendant,de 1702 à 1705 ; un gouverneur général, de 1726 à 1747 ; et plusieurs autres de ses membres sont venus demeurer en Canada durant plusieurs années.

Disons d'abord, que cette famille, distinguée dans l'ordre de la noblesse par ses anciens services, soit dans le militaire, soit dans la principale magistrature, a produit en original les titres justificatifs de ses filiations depuis François de Beauharnais, seigneur de Miramion, &c, auteur du VIe degré, et de plus une généalogie manuscrite dressée en 1644 par Jacques Girault célèbre avocat au siège Présidial d'Orléans, à l'occasion sans doute de quelque partage, qui était alors à discuter.

Le premier Beauharnais enregistré dans cette filiation est Guillaume, seigneur de Miramion et de la Chaussée. Il épousa le 20 janvier 1390, Marguerite de Bourges.

Détail curieux à noter : son fils aîné fut l'un des témoins au procès fait pour la justification de la Pucelle d'Orléans.

Aignan de Beauharnais fils de François (VIe degré) épousa Marguerite de Choisy. Il eut un fils qui se maria en 1645 avec Marie, fille de Jacque de Rubelles, conseiller et secrétaire du Roi. Anne de Beauharnais, fille de François, devint la femme de Paul Phélypeaux, seigneur de Pontchartrain, le 11 juin 1605. C'est un parent du ministre de ce nom.

Marie-Anne, petite-fille de François II de Beauharnais (VIIe degré) épousa le 16 septembre, 1683, son cousin,Jean Phélypeaux, comte de Montlhéry &c., et intendant de Paris.

La trisaïeule du chancelier Séguier était une Beauharnais.

Au moyen de ces alliances, et d'autres faites par la suite, les Beauharnais acquéraient de l'influence.

Michel de Beauharnais, fils de François II, fut prêtre, et aumônier de Gaston, duc d'Orléans.

Jean de Beauharnais, chef du VIIIe degré dans la généalogie de la famille, fut secrétaire de la chambre du roi Louis XIII ; gentilhomme ordinaire de sa chambre, etc. C'est le grand'père de notre intendant et de notre gouverneur général.

François (IXe degré) père de nos fonctionnaires, est qualifié : chevalier, seigneur de la Boische, de la Chaussée, de Beaumont, de Beauville, etc. Il épousa en septembre 1664, demoiselle Marguerite-Françoise-Pyvart de Chastullé.

Voici la liste de leurs enfants :

1o. Jacques, capitaine au premier bataillon du régiment du Maine ; tué au siège de Mayenne.

2o. François de Beauharnais, qualifié chevalier, baron de Beauville, seigneur de la Chaussée, de Beaumont, &c, conseiller du Roi en ses conseils, et intendant de ses armées navales et qualifié aussi Haut et Puissant Seigneur, dans les actes qui le concernent, fut successivement commissaire de la marine ; commissaire des armées navales ; intendant de justice police et finances des pays de la Nouvelle-France, Acadie, île de Terreneuve et autre, pays de la France Septentrionale, le 1er avril 1702. Il est nommé à l'Intendance général de la marine en 1704, mais il ne partit du Canada qu'en l'automne de 1705. Le 1er janvier 1706, le voilà Intendant de l'armée navale du roi commandée par le comte de Toulouse. Le 2 avril, 1707 par un brevet du roi il obtient " le Port Maltais," en Acadie, la rivière comprise, de quatre lieues de front sur deux de profondeur, tirant du côté de la Hêve, à l'est, quart nord-est avec les îles et ilettes

adjacentes, avec droit de haute, moyenne et basse justice, et le 25 juin de la même année cette terre est érigée en baronie sous le nom de Beauville.

Le 1er janvier 1710, il est intendant de la marine, ayant inspection générale sur les classes des officiers, mariniers et matelots du royaume. Le 24 mars suivant, il passe intendant de la marine à Rochefort, puis, intendant de la justice, police et finances de la généralité de La Rochelle le 30 du même mois, et commissaire départi pour l'exécution des ordres du roi dans le pays d'Aunis et îles adjacentes, et dans les provinces de Saintonge et d'Angoumois ; Intendant des armées navales dans la mer Océane, et enfin Intendant Général des armées navales le 1er avril 1739.

Il avait épousé demoiselle Anne des Grés, morte sans enfants, le 24 septembre 1731, agée de 63 ans.

Cet intendant fit un court séjour en Canada. Il débarqua à Québec le 29 août 1702 (1). Le 4 novembre 1702, le gouverneur général écrivant au ministre commençait sa correspondance comme suit :—" Je commencerai celle-ci, monseigneur, par vous remercier pour tout ce pays du présent que vous lui avez fait d'une personne du mérite de M. Beauharnois pour en remplir l'intendance, et par vous marquer en mon particulier le plaisir que je me fais de vivre avec un aussi honnête homme que lui."

L'intendant de Beauharnais fit enregistrer sa commission datée à Versailles, le 1er avril 1702, et parut officiellement au conseil à Québec, le 5 octobre 1702.

M. de Beauharnais fit une traversée heureuse et très courte pour la saison, dans laquelle il était parti de France.

En chemin le vaisseau qui le portait fit deux prises anglaises, l'une à la hauteur des Açores, et l'autre, sur le grand banc de Terreneuve.

(1) Correspondance Générale Can. vol. 20, folio 106

M. de Beauharnais parut pour la dernière fois sous le caractère d'intendant, au Conseil, le 17 septembre 1705 ; les Raudots, ses successeurs, venaient d'arriver à Québec.

Notre intendant mourut le 8 octobre 1746, âgé de 81 ans, après 60 ans de service.

4o. Jean-François.

5o. Notre gouverneur. Charles de Beauharnais, chevalier de la Boische, reçut le titre de marquis dans les provisions du roi, le nommant au poste de gouverneur du Canada. En 1686, il fut admis dans les gentilhommes gardes de la marine, ensuite enseigne le 1er janvier 1692, puis, lieutenant de vaisseaux le 1er janvier 1696 ; capitaine d'une compagnie franche d'infanterie de la marine, le 18 janvier 1699 ; capitaine de frégate, 9 mai 1707 ; capitaine de vaisseaux 23 avril 1708 ; chevalier de St-Louis et gouverneur du Canada le 11 janvier 1726 ; commandeur surnuméraire de l'ordre militaire de St-Louis le 22 mars 1732 ; chef d'escadre des armées navales le 1er mai 1741, et lieutenant-général des armées navales le 1er janvier 1748.

Il parvint à tous ces grades par ses services signalés et donna des marques de la plus grande valeur dans toutes les occasions qui se présentèrent.

Il épousa le 6 août 1716, Rénée Pays, veuve de—Galichon, et de Pierre Hardouineau, seigneur de Laudianière, etc. (1)

Il mourut le 12 juin 1749.

6o. Claude de Beauharnais de Beaumont qui continue la lignée en formant le dixième chaînon ou degré prit pour femme le 11 mai 1713, Rénée Hardouineau, fille de Pierre, et de Rénée Pays.

Si vous voulez vous égayer, établissez les nouveaux liens

(1) D'Ozier, " Armorial de France " Registre V pp. 75-93.

de parenté entre les deux frères Charles et Claude, causés par leurs mariages.

Claude de Beauharnais de Beaumont vint en Canada.

La sœur Juchereau dit dans son *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec :......* " le vaisseau du roi le *Héros* était proche ; il était commandé par M. Beaumont, frère de M. de Beauharnais, ci-devant intendant du Canada."

Dans le *Bulletin des Recherches Historiques*, p. 156, numéro d'octobre 1897, (1) M. Sulte dit : " *Claude-Charles* autre neveu, etc., vint en Canada, et, en 1729, il obtint la seigneurie de Beauharnais ". Ce ne peut être que M. de Beaumont, frère de notre intendant. Dans la généalogie de la famille que j'ai par devant moi, il n'y eut qu'un Claude, neveu de l'intendant François, et du marquis Charles, et ce Claude fut comte et créa la seconde branche des Beauharnais.

Nous en reparlerons dans un moment.

Claude, frère de François, fut lieutenant et capitaine, et vint en Canada. En 1729 il obtint la seigneurie de Beauharnais ; il était alors lieutenant de vaisseau. Plus tard on le retrouve avec le titre de chevalier de St-Louis (1740-1) *et qualifié de sieur de Beaumont*, dit M. Sulte. Mais sans doute, c'était son titre en propre, dans la famille. M. Sulte ajoute : " C'est peut-être lui que l'on nommait également le chevalier de Beauharnais et qui figure comme enseigne en pied en Canada (1739). C'est soit lui ou son fils Claude.

7o. Guillaume de Beauharnais, chevalier de Beauville, servit 40 ans dans le corps de la marine ; fut successivement gentilhomme garde de la marine en 1697 ; lieutenant d'infanterie au Canada en 1702 ; capitaine d'une compagnie du détachement de la marine, en Canada, le 1er juin 1704 ; blessé d'un coup de fusil au bras dans un combat naval, où il se trouva en 1705. Enseigne de vaisseau le 1er novembre

(1) M. Sulte s'était informé en partie dans Ferland et l'abbé Daniel.

1705 ; aide-major des armées navales et du port de Rochefort, et capitaine d'une compagnie franche d'infanterie de la marine le 20 avril 1711 ; lieutenant de vaisseau en 1711 ; chevalier de St-Louis le 23 décembre 1711 ; reçu le 20 janvier 1724, et enfin capitaine de vaisseau le 10 mars 1734. Il mourut à St-Domingue en 1741.

6o. Jeanne-Elisabeth, mariée à Michel Bégon, chevalier, seigneur de la Picardière, de St-Sulpice, de la Pommeraye, de Marbellin, de la Sistière, de Sérigny, de Meunes, &c. M. Bégon fut intendant du Canada.

7o. Anne de Beauharnais.

8o. Catherine de Beauharnais.

Claude de Beauharnais, chevalier de Beaumont, avons-nous dit, continue la descendance.

De son mariage à Rénée Hardouineau il eut :

1o. François.

2o. Claude.

François fut gouverneur des îles de la Martinique, Guadeloupe (1756) &c. Il naquit à La Rochelle, le 8 février 1714. Le roi érigea sa terre de la Ferté-Aurain en marquisat, et François prit le titre de marquis de la Ferté-Beauharnais. Ceci était en récompense des services que cette famille avait rendu au roi.

Il épousa le 13 septembre 1751, Marie-Anne-Henriette Pyvart de Chastullé, sa cousine germaine, dont il eut :

1o. François, mort en bas âge.

2o. Un autre François, né à la Rochelle le 12 août 1756.

3o. Alexandre François-Marie, né à la Martinique le 28 mai 1760.

Claude, fils de Claude de Beauharnais de Beaumont, naquit à Rochefort le 16 janvier 1717. Il fut pendant quatre ans commandant de l'artilerie en Canada en 1745.

C'est lui que l'on rencontre aux environs du Détroit en 1747, sous le nom de chevalier de Beauharnais.

Ce Claude est le seul du nom, neveu de notre gouverneur, et, comme en 1729, il n'aurait eu que 12 ans, il est imimpossible que ce soit lui qui obtint à cette date, la seigneurie de Beauharnais, et qui fut en même temps lieutenant de vaisseau. C'était plutôt son père, qui portait ce nom.

Claude, le fils, en récompense de ses services fut créé comte des Roches-Baritaud.

De son union à Marie-Anne-Françoise Mouchard du 1er mars 1753, nous comptons :

1o. Claude. né le 26 septembre 1756.

2o. Marie Françoise, née le 7 septembre 1757.

3o. Anne-Amédée, né le 8 janvier 1760.

Alexandre-Françoise-Marie, vicomte de Beauharnais, épousa Joséphine Tascher de la Pagerie, vers 1780, alors qu'elle avait à peine douze ans. Leur fils naquit en 1781. Joséphine, comme tout le monde le sait, fut la femme de Napoléon 1er.

La famille de Beauharnais blasonnait comme suit : " *D'argent à une fasce de sable, surmontée de trois merlettes de même.*"

Devise : *Autre ne sers.* Regis Roy

JOSEPH DUFOUR

Joseph Dufour fut élu député de comté de Northumberland pour le premier parlement de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada. Il était plus habile à manier les manchons de la charrue que la plume. Lorsqu'il fut appelé à signer le serment d'office qu'il venait de prêter tous ses efforts pour y apposer sa griffe ne réussirent qu'à griffonner un " Joseph Drew ". Aussi les commissaires nommés pour recevoir les serments informèrent la Chambre " qu'une signature, qu'il pensait être celle de M. Dufour, n'était pas lisible, qu'il y manquait des lettres ", et ils proposèrent que le membre qui avait ainsi signé, raya lui-même son nom et le signa plus lisiblement. Nous ignorons si Dufour eut plus de succès dans son second essai. P. G. R.

REPONSES

Les vaisseaux de guerre francais dans le port de Quebec depuis la Cession. (VII, II, 777.)—Le 18 octobre 1760, la flûte *La Marie* mettait à la voile du port de Québec pour l'Europe. Elle emportait à son bord le général de Lévis et son état-major.

Tout près d'un siècle devait s'écouler avant qu'un navire de guerre portant à sa corne d'artimon le pavillon français ne remontât la Saint Laurent.

Enfin, en 1855, la *Capricieuse*, commandée par M. de Belvèze, visitait le port de Québec.

L'objet de la visite de M. de Belvèze, commandant de la division navale de France sur la station de Terreneuve, est suffisamment expliquée dans le passage suivant de sa réponse à l'adresse qui lui fut présentée par le maire de Québec :

" Absente depuis un siècle du fleuve Saint-Laurent, la marine française y revient pour renouer des relations commerciales longtemps interrompues, faire profiter notre pays des progrès immenses de votre agriculture et de votre industrie, ouvrir à nos armateurs et aux produits du travail français une voie qui fut longtemps fermée à nos vaisseaux."

C'est le vendredi, 13 juillet 1855, à six heures de l'après-midi, que la corvette *La Capricieuse*, remorquée par l'*Advance* envoyée par le gouvernement à sa rencontre, fit son entrée dans le port de Québec.

La terrasse Saint-Louis, les quais, tous les points qui avaient vue sur le fleuve étaient remplis d'une foule enthousiaste qui aussitôt qu elle apperçut la corverte se mit à crier des hourrahs chaleureux.

Une fois ancrée la *Capricieuse* salua le drapeau de la citadelle de 21 coups de canons qui lui furent rendus immédiatement.

Le lendemain, le maire de Québec, assisté du conseil muni-

cipal, du vice-consul de France, M. Ryan, et d'une foule immense, se rendit au quai de la Reine, pour y recevoir M. de Belvèze et lui présenter une très jolie adresse. Après la réponse de M. de Belvèze, tous montèrent en voitures et se rendirent à l'Hôtel du gouvernement où les attendaient le gouverneur-général, Sir Edmund-Walker Head, avec son conseil et un brillant état-major.

Le 18 juillet 1855, le commandant de Belvèze et une partie de son équipage, assistaient à la pose de la pierre angulaire du monument élevé aux braves de 1760.

Pendant le séjour de son vaisseau dans le port de Québec, M. de Belvèze visita Montréal, Ottawa, Kingston, Toronto, Trois-Rivières, etc., etc.

La *Capricieuse* leva l'ancre le samedi 25 août vers les 10 heures du matin.

L'état-major de la *Capricieuse* se composait des officiers suivants :

M. de Belvèze, capitaine de vaisseau, commandant, chef de la division navale de Terre-Neuve ; M. Gautier, lieutenant de vaisseau, chef d'état-major ; M. Guiastrennec, lieutenant de vaisseau, second du batiment ; M. Crespin, enseigne de vaisseau, officier d'ordonnance du chef de division ; MM. Laisné et de Borely, enseignes de vaisseau ; M. de Waresquiel, secrétaire du commandant en chef de la division de Terre-Neuve ; M. Ripert, officier d'administration ; M. Simon, chirurgien major ; M. Gauthier, chirurgien auxiliaire ; MM. Tanquerey, Bonnifet, Testard et Le Prévost, aspirants auxiliaires ; M. l'abbé Lichou, aumônier.

C'est pendant le séjour de la *Capricieuse* dans le port de Québec que Crémazie publia son beau poème *Le vieux soldat canadien* qu'il dédia aux marins de la corvette française.

Qui n'a chanté avec le poète expatrié alors qu'un vaisseau de guerre français est ancré dans notre port :

..............................la France est revenue
Au sommet de nos murs, voyez vous dans la nue
Son noble pavillon dérouler sa splendeur ?
Ah ! ce jour glorieux où les Français, nos frères,
Sont venus pour nous voir du pays de nos pères,
Sera le plus aimé de nos jours de bonheur.

En 1868, la frégate française à vapeur *Destrées* vint se ravitailler à Québec. C'était un magnifique vaisseau de 6 canons. L'équipage se composait de 150 hommes. La *Destrées* arriva à Québec le 16 août et en repartit le 11 septembre. Elle était commandée par le capitaine Levesque des Varannes. Les autres officiers étaient M. Bruère, 1er lieutenant ; M. Vaisseau, 2e lieutenant ; de Cherval, 3e lieutenant ; M. Riou, enseigne ; M. Molle, chirurgien en chef ; M. Evrard, assistant chirurgien.

Le commandant des Varannes mourut l'année suivante dans les mers du Sud au début d'une carrière qui promettait beaucoup.

L'aviso d'*Estaing* de 4 canons, commandant Human, vint ensuite. Il arriva à Québec le 8 août 1873 et en repartit le 27 septembre. Le 19 août 1873, l'importante manufacture de meubles de M. Drum située sur les bords de la rivière Saint-Charles, au Palais, fut la proie des flammes. Parmi ceux qui rendirent des services en cette circonstance les marins du d'*Estaing* furent admirés de tous par leur sang-froid et leur habileté. Le conseil de ville de Québec leur vota des résolutions de remerciements.

Le 1er août 1874, la frégate la *Magicienne* portant le pavillon de l'amiral Thomasset et l'aviso à vapeur *Adonis*, commandant Human arrivaient dans le port de Québec. Le corps de musique de la *Magicienne* sous la direction de l'artiste Cretalla fit les délices des québecquois pendant quinze jours.

En septembre 1878, le *Laplace* et le *Bouvet* visitèrent Québec. Ils arrivèrent le 15.

Le *Laplace* était un croiseur de deuxième classe, commandé par M. Galiber, capitaine de vaisseau et cammandant de la station navale de Terreneuve. 10 canons. 200 hommes d'équipage.

L'aviso Le *Bouvet* commandé par le capitaine de frégate Fitz James était pourvu d'un éperon et portait deux canons à pivot.

Depuis, nous avons vu dans le port de Québec, le *La Galissonnière* et *Le Bourdonnais* en août 1879 ; la *Magicienne* et le *Dumont d'Urville* en septembre 1880 ; la *Flore* et le *Bouvet* en septembre 1885 ; la *Minerve* et le *Talisman* en juillet 1857 ; la *Naïade* et le *Bisson* en août 1891 ; l'*Aréthuse* et le *Hussard* en août 1892 ; la *Naiade* et le *Nielly* en septembre 1894. Le 25 séptembre dernier, le *Destrées* quittait Québec après un séjour de 15 jours dans notre port.

P. G. R.

Le capitaine Thomas Allison. (I, IV, 35.)—John Allison était agriculteur (farmer) à l'endroit appelé Forcett Park, dans la division nord (north riding) du comté de York, à environ dix milles de distance de Darlington. Il avait épousé, le 12 mai 1756, Margaret Spenceley, en la paroisse de Stanwich, à l'église Saint-John.

Thomas, leur fils, fut baptisé à l'église de Forcett, le 26 juin 1757, et fut probablement élevé dans cet endroit où résidait son père.

Thomas entra dans l'armée. A la fin du dix-huitième siècle, il était capitaine au 5ème de ligne. C'est en cette qualité qu'il passa au Canada.

Vers 1795, à Détroit, il épousa Thérèse Baby, fille de Jacques Duperron Baby. Elle était veuve de John Cassity ou Cassidy, fils d'un négociant du Détroit. Il mourut en 1787 peu après son mariage, d'une pleurésie dont il fut

atteint après avoir trop ramé. Elle était inconsolable, promettant bien de ne jamais se remarier. Sa mère pour la consoler lui disait qu'elle était encore bien jeune et qu'elle ne manquerait pas de trouver un autre mari. " Jamais ! Jamais ! ", disait-elle en sanglotant. " Apportez-moi un Evangile, je n'en épouserai jamais un autre." Toujours la même histoire de la matrone d'Ephèse.

Le 28 février 1798, le capitaine Allison vendait sa commission et venait se fixer à Québec.

Le 17 mars 1810, sir James Henry Craig, gouverneur général du Canada, envoya saisir le matériel de l'imprimerie du *Canadien* dans la maison de M. Baillargé, rue Saint-François (aujourd'hui rue Ferland). Ce fut le capitaine Allison qui en sa qualité de juge de paix et de magistrat, commanda le piquet de soldats qui effectua la saisie. Et, en même temps, MM. Bédard, Blanchet et Taschereau, ainsi que l'imprimeur, furent arrêtés sur accusation de trahison.

Le capitaine Allison mourut à Québec le 15 novembre 1822.

Thérèse Baby, sa veuve, mourut à Québec et fut inhumée dans la cathédrale le 27 mars 1839.

Les époux Allison avaient eu un fils et une fille.

Le fils, enfant doué de talents et promettant bien, mourut à l'âge de treize ans, le 25 novembre 1809. Il se fit catholique avant de mourir. Son père, zélé protestant et anglais de vieille roche, tenta tout ce qu'il put pour dissuader son enfant, et l'empêcher de renoncer à la religion de ses pères. Madame Lemaître, qui était auprès du lit du malade, intercéda vivement auprès de M. Allison pour le faire céder au désir de son fils. " Rendez-vous," lui disait-elle, en lui prenant les mains et en le suppliant, " vous voyez bien que c'est la dernière prière de votre fils." Le père

y consentit en pleurant et l'enfant reçut les sacrements de l'église.

La fille Suzanne devint à Québec, le 25 septembre 1811, l'épouse de Philippe Aubert de Gaspé, l'auteur des *Anciens Canadiens*. Elle mourut à Québec le 6 août 1847 et fut inhumée à Saint-Jean Port-Joli.

La famille Allison est éteinte en Canada, et doit l'être en Angleterre, puisque feu M. l'abbé de Gaspé, fils de Philippe-Aubert de Gaspé et de Suzanne Allison, a été appelé comme mâle du côté maternel à la succession de la famille

P. B. Casgrain

Les Bois-Francs. (VII, IX, 830.)—D'où vient ce nom de Bois-Francs que les écrivains de langue française appliquent généralement à la région des Cantons de l'Est?

Voilà une question qui nous a été plus d'une fois posée et nous trouvons l'occasion propice pour y répondre, dans la mesure de nos renseignements.

Disons d'abord que cette épithète n'offre encore rien de légal et inutile d'en rechercher l'origine à travers les archives de l'Etat.

Le nom de " Bois Francs " fut primitivement limité aux colonies françaises qui se fondèrent dans les comtés d'Arthabaska et de Mégantic à partir de 1832.

L'un des motifs qui poussaient nos compatriotes à s'établir dans ces parages, c'est qu'ils trouvaient un sol élevé et facile à défricher à cause des essences forestières dont il était recouvert. L'érable, le merisier, le hêtre, etc., etc., dominaient sur les coteaux et le colon n'avait qu'à faire brûler les abattis de la forêt pour obtenir une abondante récolte dès la première année, sans compter le joli revenu qu'il tirait de la cendre, par la fabrication du sel à potasse.

Ce cachet spécial des terrains où se portait le courant colonisateur ne tarda pas à les désigner. On allait prendre

une concession, on allait s'établir dans les " bois francs ". L'expression se popularisa promptement et dès le mois de septembre 1838, un document signé par l'évêque de Québec chargeait un prêtre de visiter " les habitants des bois francs disignation ordinaire aujourd'hui de ces places nouvelles ".

PIONNIER

Craig's Road. (VII, IX, 832.)—Le chemin Craig ou *Craig's Road* nommé ainsi en l'honneur de sir James Craig fut ouvert en 1810. Ce chemin qui cammence dans Saint-Gilles de Beaurivage et passe à travers les cantons de Leeds, Inverness, Halifax, Chester et Tingwick se termine dans le canton Shipton sur la rivière Saint-François. Il a une longueur d'environ 75 milles. A l'origine il avait 15 pieds de largeur. Commencé le 1er août 1810 par près de 400 soldats des différents régiments de la garnison de Québec, il fut terminé le 1er novembre de la même année. L'ouvrage fut fait sous la direction du lieutenant-colonel Robertson.

L'abbe Malavergne. (V, IV, 610.)—M. Pierre-Joseph Malavergne était déjà un vieux prêtre lorsqu'il arriva à Québec le 6 juillet 1795. Il avait été ordonné en France le 22 mai 1763. Après avoir d'abord étudié le droit, il éprouva tout à coup le besoin de changer de direction et il tourna les yeux vers le sacerdoce. Sa première besogne fut d'être attaché à une collégiale, c'est-à-dire à un chapitre placé en dehors d'un siège épiscopal. Pendant vingt ans il fut le confesseur des Visitandines de Bordeaux. Appréhendé lors des troubles révolutionnaires, il fut mis en demeure de prêter le serment à la constitution civile du clergé, mais il refusa péremptoirement. Le tribunal révolutionnaire le condamna à l'échafaud. On assure que ce prêtre avait onze frères, tous révolutionnaires, et que l'un d'eux trouva moyen de le faire évader de prison à la faveur d'un dégui-

sement, la veille du jour où il devait être exécuté. Quoi qu'il en soit de cette tradition, qui n'est pas invraisemblable, l'abbé Malavergne passa en Angleterre affublé du costume de jacobin. Là il se fit précepteur et pendant quatre ans, jusqu'à son départ pour le Canada, il dut se contenter de vivre du maigre revenu que lui apportaient ses nouvelles fonctions.

En arrivant à Québec, le 28 mai 1795, l'abbé Malavergne avait donc 57 ans. Prenant en considération ses services passés, l'évêque le plaça chez les Jésuites en qualité de procureur du Collège, et il y resta jusqu'au jour de sa nomination comme chapelain de l'Hôpital-Général, en 1803. L'Annaliste de cette communauté en parle avec les plus grands éloges :

“ Comme directeur spirituel, tout dans notre Père Malavergne inspirait la plus haute estime, la plus entière confiance : la droiture de son caractère, la sûreté de son jugement, sa modération, sa science approfondie de toutes les matières qui ont rapport à la vie religieuse. Il aimait en Dieu les âmes confiées à son zèle, et il était toujours à leur service, pour leur donner à propos de suaves encouragements ou de sages conseils. C'était notre Père Malavergne qui enseignait aux jeunes sœurs les rubriques et le plain-chant.

“ Deux fois par semaine il donnait des conférences à la communauté ; tous les ans, pendant la retraite de la rénovation, il prêchait deux fois chacun des trois jours ; et il lui arrivait fréquemment d'être invité à répéter dans d'autres églises de Québec les sermons qu'il faisait régulièrement tous les dimanches dans la nôtre.”

M. Malavergne jouissait d'une excellente réputation comme prédicateur. Le 10 janvier 1799, l'on célébrait à Québec par une messe solennelle la victoire de Nelson sur

Napoléon, à Aboukir. Ce fut à l'Hôpital-Général l'occasion d'une grande fête religieuse. La veille on avait illuminé le Couvent. A la messe du jour le chapelain prononça le sermon de circonstance, et en terminant il s'écria : " Vivent le Roi et l'amiral Nelson " ! Cette explosion de patriotisme ne dut pas faire mal au cœur des quelques Anglais qui se trouvaient présents à la cérémonie.

Le digne chapelain s'occupait aussi des affaires temporelles de sa communauté. Il se mit en frais de faire des concessions de terrains dans la seigneurie des Islets ; il dressa à ce sujet un papier terrier qui lui coûta un an de travail assidu.

En 1809, Malavergne, malade, se démit de son chapelinat. Il n'en continua pas moins de résider à l'Hôpital-Général, où il mourut le 5 avril 1812, dans la 74e année de son âge et la 49e de son sacerdoce. Il fut inhumé le 8 dans le sanctuaire de la chapelle de l'Hôpital, du côté de l'épître. A sa mort, il ne laissa que quelques meubles, sa bibliothèque qu'il légua aux religieuses, et une montre d'or qui fut vendu par son ordre, pour faire dire des messes à son intention et pour ses parents défunts. Arrivé pauvre au pays, car la Révolution l'avait dépouillé de tous ses biens de famille, il mourut pauvre. Son désintéressement était si grand, qu'il remettait chaque année à la supérieure les modestes honoraires que la communauté lui accordait en sa qualité de chapelain.

G. du Chevrot

Ignace Juchereau Duchesnay. (VII, II, 783)—Ignace Juchereau, sieur Duchesnay, naquit à Québec le 11 août 1658. Il était fils de Nicolas Juchereau, sieur de Saint-Denis, et de Marie-Thérèse Giffard.

Il épousa, le 24 février 1683, Marie-Catherine Peuvret,

fille de Jean-Baptiste Peuvret, s'eur de Mesnu, conseiller du Roi et greffier du Conseil.

Il siégea au Conseil Souverain pendant quelques années.

Son oncle, Joseph Giffard, seigneur de Beauport, étant mort en 1705, sans laisser de postérité, M. Duchesnay hérita de ses vastes domaines. C'est ainsi que cette belle propriété, après avoir appartenu, de 1634 à 1668, à Robert Giffard, et de 1668 à 1705, à son fils Joseph Giffard, passa définitivement à la famille Juchereau, dans laquelle elle est demeurée près de deux siècles.

Par ses soins et les travaux d'exploitation qu'il entreprit, cette grande propriété ne tarda pas à doubler de valeur. Il y avait dix ans qu'il appliquait toute son énergie à cette œuvre de défrichement, lorsque la mort vint l'enlever à sa nombreuse famille. Il décéda au mois d'avril 1715, et fut inhumé dans le cimetière de Beauport. Son épouse lui survécut plusieurs années. Elle mourut le 17 mars 1739.

L'abbé Daniel

La revocation du gouverneur Monck. (V. III, 595,)—Vers l'année 1862 un caissier français, défalcataire, du nom de Lamirande, était venu se réfugier au Canada. A cette époque, sir James Monck était le gouverneur général. La banque de France avait adressé au gouvernement canadien une requête demandant l'extradition de Lamirande. Joseph Doutre s'était fait le défenseur de ce dernier, et malgré les lois qui existaient à cette époque, Lord Monck, signa les papiers d'extradition. Doutre s'adressa alors au gouvernement impérial, et obtint la révocation du gouverneur général, qui avait encore quelques années à faire.

QUESTIONS

836—En 1678, Philippe Gauthier de Comporté était " prévôt de la juridiction des maréchaux de France en Canada ". Quel était cet office ? P. O. B.

837—Quels sont les évêques canadiens qui, en 1867, se rendirent à Rome pour assister aux fêtes extraordinaires qui eurent lieu à l'occasion de l'anniversaire séculaire du martyre de Saint-Pierre ? PTRE

838—Le regretté abbé Bois m'écrivait le 14 juin 1882 : " J'ai dû m'abstenir de parler du mariage du juge Mabane dont je n'ai pu trouver l'époque. Quand s'est-il marié ? Qu'elle a été son épouse ? Où a-t-elle été mariée ? A l'église écossaise ou à la cathédrale anglicane ? Il avait une sœur, Elisabeth. Qu est elle devenue ? Pas d'enfants. Mme et Mlle Mabane ont reçu des pensions du gouvernement pendant quelque temps." A dix-huit ans d'intervalle, je pose les mêmes questions. Qui peut y répondre ?

J. M. L.

839—Dans le tableau de la lignée des ancêtres et descendants de Joseph-François Perrault qui se trouve à la fin de sa vie écrite par M. P.-B. Casgrain, je vois qu'un des frères de Joseph-François, s'appelait Michel-Nicolas, né le 18 mai 1758. Mais je ne trouve pas la date de sa mort, ni aucun autre détail, ni dans ce livre, ni dans le *Dictionnaire Généalogique* de l'abbé Tanguay. Pourriez-vous, ou quelqu'un de vos lecteurs, me donner quelque lumière sur la carrière de cet homme ; s'est-il marié ; a-t-il eu des enfants ? etc.

M.

LA DIXIEME LEGISLATURE DE QUEBEC :

GALERIE DES MEMBRES DU CONSEIL LEGISLATIF ET DES DEPUTES A L'ASSEMBLÉE LEGISLATIVE, PAR PIERRE-GEORGES ROY—LEVIS : " BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES "—1901.

OUVRAGE DE PLUS DE DEUX CENTS PAGES IMPRIMÉ SUR PAPIER DE LUXE ET RELIÉ EN TOILE, CONTENANT LE PORTRAIT ET LA BIOGRAPHIE DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR, DES MINISTRES, DES MEMBRES DU CONSEIL LÉGISLATIF ET DES DÉPUTÉS À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

PRIX : $1.00 l'exemplaire

S'adresser à l'auteur,

PIERRE-GEORGES ROY,

RUE WOLFE, LEVIS.

RECHERCHES HISTORIQUES

Sommaire de la livraison de novembre : Sainte-Cécile du Bic ; Jean Bochart, Régis Roy ; Desservants et curés de Longueuil ; Prêtres et religieux nés à Charlesbourg, l'abbé David Gosselin ; Lettre de H. W. Ryland à l'hon. G.-E. Taschereau ; Jean Eustache Lanoullier de Boisclerc, Ignotus ; Origines de noms ; L'honorable James Cuthbert, père, seigneur de Berthier ; l'abbé S.-A. Moreau ; Victor-Marie d'Estrées, vice-roi de la Nouvelle-France, Edouard Gœpp ; Elisabeth Mabane, P. G. R. ; Questions, etc.

Gravure : Sainte-Cécile du Bic ; L'hon. James Cuthbert.

On peut se procurer gratuitement une livraison spécimen des *Recherches Historiques* en s'adressant au directeur de la revue, Pierre-Georges Roy, rue Wolfe, Lévis.

Abonnement : $2 par année.

PUBLICATIONS RECENTES

Vingt-cinq ans d'épiscopat—Jubilé de Mgr L.-Z. Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe.—Saint-Hyacinthe, imprimerie du *Courrier*—1901.

La langue française au Canada—Conférence lue devant l'Union Catholique de Montréal, le 10 mars 1901, par J.-P. Tardivel—La compagnie de publication de la *Revue Canadienne*—1901.

Histoire de St-Luc, par l'abbé S.-A. Moreau—Montréal—1901.

Les bases de l'histoire d'Yamachiche, prr Raphaël Bellemare Montréal—1901.

Recueil de discours préparés, par Marc Sauvalle—Montréal, C.-O. Beauchemin & fils, rue St-Paul—1901.



SAINTE-CÉCILE DU BIC

BULLETIN
DES
RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. 7 NOVEMBRE 1901 No. 11

SAINTE-CÉCILE DU BIC

Après la reddition de Québec, à Champlain, par les Kertk, deux Jésuites vinrent se fixer au Bic pour veiller aux besoins spirituels des sauvages de l'endroit. Le *Journal des Jésuites* rapporte cette particularité. En 1638, Montmagny y établit un poste pour l'échange des pelleteries. Depuis cette époque, jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, il n'est plus question du Bic nulle part. Mais vers 1760 à 1765, M. Jos. Labril, partant de la Rivière-Ouelle, se fit concéder par le seigneur Azaria Pritchart, un lot de terre au Cap à l'Orignal. C'était le premier colon de l'endroit. Vers 1775, Jean-Pierre Arseneau, gendre du premier, et Acadien d'origine, se fit concéder un lot de terre sur la pointe de l'Ouest. Vers le même temps, un nommé Ross habitait l'île du Bic qui se trouve située à trois lieues de terre. Quelques années, plus tard, Antoine Michaud, vint rejoindre ces premiers pionniers. Vers 1825, la seigneurie du Bic passa des mains du seigneur Azaria Pritchard aux mains du seigneur Campbell.

La population du Bic prit peu d'extension jusqu'en 1844. A cette époque, il y avait à peu près quarante familles dans la paroisse. En 1847, on bâtit le moulin seigneurial qui existe encore. En 1850, eut lieu l'érection canonique du Bic en paroisse. Avant cette époque, les habitants allaient faire leurs Pâques à Rimouski, le village voisin. M. Marcereau fut le premier curé de l'endroit. En 1855, eut lieu l'érection civile du Bic en paroisse. En 1857, le Rév. M. Marcereau fut remplacé par le Rév. M. Blouin. Après avoir travaillé pendant dix ans au progrès matériel et spirituel de la pa-

roisse, il fut remplacé par M. Desjardins, en automne 1867. Grâce aux établissements des Price, le Bic prit assez d'extension jusqu'en 1873. Cette année là, l'Intercolonial traversa la paroisse et détermina l'accroissement de la population et l'importance de la place. En 1884 on bâtit le quai qui, aujourd'hui, rend tant de services à la paroisse. Le Rév. M. Desjardins mourut au milieu de ses fidèles paroissiens, en 1887, et fut remplacé par le Rév. M. C. A. Carbonneau. Il y avait à peine deux ans qu'il était curé de la paroisse que l'église devint la proie des flammes pendant la nuit du 17 au 18 août 1890. On ne saurait dépeindre le désespoir des habitants après cet incendie.

C'était une jeune paroisse, on craignait que l'évaluation ne fut pas assez forte pour reconstruire une église convenable. Mais,de nouvelles complications vinrent s'y ajouter. L'évêque, le curé et un certain nombre de paroissiens voulaient la construction d une église en pierre au sud de l'Intercolonial. La majorité des gens voulait une église en brique ou en bois, au sud de la voie ferrée, sur les ruines de l'ancienne. Pendant plusieurs mois on présenta à l'évêque requête sur requête, rien n'y fit, il resta ferme dans sa résolution d'une église en pierre au sud de la voie ferrée. Ce n'était pas le goût de la majorité ; mais il fallait se soumettre. Les travaux commencèrent l'année même, et en 1891, l'évêque bénissait la pierre angulaire. En 1892, deux semaines après la Toussaint, on chantait la première messe dans l'église neuve : elle avait coûté $26,000. M. C. A. Carbonneau fut remplacé par le Rév. M. Saucier, en 1895. C'est sous ce curé qu'on commença les travaux d'embellissement de l'intérieur de l'église. Le Rév. M. Chouinard, qui remplaça M. Saucier, en 1899, fit achever l'église, qui passe aujourd'hui pour être une des plus belles de la province.

Le Rév. M. Chouinard est décédé, il y a quelques mois, regretté de tous ses paroissiens.

JEAN BOCHART

Jean Bochart, qui fut le septième intendant de la Nouvelle-France, arriva à Québec, en juillet 1686. (1)

Le 24 avril de cette année,le roi, alors à Versailles,l'avait nommé intendant. Ces lettres patentes furent enregistrées à Québec, le 23 septembre suivant, et, le lendemain le nouvel intendant siégeait officiellement au Conseil Souverain.

Madame Bochart accompagnait son mari.

Le terme d'office de cet intendant couvre une période de seize ans, et c'est le plus long stage qu'ait fait aucun autre semblable officier sous le régime français en Canada.

La chose est toute à son crédit et fait, éloquemment son éloge.

Jean Bochart était issu d'une famille originaire de Bourgogne remontant à Guillaume Bochart, seigneur de Noroi, gentilhomme servant du roi Charles VII, qui était de Vezelai, en Bourgogne.

Le fils de Guillaume, Jean I, fut conseiller au Parlement de Paris en 1490. C'était un sage magistrat, et il fut proposé à la présidence de ce Parlement.

Le fils de Jean, eut une fille qui épousa François de la Porte. De cette alliance naquit Suzanne de la Porte, destinée plus tard à devenir la mère du célèbre cardinal Richelieu.

Jean II se signala au Parlement de Paris, par un plaidoyer hardi qu'il prononça en présence de François I, touchant la *Pragmatique Sanction* contre le *Concordat*.

Cette hardiesse lui fit des affaires à la cour. Il fut mis en prison, et n'en sortit que deux ans après à la prière du maréchal d'Annebaut qui était son ami particulier. Il épousa Jeanne Simon, nièce de Jean, évêque de Paris, qui lui donna sa terre de Champigny.

---

(1) Information fournie par M. B. Sulte.

La fille cadette de Jean II fut la bisaïeule du maréchal de la Meilleraye. Ici, je demande la permission de placer une anecdote sur le maréchal de la Meilleraye. " Un gentilhomme breton disait au maréchal, dont il avait à se plaindre : — *Si je ne suis pas maréchal de France, je suis du bois dont on les fait. Aussi le deviendrez-vous*, lui dit de la Meilleraye, *quand on les fera de bois* ".

Jean V, fut surintendant des finances sous Henri IV. Après la mort de Jérôme d'Hacqueville, en 1628, Louis XIII, mit M. de Champigny à la tête du Parlement de Paris.

Le neuvième chainon dans la filiation et le huitième du nom Jean, c'est notre intendant. Au mois de mai 1701 le roi le nomma intendant de la marine au Hâvre-de-Grâce.

Le 5 octobre 1702, le Conseil étant assemblé, Bochart passe son autorité d'intendant à son successeur, François de Beauharnois, puis il partit aussitôt pour la France.

Bochart mourut au Hâvre-de-Grâce en décembre 1720.

Il avait épousé Marie-Madeleine de Chaspoux, dame de Verneuil, et du Plessis Savari, (morte en 1718) et non pas, comme l'ont donné certains historiens, Madeleine Houel, veuve de Jean de Boissers (1)

Notre intendant eut quatre enfants :

1o. Jean-Alphonse, prêtre, mort à Paris, 1723.

2o. Jacques-Charles, né 22 septembre 1712.

3o. et 4o. Guillaume et Jean-Paul.

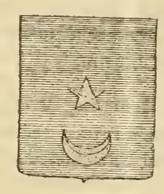
Jacques-Charles continua la lignée, et s'intitulait seigneur de Champigny, de Noroi et de Poinci, marquis de Sainte Marie en Amérique. Il fut gouverneur de la Martinique, où il mourut le 20 mai 1754. Sa femme était Marie-Madeleine de Boisseret, fille de Louis, marquis de Sainte-Marie. Les Boisseret étaient seigneurs d'Herblay.

(1) " Edits et Ordonnances," I. p. 48.
" Histoire des Canadiens Français," IV, p. 42.

Il y eut deux autres branches dans la famille Bochart. sous le nom de Champigny ; par Jean-Paul Bochart de Champigny, fils de Jean VIII, (notre Intendant) et par François Bochart, *dit* de Champigny, seigneur de Saron. second fils de Jean V.

Les Bochart de Champigny blasonnent : *d'azur à un croissant d'or, abaissé sous une étoile de même.*

Il y a encore des Champigny en France.



Régis Roy

DESSERVANTS ET CURÉS DE LONGUEUIL

R. P. Pierre Millet, S. J.......... 1698-1701
M. Pierre de Francheville.............................. 1701-1713
R. P. Nicolas Bernardin Constantin de l'Halle, récollet.. 1713-1715
M. Claude Dauzat, P. S. S. 1715-1717
M. François Séré, P. S. S.............. 1717-1720
M. Joseph Ysambart, P. S. S.......... 1720-1763
M. Claude Carpentier................. 1763-1777
M. Charles-Basile Campeau 1777-1782
M. Joseph-Etienne Demeulles........... 1783-1789
Mgr Pierre Denaut... 1789-1806
M. Auguste Chaboillez 1806-1834
M. Antoine Manseau...................................... 1834-1840
M. Louis-Moïse Brassard 1840-1855
M. George-Amable Thibault.......................... 1855-1883
M. Maximilien Tassé..................................... 1883-1901
M. Joseph-George Payette.... 1900

PRÊTRES ET RELIGIEUX NÉS À CHARLESBOURG

1. M. Etienne Auclair Desnoyers, né le 1er mars 1682, fils de Pierre Auclair-Desnoyers et de Madeleine Sédilot ; ordonné le 8 octobre 1713 ; curé de Kamouraska jusqu'à sa mort. Il décéda à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 3 novembre 1748, à l'âge de 66 ans, et fut inhumé dans la cathédrale de Québec.

2. M. Pierre Auclair-Desnoyers, frère du précédent, né le 25 février 1684 ; ordonné le même jour que son frère ; mort curé de Saint-Augustin, le 6 février 1748, à l'âge de 64 ans.

Les abbés Etienne et Pierre Auclair-Desnoyers avaient trois sœurs religieuses à l'Hôtel-Dieu de Québec.

3. M. Pierre-Daniel Narmandeau, récollet, né le 22 juin 1697, fils de Augustin Normandeau et de Madeleine Sasseville ; ordonné le 23 septembre 1730 ; décédé le 25 août 1772.

4. M. Thomas Blondeau, né le 1er avril 1709, fils de Thomas Blondeau et de Marie-Anne Gagnon ; ordonné le 22 septembre 1742 ; 9 octobre 1742, chante la messe dans sa paroisse natale ; 1749, curé de Berthier, comté de Montmagny ; 1762, de Saint-Valier, jusqu'à sa mort arrivée le 19 juillet 1770, à l'âge de 61 ans

5. M. Pierre-Laurent Bédard, né le 6 juillet 172 , fils de Thomas-Chs. Bédard et de Jeanne-Françoise Huppé; ordonné le 26 août 1752 ; curé de Saint-François, Rivière-du-Sud, avec la desserte de Berthier et de Saint-Pierre, Rivière-du-Sud ; décédé à Saint-François, Rivière-du-Sud, le 11 mars 1810 à l'âge de 81 ans, après avoir desservi cette paroisse pendant cinquante-huit ans.

M. P.-L. Bédard avait deux sœurs religieuses aux Ursulines et une à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Il présida lui-même à la bénédiction de la pierre angulaire du couvent de Saint-François, le 28 mai 1764.

6. M. Thomas-Laurent Bédard, né le 3 février 1747, fils de Thomas Bédard et de M. Angélique Fiset ; ordonné le 23 septembre 1775 ; 1777, directeur du petit séminaire de Québec ; 1778, procureur ; 1781, supérieur une première fois ; 1790, directeur du grand séminaire ; 1793, supérieur pour la seconde fois ; décédé à l'Hôpital-Général, le 27 mai 1795 ; et inhumé dans la chapelle du séminaire de Québec.

7. M. Paul-Ambroise Bédard, frère du précédent, né le 10 mars 1754 ; ordonné le 17 août 1777 ; décédé au séminaire de Québec, le 23 octobre 1780, à l'âge de 26 ans, et inhumé dans la chapelle du séminaire.

MM. Thomas-Laurent et Paul-Ambroise Bédard étaient neveux de M. Pierre-Laurent Bédard, curé de Saint-François, Rivière-du-Sud.

8. M. Jean-Charles Bédard, prêtre de Saint-Sulpice, né le 5 novembre 1766, fils de Pierre-Stanislas Bédard et de Marie-Josephte Thibault ; ordonné le 19 décembre 1789 ; agrégé au séminaire de Montréal, le 28 septembre 1792 ; décédé à Montréal le 2 juillet 1825, à l'âge de 59 ans.

9. M. Louis Bédard, frère du précédent, né le 13 septembre 1770 ; ordonné le 11 mai 1794 ; missionnaire à St-François, Beauce ; 1796, curé de la Baie-du-Febvre, où il mourut le 5 juin 1806, à l'âge de 36 ans.

10. M. Jean-Baptiste Bédard, frère des deux précédents, né le 25 septembre 1772 ; ordonné le 11 octobre 1795 et vicaire à Québec ; 1797, curé de la Rivière-aux-Hurons, Chambly ; 1804, de Saint-Joseph de Chambly ; 1817, de Saint-Denis, où il décède le 23 août 1834, à l'âge de 62 ans.

Les abbés Jean-Charles, Louis et Jean-Baptiste Bédard étaient frères de Pierre Bédard, l'une de nos gloires nationales.

On rapporte que l'abbé Jean Baptiste Bédard, de passage à Québec, lors de l'arrestation de son frère Pierre, fut mandé au Château Saint-Louis, par le gouverneur Craig, pour le prier d'informer son frère qu'il serait immédiatement mis en liberté s'il voulait avouer sa culpabilité. Nous ignorons si le message fut fait, mais ce qui est certain, c'est que l'incriminé persista à demander qu'on lui fit son procès, et qu'on dût lui signifier un bon jour qu'il serait mis à la porte, s'il s'obstinait à ne pas sortir de prison.

Pierre Bédard fut marié par son frère Louis, à Québec, le 26 juillet 1796, à Mlle Lùce Lajus, fille de François Lajus, chirurgien, et de Angélique Hubert, sœur de Mgr Hubert, évêque de Québec.

La mère de Mgr Hubert, Marie-Louise Maranda, était native de Charlesbourg.

11. M. Antoine Bédard, né le 10 août 1771, fils de Nicolas Bédard et de Marie-Josephte Jobin ; ordonné le 21 mars 1795 ; 1796, professeur de philosophie au séminaire de Québec ; 1800, missionnaire à Richibouctou ; 1804, curé de Sainte-Anne de-Beaupré ; 1805, de Saint-Ambroise ; 1817, de Saint-Thomas de Montmagny ; 1818, de Saint-Ambroise ; 1822 à 1824, de Saint-Ambroise et de Charlesbourg en même temps ; 1824, de Charlesbourg seulement, où il est décédé subitement, le 9 mai 1837, à l'âge de 66 ans. C'est sous son règne que l'église actuelle a été bâtie.

M. Bédard avait plusieurs frères et sœurs : Jean-Baptiste, représentant du comté de Québec de 1810 à 1814, était son frère ; Thècle Bédard, mère de M. Frs.-X. Delage, ancien curé de l'Islet, était sa sœur, et l'aïeule maternelle des évêques Racine était également sa sœur.

12. M. Laurent-Thomas Bédard, né le 14 octobre 1787, fils de Laurent Bédard et de Gertrude Gendron ; ordonné le 3 janvier 1813 et vicaire à Québec ; 1817, curé de Sainte-

Croix ; 1819, aumônier de l'Hôpital-Général ; 1850, membre du Conseil de l'archevêque de Québec ; 1851, remplacé comme aumônier par M. Plante. Il mourut subitement à Saint-Joseph de Lévis, le 20 avril 1859, à l'âge de 72 ans, et il a été inhumé à l'Hôpital Général.

La maison où il est né, située dans le bas du rang Saint-Pierre, est aujourd'hui la propriété de M. Jean Jobin, et a été rebâtie en partie en 1900.

13. M. Ls.-V. Nicolas Jacques, né le 2 janvier 1794, fils de Pierre Jacques et de Angèle Jobidon ; ordonné le 26 février 1820 ; vicaire à Québec ; 1825, curé à Saint-Cuthbert ; 1826, de Saint-Sulpice, où il est décédé le 16 janvier 1836, à l'âge de 42 ans.

14. M. Thomas Pépin, né le 20 avril 1800, fils de Thomas Pépin et de Marie-Dorothé Lefebvre ; ordonné le 3 octobre 1824 ; vicaire à Québec ; 1827, curé de Saint-Pierre-les-Becquets et de Saint-Jean-Deschaillons ; 1833, du Sault-au-Récollet ; 1836, de Saint-Roch de l'Achigan ; 1840, de Boucherville, où il est décédé le 29 décembre 1876, à l'âge de 76 ans. M. Pepin était vicaire forain et chanoine honoraire.

15. M. Pierre Villeneuve, né le 20 mars 1802, fils de Joseph Villeneuve et de Marie Bédard ; ordonné le 19 août 1827 ; vicaire à Saint-Roch de Québec ; 1829, à Saint-Joseph de Lévis ; 1831, curé de Saint-Polycarpe ; 1834, de Berthier, comté de Montmagny ; 1837, de Saint-Charles, comté de Bellechasse ; décédé à l'Hôpital-Général de Québec, le 31 août 1856, à l'âge de 54 ans, et inhumé à Saint-Charles.

16. M. Charles Beaumont, né le 3 novembre 1820, fils de Jacques Beaumont et de Agathe Pageau ; ordonné le 23 juin 1844 ; vicaire à Sainte-Anne de Beaupré ; 1849, curé de Saint-Féréol ; 1852, de Beaumont ; 1853, de Sainte Hé-

nédine ; 1862, de Saint-Michel, et à la fin de la même année de Saint-Joachim ; 1872, de l'Ange-Gardien ; 1873, démissionnaire et continue à résider dans cette dernière paroisse où il est décédé le 2 septembre 1889, à l'âge de 69 ans. Inhumation dans l'église de Charlesbourg.

M. Beaumont est l'auteur d'un travail généalogique des familles de plusieurs paroisses des comtés de Montmorency, Québec et Beauce.

17. M. Charles Trudelle, né le 28 janvier 1822, fils de Jean Trudelle et de Marie-Geneviève Jobin ; ordonné le 24 mars 1845 et prêtre auxiliaire du séminaire de Québec ; 1850, curé de Somerset ; 1856, de la Baie Saint-Paul ; 1864, de Saint-François, Rivière-du-Sud ; 1876, de Saint-Michel ; 1878, supérieur du collège de Sainte-Anne ; 1887, aumônier de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur ; 1896, démissionnaire.

M. Trudelle est l'auteur d'une monographie de Charlesbourg, d'une Histoire de l'Hôpital du Sacré Cœur et de quelques autres écrits. Il réside actuellement à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur.

18. M. Georges-Jacques Duhault, né le 14 mai 1825, fils de Louis-Jacques Duhault et de Marguerite Lefebvre ; ordonné le 6 mars 1852 ; d'abord missionnaire à Wotton, Lac Aylmer ; 1857, curé de Saint-Maurice ; 1865, de Saint-Stanislas ; décédé à Charlesbourg, le 14 septembre 1869, à l'âge de 44 ans, et inhumé dans cette dernière paroisse.

19. M. Jean-Baptiste Villeneuve, né le 26 février 1832, fils de J.-B. Villeneuve et de Agathe Beaumont ; ordonné le 20 septembre 1856 ; vicaire à Saint-Gervais pendant dix mois et à Saint-Arsène en mai et juin de la même année ; 1857, premier missionnaire d'Armagh, Buckland ; 1858, curé, de N.-D. de Laterrière ; 1861, de N.-D. d'Hébertville ; 1871, de Saint-Victor de Tring ; 1891, il

donne sa démission et réside à Charlesbourg depuis cette époque.

20. M. Charles Galerneau, né le 11 juillet 1837, fils de Joseph-Jacques Galerneau et de Catherine Paradis ; ordonné le 28 septembre 1862 et vicaire à Saint-Joseph de Lévis ; 1863, à l'Islet ; 1865, premier curé de Saint-Cyrille ; 1882, de Saint-Pacôme. Retiré du ministère depuis l'automne de 1900, il réside actuellement à Saint-Roch de Québec.

M. Galerneau a trois sœurs religieuses à l'Hôpital-Général de Québec.

21. M. F.-X. Delage, né le 17 mars 1837, fils de Joseph Delage et de Marguerite Magnan ; ordonné le 22 février 1863 ; vicaire à Saint-Thomas et à l'Islet ; 1865, à Saint-Joseph de la Beauce ; 1867, curé de Sainte-Anne et de Saint-Fulgence, Saguenay ; 1871, curé de N.-D. du Lac Saint-Jean ; 1878, de N.-D. de Laterrière ; 1889, curé d'office à Chicoutimi ; 1895, de Chambord.

M. F.-X. Delage est le neveu de l'ancien curé de l'Islet, M. F.-X. Delage.

22. M. Guillaume Giroux, né le 23 mai 1845, fils de Henri Giroux et de Thérèse Roy-Audy ; ordonné le 20 février 1870 à Saint-Hyacinthe ; vicaire à Saint-Ambroise ; 1881, curé de la même paroisse.

23. M. F.-X. Bélanger, né le 6 juin 1851, fils de Jacques Bélanger et de M. Marguerite Chartré ; ordonné le 2 juin 1878 ; prêtre auxiliaire du séminaire de Québec ; 1880, vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec ; 1888, chapelain des Sœurs de la Charité ; 1889, curé de Saint-Augustin ; décédé le 12 août 1896, à l'âge de 45 ans, et inhumé à Saint-Augustin.

24. M. Joseph-Alexandre Lafrance, né le 6 février 1856, fils de Pierre Lafrance et de Elmire Frigault ; ordonné le 3 juin 1882 ; vicaire à Saint-François de la Beauce ; 1884,

missionnaire dans la Préfecture du Golfe Saint-Laurent ; 1887, curé de Saint-Nérée ; 1888, missionnaire une seconde fois dans la Préfecture ; 1892, curé de Saint-Martin, Beauce.

25. M. J.-E. Galerneau, né le 17 février 1869, fils de J.-B. Galerneau et de Brigitte Bédard ; ordonné le 13 juin 1886 ; vicaire à Saint-Frédéric ; 1894, curé de Saint-Paul du Buton ; 1898, de Saint-Narcisse ; 1898, directeur de l'orphelinat agricole de Saint-Damien ; 1900, curé de Saint-Féréol.

26. M. Abraham Vaillancourt, né le 10 mai 1851, fils de Bernard Vaillancourt et de Hélène O'Brien ; ordonné le 26 mai 1888 ; vicaire à Saint-Lazare ; 1889, à Saint-Basile ; 1890, missionnaire à Nataskouan ; 1895, curé de Saint Patrice de Beaurivage ; 1896, parti pour les Etats-Unis.

27. M. Hégésippe Dorion, né le 26 mai 1867, fils de Guillaume Dorion et de Eliza Roberts ; ordonné le 28 mai 1894; desservant de la Grosse-Ile ; curé dans le Vermont, depuis 1895.

28. M. Isaïe Galerneau, frère de M. l'abbé J.-E. Galerneau, né le 20 janvier 1872 ; ordonné le 19 mai 1898 ; vicaire à Saint-Edouard ; 1899, à Saint-Thomas de Montmagny.

La paroisse de Charlesbourg a donc fourni, de sa fondation à nos jours, vingt-huit prêtres, savoir : onze de 1700 à 1800, et dix-sept, de 1800 à 1900.

Il est juste de faire remarquer que M. Trudelle, assistant-bibliothécaire au Parlement de Québec, a publié en 1896, dans ses " Mélanges Historiographiques ", une liste des prêtres nés à Charlesbourg. Cette liste soigneusement faite, nous l'avons seulement complétée et rectifiée sur certains points.

L'abbé David Gosselin

LETTRE DE H.-W. RYLAND A L'HON. G.-E. TASCHEREAU

Castle of St. Lewis,
Quebec, 14 june 1808.

Sir,

I am commanded by His Excellency the Governor in chief to acquaint you that it is His Excellency's desire that Mr. T. Taschereau may be no longer employed as your Deputy in your office of Grand Voyer of the district of Quebec.

His Excellency commands me to add, that he is induced to take this step because he has good ground for considering Mr. T. Taschereau as one of the proprietors of a seditious and libellous publication that is dissiminated through the Province with great industry and which is expressly calculated to vilify His Majesty's Government and to create a spirit of discontent and dissatisfaction among his subjects as well as of disunion and animosity of which they are composed. His Excellency cannot therefore think it expedient that Mr. T. Taschereau should be permitted to remain in the discharge of the duties of an office which by the extent and frequency of his official intercourse with the inhabitants of the country must necessarily furnished him with the opportunity of producing and enforcing opinions that are so injurious to His Majesty's Government and so destructor to the wellfare and happiness of the Province.

I am, Sir,
Your most obedient
humble servant
Herman Witsius Ryland

JEAN EUSTACHE LANOULLIER DE BOISCLERC

M. Lanoullier de Boisclerc était né à Paris, à la fin du dix-septième siècle, du mariage de Jean Lenoullier et de Marie Taudet, résidant en la paroisse de Saint-Nicolas du Chardonet. Il semble être arrivé au Canada entre les années 1710 et 1720. Avant de traverser l'océan, il avait été reçu avocat au Parlement de Paris. En 1719, il épousa, à Québec, Dame Marie-Marguerite Duroy, veuve de Claude Chasle.

En 1722, le sieur de Boisclerc fut nommé membre du Conseil Supérieur, en remplacement du sieur de Lino, nommé premier conseiller.

En 1731, après un interrègne assez long, il reçut sa nomination comme grand-voyer de la Nouvelle-France.

Voici la teneur de cette commission qui offre un certain intérêt pour le chercheur :

" Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous ceux que ces présentes lettres verront, salut.

" Etant nécessaire de pourvoir à l'office de grand-voyer en notre pays de la Nouvelle-France, vacant par la mort du sieur de Bécancourt, qui en était pourvu, et étant informé de la capacité et expérience du sieur de Lanouillier de Boisclerc.

" A ces causes et autres considérations à ce nous mouvant, nous avons donné et octroyé au dit sieur Lanoullier de Boisclerc, l'office de grand-voyer en notre dit pays de la Nouvelle-France, pour le dit office avoir, tenir et dorénavant exercer conformément à la coutume de la prévôté et vicomté de Paris, et en jouir et user aux honneurs, autorités, prérogatives, émoluments et droits y attachés, ainsi qu'en a joui feu sieur de Bécancourt, et ce tant qu'il nous plaira.

" Si donnons en mandement à nos aîmés et féaux les gens tenant notre conseil supérieur établi en la ville de Québec,

qu'après leur être apparu des bonnes vies et mœurs, âge compétent, religion catholique, apostolique et romaine du dit sieur de Boisclerc, et de lui pris et reçu le serment en tel cas requis et accoutumé, ils le mettent et instituent, de par nous, en possession du dit office de grand voyer en notre dit pays de la Nouvelle-France, et le fassent jouir et user pleinement et paisiblement des honneurs, des autorités, prérogatives, émoluments et droits appartenants au dit office, faisant cesser tous troubles et empêchements à ce contraire ; car tel est notre plaisir."

Aussitôt nommé, M. Lanoullier se mit à l'œuvre. L'intendant Hocquart adressa aux officiers de la milice une ordonnance leur enjoignant de l'aider dans sa tâche : "Etant nécessaire, disait-il, de pourvoir incessamment au rétablissement des chemins publics dans l'étendue des gouvernements de Québec, de Montréal et des Trois-Rivières, et le sieur Lanoullier de Boisclerc, grand-voyer, étant sur son départ pour s'y rendre, nous ordonnons à tous officiers de milice de lui obéir et faire obéir par qui et ainsi qu'il appartiendra, dans tout ce qui concerne les fonctions de sa charge."

Un des premiers objets qui s'imposa à la sollicitude du nouveau grand-voyer, ce fut l'état des rues de Québec. L'intendant Hocquart constatant, par une ordonnance du 16 mai 1732, que plusieurs de ces rues, en particulier la Grand'Côte, devenaient impraticables par les inégalités et les bourbiers qui s'y formaient et sur l'avis du sieur Lanoullier, il enjoignait aux propriétaires, charpentiers, entrepreneurs, de faire transporter leurs décombres aux endroits indiqués par le grand-voyer, à peine de dix livres d'amende pour les contrevenants.

Dès le début de son administration, M. Lanoullier eut une difficulté assez considérable à l'Ile Jésus, près Montréal. Il y avait ordonné des chemins nouveaux qui ne furent pas

du goût de quelques habitants. Au nom de ceux-ci le major de milice Alexis Gariépy présenta une requête à l'intendant pour faire casser les procès-verbaux du nouveau grand-voyer et faire maintenir les chemins dans l'Ile Jésus conformément aux tracés et procès-verbaux du défunt grand-voyer, M. Robineau de Bécancour. L'intendant fit une information à ce sujet, entendit les principaux habitants et officiers de l'Ile, et de plus l'abbé Vallier, procureur du séminaire des missions étrangères ; et finalement il maintint les procès-verbaux du sieur Lanoullier.

Celui-ci fit preuve d'une grande compétence et d'une grande activité. Le 10 octobre 1732, l'intendant Hocquart écrivait au ministre pour faire son éloge, et cet éloge était alors bien mérité.

En 1733 on voit que le sieur Lanoullier écrivait directement au ministre au sujet de l'ouverture des chemins dans la colonie. Les années 1733 et 1734 furent, à ce point de vue, des années importantes dans notre histoire. Le grand-voyer fit faire un chemin le long du lac Saint-Pierre et poussa activement les travaux de voirie qui devaient relier sans interruption Montréal à Québec. En 1734, il eut la satisfaction de faire en voiture le trajet entre ces deux villes. C'était la première fois que ce voyage était fait entièrement par terre.

La même année, le 22 juillet, M. Lanoullier reçut de l'intendant instruction d'aller faire une exploration au Portage-des-Chats, sur l'Ottawa, pour y découvrir et reconnaître une mine de plomb dont on signalait l'existence. (1) C'étaient deux sauvages nipissingues qui avaient

(1) Voir les instructions données à Boisclerc p. 533 des " Arrêts et règlements du Conseil Supérieur de Québec et ordonnances et jugements des intendants."

les premiers mentionné cette mine. L'intendant recommandait au grand-voyer de tâcher de les emmener avec lui comme guides dans ses recherches. M. de Boisclerc rédigea un journal très intéressant de cette exploration.

Les archives de la marine démontrent que le sieur de Boisclerc entretenait avec le ministre une correspondance très active Et les " Procès-verbaux des grands-voyers " font voir qu'il s'occupait avec diligence des devoirs de sa charge. Il fit ouvrir dans les différentes parties du pays une grande étendue de chemins de route.

En 1738, il présida à d'importants travaux de voirie dans la seigneurie de Lauzon, près de Québec. Nous lisons dans l'*Histoire de la seigneurie de Lauzon*, par M. J.-Edmond Roy : " Le 5 septembre 1738, le grand-voyer Lanoullier de Boisclerc fut appelé à redresser le chemin de front de la pointe de Lévy depuis chez les Lambert jusqu'à Montapeine. Ce redressement était fait à la demande des habitants de la Rivière-du-Sud, de Berthier et de la Durantaye qui se plaignaient que ce chemin était couvert de précipices. Lanouiller traça le nouveau chemin sur une longueur d'environ trois lieues en présence des principaux habitants de la côte : le sieur Charest fils aîné, seigneur de Lauzon, le sieur Lambert, capitaine de milice, Michel Lemieux, Charles Carrier, Etienne Samson, Laurent Poiré, Charles Guenet, Louis Fagot, Ignace Carrier, Ignace Guay."

En 1735, M. Lanoullier avait été nommé garde-des-sceaux au Conseil Supérieur ; conseiller, grand-voyer, garde-des-sceaux, il était un des personnages importants de notre monde officiel.

L'intendant écrivait au ministre (28 septembre 1740) pour signaler ses services. On lui assignait une gratification de 3,000 livres, vu que ses affaires financières étaient assez embarrassées.

Cependant la fin de sa carrière fut peu brillante. Il se laissa aller malheureusement à des habitudes d'ivrognerie qui compromirent sa position. Le 15 octobre 1750, l'intendant Bigot écrivait au ministre pour lui proposer de " remplacer le sieur Boisclerc, devenu impotent à la suite d'excès de boisson, par le sieur de la Gorgendière." Le 6 novembre de la même année, M. Lanoullier écrivait, de son côté, pour demander qu'on lui conservât sa gratification de 3,000 livres. Il mourut quelques mois plus tard.

M. Lanoullier de Boisclerc fut probablement le plus efficace et le plus utile de nos grands voyers sous la domination française. On trouve son nom écrit de différentes manières dans nos archives. C'est tantôt Lanoullier, tantôt Lanouiller, c'est parfois Boisclerc, parfois Boisclair. Dans sa commission il est appelé Lanoullier de Boisclerc et nous avons suivi cette ortographe.

IGNOTUS

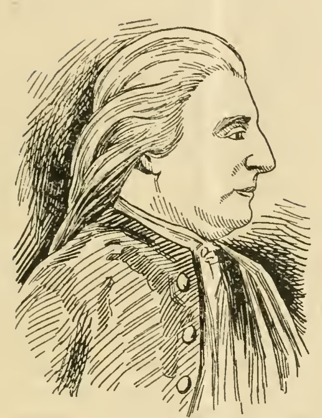
ORIGINES DE NOMS

Nouvelle-Ecosse : La Nouvelle-Ecosse (Nova-Scotia) a été nommée ainsi par sir William Alexander, comte de Sterling, secrétaire d'Etat pour l'Ecosse, à qui Jacques I avait fait une concession en terre dès 1621.

Kent : En 1827, le territoire formant aujourd'hui le comté de Kent fut détaché du comté de Northumberland et constitué en comté, et nommé d'après le duc de Kent, père de la reine Victoria.

Annapolis : Le village de Annapolis, dans le comté du même nom, est le Port-Royal des Français. Lorsque les Anglais s'en emparèrent en 1710, ils lui donnèrent le nom de Annapolis en l'honneur de la reine Anne.

RÉPONSES



L'HONORABLE JAS. CUTHBERT

L'honorable James Cuthbert, pere, seigneur de Berthier. (VII, IV, 793.)--L'honorable James Cuthbert appartenait à une famille très ancienne et très noble de Castlehill, comté d'Inverness, en Ecosse. Le diplôme de ses armoiries fait remonter sa famille jusqu'en 1411, et affirme que celui de ses ancêtres, qui vivait à cette époque, était lui-même le représentant d'une ancienne famille du royaume de la Northumbrie, patrie même de saint Cuthbert, évêque de Lindisfarne, au septième siècle, et dont le siège a été transféré à Durham.

Voici ce document précieux. Il est écrit sur parchemin, comme toutes les lettres de noblesse, en date du 24 janvier 1778, et porte au bas (au moyen de lacs de soie verte et

blanche passée à travers le parchemin, et dont les deux extrémités sont liées sous le sceau renfermé dans une boîte de métal), le sceau du bureau du héraut d'armes de Lyon, à Edimbourg, Ecosse.

" A tous et à chacun de ceux que les présentes concernent ou pourront concerner, nous, John Hooke Campbell de Bangeston, Ecuyer, héraut d'armes de Lyon, certifions et déclarons par les présentes que les insignes et armoieries se rapportant et appartenant à l'honorable Jacques Cuthbert, écuyer, propriétaire des fiefs et seigneuries de Berthier, Maskinongé, New-York, autrement appelé Dusablé, Dautray, Lanoraie, et de l'Ormier, dans le district de Montréal et la province de Québec, Amérique du Nord, l'un des conseillers législatifs de Sa Majesté dans la dite province, et ci-devant capitaine dans le quinzième régiment d'infanterie, fils et héritier d'Alexandre Cuthbert, d'Inverness, Ecuyer, et de Béatrix, fille de David Cuthbert, d'Ardresier, Ecuyer ; lequel Alexandre était fils et héritier de Jean Cuthbert, d'Inverness, écuyer, et de Marie, fille de ——— Maclean de Davhgarroch, écuyer ; lequel Jean était le second fils de Jean Cuthbert, baron de Castlehill, chef de cet ancien nom de Sir, et de Marie, fille de George Cuthbert, de Drakies, écuyer ; lequel dernier Jean était fils et héritier de Guillaume Cuthbert, baron de Castlehill, qui était fils et héritier de Jean Cuthbert, baron de Castlehill, qui était fils et héritier de George Cuthbert, de Castlehill, écuyer, arrière petit fils de Guillaume Cuthbert, de Castlehill, écuyer, qui était fils et héritier de Jean Cuthbert, de Castlehill, écuyer, qui était fils et héritier de George Cuthbert de Castlehill, écuyer, qui commanda les forces levées par la ville d'Inverness, à la bataille de Harlane, en l'an 1411, contre le rebelle Donald, seigneur des Isles, dont il a saisi le drapeau ; lequel dernier George était le représentant d'une ancienne famille saxonne de ce nom dans le royaume de Northumberland; sont imma-

triculés (insigne et armoieries) dans les régistres publics du bureau du Lyon, et se blasonnent comme à la marge de la manière suivante, savoir : D'or à la fasce d'azur chargée de trois fraisiers d'argent. Au chef chargé d'une bisse s'élevant du second en pal, armé et langué de gueules. Audessus de l'écu est placé un heaume en rapport avec son degré, bordé de gueules et doublé d'argent. Sur une guirlande de ses livrées, et comme cimier, une dextrochène armée sortant en pal de la guirlande et tenant une flèche propre. Et sur un oriflamme audessus du cimier, cette devise " Fortier " lesquels insignês et armoieries ci-dessus blasonnés nous, par les présentes, rati ions, confirmons, et assignons au dit honorable Jacques Cuthbert, écuyer, et aux héritiers de son corps comme leurs propres livrées et armoiries dans tout temps à venir.

" En foi de quoi les présentes ont été souscrites par Ro-Boswell, écuyer, notre député, et le grand sceau de notre bureau y a été apposé, à Edimbourg, le vingt-quatrième jour de janvier de l'an mil sept cent soixante-dix-huit.

R. Boswell,

Lyon Dep.'

James Cuthbert servit d'abord comme lieutenant dans la marine anglaise, et se trouvait sur le vaisseau amiral au bombardement de Carthagène. Sorti de la marine, il fut nommé commandant d'une compagnie des milices indépendantes formées à Inverness, lesquelles s'appelèrent d'abord la garde Noire, et sont aujourd'hui connues sous le nom de 42ième Ecossais, et il fit quelque temps de service dans ce corps.

Il entra ensuite au 15ième Régiment, dans lequel il devint capitaine. Il était en cette qualité à la prise de Louisbourg, et à la bataille des Plaines d'Abraham en 1759. C'est lui qui

fut choisi par le général Murray pour porter en Angleterre la nouvelle de la prise de Québec.

A son retour au Canada, il fit encore partie de l'état-major du général Murray, et occupa cette position jusqu'au traité de Paris, en 1763, où il se retira de l'armée. Lord Dorchester le nomma membre du premier conseil législatif après la conquête, et il devint l'un des premiers colons anglais du Bas-Canada.

L'honorable James Cuthbert acquit la seigneurie de Berthier, le 7 mars 1765. Il vint s'y fixer presque aussitôt. M. Cuthbert devait être très riche ; car il acquit plusieurs seigneuries.

Durant la guerre de l'Indépendance, M. Cuthbert encouragea par l'exemple ses censitaires à la loyauté à la couronne britannique. Il se montra lui-même si loyal à son prince. que les armées américaines s'en vengèrent en incendiant son manoir seigneurial, qu'il fit rebâtir quelque temps après.

Cependant l'honorable James Cuthbert, comme les Ecossais de ce temps, était presbytérien. Il importa à Berthier l'hérésie, (1) que l'on n'y connaissait pas encore, et avec elle le divorce. Il avait, paraît-il, obtenu un bill de divorce d'avec sa première femme, et il vécut avec une autre en Canada.

Cette dernière donna le jour à sept filles et à trois fils : Alexandre, qui embrassa la foi catholique, et qui hérita du fief Dorvilliers et de quelques propriétés à Montréal ; Ross, qui demeura protestant avec ses descendants, et qui hérita des seigneuries de Lanoraie, Dautray, etc ; et Jacques, qui hérita de la seigneurie de Berthier et fut président du Conseil législatif. Ses sept filles épousèrent presque toutes des

(1) En 1765, époque de l'arrivée de l'honorable James Cuthbert à Berthier, il n'y avait que 36 familles protestantes dans les campagnes du Canada. Sur 69275 habitants au Canada, en 1765, il n'y avait que 500 protestants, dont 1,6 seulement dans dans le district de Montréal.

militaires, entre autres les capitaines Forneret et Antrobus, le major Robertson, le général Rohme, le lieutenant Nixon.

L'honorable James Cuthbert ayant perdu sa seconde femme, le 7 mars 1785, fit, l'année suivante, construire la petite chapelle, qui existe encore près du manoir, afin d'y déposer ses cendres. Cette chapelle est le premier temple hérétique construit en Canada. (1) On croit que le corps de l'honorable James Cuthbert y a été aussi déposé, et qu'il y repose encore.

Pendant son séjour à Berthier, M. Cuthbert eut de sérieux démêlés avec M. Pouget, curé du lieu. M. Pouget prenait la part des censitaires contre lesquels M. Cuthbert se montrait fort sévère, et instruisait dans la foi catholique quelques-uns de ses enfants, qui désiraient abjurer le protestantisme.

Par un secret dessein de la Providence, sans doute, l'honorable James Cuthbert conduisit ses trois fils au collège des jeunes nobles catholiques d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, à Douai, en Flandre. Ils y apprirent la doctrine de l'Eglise catholique, et Alexandre et Jacques l'estimèrent assez pour s'y attacher et y mourir. M. Cuthbert ayant accusé M. Pouget de soulever ses censitaires contre lui et de susciter des troubles dans sa famille en soulevant même son fils aîné contre lui ainsi qu'on le voit aux archives de l'archevêché de Montréal auprès de l'évêque duquel M. Cuthbert formulait ses plaintes ; plusieurs censitaires firent des affidavits en faveur de M. Pouget témoignant au contraire, de la sévérité de M. Cuthbert ; l'un deux affirmant même que M. Cuthbert avait dit qu'il ferait mourir le curé et les censitaires aussi. Alexandre, son fils aîné, écrivit même un billet, en français, mais dans un style qui dénote

(1) " The Canadian Antiquarian and Numismatic Journal," avril 1877, article de Wm. McLennan.

son origine, et dans lequel il déclare que son père, l'ayant conduit au collège catholique de Douai, en Flandre, l'avait remis au père abbé, en lui disant : " Pratique cette religion, et quand tu seras en majorité, tu choisiras celle que tu préfèreras ". Et il ajoutait : " Laquelle choix j'ai fait."

Un censitaire écrivait le 14 janvier 1790 : " je, soussigné, tenancier de Berthier, certifie à qui peut appartenir, qu'étant allé payer mes rentes à M. Cuthbert, il me les a refusées parce que je ne les voulais payer que suivant le contrat de concession, et non suivant un contrat de vente, qui n a pas eu lieu, la même terre ayant été reprise par voie de justice et restée à mon père, qui ne me paraît pas s'être soumis à d'autres conventions. Sur quoi M. Cuthbert m'a dit que c'était la *bougresse de robe noire* qui m'avait donné ce conseil, quoique je ne lui parlasse nullement de M. le curé, —me traita d'insolent, et me dit de passer la porte avec d'autres menaces.

En foi de quoi, à Berthier, le 14 janvier mil sept cent quatre-vingt-dix.

François Olivier, témoin "

M. Antrobus, gendre de M. Cuthbert, fit aussi beaucoup d'accusations contre M. Pouget, auprès de l'évêque de Québec. Il l'accusait de détourner ses serviteurs de son service. Or, M. Pouget démontra facilement, comme dans le cas précédent, qu'il n'avait fait que son devoir de pasteur, disant aux serviteurs de M. Antrobus que, si leur maître ne pouvait les nourrir en maigre les jours où l'Eglise défend de manger gras, ils devaient quitter son service.

Au reste M. James Cuthbert se montrait magnifique à ses heures. Voici une lettre qui le démontre. Il s'adresse aux habitants des rangs Saint-Pierre et du Saint-Esprit, qui s'agitaient pour obtenir l'érection d'une paroisse, Sainte-Elisabeth et Saint-Norbert n'existant pas encore.

" Messieurs, amis et vassaux du Saint-Esprit et Saint-Pierre.

J'ai eu l'honneur de votre requête du 19 novembre demandant que je consentisse à l'union des cantons Saint-Esprit et Saint-Pierre pour la bâtisse d'un presbytère avec une chapelle dedans.

Votre pétition est établie sur des principes si justes et raisonnables que j'y consens avec plaisir, et pour vous convaincre tous que (quoique protestant de profession), j'ai un grand respect pour l'Eglise de Rome, aussi bien que pour toutes les sectes de notre sainte chrétienne religion.

Vous en avez des preuves récentes dans les églises de Berthier et de *Saint-Colbert*, auxquelles j'ai donné toute la pierre à chaux, le bois nécessaire pour les bâtir avec une grande et belle cloche à chacune, et à l'église de *Saint-Colbert*, un grand portrait du patron de la paroisse. (1)

Je vous accorde, messieurs, la même indulgence qu'ont eue les deux paroisses sus-nommées, c'est-à-dire je vous permets de prendre tous les matériaux nécessaires tels que bois, pierre, chaux, etc., pour bâtir votre presbytère et chapelle dans aucune partie de mes seigneuries.

Et si, dans le cours, je puis être utile à votre ouvrage, je serai toujours prêt à vous accorder tout ce qui est raisonnable.

Je suis, messieurs, avec des vœux sincères pour votre prospérité spirituelle et temporelle, votre ami paternel et très humble serviteur,

James Cuthbert

Manoir de Berthier, ce 28 nov. 1794."

---

(1) Ce tableau de saint Cuthbert, passé depuis au presbytère de Saint-Norbert, a été retrouvé et restauré par M. E.-O. Cuthbert, de Berthier, qui le conserve religieusement.

On est frappé de l'orthographe donnée par M. Cuthbert au titulaire de la paroisse de Saint-Cuthbert ; c'est qu'il prétendait avoir des relations de famille avec le grand Colbert, ministre de Louis XIV, et que lui aussi était d'origine écossaise. Après avoir examiné les armes de Colbert et les avoir confrontées avec celles de la famille Cuthbert, nous avons été frappé de leur ressemblance, qui n'est pas une faible preuve en faveur de la thèse de M. Cuthbert.

A voir aussi l'amour et la vénération de l'honorable James Cuthbert pour saint Cuthbert, évêque de Lindisfarne, on est porté à croire qu'il croyait même être allié par le sang à ce grand saint. Après avoir étudié grand nombre de documents, et considéré les pièces des armoieries de cette famille, en particulier la bisse ou serpent dont le *chef* est chargé, nous sommes porté à croire que la chose est fort possible, sinon tout à fait vraisemblable ; saint Cuthbert ayant conjuré tous les serpents de son pays natal, il est fort possible et vraisemblable que les membres les plus distingués de sa famille aient conservé dans leurs armoieries, constituées plus tard, ce souvenir qui devait leur être si honorable et si cher. D'ailleurs le nom est le même et la famille Cuthbert remontant audelà de la réforme en Ecosse, il est bien certain que ses ancêtres étaient tous catholiques.

Il n'est pas improbable non plus qu'elle le devienne encore entièrement. Dieu le veuille !

L'abbé S.-A. Moreau

Victor-Marie d'Estrees, vice-roi de la Nouvelle-France. (VI, IX, 742.)—Victor-Marie d'Estrées, fils de Jean d'Estrées, naquit à Paris le 30 novembre 1660.

Il servit d'abord dans l'armée de terre, et ce ne fut qu'à l'âge de dix-huit ans qu'il entra dans la marine comme capitaine de vaisseau. Il prit part sous les ordres de son

père à la campagne d'Amérique ; ses premières expéditions navales et surtout les leçons qu'il reçut de DuQuesne, sous les ordres duquel il servit dans les deux bombardements d'Alger, lui permirent de s'instruire dans l'art de la manœuvre et de la tactique.

En 1684, il assista au siège de Luxembourg, puis revint prendre son poste dans la marine ; il eut ensuite un commandement sous Tourville, et se trouva au combat dans lequel le lieutenant-général força le vice-amiral Papachin à lui accorder le salut.

En 1688, il demanda à suivre le dauphin au siège de Philipsbourg, et la même année son père lui céda sa charge de vice amiral du Ponant.

Le 10 juillet 1690, il commanda le vaisseau *Le Grand* à la bataille de Béveziers, où il dirigeait l'arrière-garde. Tourville, dans son rapport sur cette bataille, se loua fort de la conduite de d'Estrées.

Après cette victoire un petit corps d'armée, composé d'un détachement de chaque vaisseau, débarqua à Tingmouth, sous le commandement de d'Estrées : il s'empara d'une batterie, et brûla treize vaisseaux de guerre qui étaient dans le port.

Au mois de mars 1691, il reçut l'ordre d'aller seconder par mer les efforts de Catinat qui assiégeait Villefranche. Il concourut à la prise de la ville, et fut ensuite envoyé sur la côte d'Espagne avec ordre de bombarder les villes principales pour en obtenir une contribution. La division de d'Estrees se composait de quatre vaisseaux, cinq frégates, trois galiotes à bombes et de vingt-six galères commandées par le chevalier de Noailles. Le 8 juillet, il se présenta devant Barcelone, bombarda la ville et détruisit plusieurs quartiers. Il se rendit ensuite devant Alicante. Le bombardement commença le 22, et dura jusqu'à l'épuisement complet des

munitions. La ville fut entièrement incendiée. D'Estrées dut pourtant quitter la place à l'approche d'une flotte espagnole qui lui était de beaucoup supérieure.

En 1692, il reçut l'ordre de passer le détroit pour se joindre à l'armée de Tourville ; mais près des côtes du Maroc il fut assailli par une furieuse tempête qui mit en danger toute son escadre ; deux navires se perdirent près de Ceuta. Il arriva trop tard pour se joindre à l'armée du célèbre marin.

En 1693, il alla bloquer par mer la place de Roses, en Catalogne, que le maréchal de Noailles assiègeait par terre. La ville capitula le 10 juin et d'Estrées mit alors à la voile pour rejoindre Tourville qui venait de remporter un brillant succès à Lagos, mais cette jonction n'eut pas lieu.

En 1697, d'Estrées reçut l'ordre d'appuyer par mer les opérations de l'armée française de terre en Catalogne, que commandait le duc de Vendôme. Il arriva le 4 juin devant Barcelone et contribua grandement à l'heureux résultat de cette campagne. Le prince de Darmstad, qui défendait la ville, capitula le 10 août 1697

En 1703, Victor-Marie d'Estrées fut élevé à la dignité de maréchal de France. On lui donna dès lors le nom de maréchal de Cœuvres pour le distinguer de son père. Ce fut sous ce nom qu'il assista au combat livré le 24 août 1704, à la hauteur de Velez-Malaga, par le comte de Toulouse ; il montait le vaisseau amiral *le Foudroyant*.

A la mort de son père arrivée en 1707, il lui succéda dans le gouvernement de la Bretagne et dans la vice-royauté de la Nouvelle-France.

Après la mort de Louis XIV, le duc d'Orléans le nomma président du conseil de marine, et l'éleva au rang de ministre d'Etat.

Il mourut sans enfants, à l'âge de soixante-dix-sept ans, le 28 décembre 1737.

La carrière de Victor-Marie d'Estrées fut heureuse ; tour à tour soldat et marin, il fut toujours brave, mais à la vérité il ne fit guère qu'acte de présence dans les grands événements qui eurent lieu pendant sa carrière maritime. Il avait une intelligence large et l'esprit cultivé, il aimait les livres et les beaux-arts. Saint-Simon rapporte qu'il passait ses jours à entasser volumes sur volumes dans son hôtel, à rassembler des plans, des cartes, de tous les pays du monde, des statues, des médailles, etc.

Il fit d'excellents mémoires sur la navigation, des calculs remarquables sur les sondes, de bons travaux sur l'histoire naturelle, et avait une grande connaissance des langues mortes et vivantes. Il avait été nommé membre de l'Académie française, et il était aussi membre de l'Académie des sciences et de celle des inscriptions et belles-lettres. Quand Pierre le Grand vint en France, il donna à d'Estrées des marques d'une considération toute particulière.

EDOUARD GŒPP

Elisabeth Mabane. (VII, X, 838.)—Une des clauses du testament de Frédéric Haldimand, ancien gouverneur du Canada, fait à Londres, le 30 mars 1791, se lisait comme suit :

" Je lègue à M. Adam Maben (Mabane) juge de la cour des plaids de droits commun de Québec la somme de dix mille livres suisses reversibles sur Mme Elisabeth Maben sa sœur au cas où elle lui survivrait."

Mlle Mabane mourut à Québec le 26 décembre 1809.

P. G. R.

QUESTIONS

840—Sur quelle place publique de Montréal se trouvait le buste de George III qui fut couvert de toutes sortes d'immondices par les amis du " Congrès " en mai 1775 ? Qu'est devenu ce fameux buste ? MONTR.

841—Le Régiment Royal Canadien dont on entend parler si souvent était-il entièrement composé d'officiers et de soldats canadiens ? A-t-il fait du service en dehors du Canada ? SOL. B.

842—Je lis dans une lettre écrite d'Espagne par un Trappiste mort en odeur de sainteté en 1799 : " Rien ne prouve mieux le bonheur de cette vie (du Trappiste), que ce qu'ont fait les Trappistes pour se réunir après leur expulsion de France, et la quantité de couvents de cet ordre qui se sont formés jusque dans le Canada."

Y avait-il déjà un monastère de Trappistes dans notre pays en 1799 ? RELI

843—Dans un de ses ouvrages, le *Génie du Christianisme* je crois, Chateaubriand laisse entendre que dans la première rencontre de Champlain et de ses compagnons avec les Iroquois ceux-ci ne furent pas effrayé des armes à feu de leurs adversaires. J'étais sous l'impression que les Iroquois voyaient des armes à feu pour la première fois lors de cette rencontre. Où auraient-ils pu voir ces terribles instruments de guerre ? CURIEUX

844—" L'historien Wm Smith, dans son *History of Canada*, p. 184, affirme qu'en juin 1720 l'on plaça à l'angle saillante du Bastion du Cap aux Diamants une plaque ou inscription en plomb."

A-t on pu retracer depuis cette inscription ? J. M. L.

VOL. 7 DÉCEMBRE 1901 No. 12

BULLETIN

— DES —

RECHERCHES HISTORIQUES

ARCHÉOLOGIE—HISTOIRE—BIOGRAPHIE
BIBLIOGRAPHIE—NUMISMATIQUE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

Qui manet in patriâ et patriam cognoscere temnit.
Is mihi non civis sed peregrinus erit.

PIERRE-GEORGES ROY
ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE
RUE WOLFE
LÉVIS

RECHERCHES HISTORIQUES

Sommaire de la livraison de décembre : Sainte-Marie Madeleine de Rigaud ; Shérifs de Trois-Rivières, P. G. R. ; Henry Blackstone, P. G. R. ; Charles Inglis, F.-J. Audet ; Souscripteurs pour l érection du monument Wolfe et Montcalm, dans le Jardin du fort, à Québec ; Le monument de Wolfe à Westerham, P. G. R. ; Mgr Dosquet et M. Voyer, L'abbé Auguste Gosselin ; Blairfindie, S. A. Moreau. Ptre ; Prévôt de la maréchaussée en la Nouvelle-France P. G. R. ; Julia Catharine Beckwith, (Ex. d'un mémoire à la Société Royal par Philéas Gagnon) ; Le " Royal Canadien " ou " Royal Canadian Volunteers ", L. F. G. R. ; Canadiana ; Questions, etc.

Gravures : Saint-Jérôme de Matane ; Ecole élémentaire française du protonotaire Perrault.

On peut se procurer gratuitement une livraison spécimen des *Recherches Historiques* en s'adressant au directeur de la revue, Pierre-Georges Roy, rue Wolfe, Lévis.

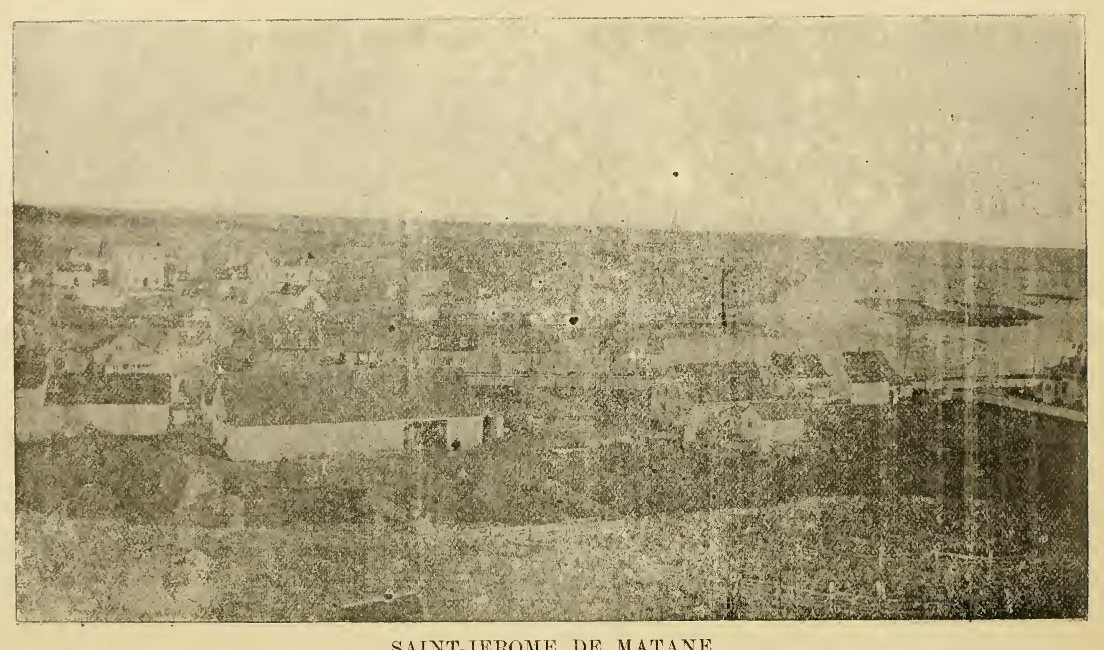
Les abonnes des " Recherches Historiques " voudront bien se rappeler que leur abonnement, pour 1901 est maintenant du.

PUBLICATIONS RECENTES

Légendes canadiennes, par C. E. Rouleau—Québec—1901.

Le mariage clandestin des catholiques devant la loi du pays.—Dictum de M. le juge F.-X. Lemieux, juge de la Cour Supérieure à Sherbrooke—En Cour de Révision, à Montreal, 17 *mai* 1901.—*Suivi de quelques articles analytiques* par M. l'abbé Elie-J. Auclair, S. T. D. et J. C. D., du séminaire Saint-Charles Borromée à Sherbrooke.—Arbour & Laperle, imprimeurs-éditeurs—1901.

Jésus-Christ. Son enfance, sa doctrine, sa passion. Québec, imprimerie du Patronage, 62, Côte d'Abraham –1901.



SAINT-JEROME DE MATANE

BULLETIN
DES
RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. 7 DÉCEMBRE 1901 No. 12

SAINTE-MARIE-MADELEINE DE RIGAUD

La paroisse de Sainte-Marie-Madeleine de Rigaud est pittoresquement assise au pied du mont Oscar, dans une riche vallée, sur les confins des provinces de Québec et d'Ontario.

Rigaud tire son nom de Pierre de Rigaud, marquis de Vaudreuil, dernier gouverneur français du Canada, et de son frère Pierre-François de Rigaud, chevalier de Vaudreuil, gouverneur de Montréal, auxquels le marquis de Beauharnais et l'intendant Hocquart avaient concédé, le 29 octobre 1732, un terrain de trois lieues de front, le long de la " grande rivière " (Ottawa) sur trois lieues de profondeur, à titre de fief et seigneurie, sous le nom de Rigaud.

La seigneurie de Rigaud fit d'abord partie de la paroisse de Saint-Michel de Vaudreuil.

En 1801, les habitants de Rigaud construisirent un presbytère en pierre dont le haut servit de chapelle. Le premier desservant de Rigaud fut M. Joseph Deguire dont le père était curé de Vaudreuil.

En 1802, une requête des habitants de Rigaud priait l'évêque de leur donner un prêtre résidant. Ce n'est qu'en 1804 que Mgr Denault, évêque de Québec, dans une lettre très touchante adressée aux paroissiens, leur annonçait l'arrivée du premier curé, M. de LaBroquerie.

En 1822, les habitants de Rigaud se construisaient une

église en pierre. Elle fut bénie le 17 juillet de la même année sous l'invocation de sainte Marie-Madeleine par Mgr Lartigue, évêque auxiliaire de Montréal.

C'est à Rigaud en 1850 qu'a été fondé par Mgr Desautels le collège Bourget aujourd'hui sous la direction de clercs de Saint-Viateur.

Les curés de Rigaud ont été MM. Amable-Clément de LaBroquerie, 1804-1826 ; Pierre Mercure, 1826 ; Hyacinthe Hudon, 1826-1829 ; Louis Nau, 1830-1834 ; Mgr Jacques-Janvier Vinet-Souligny, 1834-1841 ; Louis-David Charland, 1841-1845 ; Joseph Dallaire, 1845-1848 ; Mgr Joseph Desautels, 1848-1855 ; Pierre Bélanger, 1855-1883 ; J.-O. Rémillard, 1883-1893 ; N.-E. Demers, 1893-1897 ; Jean Ducharme, 1897-1899 ; F. Reid, curé actuel.

SHÉRIFS DE TROIS-RIVIÈRES

Thomas Coffin, 1790.
Henry Terrill, 29 décembre 1791.
Antoine-Isidore Badeaux, 27 juillet 1792.
Henry Blackstone, 19 novembre 1799.
Charles Thomas, 27 mai 1805 (1).
N. Panet, 18 juillet 1805 (2).
Louis Gugy, 18 août 1805 (3).
J. Badeaux, 19 avril 1813.
Isaac-Gouverneur Ogden, 7 mars 1827.
Louis-Charles Boucher de Niverville, 30 septembre 1868.
Sévère Dumoulin, 17 septembre 1869.
Charles Dumoulin, 18 janvier 1882.

P. G. R.

(1) Conjointement avec H. Blackstone.
(2) En remplacement de H. Blackstone.
(3) En remplacement de N. Panet.

HENRY BLACKSTONE

Saviez-vous qu'un des fils de William Blackstone, le célèbre commentateur des lois d Angleterre, dormait son dernier sommeil dans un des cimetières de la vieille cité de Champlain ?

C'est en 1797, à l'âge de 34 ans, que ce fils de famille vint s'échouer sur nos bords. Le 2 novembre de cette année, il remplaçait comme contrôleur des douanes, à Saint-Jean, William Lindsay promu collecteur au même port.

Le 1.) novembre 1799, il devenait shérif de Trois-Rivières, en remplacement de Antoine-Isidore Badeaux.

Mais il ne garda pas cette position bien longtemps. En 1805, certains contribuables de Trois-Rivières informèrent l'administrateur du Canada, sir Robert-Shores Milnes, que le shérif Blackstone avait commis de graves irrégularités. Milnes soumit toute l'affaire à son Conseil. Celui-ci enquêta et, en mai 1805, il présentait à l'administrateur un long rapport dont les conclusions se lisaient comme suit :

" That upon the whole matter before them, they after a careful examination of the various documents and a mature consideration of the evidence produced on both sides, the Committee are humbly of opinion that the evidence in support of the charges against the sheriff of Three Rivers does not form a sufficient ground for removing him from his office or render it advisable for the public service that another sheriff should be appointed in his room, but the Committee deeply impressed with the necessity that the public confidence in an officer 'of so great trust as that as the sheriff of that district should be entire, humbly submit to Your Excellency as their opinion that the immediate payment of all public moneys in his hands should be made an indispensable condition before Mr Blackstone be again permitted to exercise soleby the duties and trusts of his office, and that he should only be allowed to exercise the

same on giving security at least to the extent of what originally required." (1)

Il faut croire que Blackstone ne put trouver les cautions nécessaires puisque, le 27 mai 1805, Charles Thomas était nommé shérif de Trois-Rivières.

En 1806, le voyageur John Lambert visita Trois-Rivières. Il y connut Blackstone. " Un fils du célèbre juge Blackstone, nous dit-il, occupait la position de shérif il y a quelques années, mais en conséquence de quelque inattention dans ses devoirs on lui a enlevé sa charge. On m'a dit que M. Blackstone avait été traité très durement dans cette affaire. Il réside encore à Trois-Rivières et vit d'une petite annuité. Il a fait ses études à l'université de Oxford et il a beaucoup de talents.' (2)

Le 1er mai 1811, Henry Blackstone était nommé coroner du district de Québec. Il garda cette position jusqu'à sa mort. Il eut cependant un conjoint à partir de 1814. John Fletcher fut nommé le 16 mai 1814, et, le 25 juin 1818, J.-G. Thompson remplaçait Fletcher.

Henry Blackstone mourut à Québec le 2 février 1825, à l'âge de 62 ans. Il fut inhumé le 5.

Le *Mercury* du même jour fait son éloge dans les termes suivants :

" A dix heures du soir, mercredi dernier, à sa maison à Québec, est décédé, après une cruelle maladie supportée avec courage et résignation, Henry Blackstone, écuyer, depuis plusieurs années coroner de sa Majesté pour le district de Québec. Les talents et le zèle de M. Blackstone dans l'exécution de son devoir n'ont pas été surpassés, et la ville perd un gentilhomme accompli."

Blackstone avait épousé à Trois-Rivières, le 22 juillet 1801, Charlotte Heney, veuve de Pierre-André de Tonnan-

---

(1) Nous devons copie de ce rapport à M. Régis Roy, d'Ottawa.
(2) Lambert, " Travels in America," volume I, p. 495.

cour. Elle mourut dans la cité trifluvienne en juin 1845, à l'âge de 74 ans.

Ils avaient eu un fils, Henry-William. En 1824, il fréquentait l'Ecole Royale de grammaire, à Québec. Il fut admis à la pratique du droit à Toronto le 6 février 1837. On perd ses traces presque aussitôt.

P. G. R.

CHARLES INGLIS

La Nouvelle-Ecosse ayant été érigée en diocèse par Georges III, le 25 août 1787, le très révérend Charles Inglis, docteur en théologie, qu'avait chassé de New-York la révolution américaine, en 1783, et qui était allé s'établir à Halifax, fut désigné pour en être le premier évêque, et sa juridiction fut étendue aux autres provinces anglaises de l'Amérique du Nord. Il fut sacré en août 1787. C'est le premier évêque anglican des colonies anglaises des deux mondes. Il était né en Pennsylvanie, vers 1734, et mourut à Halifax, le 24 février 1816. Il avait été nommé membre du conseil exécutif de la Nouvelle-Ecosse en 1809. Il a laissé plusieurs sermons, lettres-circulaires à son clergé, etc. Son fils unique, John, a été son deuxième successeur sur le siège épiscopal d'Halifax, et, lui aussi, conseiller exécutif de sa province, à compter de 1825.

L'année 1789 est mémorable dans les annales de l'église anglicane de la province de Québec à cause de la visite de l'évêque Inglis. Il demeura deux mois à Québec, lança un mandement, réprima plusieurs abus et règla nombre de questions à la satisfaction de tous. Enfin, il confirma plusieurs personnes, qui de leur vie n'avaient vu un évêque.

L'eglise des Récollets fut mise à la disposition de l'évêque durant son séjour à Québec. Ce fut à la suite de cette visite que l'on décida d'ériger Québec en évêché.

F.-J. Audet

SOUSCRIPTEURS POUR L'ERECTION DU MONUMENT WOLFE ET MONTCALM, DANS LE JARDIN DU FORT, A QUEBEC

QUÉBEC

	Louis
Comte de Dalhousie	50.
Lord évêque de Québec	10.
L'évêque catholique	2.10
Juge en chef Sewell	5.
Hon. John Caldwell	10.
Hon. A. W. Cochran	7.10
J. Jones, jr	7.10
Hon. lt-col. Gore	5
Lt-col. McGregor,70 Rég.	5
Augustus Gugy	5
Hon. colonel Ramsay	5
Capitaine Maule, A.D.C.	5
Lieutenant Hope,A.D.C.	5
Hon. M.H. Perceval	5
J. W. Parkins	5
Hon. Wm. Smith	5
Capt. Hamilton,81e Régt.	5
Hon. James Stuart	5
Hon. Wm. Burns	5
Hon. juge Kerr	3.10
Lt col. Duchesnay, A.D.C.	3.10
Hon. James Irvine	3.
Capitaine Young,79e Régt.	3.
James George	3
Hon. C.-E. de Léry	3
Major-général Darling	2.10
Com.-général Routh	2.10
Dr Forbes,ins.des hôpitaux	2.10
Colonel Douglass,79e R.	2.10
Dr Fisher, imp. du Roi	2.10
Colonel Nicol,66e R.	2.10
Lt-colonel Heriot	2.10
Andrew Paterson	2.10
William Price	2.10
John Leather	2.10
Isaac Wilson	2.10
R. Peniston	2.10
A. H. McGill	2.10
William Phillips	2.10
G. Pemberton	2.10
Charles A. Holt	2.10
C. McCallum	2.10
R. P. Ross	2.10
Jas. C. McTavish	2.10
Noah Freer	2.10
Arch. Campbell	2.10
Hon. F. W. Primrose	2.10
D. Burnet	2.10
Andrew H. Young	2.10
H. Lemesurier	2.10
Françis Bell	2.10
J. M. Fraser	2.10
Murdock Mckenzie	2.10
Henry Trinder	2.10
Colonel sir T. Noël Hill	2.10
Madame veuve Panet	2.10
George Taylor	2.10
William Budden	2.10
James B. Forsyth	2.10
John Anderson	2.10
Capt. Bayfield, R. N.	2.10
Séminaire de Québec	2.10
Coadjuteur de Québec	2.10
Hon. John Stewart	2.10
James Clarihue	2.10
Lt.-colonel Antrobus	2.10
Lt.-colonel Cockburn, R.A	2
William Stevenson	2

	Louis
Dr Bone, dep.-insp. des Hôpitaux	2
Robert Christie	2
Hon. juge Taschereau	2
Charles Panet	2
Hammond Gowen	2
L'archidiacre Mountain	2
Louis Montizambert	2
T. A. Young	2
Wm. Henderson	2
J. T. Perrault	2
P. Patterson	2
William Sax	2
Joseph Jones	2
Ass.-comm.-général Hare	1.10
Major Baird, 66e Régt	1.10
Major Van Cortlandt	1.10
Shérif Sewell	1 10
Lieutenant Collins, R. N.	1 10
Dr Parker O. R.	1 10
Lieutenant colonel Foster	1 5
Dep.-comm.-gén. Adams	1 5
Capitaine Brown, 79e R.	1 5
Dép.-pourvoyeur Keys	1 5
Colonel Durnford, R. E.	1 5
Capt. Melhuish, R. E.	1 5
Chirurgien Miller	1 5
Françis Durette	1 5
Paie-maître Stott	1 5
M. Burroughs, P. C. R.	1 5
Dr Montgomery	1 5
George Blumhart	1 5
W. D Dupont	1 5
Lt-colonel Kemble	1 5
W. Douglas	1 5
Louis Panet	1 5
Louis Plamondon	1 5
Hon. John Hale	1 5
William Lindsay	1 5
Michael Scott	1 5

	Louis
T. C. Oliva	1 5
Joseph Cary	1 5
Alfred Hawkins	1 5
Capitaine Dickson	1 5
Hon. juge Bowen	1 5
Major Elliott	1 5
J. F. Perrault	1 5
William Green	1 5
Claude Denechau	1 5
Revd. Dr Harkness	1 5
Docteur Fargues	1 5
Ass.-comm.-gén. J. Coffin	1 5
Major Mercer, R. A.	1 5
James Fisher	1 5
M. Durette, jr	1 5
Andrew Stuart	1 5
J. Bill (Farley Hall, Staffordshire)	1 5
W. G. Shepperd	1 5
James Stansfeld	1 5
John McCallum	1 3 4
Adam MacNider	1 3 4
Willliam Bouwon	1 3 4
John MacNider	1 3 4
Joseph Bouchette,jr,Dep Sur. Ge.	1 3 4
Wm. Shepherd	1 3 4
John McNider	1 3 4
T. W. William	1 3 4
Lt. Cartan, 79e Régt.	1
Capitaine Fitzgerald	1
Lt-Baddeley, R. E.	1
W. A. Thompson, Dép. Ass. Comm.	1
Lt Russell (demi-paye)	1
John Fraser	1
Révd. Dr Mills	1
Dr Short, 79e Régt.	1
Lt.-col. Brown,79e R'gt.	1
Frost, major de ville	1

	Louis		Louis
John McLeod	1	Thomas Aylwin, Jr	1
A. Bulger	1	Lt Wilford, R. A.	1
J. McLauchlan	1	Manley Gore	1
J. Lambly	1	Lt Wulff, R. E.	1
John Brown	1	Lt Luxmoore, R. E.	1
James Saunders	1	Mr Davidson	1
Gordon Watts	1	Joseph Bouchette	1
J. M. Prior	1	Thomas Trigge	1
Charles Poston	1	Henry Pemberton	1
J. Musson	1	Lt Lethbridge. R. A.	1
W. H. Anderson	1	H. S. Chapman	1
Docteur Grassett	1	C Noyes	1
Revd. Crosbie Morgell	1	T. W. Satterthwaite	1
M. Bowen, R. N.	1	Asst.com.gén. Thompson	1
James Mitchell	1	Dept.asst.com.gén. Allsopp	1
F. T. Thomas	1	R. S. M. Bouchette	1 10
A. F. Thomas	1	Che. R. D'Estimauville et famille	2 10
Robert Murray	1	Thomas Cary	2 10
James Thompson	1	W. K. Rayside	1
J. B. Larue	1		
B. A. Panet	1		

A TROIS-RIVIÈRES, NICOLET, &c.

Hon. juge Uniack	5	Dd. Grant	1
Hon. Matthew Bell	2 10	Woolsworth & Dickson	1
J. G. Ogden	2 10	A. Henderson	1
K. C. Chandler	2	James Peoples	1
David Chisholme	1 10	George Carter	1
T. Coffin	1 10	H. F. Hughes	1
W. Coffin	1 10	J. G. Tonnancour	1
P. Bedard	1 10	F. Evans	1
Aug. D. Bostwick	1 5	P. Vezina	1
James H. Kerr	1 5	J. Badeau	1
P. L. Panet	1 5	Révd. M. Cadieux	1
Michael Mabey	1	Révd. M. Raimbault	1
H. Macaulay	1	Révd M. Leprohon	1
E. Grieve	1	Révd. M. Fournier	1
J. Bell	1	Révd. T. C. Driscoll	1
David Belhouse	1	C. Grant	1

A SOREL

	Louis	
J. K. Welles	1	5

A MONTRÉAL

	Louis			Louis	
Lt-col. Jones et officiers			Ass.-comm. gén. Hill	1	5
du 71e Régt.	14	11	James Logan	1	5
Lt. col. By, R. E.	10		Capt. Parker, D.A.Q.M.G.	1	5
Hon. Louis Gugy	5		George Gregory	1	5
Hon. Jones Richardson	5		Major de ville Weeks	1	5
Hon. John Forsyth	5		James Holmes	1	5
Samuel Gale	5		Révd. B. B. Stevens	1	5
Lieut. Pooley, R. F.	2	10	Capt. Piper, R. E.	1	5
Capt. King, Etat-Major	2	10	Stephen Sewell	1	5
Major general Gordon	2	10	James Williams	1	5
David Ross	2	10	Wm. Bingham	1	5
Archibald Ferguson	2	10	James Miller	1	5
Hon. juge Reid	2	10	Hon. O. W. Grant	1	5
Hon. jugo Pyke	2	10	Lt. Dennison, R. E.	1	
Major Coffin, R. A.	1	10	Lt. Frome, R. E.	1	
Lt. Marlow, R. E.	1	5	Lt. Cromie, R. E.	1	
H. DesRivières Beaubien	1	5	Lt. Burgman, R. E.	1	
Capt. Bolton, R. E.	1	5	Henry Griffin	1	
Capt. Read, Etat-Major	1	5	S. W. Monk	1	
Lt Pardy " "	1	5	R. L. Morrogh	1	
Lt. Harris " "	1	5	J. C. Grant	1	
Lt. Cleather " "	1	5	C. de Montenach	1	
Lt. Ridge " "	1	5	Duncan C. Napier	1	
Lt. Gold " "	1	5	William Gunn,	1	
Lt. Phipps " "	1	5	M. McNamara	1	
Dr Jearred " "	1	5			

A SHERBROOKE

Hon. W. B. Felton	2	10

A L'ISLE AUX NOIX

Capt. Brewster, Fort Maj.	1	5

A TERREBONNE

Hon. R. McKenzie	1	5

	Louis		Louis
	A LACHINE		
George Simpson	5		
	A COTEAU DU LAC		
John Simpson	1 5	Adjudant Nicol	1 5
	A GRENVILLE		
Dépt.-Ass.-com.-g. Lister	1 5	Lt. Hopper, Clerk of W.	1 5
	A KINGSTON		
Commodore Barrie, R.N.	5 16 8	Capt. Bonnor do	1
Sous officiers et soldats du 15e Régt.	34 10	Surgeon Bartley do	1
Lt-col. Macintosh, 15 Régt	5	Adjudant Hay, do	1
Major Eden do	2 10	Lt.-Dewson do	1
Capt. Drought do	2 10	Lt.-Rudyerd do	1
Capt. Hope do	2	Lt.-Ingall do	1
Lt.-col. Wright, R. E.	2	Lt.-Tollemache do	1
L.-col. Robert, R. A.	2	Lt.-Cuthbert do	1
M. R. Moore, Master Ship-wright, Dock-yard	2	Ensign Rose do	1
Major de ville Corbett	1	Ensign Hird do	1
Capt. Temple, 15 Régt	1	Lt. Holbrook, R. N.	1
Capt. Humphreys, do	1	M. Colls, Surgeon, Dock Y.	1
Capt. Gage, do	1	M. Yarwood, Com. office	1
Capt. Walker do	1	M. Marks do	1
		M. Spratt, Master Attendant	1
	A YORK		
Son Excellence Sir Peregrine Maitland	5	Major Hillier	1 5
	A AMHERSTBURG		
Capt. North, 68 Régt.	1	Ass. chirurgien Huston M. D.	1
Enseigne McLean do	1	Barrack Master Duff	1
Enseigne North do	1	George Ironside, Supt. Indian Dept.	1
Dept.-ass.-com.-gen. Baily	1	Dr Richardson, Ind. Dept.	1
Dept.-ass.-com.-g. Stanton	1		
Dept.-ass.-comm.-general Blackburn	1		

£680 14 4

22 mai 1828.



ECOLE ELEMENTAIRE FRANÇAISE DU PROTONOTAIRE PERRAULT
FAUBOURG SAINT-LOUIS, QUÉBEC (1821).
(Nous devons cette vignette à la gracieuseté de M. P.-B. Casgrain et à l'éditeur de son livre : *Vie de J.-F. Perrault*, M. Joseph Beauchamp)

RÉPONSES

Le monument de Wolfe a Westerham. (VII, II, 782.)—Wolfe, le rival heureux de l'illustre marquis de Montcalm, fils d'un colonel de l'armée anglaise, était né dans la petite ville de Westerham, comté de Kent, Angleterre, le 2 janvier 1727.

Ses concitoyens, dès le mois d'avril 1760, lui élevèrent un monument dans sa ville natale. Nous ignorons si ce monument existe encore. On avait fait graver l'inscription suivante sur cette pierre :

James,
Son of col. Edward Wolfe and Henrietta his wife,
Was born in this Parish, January 2nd.,
MDCCXXVII,
And died in America September the 13th,
MDCCLIX
Whilst George in sorrow bows his laurelled head,
And bids the artist grace the soldier dead ;
We raise no sculptur'd trophy to thy name,
Brave youth ! the fairest in the list of fame.
Proud of thy birth, we boast th'auspicious year,
Struck with thy fall, we shed a general tear ;
With humble grief inscribe one artless stone,
And from thy matchless honors date our own !
I DECUS I NOSTRUM

P. G. R.

Mgr Dosquet et M. Voyer. (VII, IV, 800.)—Pendant l'interrègne qui suivit la mort de Mgr de Saint-Vallier, le chapitre de Québec, outrepassant ses droits, nomma des curés fixes à un certain nombre de paroisses. Un des premiers actes de Mgr Dosquet fut d'exiger de ces curés " qu'ils lui remissent leur titres." La plupart le firent, mais " non sans beaucoup de répugnance ", écrivait M. de Beau-

harnais. (1) L'un d'eux, cependant, M. Voyer, curé de Sainte-Anne-de-la-Pérade, refusa d'obéir à l'évêque et de remettre sa cure :

" Le coadjuteur, piqué de ce procédé, fit ôter par son archidiacre, alors en visite sur les lieux, les pouvoirs au sieur Voyer de prêcher et de confesser. Cette punition ne l'ayant pas réduit aux termes de l'obéissance, le dit sieur archidiacre en conséquence des ordres du coadjuteur, et après trois monitions, rendit son ordonnance qui déclare le sieur Voyer suspens, et commet le P. Luc, récollet, pour desservir Sainte-Anne jusqu'à nouvel ordre." (2)

L'affaire fut portée au Conseil ; elle fut l'objet d'un procès, et l'on vit se renouveler quelques-unes des scènes qui avaient affligé l'Eglise du Canada après la mort de Mgr de Saint-Vallier. (3)

L'abbé Auguste Gosselin

Blairfindie. (VI, IV, 128.)—La plus ancienne paroisse du comté actuel de Saint-Jean, dans le diocèse de Montréal, est vulgairement appelée : " L'Acadie " ; mais son nom légal est : Sainte-Marguerite-de-Blairfindie ".

Elle est connue sous le nom de L'Acadie, parceque, à son origine, elle a été colonisée et peuplée surtout par des émigrés de l'ancienne Acadie, aujourd'hui la Nouvelle Ecosse.

Elle a été surnommée Blairfindie en l'honneur de M. Grant, nouveau baron de Longueuil, dont le premier ancêtre en Canada, l'honorable David-Alexandre, signait : " D. A. Grant de Blairfindie ". J'ai vu son autographe sur plusieurs documents, notamment sur le contrat de concession, du 6 mars 1783, de la terre où je suis né, à Saint-Luc, de la baronnie de Longueuil, paroisse voisine de L'Acadie.

---

(1) Lettre de Beauharnais au ministre, 12 octobre 1731.

(2) Lettre de Beauharnais et Hocquart au ministre, 1[illegible] octobre 1730.

(3) Sur l'abbé Voyer et son différent avec Mgr Dosquet, voir " Histoire du notariat au Canada ", par J.-Edmond Roy, p 258.

Enfin Sainte-Marguerite d'Ecosse lui a été donnée pour titulaire probablement à la prière de la famille seigneuriale des Grant, qui venaient de l'Ecosse

S. A. MOREAU, PTRE.

Prevot de la marechaussee en la Nouvelle-France. (VII, X, 836.)—C'est le 9 mai 1677, par son édit donné à Condé en Hainaut, que Louis XIV créa un office de prévôt de la maréchaussée en la Nouvelle-France :

" Créons, érigeons et instituons un office de prévôt de nos cousins les maréchaux de France en notre pays de la Nouvelle-France, pour informer contre tous prévenus de crimes, décréter et iceux juger en dernier ressort, assisté de nos officiers royaux ou de personnes graduées en nombre porté par nos ordonnances, particulièrement connaître de tous vols, assassinats, guets-apens, meurtres commis par personnes non domiciliées, et généralement de tous les crimes dont connaissent les dits prévôts suivant et conformément à nos édits et ordonnances."

Le même édit attribuait cinq cents livres de gages par an au prévôt de la maréchaussée et lui donnait le droit de pourvoir aux six offices d'archers créés pour en exécuter ses ordonnances et décrets.

Le premier prévôt de la maréchaussée fut Philippe Gautier, sieur de Comporté. Il fut nommé par l'édit qui créait son office. (1)

Philippe Gautier, sieur de Comporté, était soldat volontaire dans la compagnie de son oncle la Fouille. En 1665, cette compagnie était en garnison au bourg de la Mothe Saint-Horaye en Poitou. Dans une querelle entre six ou sept soldats parmi lesquels était Comporté et quelques habitants de ce bourg deux de ces derniers furent tellement

(2) " Edits et ordonnances," I, p. 97.

maltraités qu'ils moururent de leurs blessures quelques jours plus tard.

C'est peu de jours après cette triste aventure que la compagnie en question s'embarqua pour la Nouvelle-France. Cependant, là bas la justice avait instrumenté et Comporté fut condamné à mort par contumace.

Au Canada, Comporté se *comporta* tellement bien que l'intendant Talon lui donna la charge de commissaire-général des vivres et, plus tard, comme on vient de le voir, il fut, fait prévôt de la maréchaussée. (1)

Paul Denis sieur de Saint-Simon, remplaça le sieur de Comporté, le 24 mai 1689. (2)

Il résigna en 1714 en faveur de son fils, Charles Denis, sieur de Saint-Simon. Celui-ci demeura en office jusqu'à sa mort en 1748. (3)

Le 1er mai 1749, Charles Denis Regnard Duplessis, sieur de Morampont, remplaça le sieur Denis de Saint-Simon. (4) C'est l'influence de son frère, le célèbre père jésuite Duplessis, qui lui fit obtenir ce poste. Il fut le dernier prévôt de la maréchaussée.

P. G. R.

Julia-Catharine Beckwith. (I, III, 18.)—Julia-Catharine Beckwith naquit à Fredericton, Nouveau-Brunswick, le 10 mars 1796. Elle était la fille de Nehemiah Beckwith, loyaliste américain, dit-on, réfugié au Nouveau-Brunswick, et de Julia-Louise Lebrun de Duplessis, qui elle-même était fille de J.-B. Lebrun de Duplessis, notaire, avocat et négociant de Québec.

L'historien Ferland, par sa mère, qui était la fille de ce

---

(1) En juin 1680, Louis XIV lui accorda des lettres de rémission.

(2) Rég. des Ins. B. 2 p. 85.

(3) Edits et ordonnances, II, p. 351, et III, p. 92.

(4) " " III, p. 372.

même Lebrun, était cousin germain de Julia-Catharine Beckwith. Tous deux correspondent par lettres dans leur jeunesse. Je possède dans ma collection d'autographes une charmante petite lettre de Julia C. Beckwith, écrite à son cousin l'abbé Ferland, le 3 décembre 1820, pendant que celui-ci faisait son cours d'études au collège de Nicolet. Dans cette lettre Julia donne à son cousin des renseignements sur ses frères et ses sœurs, à elle, qu'elle attend d'un jour à l'autre à Kingston. Elle l'y félicite sur les progrès qu'il fait dans ses études : " I am delighted with the progress that I hear you make in your studies, for nothing is more highly pleasing than to see youth assiduously attentive to the improvement of their minds." Elle commence cette lettre par la suscription suivante : " Mio caro fratel engino " et la termine par ces mots : " Vostro zenzara affezionato." Julia C. Beckwith.

Julia Beckwith et sa famille quittent Fredericton vers la fin de l'année 1820, pour venir demeurer à Kingston ; c'est là qu'elle se marie, le 3 janvier 1822, à George Henry Hart, relieur, natif d'Angleterre.

En 1824, elle publie à Kingston *St. Ursula's Convent*, dont le manuscrit était prêt depuis quelques années.

En 1826, elle alla résider aux Etats-Unis, où elle publia un second ouvrage, sous le titre de : " *Tonnewonte* | or | *the adopted son of America* | By an American | [Citation de six lignes de Goldsmith] | Published for the trade. | Exeter: B. H. Meder. | 1831. | " Titre : verso blanc ; 4 p. n. c. pour l'Introduction ; texte 7 312 pp., petit in-12 ; dimension : $5\frac{7}{8}$ x $3\frac{3}{8}$ pouces. Si MacFarlane ne fait pas erreur, cet ouvrage aurait donc eu deux éditions, car celle qu'il mentionne aurait été imprimée à Rochester, tandis que l'édition que nous citons le fut à Exeter.

Vers 1831, Julia C. Beckwith retourna demeurer à Fré-

dericton, où son mari avait obtenu un emploi, dans le département des terres de la Couronne ; et elle y résida jusqu'à la fin de sa vie. Elle écrivit souvent dans les journaux de l'époque, surtout dans le *New-Brunswick reporter*, publié à Fredericton. C'est dans les premiers volumes de ce journal que se trouvent le plus grand nombre de ses écrits.

Elle est aussi l'auteur d'un troisième roman qu'elle ne fit jamais imprimer, faute de ressources pécuniaires, paraît-il. Elle l'avait intitulé : *Edith*. Le manuscrit de ce dernier roman est entre les mains d'un de ses fils, à l'obligeance duquel nous devons quelques-uns des renseignements donnés ici et surtout de pouvoir décrire *de visu* les deux ouvrages en question.

Mme G. H. Hart (née Julia Catherine Beckwith) est morte à Fredericton, le 28 novembre 1867, âgée de plus de soixante et onze ans.

Son père Nehemiah Beckwith et un de ses frères du nom de Samuel, tous deux du Nouveau-Brunswick, se marièrent aux deux sœurs, Julie Louise et Adélaïde, fille de J.-B. LeBrun de Duplessis, de Québec. Julie-Louise LeBrun, femme de Nehemiah Beckwith et mère de Julia Catharine abandonna, dit-on, le catholicisme pour devenir protestante comme son mari. Comme compensation l'une des filles de Samuel se fit catholique et devint religieuse à l'Hôtel-Dieu de Montréal, où elle est morte en 1845, à l'âge de quarante ans.

Voilà ce que nous connaissons de cet auteur à qui revient l'honneur d'avoir publié le premier roman canadien qui ait vu le jour au Canada. Son souvenir mérite d'être conservé dans les annales littéraires de notre pays. C'est en outre un nom nouveau à ajouter à ce groupe de littérateurs distingués qu'ont produit les provinces maritimes ; car, ainsi que le dit l'auteur dans la préface de *St. Ursula's Convent*, ce ro-

man fut commencé dans la charmante vallée de Cornwallis, si justement appelée le jardin de la Nouvelle-Ecosse, et fut terminé dans le Nouveau-Brunswick.

(Ex. d'un mémoire à la Société Royale, par Philéas Gagnon)

Le "Royal Canadien" ou "Royal Canadian Volunteers." (VII, XI, 841.)—Ce régiment avait été levé au Canada en 1796 pour y remplacer les troupes anglaises dont on avait besoin ailleurs. Ce fut lord Dorchester qui l'organisa avant son départ. Il était formé de deux bataillons dont le premier, composé presque entièrement de Canadiens-français était commandé par le colonel LeMoine de Longueuil et le major Louis d'Irumberry, père du héros de Châteauguay, et le second, par le lieutenant-colonel McDonnel. On y rencontre, parmi les officiers, les meilleurs noms du pays tels que les de LaBruère P edmond, Louvigny de Montigny. Dambourgès, Sabrevois de Bleury, Vassal de Montviel, d'Estimauville, Chaussegros de Léry, de Hertel, Bouchette, de Montizambert, de Lanaudière Desaulniers-Beaubien, de la Morandière, Taschereau, Mailhiot, de Boucherville, Ermatinger, de Beaujeu, Petrimoulx, DesRivières, Boucher, Hay, Fromenteau, de la Boucherie, Jobert, etc.

Ce corps, la paix d'Amiens faite, fut débandé en 1802 après six années de services. Il fit école et les levées de 1812-13 en bénéficièrent considérablement, on ne saurait le contredire.

L. F. G. B.

CANADIANA

Pierre de Voyer d'Argenson, gouverneur de la Nouvelle-France (1657-1661), article de M. Régis Roy—*Monde Illustré*. 16 novembre 1901.

Notes et souvenirs : Claude-Thomas Dupuy, intendant de la Nouvelle France. article de Ignotus —*Presse*, 10 novembre 1901.

Le nom de Desaulniers, article de M. F. L. Desaulniers—*Journal*, 14 novembre 1901.

Une erreur de Garneau. note de M. J.-F. Dumontier —*La Vérité*, 16 novembre 1901.

Louis Joliet, premier seigneur d'Anticosti (Natiscoti), article d'un " ancien député "—*Le Pionnier*, 10 novembre 1901.

Nos archives : Un rapport de M. Edouard Richard, par M. Thomas Chapais —*L'Evénement*, 16 novembre 1901.

A travers l'histoire, par M. A.-D. DeCelles—*La Presse*, 9 novembre 1901.

Eglises et chapelles de la ville et de la banlieue de Québec de 1615 à 1901, par M. Joseph Trudelle—*Le Soleil*, 16 novembre 1901.

La famille de Lanaudière, par A. C. D.—*Le Journal*, 16 novembre 1901.

Galerie nationale : Le frère Didace, récollet, 1657-1699, par M. N.-E. Dionne—*Le Messager Canadien du Sacré-Cœur de Jésus*, novembre 1901.

Notre Dame de Lorette en la Nouvelle-France, par l'abbé L. St-G. Lindsay—*Revue Canadienne*, novembre 1901.

Catherine Gaudiakteha, de la nation des Ériés, par M. N.-E. Dionne—*Le Messager Canadien du Sacré-Cœur de Jésus*, décembre 1901.

QUESTIONS

845—La paroisse de Sillery a-t-elle saint Colomb ou saint Colomban pour titulaire ? Je vois les deux appellations employées si souvent que je voudrais savoir à quoi m'en tenir une fois pour toutes. P. R.

846—Outre le beau monument élevé sur les hauteurs de Queenston, où il tomba, et le sarcophage de la cathédrale St-Paul à Londres, le major-général sir Isaac Brock n'a-t-il pas eu sa statue quelque part sur une des places publiques de Montréal ? OUT. P.

847—Qui peut nous donner les noms des Régiments de l'armée française qui se trouvaient sous les ordres de Montcalm à la bataille de Québec le 13 septembre 1759 et ceux des Régiments de la milice du temps qui y ont participés ? R.

848—Une association littéraire des Etats-Unis, la New-England Historical & Genealogical Society, a célébré, en 1859, par une soirée littéraire le centenaire de la prise de Québec. La conférence faite au cours de cette séance par Lorenzo Sabine a été publié, paraît-il. Où pourrais-je me procurer cette conférence ? RIOB.

849—Pouvez-vous me donner la liste des dictionnaires ou manuels de nos expressions vicieuses publiés au Canada ? XXX

850—Contant, arrêté en 1811, le 21 octobre, à Saint-Luc, mais non de Saint-Luc, pour vol de vases sacrés à Saint-Olivier aujourd'hui Saint-Mathias, diocèse de Saint-Hyacinthe, a-t il été exécuté ? Où son procès a-t-il été instruit ? Où pourrait-on en trouver le dossier ? S. A. M.

TABLE DES GRAVURES

TABLE DES MATIERES

PAGES

PAGES

PAGES

PAGES



